This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08170302 1

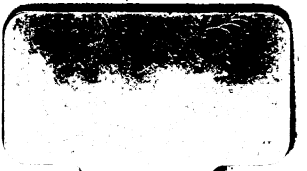

1772 I roll.

13B6

*D11
Journal

NOUVEAU

JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE
L'EUROPE,
ET
PRINCIPALEMENT
DE
LA SUISSE.

DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1772.

A NEUCHATEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
589894 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1932 L

NOUVEAU
JOURNAL HELVÉTIQUE.

JANVIER. 1772.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* TOME VIII. *Yverdon*, 1771.

PARMI le grand nombre d'articles ajoutés ou travaillés avec plus de soin, que l'on trouve dans ce huitieme volume, nous choisissons celui qui a pour objet le *célibat*, & qui nous a paru aussi intéressant par les réflexions qu'il contient, que par la maniere dont elles y sont présentées.

Sans nous arrêter à l'étymologie de ce mot, sur laquelle on n'est pas d'accord, chacun entend par le *célibat*, l'état volontaire d'une personne qui pouvant se marier ne se marie pas, quelle que soit d'ailleurs sa conduite par rapport à la chasteté. C'est dans ce sens que les auteurs ecclésiastiques romains employent ce terme, en distinguant le vœu de *continence* du vœu de *célibat*, de maniere que celui-ci n'embrasse pas nécessairement l'autre, & n'oblige précisément qu'à ne pas se marier. Aussi, dans l'église romaine, un prêtre qui se marie est dépose, & perd sa cure sans rémission, tandis qu'un prêtre concubinaire est toléré, & conserve son bénéfice. Le pape Innocent III a même décidé qu'un ecclésiastique qui a plusieurs concubines à la fois, n'est point bigame, & peut obtenir la permission de continuer ses fonctions sacerdotales.

Qu'il se soit trouvé dans tous les tems des personnes qui ayent vécu célibataires, qui ayent gardé toute leur vie une parfaite continence, cela n'est point surprenant; mais que des sociétés nombreuses & policées ayent fait une loi du célibat, & se soient accordées à envisager cet état comme préférable au mariage, c'est ce qu'un philosophe aurait peine à comprendre, si le fait n'était pas sous ses yeux. Quelqu'un a écrit

que le *célibat* était auſſi ancien, auſſi étendu que le monde, il n'y a pas de difficulté là-deſſus, ſi l'on entend ces deux propoſitions dans le ſens qu'on vient de donner à ce mot ; mais la queſtion conſiſte à ſavoir ce qu'on doit penſer du mérite de ce genre de vie, & à cet égard, il eſt naturel de commencer par voir quelle opinion en ont eu les anciens peuples.

D'abord, pour ce qui concerne les Juifs, rien de plus poſitif, rien de plus décidé que ce qui ſe trouve dans le vieux Teſtament ſur cette matiere. L'intention du créateur infiniment ſage y eſt clairement exprimée : *Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul : croiſſez, multipliez, rempliſſez la terre.* Auſſi, tout ce qu'on lit dans les écrits de Moïſe & des prophêtes, loin de tendre à faire naître quelqu'eſtime pour le *célibat*, nous le repréſente, de même que la ſtérilité, comme expoſant à la honte & au mépris, tandis que le mariage y eſt peint comme un état reſpectable. Les plus ſaints perſonnages de la nation, rois, ſacrificateurs, prophêtes, ſe mariaient en toute liberté ; aucun d'eux n'eſt loué pour avoir vécu dans le *célibat*. Chez ce peuple, nul rang, nulle condition n'autoriſait à ſe refuſer à cette vue générale de l'humanité, bien loin qu'on ſe ſoit jamais aviſé d'en

faire un devoir. Si dans les derniers tems de la république des Juifs, il se trouva parmi eux une secte de gens connue sous le nom d'Esséniens, qui, vivans en hermites, se refusaient jusques au moindre plaisir des sens, & conséquemment ne se mariaient point, ce n'est pas qu'ils crussent le *célibat* en lui-même plus estimable que le mariage; mais ils jugeaient ce dernier peu compatible avec le genre de vie qu'ils avaient cru devoir embrasser par pénitence.

Si l'on passe de l'histoire des Juifs à celle des autres peuples de l'antiquité, on n'y verra rien qui puisse favoriser la préférence que l'on attribue au *célibat* sur le mariage. Selon la fable payenne, presque tous les dieux étaient mariés. On louait, on célébrait les nymphes chastes, qui préféraient la mort à la perte de l'honneur; mais il n'est point dit qu'elles ne se fussent pas soumises volontiers aux loix d'un mariage légitime. Il y a eu à la vérité, & il y a encore chez certaines nations de l'Orient, de prétendus philosophes, qui renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'astreignent aux plus rudes austérités; mais cela ne prouve point qu'ils attachent aucun mérite au *célibat* en particulier. La plupart des hommes cherchent à gagner l'estime de leurs semblables, à fixer sur eux les regards

de la multitude. Un ſage, vivant tranquillement dans la ſociété, eſt peu remarqué ; mais un homme qui paraîtra exempt de paſſion, qui ſe privera volontairement de ce qui flatte le plus les ſens, ſera enviſagé comme au deſſus de l'humanité. N'eſt-ce point là le vrai principe de ces privations affectées, de ces abſtinences frappantes, ſi vantées autrefois, & qui ne le ſont que trop encore aujourd'hui ? Chez les Egyptiens, les prêtres formaient, comme les Lévites chez les Juifs, une famille ſéparée que le *célibat* aurait bientôt anéantie. Tous devaient être de la race ſacerdotale : ils ſe mariaient donc. Si l'on exigeait d'eux qu'ils s'abſtinſſent des plaiſirs du mariage lorſqu'ils étaient appellés à ſacrifier, ce n'était que pour peu de tems ; il n'y avait aucun ordre de prêtres parmi eux, qui fût tenu de vivre dans le *célibat*. Chez les Grecs, les prêtres étaient pleinement libres de ſe marier. On n'exigeait d'eux la pureté légale que quand ils devaient fonctionner. Chez les Romains, les Veſtales ſeules devaient garder une virginité intacte, mais uniquement pendant les trente années que durait leur ſervice, après quoi elles étaient libres de rentrer dans le monde & de ſe marier. Aucune claſſe de prêtres n'était appellée par état à être *célibataire* ; le grand prêtre de

Jupiter devait même être marié. On n'a donc jamais penſé que le *célibat* fut plus eſtimable que le mariage, même chez les miniſtres des autels. En conſidérant enſuite cette queſtion rélativement à la politique, & en conſultant les mœurs des anciens peuples, on s'aſſurera aiſément du jugement déſavantageux que l'on a porté dans tous les tems du *célibat*. Rien de plus ſévere que les loix de Lycurgue contre ceux qui vivaient ainſi. Tout emploi public leur était interdit; on ne leur aſſignait aucune place dans les aſſemblées. On les menait en proceſſion tout nuds, en hyver, expoſés aux inſultes de la populace. Les femmes ſurtout prenaient part à cette amende honorable faite à la nature. Platon voulait que tout homme fut marié à trente-cinq ans au plus tard. Vers la fin de la république Romaine, la corruption exceſſive des mœurs, le gout général pour la débauche, la conduite irréguliere des dames romaines, & de plus la crainte des embarras du ménage, la peine d'élever des enfans, dégouterent un grand nombre de perſonnes du mariage, & l'on commença à lui préférer hautement le *célibat*. Les légiſlateurs s'efforcerent d'arrêter ce déſordre deſtructif de la ſociété; on fit payer des amendes aux célibataires; on aſſigna des récompenſes aux peres de

famille, selon le nombre de leurs enfans. Jules Cesar & ensuite Auguste firent des loix en faveur du mariage. Ces empereurs payens avaient compris que la débauche & le *célibat* détruisent les mœurs & la population, & que le mariage, au contraire, les favorise. Rome fit dans la suite une triste expérience de cette vérité.

Il n'est pas étonnant que diverses causes honteuses, la superstition, le fanatisme d'un côté, l'indolence, l'avarice, le goût pour la débauche de l'autre, ayent encouragé un genre de vie aussi contraire au vœu de la nature; mais on a peine à comprendre que la philosophie & la plus sainte des religions y ayent aussi contribué. On sait que les disciples de Thales, de Pythagore, & de quelques autres anciens philosophes, préféraient le *célibat* au mariage; mais on ne sait pas moins que leur unique but était d'avoir moins d'embarras, de jouir d'une plus grande liberté, & que d'ailleurs ils se livraient souvent à la débauche la plus honteuse. Cependant les éloges que l'on donnait à ceux qui affectaient la plus grande chasteté, tels que les Esséniens, éblouirent quelques chrétiens dans les premiers siecles de l'église. On commença par recommander le *célibat*, par préférence au mariage, n'envisageant ce dernier que comme une con-

descendance pour les faiblesses humaines. On en est venu jusques à faire du *célibat* une obligation pour quiconque est revêtu d'un emploi ecclésiastique, & du mariage, un crime pour tous les ministres de la religion. Comment une telle doctrine a-t-elle pu s'affermir dans une communion chrétienne? c'est ce qu'il importe essentiellement d'examiner.

Les premiers prédicateurs de l'Evangile appellés à prêcher une religion sainte, au monde le plus corrompu, ne pouvaient trop recommander la chasteté à leurs disciples; mais connaissant les dangers d'une vie passée dans le *célibat*, ils ne leur recommandent pas moins le mariage, comme un état innocent & légitime pour toutes sortes de personnes. Cependant ils ne leur dissimulent pas, qu'exposés aux plus rudes persécutions pour la défense de la vérité, il était plus prudent de ne pas former des liens trop difficiles à rompre. Ils ne veulent pas que l'on fasse à personne un devoir du *célibat*, à cause des tentations qui y sont attachées. Ils ordonnent aux gens mariés de ne point se séparer l'un de l'autre. Ils permettent aux veufs de convoler à de secondes nôces. Ces regles sont énoncées de la maniere la plus générale & la plus positive; nulle exception concernant aucun

ordre de la ſociété civile ou religieuſe. Bien plus, les apôtres appellent les eccléſiaſtiques chrétiens au mariage, comme à un refuge aſſuré contre les tentations, & afin que leurs familles ſoient en bon exemple à l'égliſe. Rien ne leur eſt défendu que la polygamie; la conduite des apôtres confirmait leur doctrine. On ſait que quelques-uns d'entr'eux ont été mariés. S. Pierre conduiſait ſa femme avec lui, & en eut une fille, ſi l'on en croit la tradition adoptée par l'égliſe Romaine. Cette fille ſe nommait *Pétronille*; le pape Paul I. prétendit avoir trouvé ſon tombeau à Rome. Voilà un trait bien ſingulier, & qui dément étrangement la doctrine favorite des ſucceſſeurs prétendus de ce prince des apôtres.

Cependant malgré des déciſions de cette force, ſoutenues d'exemples auſſi concluans, une doctrine diamétralement oppoſée à celle des apôtres, relativement au mariage, n'a pas laiſſé de prendre faveur dans une ſociété chrétienne. S. Paul l'avait prédit, en avertiſſant ſon diſciple Timothée qu'il s'éleverait de faux docteurs, leſquels deffendraient de ſe marier, & commanderaient de s'abſtenir de certaines viandes.

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. On commença par vanter le *célibat* aux dépens du mariage, & par blâmer les

ſecondes nôces ; ſur-tout chez les eccléſiaſtiques ; on voulut enſuite interdire abſolument le mariage à ces derniers ; mais il eſt aiſé de prouver par les écrits de pluſieurs peres de l'égliſe, & par une foule d'exemples, que la morale des apôtres fut généralement ſuivie pendant les trois premiers ſiecles & que comme on ne forçait perſonne à ſe marier, on n'exigeait pas non plus le *célibat* de qui que ce fut, eccléſiaſtique ou laïc. Ce ne fut qu'au quatrieme ſiecle que l'on commença à faire des loix pour gêner les premiers à cet égard ; encore ne furent-elles établies que par des conciles provinciaux, & trouverent-elles toujours un grand nombre d'oppoſans. La queſtion du *célibat* par rapport aux prêtres, fut propoſée & agitée dans le concile général de Nicée, qui leur laiſſa la liberté de ſe marier ou de ne pas ſe marier, en leur défendant cependant d'avoir d'autres femmes dans leurs maiſons que leur mere, ou leurs ſœurs, parce que dès ce tems-là les gens d'égliſe avaient trouvé le ſecret d'allier la gloire du *célibat* avec tous les avantages du lien conjugal. Cependant on voyait toujours dans l'égliſe des évêques mariés, & d'autres qui ne l'étaient pas. Ces derniers jouiſſaient d'une plus grande conſidération chez les peuples. Sirice évêque

de Rome, fut le premier qui fit un décret pour deffendre le mariage à tout ecclésiastique. Le concile de Constantinople blama hautement cette sévérité de l'église Latine, & donna une décision directement opposée. Aujourd'hui l'église Grecque admet des prêtres mariés, mais ils ne peuvent prendre femme après leur ordination, ni convoler à de secondes nôces.

Ce qu'on a dit jusques ici prouve invinciblement, que les apôtres ne sont point les auteurs de la loi du *célibat* des prêtres, que la religion qu'ils ont prêchée ne l'ordonne nulle part, qu'au contraire la liberté du mariage des ecclésiastiques est une doctrine fondamentale de l'église chrétienne, & qu'ainsi celle qui le leur défend est purement humaine. Plusieurs saints prélats firent en divers tems les plus fortes remontrances aux chefs de l'église latine, pour les engager à l'abolir ; mais ces derniers furent toujours inflexibles. Enfin les mœurs du clergé s'étant corrompues par dégré ; & les ecclésiastiqnes vivant publiquement avec des concubines, sans essuyer aucun reproche, il n'est point étonnant qu'ils renonçassent gaiement au droit d'entrer dans un état dont ils possédaient les douceurs, sans en avoir les charges. (1) On ne sait que

(1) En 1230, les chefs du canton de Zurich

trop pour l'honneur de l'humanité & de l'égliſe, juſques à quel excès la débauche fut pouſſée chez les prêtres de tous les ordres. On en prît occaſion de faire ſentir la néceſſité d'abolir la loi du *célibat*; mais malgré la réclamation du monde chrétien, elle fut pleinement confirmée par le concile de Trente, qui prononce anathême contre *quiconque enſeignera qu'il eſt permis à un eccléſiaſtique, ou à une perſonne engagée dans la profeſſion religieuſe, de ſe marier.* Il eſt naturel de demander quel motif a pu déterminer la cour de Rome à forcer au *célibat* tous les gens d'égliſe de ſa communion. Un cardinal opinant dans ce même concile,

ordonnerent aux eccléſiaſtiques de chaſſer leurs concubines. Ceux-ci réclamerent la protection de l'évêque de Conſtance. Il écrivit à ce ſujet une lettre fulminante aux Zuricois qui n'y eurent aucun égard. En 1580. les prêtres de Zurzach & du comté de Bade préſenterent requête à la diette des cantons catholiques, demandant de pouvoir garder leurs concubines, *à cauſe des pauvres petits enfans qui avaient encore beſoin du ſecours de leurs meres.* La diette ſtatua par ſon recès touchant les concubines & cuiſinieres du prévôt de Vysliken, que ſi quelques-unes devenaient enceintes, il aurait ſoin de leur donner un mari. Voyez Réfl. d'un Suiſſe, &c. pag. 38. 39.

nous l'apprendra. Il dit, *que si l'on permettait aux prêtres de se marier, la hiérarchie du pape serait détruite, qu'on le réduirait à la simple qualité d'évêque de Rome, que les prêtres mariés ne dépendraient plus de lui, mais de leurs souverains à qui ils complairaient pour l'amour de leurs familles, au préjudice de l'église romaine; qu'enfin,* & c'est ici le point capital, *les ecclésiastiques chercheraient à rendre leurs bénéfices héréditaires, ce qui priverait la cour de Rome de tout l'argent qu'elle tirait de tous les pays catholiques pour la collation des bénéfices, & dont elle était redevable à l'institution si bien imaginée du célibat des prêtres.* Voilà d'excellentes raisons, sans doute; l'expérience leur a donné encore une nouvelle force; mais ne devraient-elles pas engager tous les princes catholiques à se réunir aujourd'hui pour procurer l'abolition d'une loi aussi manifestement contraire à la nature, à la religion chrétienne, aux bonnes mœurs, au bien de la société civile, à la sûreté des états.

Le créateur infiniment sage n'a rien fait d'inutile; tout a une fin déterminée, les moyens de l'atteindre lui sont proportionnés. Une pente supérieure à toutes les institutions humaines, porte un sexe vers l'autre. Des époux sont l'un pour l'autre une

compagnie fidele, agréable, une aide utile, un ſecours eſſentiel. De l'amour conjugal nait l'amour paternel, & de celui-ci l'amour de la patrie, qui nous rend bons citoyens. Tous ces ſentimens ſont invinciblement liés entr'eux, le mariage en eſt la ſource reſpectable, & la nature nous y conduit. En vain S. Jérôme, ce partiſan outré du *célibat*, prie, jeûne, ſe mortifie, ſe ſépare de la ſociété, ſe retire dans un deſert, il avoue, il reconnait lui-même, l'inſuffiſance de tous ces moyens réunis.

La religion ne peut nous donner des loix oppoſées aux vues que Dieu a manifeſtées par les œuvres de la nature. Elle ne fait à perſonne une loi du *célibat*. Elle nous dit que le mariage eſt un état honorable & exempt de ſouillure. Serait-il contraire à la perfection à laquelle l'évangile veut que nous aſpirions? Dans ce cas, tous les chrétiens ſe verraient obligés de faire tous leurs efforts pour vivre célibataires. Les plus gens de bien y parviendraient peut-être, les moins vertueux peupleraient le monde, & que deviendrait la ſociété? Mais les ſoins continuels & minutieux de l'économie domeſtique ne diſtraiſent-ils pas trop un paſteur marié, de ſes auguſtes fonctions? Tout au contraire, une femme partage de tels ſoins, & même s'en charge ſeule. D'ailleurs

leurs, les prêtres célibataires n'ont-ils pas tous des gouvernantes, & les penchans, les desirs naturels ne leur donnent-ils point des distractions plus fortes & plus dangereuses?

Y aurait-il quelque vertu dans le *célibat*, considéré en lui-même? En ce cas, il doit y avoir quelque chose de vicieux dans le mariage. Il faut donc ordonner l'un & défendre l'autre très-expressément à tout le monde, & abolir la loi divine par l'autorité humaine. Mais le *célibat* n'est-il point un état plus parfait, une aide à la vertu? C'est une question que l'histoire des siecles ténébreux de l'église, & l'expérience de tous les tems décideront sans peine. Bien loin que les mœurs soient devenues plus pures dans l'église romaine depuis que leurs conducteurs spirituels ont renoncé au mariage, on ne voit que trop par l'exemple que donnent un grand nombre d'entr'eux, combien est grande la témérité de ceux qui font vœu de chercher continuellement le danger & de *tenter Dieu*. Personne ne saurait douter que le mariage ne tende à épurer les mœurs; il fait plus encore; il les adoucit, & l'humeur peu sociable que l'on voit chez tant de vieux célibataires des deux sexes, en est la démonstration.

Il seroit inutile de vouloir prouver que quiconque embrasse volontairement le *célibat*, nuit à la société, & manque au devoir de citoyen, qu'il affoiblit le zele pour le bien public, l'amour de la patrie, en détruisant les plus forts motifs de ce sentiment si noble & si nécessaire dans le monde. Empruntons sur ce sujet les idées d'un auteur célebre. Si quarante mille curés avaient quatre-vingt mille enfans, ils les éléveraient mieux que ne le font communément ceux des laïcs. Plus vertueux, ils seraient meilleurs maris, voilà donc quarante mille femmes plus heureuses. L'église serait bien moins exposée au scandale que donne de tems en tems un prêtre incontinent. Il n'y aurait guere moins de mérite devant Dieu à supporter les défauts de sa femme & de ses enfans, qu'à résister aux tentations de la chair. Les embarras du mariage sont utiles à qui les supporte, les difficultés du *célibat* ne le sont à personne. Le curé, pere de famille & vertueux, serait plus utile que le célibataire. Un prêtre ne croirait pas avoir satisfait à tout, pour n'avoir rien à se reprocher de ce côté-là. Cent mille prêtres mariés formeraient cent mille familles, il y aurait dans le seul royaume de France quatre millions de catholiques de plus, à ne compter que depuis François I.

Les maisons nobles se perpétueraient plus aisément dans les familles des évêques, &c.

Quelques réflexions générales termineront cet article. Les loix humaines faites pour parler à l'esprit, doivent donner des préceptes & point de conseils; mais la religion, faite pour parler au cœur, doit donner peu de préceptes & beaucoup de conseils, principalement quand il est question, non du bien, mais du meilleur; parce que chacun ne peut pas parvenir au même degré de perfection. Autrement il faudrait multiplier les loix à l'infini, comme cela a eu lieu pour le *célibat* qui n'étant d'abord qu'un conseil, est devenu un précepte pour un certain ordre de citoyens. Enfin, par la nature de l'entendement humain, nous aimons en fait de religion, tout ce qui suppose un effort, comme en fait de morale spéculative, tout ce qui porte le caractere de la sévérité. Ainsi le *célibat* a dû être, comme cela est arrivé, plus agréable aux peuples à qui il convenait le moins, être retenu dans les contrées méridionales de l'Europe, où, par la nature du climat, il était plus difficile à garder, être proscrit dans les pays du nord, où les passions sont moins vives, être admis où il y a peu d'habitans, & rejetté dans les endroits où il y en a beaucoup, &c.

II. *Lettres d'Eliſabeth-Sophie de Vallierè à Louiſe-Hortence de Canteleu ſon amie, par madame Riccoboni ; 2 vol. in-8°. Neuchâtel, 1772.*

CHACUN ſe plaint, & avec raiſon, de cette multitude de romans dont le public eſt inondé. L'ennuyeuſe uniformité des événemens qu'ils préſentent dégoûte tout le monde. Il ſuffit d'en avoir lu quelques-uns pour voir ce qu'on trouvera dans d'autres, & de parcourir les premieres pages d'une brochure nouvelle pour deviner quelle en ſera la concluſion. Un jeune homme qui ſe ſent quelque feu dans l'imagination, croit qu'il n'eſt rien de ſi facile que de compoſer un roman pareil à ceux qui paraiſſent en foule. Il dit, avec la Fontaine, *que la feinte eſt un pays plein de terres déſertes* ; mais le fruit de ſon travail n'offrira que des avantures mille fois copiées & rebattues, ou s'il veut ſe frayer quelque route nouvelle, il donnera à cet égard dans une bizarrerie, une invraiſemblance qu'aucun lecteur ne pourra ſoutenir. Heureuſement que ce n'eſt plus la mode de pouſſer un roman juſques au dixieme volume. La légéreté de ceux qui

en font leur lecture ordinaire, la frivolité du ſiecle n'y tiendraient pas. Tous les romans roulent ſur l'amour, aboutiſſent à des mariages; cette carriere a été conſidérablement abrégée de nos jours. Il eſt certain cependant que des compoſitions en ce genre ne ſont rien moins qu'aiſées pour être bonnes; elles ſuppoſent des connaiſſances, des talens qui ne ſe trouvent pas ſouvent réunis dans un auteur. Auſſi n'exiſte-t-il qu'un très-petit nombre de romans qui ſoient dignes de ſurvivre à l'oubli dans lequel vont ſe perdre tous les autres preſqu'au moment de leur apparition. Ceux que madame Riccoboni a donné juſqu'ici au public, ont été reçus avec le plus grand plaiſir. Chacun connaît *Erneſtine*, l'*hiſtoire du marquis de Creſſy*, les *lettres de myladi Catesby*, les *lettres de la comteſſe de Sancere*. Celles d'*Eliſabeth-Sophie de Valliere* que nous annonçons, ne pourront que ſoutenir une réputation ſi bien méritée, & l'on nous tiendra peut-être quelque compte d'avoir mis nos compatriotes plus à portée de lire cette agréable production. Les événemens en ſont ſimples, adroitement arrangés, & amenés ſans effort. Le ſtyle eſt coulant, facile, & cependant correct, tout y reſpire la vertu & le ſentiment. On prend intérêt au ſort d'une jeune

perſonne née dans les circonſtances les plus funeſtes, ſauvée par la bienfeſance, deſtinée à jouir d'un ſort brillant & heureux, déchue de toutes ſes eſpérances, rétablie enfin dans ſes droits par la généroſité d'une belle ame. Un bien précieux lui était reſté dans ſes diſgraces; elle avait reçu une excellente éducation, reſſource aſſurée contre le malheur, & dont on ne connaît point aſſez le prix.

Nous nous abſtiendrons ſcrupuleuſement de donner ici l'analyſe de ce joli roman. Ce ſerait fruſtrer nos lecteurs du plaiſir d'en voir pour la premiere fois les événemens ornés de toutes les graces dont l'auteur a ſû les embellir, & nous nous écarterons en cela de la route que ſuivent pluſieurs journaliſtes pour les ouvrages de ce genre. Nous oſons en appeller au jugement de tout homme de goût. Le plan ſec & décharné d'un roman forme-t-il une lecture amuſante? Ne ravit-il pas au lecteur le plaiſir de la ſurpriſe? N'eſt-ce pas exiger en quelque ſorte qu'il liſe deux fois les mêmes choſes, & ce genre d'ouvrage ſe lit-il deux fois avec le même agrément? Bornons-nous donc à quelques obſervations générales ſur ce que cette nouvelle production de madame Riccoboni peut avoir de ſingulier.

Quoique ce roman ſoit écrit en forme de lettres, ce n'eſt point comme ailleurs une correſpondance réciproque : l'héroïne du roman tient ſeule la plume. Serait-ce un défaut ? Nous oſons penſer le contraire. Il eſt impoſſible que les réponſes d'une amie ne refroidiſſent l'ouvrage autant qu'elles l'allongent. C'eſt l'équivalent des ſcenes entre une princeſſe de théatre & ſa confidente. Le lecteur ſe paſſe aiſément des réflexions que celle-ci ne manque jamais de faire ſur ce que la premiere lui raconte ; car c'eſt là ſon unique rôle. Il eſt néceſſaire pour inſtruire le ſpectateur ; mais ne devient-il pas inutile dans un écrit imprimé ? D'ailleurs il convient de faire parler les interlocuteurs différemment l'un de l'autre, & cela n'eſt pas aiſé. L'on a jugé que l'épiſode de mylord Lindſey était un peu trop longue ; mais ce n'en eſt proprement pas une, tous les faits qu'elle contient intéreſſent eſſentiellement l'héroïne. Peut-on la lire ſans éprouver la plus grande ſenſibilité !

Enfin, la concluſion de ce roman a paru un peu précipitée. Mais tout lecteur l'a prévue depuis long-tems. Il était donc inutile de la préſenter dans un plus grand détail, & ce trait de génie n'eſt pas le ſeul qui éleve madame Riccoboni au deſſus de la foule des romanciers.

III. *M. Guillaume Othon Struve, médecin & chymiſte très-renommé à Lauſanne, vient de publier des Eſſais ou Réflexions intéreſſantes, relatives à la chymie, la médecine, l'économie & le commerce. 1 vol. in-12. de 123 pages. A Lauſanne, chez François Graſſet & Comp.*

La première ſection traite de l'eau-de-vie de marc. L'auteur prouve par l'analyſe exacte, qu'il a faite de cette eau-de-vie, qu'elle n'eſt ni dangereuſe ni nuiſible, qu'elle peut être employée, comme tout autre eau-de-vie, pour toutes les préparations de la médecine, & qu'il la préfere même avec pluſieurs grands chymiſtes, pour la liqueur minérale anodine de Hoffmann, l'huile de vin, le napht; il s'en eſt auſſi ſervi pour faire l'eau d'arquebuſade, dont il fait annuellement des envois conſidérables dans pluſieurs pays de l'Europe, parce que les étrangers ſont perſuadés, avec raiſon, que les herbes des Alpes, qu'on emploie pour ſa diſtillation, lui donnent un degré de perfection & de vertu que n'a pas celle qu'on fait par-tout ailleurs. Il prouve par le calcul le plus exact & le plus modéré, que le pays de Vaud gagnerait plus

de 100000 francs annuellement à employer ſon marc ſuperflu pour faire cette eau-de-vie.

La ſeconde ſection renferme des vues patriotiques & économiques. L'auteur gémit en penſant aux ſommes immenſes qui ſortent chaque année du pays de Vaud, pour ſe pourvoir de pluſieurs eſpeces de marchandiſes & de denrées de premiere néceſſité, dont il fait en partie l'énumération, & qu'on pourrait ſe procurer pour la plupart dans le pays même.

La troiſieme ſection contient un plan de chymie, ſuivant lequel l'auteur a donné des leçons d'un goût tout nouveau; car cette ſcience y eſt entiérement appliquée à l'économie, aux arts & aux métiers; il y paſſe en revue les principes & les opérations les plus eſſentielles de cet art ſi utile. On trouve en général dans cette ſection, pluſieurs articles nouveaux & fort intéreſſans, dont l'exécution pourrait être très-avantageuſe pour le pays; entre autres articles, il a indiqué à l'occaſion de la vitrification, une terre dans le baillage de Morges, avec laquelle il a produit quelques pieces de porcelaine, dont le grain eſt auſſi fin que celui de la porcelaine de Dreſde (1).

(1) Depuis que ce traité a vu le jour, l'au-

L'auteur montre dans cette ſection, qu'il réſulterait de grands biens pour le pays, ſi la jeuneſſe avait les occaſions d'être inſtruite de cette ſcience.

L'auteur ſe propoſe de donner des leçons ſur ce plan à pâques prochaines, ſi ſes autres occupations le lui permettent.

Dans la quatrieme ſection, l'auteur démontre par un grand nombre de cures les mieux atteſtées, qu'il poſſede deux excellens ſpécifiques contre les écrouelles & l'épilepſie, il nomme pluſieurs perſonnes, qu'il a radicalement guéries de ces terribles maladies, en marquant le lieu de leurs demeures, afin que chacun puiſſe s'aſſurer de la vérité à cet égard. Il ajoute que le nombre de ceux qu'il a pareillement guéris, & qui par une fauſſe honte n'ont pas voulu être nommés, excede de beaucoup le nombre de ceux qui lui ont donné la liberté de les nommer. Cette ſection eſt d'autant plus intéreſſante, que chacun ſait que ces deux maladies ne ſont malheureuſement que trop communes.

teur ſe fait un plaiſir d'apprendre au public que M. le capitaine Du Caſtel de Rolle a établi une fabrique de belle fayance qui ſera fort avantageuſe à notre pays, ſi l'on s'efforce de ſeconder cette louable entrepriſe.

Avec les mêmes remedes dont il guérit les maladies ſcrophuleuſes, l'auteur a guéri auſſi un grand nombre d'ulceres & de vieilles plaies aux jambes; il cite l'exemple d'une perſonne de Lauſanne qui en a été guérie par ſes remedes, après avoir conſulté inutilement pendant 30 & quelques années les plus habiles médecins. Il défend dans ces cas tout emplâtre, baume, onguent, pommade, &c. & il fait appliquer ſimplement des compreſſes mouillées ſur les plaies.

Enfin, dans une diſſertation très-curieuſe, mais qui n'eſt pas ſuſceptible d'un extrait, l'auteur recherche ſi les maladies de l'ame & des nerfs ont toujours leur cauſe & leur ſiege dans le cerveau.

IV. *Recueil pour les aſtronomes par M. J. Bernoulli, aſtronome royal, &c. Tome I.* 1771. *in*-8°. *Berlin, aux dépens de l'auteur.*

Ce recueil eſt une eſpece de journal d'aſtronomie, qui renferme outre pluſieurs diſſertations intéreſſantes, un extrait de diverſes pieces publiées la plupart par l'au-

teur, dans différens journaux. Une entreprise de ce genre doit contribuer aux progrès de la science, dont M. *Bernoulli* s'occupe avec tant de succès. On y trouvera entr'autres deux dissertations sur l'*instrument des passages*, dont on se sert en Angleterre pour trouver le tems vrai, & pour régler les pendules & les montres. Cette machine est assez peu connue en France & en Allemagne, peut-être à cause des petites inexactitudes qui résultent de la position de l'instrument. M. *Bernoulli* s'est appliqué à découvrir les regles qu'on doit suivre pour éviter l'erreur; il a calculé des tables au moyen desquelles on pourra se servir avec assurance d'une machine qui mérite d'être plus connue.

V. *Sal. Geſſners Schrifften, &c. c'eſt-à-dire, Oeuvres de Geſſner, IV. Partie. Zurich, chez Orell, Geſſner, Fueſli, & Comp. 1770. grand in-8°.*

CETTE édition des œuvres du célebre *Geſsner* est d'une grande propreté : les vignettes sont de la main de l'auteur, qui excelle également dans deux arts, dont on connaît les rapports, la poésie & la peinture.

VI. *Dictionnaire royal, François & Anglois, Anglois & François, par M. A. Boyer. A Bâle, chez Jean Schweighauſer, imprimeur Libraire, grand in-4°.*

Nous ſommes fâchés d'avoir connu ſi tard cette édition. M. *Boyer* publiant ſon dictionnaire au commencement de ce ſiecle, rendit un ſervice eſſentiel aux deux nations. Depuis lors, on a réimprimé fréquemment ſon ouvrage, on y a fait beaucoup de corrections qui en relevent le prix. L'édition de Bâle renferme une multitude de mots qui ne ſe trouvent pas dans les autres dont elle ſe diſtingue encore par la beauté du papier & par l'exécution typographique.

VII. La ſociété *Orell, Geſſner Fuesli & Compagnie* à Zurich, promet aux amateurs des ſciences & des beaux arts, un ouvrage périodique qui annoncera les *ouvrages des ſciences & des arts qui ſeront ſur le point de paraître.* La premiere partie ſera publiée à la prochaine foire de Leipſick; elle contiendra des avis des littérateurs & des libraires ſur les productions futures de leurs

plumes ou de leurs presses; des projets de souscriptions pour toutes sortes d'ouvrages de littérature & de l'art; des notices de différentes machines dont les artistes sont occupés; des projets pour l'avancement du bien public en général, des sciences & des beaux arts en particulier, des demandes du public aux auteurs & écrivains dans tous les genres; & au contraire, des requêtes au public de la part des auteurs & des entrepreneurs; les offres des savans aux libraires, &c. &c. Dans le grand nombre de projets dont l'imagination peut s'occuper, il y en aura sans doute plusieurs qui se distingueront par leur utilité, & qui donneront un mérite réel à l'ouvrage promis. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

III. *Histoire générale des insectes de Surinam & de toute l'Europe, contenant leurs descriptions, leurs figures, leurs différentes métamorphoses, de même que les descriptions des plantes, fleurs & fruits dont ils se nourrissent, & sur lesquels on les trouve le plus communément: avec quelques détails sur les crapauds, lézards, serpens, araignées & autres petits animaux de Su-*

rinam, peints ſur les lieux, d'après nature, & gravés avec ſoin, par mademoiſelle Marie Sibylle de Mérian. En 2 parties, in-folio; troiſieme édition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée, par M. Buchoz, médecin botaniſte du feu roi de Pologne (Stanislas I.), & membre de pluſieurs académies. On y a joint une troiſieme partie, qui traite des plus belles fleurs ou des plantes bulbeuſes, liliacées, caryophilées, &c. avec leur deſcription exacte, leur culture & leurs propriétés. Ouvrage intéreſſant pour les amateurs d'hiſtoire naturelle, & unique en ſon genre. Tome I. à Paris, chez Deſnos, libraire, géographe de S. M. Danoiſe, rue St. Jacques 1771. vol. in-folio, grand papier, compoſé de 72 planches & de 72 pages de diſcours.

Les journaux Français ont annoncé la ſouſcription de ce précieux morceau d'hiſtoire naturelle, qui fait tant d'honneur à mademoiſelle de Mérian & à la Suiſſe, ſa patrie. Cette nouvelle édition eſt enrichie de pluſieurs additions intéreſſantes. On ſait qu'il y a peu d'ouvrages en ce genre auſſi curieux que celui-ci. La ſingularité des inſectes, & des plantes mêmes auxquelles ils ſont attachés, &, ſi nous l'oſons dire,

en quelque façon, congénérés; la variété presque infinie, & la bizarrerie de leurs formes, qui pourront quelquefois paraître monstrueuses & même effrayantes; l'appareil si diversifié des instrumens dont la nature arme ces petits animaux pour pourvoir à leur subsistance; cette étrange organisation qui s'éloigne tant de tout ce que nous avons sous les yeux dans cette partie; ces couleurs si diversement combinées; enfin, tous ces développemens qui ne surprendront plus le physicien, mais dans lesquels il admirera des complications extraordinaires: voilà certainement un spectacle aussi nouveau pour les yeux d'un Européen, qu'il est intéressant & fécond pour les méditations d'un philosophe. L'Amérique, en ce genre, & dans celui des reptiles, n'a peut-être pas moins de monstres, que l'Afrique, si l'on en croit les anciens, en produisait autrefois. Nous rendrons compte incessamment du second tome qui paraît.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Zémire & Azor, comédie-ballet, en vers & en quatre actes, mêlée de chants & de danses; représentée devant Sa Majesté à Fontainebleau, le 9 novembre 1771. & sur le théâtre de la comédie italienne, le lundi 16 décembre suivant; par M. Marmontel, de l'Académie Françaiſe; muſique de M. Grétry: à Paris, chez Vente libraire, montagne Ste. Geneviève.*

Il arrive ſouvent que les ſpectacles qui réuſſiſſent à la cour, ne ſont pas auſſi bien accueillis dans la capitale. Il n'en a pas été de même de Zémire & Azor; cette piece

a eu le même succès à Fontainebleau & à Paris. C'eſt un ſujet de féerie, qui ſemblerait appartenir à l'opéra, plus encore qu'au théatre italien. Sander, négociant d'Ormus, ruiné par des revers de commerce, ayant perdu un vaiſſeau qui était ſa ſeule reſſource, revenait triſtement rapporter ces funeſtes nouvelles à ſes trois filles qui l'attendoient avec impatience. Une tempête le ſurprend au milieu d'un bois, à quelques milles de ſa maiſon. Il apperçoit un palais magnifiquement illuminé; il tourne ſes pas de ce côté-là. Il y entre avec ſon valet qui meurt de frayeur, il n'y rencontre perſonne: le valet ſe plaint de n'avoir pas ſoupé: auſſi-tôt une table ſervie paraît au milieu du ſalon; la faim les excite ainſi que la bonne chere, ils trouvent d'excellent vin. Sander ſe rappelle bien-tôt que ſes trois filles l'attendent: la plus jeune des trois lui a demandé de lui rapporter une roſe, pour tout préſent: Il voit un roſier ſur une conſole, & veut en cueillir une branche. Azor, le maître du palais, paraît ſous une forme effrayante.

Que fais-tu là?
Eh! pourquoi me prendre mes roſes?

SANDER.

Pardon! je ne voyais aucun mal à cela;
Et libéral en toutes choſes

Je ne te croyais pas jaloux de ces fleurs-là.

AZOR.

Téméraire ! ingrat ! je te donne
L'azile, un bon soupé, le meilleur vin que j'ai ;
Et tu veux que je te pardonne
De me voler mes fleurs ! non, je serai vengé
Tu vas mourir.

Sander ne regrette que ses filles qu'il va laisser sans appui : Azor se laisse fléchir, à condition qu'une d'elles viendra prendre la place de son pere. Un nuage porte le négociant avec son valet, dans sa maison.

Au second acte, Sander apprend à ses filles la perte de son vaisseau & de sa fortune, & donne la rose à Zémire qui le voit plongé dans l'affliction, & qui se doute qu'il ne leur a pas raconté tous ses malheurs ; elle gagne le valet qui lui apprend la vraie cause du chagrin de son maître ; & à force de prieres, elle obtient qu'il la conduise au palais du génie, afin de sauver son pere.

Le commencement du troisieme acte explique clairement le sujet de la demande d'Azor, & l'origine de sa laideur. Cruelle fée, s'écrie-t-il,

Abrege ou ma vie ou ma peine,
Tu m'avais donné la beauté :
De ce don je fus trop flatté ;

Mais, hélas ! eſt-ce un crime à mériter ta haine ?
Qu'exige de moi ta rigueur ?
Sous ces traits, tu veux que l'on m'aime ;
Et le charme eſt détruit, ſi, malgré ma laideur,
Je puis toucher un jeune cœur ;
Mais peux-tu l'eſpérer toi-même ?
Pour commander aux élémens
Tu m'as bien donné ta puiſſance ;
Mais les cœurs ne ſont pas ſous ton obéiſſance ;
L'amour eſt au-deſſus de tes enchantemens.

Zémire arrive dans le palais avec le valet qui la conduit ; elle trouve des livres, un clavecin. Au haut d'une porte ſont écrits ces mots : APPARTEMENT DE ZÉMIRE. Elle ouvre : elle voit un appartement d'une richeſſe extrême. Le valet la laiſſe ſeule ; des génies viennent lui rendre hommage. Enfin Azor paraît. Zémire tombe évanouie ; il tâche de la raſſurer par la douceur de ſa voix & ſes tendres diſcours !

De ma laideur effet inévitable !
Zémire, ah ! revenez de ce mortel effroi.
Je paraîs à vos yeux un monſtre épouvantable :
D'un pouvoir ennemi telle eſt l'injuſte loi.
Mais hélas ! ſous ces traits s'il vous était poſſible

De lire dans mon cœur ! il eſt tendre & ſenſible.
Ne me regardez pas ; Zémire, écoutez-moi.

Zémire commence à croire que ſon cœur eſt moins ſauvage que ſa figure, elle ſe doute que ſa laideur eſt un enchantement; il lui proteſte qu'il conſolera ſon pere à force de bienfaits, qu'il accomplira tous ſes deſirs, qu'il dotera ſes deux autres filles ; il lui demande ce qu'il faut qu'il faſſe pour adoucir ſes regrets. Elle repond : *me laiſſer voir encore & mes ſœurs & mon pere.* Je vais vous ſatisfaire, lui dit Azor; ils vont paraître dans ce tableau magique ; mais ſi vous en approchez, tout s'évanouira. Elle voit effectivement ſon pere & ſes ſœurs, dans une eſpece de miroir au fond du théatre.

ZÉMIRE.

Ah ! mon pere ! ah mes ſœurs !.... hélas ! comme il eſt triſte !
Il pleure ; ſa douleur réſiſte
Au ſoin que leur amour prend de le conſoler.
Il me cherche des yeux ; il ſemble me parler.
Ses bras vers moi ſemblent s'étendre.
Ah ! ſi je pouvais y voler !
Si du moins il pouvait m'entendre !

AZOR.

Cela n'eſt pas poſſible.

peine, il lui dit que si le soleil se couche avant son retour, elle sera cause de sa mort; il lui donne un anneau qui la rend libre, en le portant elle n'est plus en son pouvoir; & si elle le quitte, elle lui sera rendue:

Au quatrieme acte, Zémire se retrouve dans la maison de son pere. Elle lui assure qu'elle est bien moins à plaindre qu'on ne l'imagine, qu'Azor a pour elle les soins les plus touchans, l'amitié la plus tendre. Sander veut absolument la retenir. Zémire fidelle à sa parole, jette l'anneau & rentre dans les jardins d'Azor; le soleil était déjà couché; Azor était tombé de défaillance dans une grotte voisine, il est prêt d'expirer. Zémire alarmée, l'appelle & s'écrie: *Dans ce moment, Azor, plus que jamais je t'aime, je t'aime.* Aussi-tôt le théatre change, Azor paraît sur un trône. Zémire a peine à en croire ses yeux. Oui, lui dit Azor.

Oui, je suis ce monstre effroyable
Que malgré sa laideur vous n'avez point haï.
Mais vous rompez le charme, il est évanoui.
C'est vous qui me rendez à mon peuple, à moi-même;
Le trône où je remonte est un de vos bienfaits.

Venez-y prendre place, & que le diadême
Soit pour vous le moins cher des dons que je vous fais !

La fée qui a défenchanté Azor, acheve son ouvrage; elle rend à Zémire son pere & ses sœurs. Azor demande à Sander la main de sa fille & l'obtient.

Le sujet de cette piece est tiré d'un conte de madame de Villeneuve, dont madame le Prince de Beaumont a fait usage dans son magasin des enfans. Ce conte est intitulé *la Belle & la Bête*, la lecture en est très-agréable, très-propre à faire de l'impression sur l'esprit des jeunes personnes, & à leur prouver que la bonté est préférable à la beauté. M. Marmontel y a fait les changemens nécessaires pour le théatre : au lieu d'une bête, c'est un prince extrêmement laid. Il y a une autre correction qui est heureuse. Dans le conte, c'est le pere qui mene lui même sa fille au palais d'Azor, & quelque peine qu'il ait à l'y laisser, cette action répugne toujours un peu au caractere paternel. Dans la piece, au contraire, Zémire arrache au valet de son pere le sujet de sa tristesse, & le gagne à force de prieres, pour qu'il la mene se sacrifier à sa place, ce qui est plus naturel, plus convenable & plus touchant. En général, ce petit drame qui

eſt tout en vers ; eſt écrit avec aſſez d'élégance, le ſpectacle en eſt brillant ; il y a de très-jolies ſcenes. Ce qui fait le plus de plaiſir, ſur tout à la repréſentation ; eſt le trio en ſourdine du pere & des trois ſœurs ; la ſituation en elle-même eſt extrêmement attendriſſante, la muſique en rend parfaitement tout le pathétique. Auſſi cette piece ajoute-t-elle encore à la réputation de M. Grétry qui s'eſt placé en ſi peu de tems au rang de nos meilleurs muſiciens.

II. *Les ſacrifices de l'amour, ou lettres de la vicomteſſe de Senanges & du chevalier de Verſenay par M. Dorat, à Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Delalain, libraire, rue de la comédie Françaiſe, 2 vol. in-8°. avec gravures.*

On ſera curieux ſans doute de voir comment M. Dorat, connu par des poéſies légeres, pétillantes d'eſprit, & que tant de jeunes écrivains ſe ſont efforcés d'imiter, comment l'auteur fleuri des fantaiſies & des baiſers, a écrit en proſe un ouvrage d'une certaine étendue. La proſe a comme les vers une harmonie, une marche, un arrangement de périodes qui lui

eſt propre, & l'on a vu des écrivains qui ſe ſont exercés dans l'un & l'autre genre, & qui doutaient lequel avait le plus de difficultés. Il eſt très-facile d'écrire en proſe, quand on s'abandonne au haſard, & qu'on ſe contente d'un ſtyle négligé & d'idées communes; mais il eſt très-facile auſſi, pour peu qu'on en ait l'habitude, d'enfiler à perte de vue des rimes vuides de ſens. Enfin, nos poëtes les plus célebres n'ont ſouvent pas eu dans la proſe le même ſuccès qu'en vers. Celle de Rouſſeau de Paris, celle même de la Fontaine eſt aſſez médiocre. Il n'en eſt pas de même de M. Dorat. Pluſieurs de ſes diſcours préliminaires ſont écrits avec beaucoup d'agrément, quelques-uns même avec énergie; & le roman que nous annonçons aujourd'hui confirme l'idée avantageuſe que ces eſſais ont dû donner de cet auteur dans ce genre d'écrire.

Ce roman eſt en lettres; il eſt peu fécond en événemens; l'objet de l'ouvrage eſt de développer des caracteres & des paſſions. La peinture des mœurs, dit M. Dorat, ſuffit à l'eſprit, & tout eſt événement pour le cœur. Ainſi, l'on doit s'attendre à une intrigue fort ſimple. Le chevalier de Verzenay a conçu les ſentimens les plus tendres pour la vicomteſſe de

Senanges, jeune femme de vingt-deux ans, liée à un homme de plus de soixante ans par les nœuds les plus mal assortis. Il avait auparavant pour maîtresse une certaine marquise d'Ercy, espece d'intriguante de grand crédit, & qui remplissait par les maneges d'une coquetterie raffinée, les vuides de l'ambition. Le dépit de cette marquise, & la jalousie du vicomte, sont les deux principaux obstacles à la nouvelle passion du chevalier. Dans le premier volume, la vicomtesse combat long-tems contre son penchant; elle fait refuser sa porte à son amant; elle affecte de recevoir son rival; ensuite, au lieu de consulter ses véritables intérêts vis-à-vis d'une femme aussi vertueuse malgré sa sensibilité, le chevalier risque de se perdre tout-à-fait dans son esprit, en s'introduisant dans son appartement pendant la nuit: la vicomtesse s'éveille, & d'un coup d'œil confond toute sa témérité; elle se refugie pendant quelque tems dans ses terres; une maladie de son oncle la ramene à Paris; elle pardonne au chevalier; elle lui avoue même qu'elle l'aime: mais elle exige qu'il respecte ses devoirs, ses principes & le nœud funeste qui la lie; il en fait le serment, & tous deux ont le courage de le tenir, avec la plus parfaite exactitude. Cependant la mar-

quiſe d'Ercy ſe joint au vicomte de Senanges, & nourrit ſa jalouſie & ſes ſoupçons contre la femme la plus vertueuſe. Ils obtiennent une lettre de cachet pour la faire enfermer dans un couvent. Le chevalier ſurmonte tous les obſtacles, & vient à bout de la voir à pluſieurs repriſes. Il ceſſe tout-à-coup ſes viſites. Le bruit court qu'il épouſe la baronne de **. Cette nouvelle parvient juſqu'au couvent de madame de Senanges, & porte à ſon cœur le coup le plus ſenſible. Mais c'était un nouvel artifice de madame d'Ercy & du vicomte. Ils avaient profité d'une maladie du chevalier pour faire courir le bruit de ce mariage. Enfin, ce mari ſi cruel meurt en rendant juſtice à la vertu de ſa femme, & au bout de deux ans, elle couronne la conſtance & l'amour du chevalier de Verſenay.

Le but moral de cet ouvrage eſt de prouver d'un côté, qu'une femme qui aime peut remplir tous les devoirs qui contrarient ſa paſſion, & n'en être que plus intéreſſante à l'autre, qu'il n'y a point de ſacrifice que cette femme ne puiſſe obtenir de l'homme le plus amoureux, s'il eſt vraiment digne d'être aimé. Tout cela paraîtra un peu chimérique à nos jeunes élégans; mais il doit ſuffire à l'auteur que les ames honnêtes conçoivent la poſſibilité d'un tel ſyſtê-

me : quant aux gens auſteres, ils ſe contenteront de dire que le plus ſûr eſt de fuir le danger, lorſqu'il eſt aſſez douteux que les forces humaines ſoient capables d'en triompher.

Quoi qu'il en ſoit, il y a d'excellentes lettres dans ce roman ; l'auteur y met en jeu cinq ou ſix caracteres différens, dont le contraſte produit l'effet le plus piquant. On eſt frappé de la douceur & de l'honnêteté de mœurs de la vicomteſſe de Senanges, de la violence preſque féroce de ſon mari ; de la frivolité & de la cruauté de la marquiſe d'Ercy, de la ſolidité & de la connaiſſance du cœur humain du baron, ami commun du chevalier & de la vicomteſſe, de l'élégante corruption d'un certain marquis, rival pendant quelque tems du chevalier de Verſenay. Les lettres de perſifflage ſont l'effet le plus ſaillant dans ces deux volumes, & il faut avouer, à la honte de ce ſiécle, que ce ſont les morceaux qui ont le plus réuſſi, parce qu'il faut réfléchir pour être ſenſible, & la réflexion n'eſt pas à la mode. Voici un endroit qui eſt un des plus amuſans de l'ouvrage. On ſe doute bien que ces ſortes de lettres ſont preſque toutes de la marquiſe d'Ercy.

„ Savez-vous bien „, écrit-elle au che-

valier, de je ne ſais quelle terre où elle paſſe quelques ſemaines, " que vous devenez
» un homme inſoutenable ? Voilà quinze
» jours que je ſuis ici, & que vous reſtez
» vous dans votre ennuyeux Paris, comme
» ſi rien ne vous rappellait ailleurs. Mais
» je n'ai garde de vous en faire des repro-
» ches. Les querelles m'excedent ; les bou-
» deries ſont *miſérables*. Venez quand
» vous voudrez, & ne croyez pas que je
» faſſe réſonner les échos des tendres re-
» grets de votre abſence. Je ne ſuis pas
» bergere, comme vous ſavez, & ſi je
» l'étais, j'aurais toute la coquetterie qu'on
» peut avoir au village. L'univers eſt ici :
» la ducheſſe y donne des fêtes continuel-
» les, toutes les femmes y ſont *arrangées* ;
» il n'y a que moi qu'on abandonne im-
» pitoyablement, & qui ai le courage d'en
» rire..... Nous avons la préſidente qui
» joue l'Agnès, baiſſe les yeux, rougit tant
» qu'elle veut. Ce qu'il y a de ſingulier,
» c'eſt qu'avec cette pudeur & cette petite
» décontenance, elle change d'amans tous
» les jours. Hier à ſouper, on lui deman-
» dait une chanſon, il fallut la prier pen-
» dant des ſiécles ; elle fit toutes ſes mines,
» ſe cacha ſous ſa ſerviette, déploya ſes
» graces enfantines, & finit par nous chan-
» ter avec toute l'ingénuité convenable,

» les paroles les plus ſcandaleuſes du monde. La baronne de ** nous eſt arrivée, » il y a quelques jours eſcortée de ſon éternel époux, qui a l'air de rouler quand il » marche, & qui quand il a fait tout en » roulant le tour du parterre, ſe récrie ſur » l'utilité de l'exercice, & le plaiſir de » vivre à la campagne. O! la bonne hiſ» toire que j'ai à vous conter! Le lende» main de leur arrivée, on chaſſa le ſan» glier : pourſuivi de toutes parts, & près » d'être forcé par les chiens, il s'élança » dans l'enceinte deſtinée aux caleches des » dames, & vint heurter ſans ménagement » celle où ſe trouvait la baronne. Elle jetta » des cris exécrables, s'évanouit, ou en » fit ſemblant, & ſe permit toutes les ſi» magrées d'une frayeur dont perſonne ne » fut la dupe. Mais ce n'eſt pas là le plus » plaiſant. Le ſoir, quand on fut raſſem» blé dans le ſalon, tandis que les parties » ſe diſpoſaient, le gros baron s'aviſa de » s'approcher d'elle, comme elle avait le » dos tourné. Ne voilà-t-il pas que l'in» ſupportable créature renouvelle la ſcene » du matin, & s'imagine qu'elle voit en» core le ſanglier? Nous avions beau lui » dire que c'était ſon mari : elle s'obſtinait » toujours à lui dire que c'était la groſſe » bête, & je vous avouerai moi, qu'au fond

» du

„ du cœur, je lui ſavais quelque gré de
„ ſa mépriſe. Pour comble d'infortune,
„ il nous eſt tombé ſur les bras une *ma-*
„ *niere* de petit ſeigneur qui penſe être
„ profond, parce qu'il n'a jamais pu deve-
„ nir léger : cet homme-là a la manie des
„ vers ; il croit aux ſiens : l'infortuné fait
„ de la proſe ſans le ſavoir ! il vous débite
„ d'un ton de légiſlateur, les grands prin-
„ cipes de la ſéduction, mépriſe les fem-
„ mes, & tranche du philoſophe.

„ J'oubliais un deſcendant du paſteur
„ Céladon, qui a ſon teint, ſa fadeur, &
„ s'efforce d'avoir ſon ame. Il brûle reſ-
„ pectueuſement pour des divinités ſubal-
„ ternes dont il eſt fier de baiſer la main.
„ Son culte eſt divertiſſant : il ſe croit le ſa-
„ crificateur lorſqu'il eſt la victime. Quand
„ il parle, on ſourit de pitié, & il ſe figure
„ que c'eſt du plaiſir de l'entendre. Tou-
„ jours content de lui, rarement des au-
„ tres, il les perſiffle, il s'en flatte du moins ;
„ on s'apperçoit qu'il le voudrait : on le
„ lui rend .... il ne s'en doute pas. Plus
„ ſimple, il aurait peut-être de l'eſprit ;
„ mais il ne ſerait pas ſi amuſant.

„ Voilà, chevalier, le tableau vrai des
„ originaux qui me réjouiſſent ici : mais
„ ce coup d'œil ſuperficiel & rapide ne
„ m'empêche pas de ſonger aux graves

„ objets qui m'occupent. Je fais mes dé-
„ pêches tous les matins, & je remue
„ l'état du fond de mon cabinet de toi-
„ lette. J'ai des intelligences dans tous les
„ bureaux ; il n'y a point de miniſtre qui
„ ne connaiſſe mon écriture, point de
„ commis qui ne la reſpecte. Je propoſe
„ des idées, on les contrarie ; je les
„ diſcute, elles paſſent, & en demandant
„ toujours, j'obtiens quelquefois même
„ ce que je n'ai pas demandé. Nous at-
„ tendons monſieur de **, vous ſavez
„ les influences qu'il a ſur les affaires. Je
„ dois avoir un travail avec lui, & vous
„ n'y ſerez pas oublié, &c. „

Veut-on voir un ſtyle plus ſérieux, une oppoſition marquée avec le morceau que l'on vient de lire, qu'on jette les yeux ſur le portrait ſuivant du mari de madame de Senanges.

„ C'eſt un homme d'une taille extraor-
„ dinaire. Sa figure eſt impoſante & dure,
„ ſon ton impérieux & bruſque ; quand il
„ prie, on dirait qu'il commande ; le peu
„ d'attention qu'il a toujours mis dans le
„ choix de ſes maîtreſſes, a fortifié en lui
„ le mépris raiſonné qu'il a pour les fem-
„ mes ; il croit bonnement que la vertu
„ eſt étrangere à ce ſexe, & qu'avec lui
„ il faut être dupe ou tyran. Ce ſentiment

„ atroce joint au penchant naturel, a dé-
„ veloppé dans son cœur la jalousie la
„ plus injuste dans son principe, la plus
„ affreuse dans ses effets. Je ne vous pein-
„ drai point toutes les scenes horribles
„ qu'elle a occasionnées, & dont madame
„ de Senanges m'a fait le récit. Peignez-
„ vous une jeune femme honnête & ti-
„ mide au pouvoir d'un vieux despote qui
„ la mépriſe, & ne l'enviſage jamais qu'avec
„ ces yeux dont on effraie les coupables
„ qu'on cherche à pénétrer. Il ne lui échap-
„ pait pas un mot qui ne fût mal inter-
„ prêté, un regard qui ne fût ſuſpect;
„ ſon ſilence était le recueillement d'une
„ ame qui veut tromper. Parlait-elle? c'était
„ une ſéduction qu'elle eſſayait, & dont
„ elle voulait s'armer contre lui. Le bar-
„ bare! il tyranniſait juſqu'à ſon ſommeil;
„ il veillait à côté d'elle avec la pâle in-
„ quiétude du ſoupçon, pour tâcher de
„ ſurprendre dans ſes rêves quelques ſen-
„ timens cachés qui puſſent ſervir à ſa rage
„ de prétexte ou d'aliment. „

On peut juger par les deux morceaux que nous venons de détacher, des différens tons que M. Dorat ſait prendre ſuivant les différentes matieres qui s'offrent à ſa plume, & l'on ne ſera point ſurpris du ſuccès de ce roman.

III. *Opuſcules poétiques & philologiques de M. Feutry. A la Haye, & ſe trouve à Paris chez Delalain, rue & à côté de la comédie françaiſe. in 8°. de 264. pages.*

Les pieces qui forment cette collection ſont connues pour la plupart, & pluſieurs ont été accueillies favorablement. Les principaux morceaux de poéſie ſont *Les Tombeaux*, poëme bien verſifié & rempli de tableaux frappans; mais l'auteur aurait du avertir que ce n'eſt qu'une imitation très-fidele des *Tombeaux d'Heurey*; *Les Ruines*, autre poëme que M. Feutry a deſtiné à faire le pendant des *Tombeaux*, mais qui leur eſt bien inférieur; une *ode aux nations* qui a été couronnée en 1754. par l'académie des jeux floraux de Toulouſe, & qui peut paſſer pour une des meilleures pieces académiques; une autre ode fort longue, intitulée *Dieu*, & où il ſe trouve deux ou trois belles ſtrophes; une *imitation de l'epitre d'Héloïſe à Abélard de Pope*, qu'on ne peut gueres lire après celle de M. Colardeau, & un poëme qui a pour titre *le Temple de la mort*. Il y a dans ce dernier ouvrage des tirades de la plus grande beauté. Le poëte perſonnifie la cor-

ruption, & ſuppoſe que ce miniſtre de la mort le conduit à ſon temple. Cette idée de perſonnifier la corruption ne me ſemble pas heureuſe; peu de lecteurs goûteront encore ces deux vers qui ſe trouvent dans la deſcription du ſéjour de la mort:

L'architrave eſt chargé d'affreux hyéroglyphes
Et des cranes ſaillans ſéparent les triglyphes.

Des *cranes ſaillans* forment une image dégoutante; c'eſt probablement la premiere fois qu'on a mis *triglyphes* dans des vers, ſur tout en rime, & il faut eſpérer que ce ſera la derniere. Au reſte la ſuite de cette deſcription très-ſombre, très-pittoreſque, eſt pleine d'imagination.

Dans ce ſombre palais cent portiques ouverts
Reçoivent les mortels par des chemins divers.
Nous entrons... je frémis... un morne & long ſilence
De la nuit éternelle annonce la préſence;
Une ombre me conduit dans ce lieu redouté,

Et me renverſe aux pieds de la divinité.
Sur un trône de fer, effroi de la nature
L'inſatiable dieu dont elle eſt la pâture
Dérobe à mes regards, ſous des voiles épais
Ses traits hideux ſans doute, & ne parle jamais.
On voit auprès de lui ſous leurs drapeaux ſiniſtres
La guerre & le duel ſes deux plus chers miniſtres;
Le tems regne au deſſus. Plus loin je vis errans
Les craintes, les douleurs, les ſoucis dévorans.
Le dais préſente aux yeux des fléches, des épées
Dans le ſang des humains à tout moment trempées.
Indigné de ma vue (*) & s'armant d'un poignard,
Un ſpectre fuit & lance un farouche regard.

(*) *Indigné de ma vue* n'eſt pas français; il faut *indigné de me voir.*

La vérité ſevere eſt au bas de ce trône ;
Son front terrible eſt ceint d'une triple couronne ;
Ses traits y ſont gravés ; brillante dans les cieux
Obſcure parmi nous, redoutable en ces lieux.
On découvre en ces murs l'erreur, la calomnie,
Le vil déguiſement, la baſſe flatterie,
Le menſonge pervers ; languiſſans, abattus,
Le tems leur arracha le maſque des vertus.
Des tableaux effrayans ſuſpendus aux murailles
Offrent de toutes parts de ſanglantes batailles ;
Dans leurs murs entr'ouverts des peuples égorgés ;
Par la fureur des eaux des pays ravagés
Des vaiſſeaux engloutis, des villes embraſées ;
Sous leurs débris fumans des femmes écraſées ;
Des enfans malheureux l'un ſur l'autre expirans ;
Des tortures, des fers, des bourreaux des tyrans.

La vérité ſe leve & cherche des victimes :
Ce juge pénétrant connaît les moindres crimes,
Et regle dans ces lieux par d'équitables loix
L'irrévocable ſort des pâtres & des rois.
Les remords ſes licteurs, l'inflexible vengeance,
Attentifs à ſa voix exercent ſa puiſſance.
Mais quels triſtes accens! & quel bruit ſouterrain!
Chargé de fers, hélas! on traîne un ſouverain;
Il paraît: il n'a plus cette démarche fiere
Ces regards foudroyans, ni cette voix altiere;
Ici l'œil triſte, morne, & le front abaiſſé
Il avance en tremblant ſous le crime affaiſſé.
„ *Eh quoi! tu ſembles craindre un trop juſte*
„ *reproche,*
„ *Dit ce juge éclairé; viens, malheureux,*
„ *approche;*
„ *Tes yeux cherchent en vain tes amis, tes*
„ *flatteurs*
„ *De tes vices honteux lâches adulateurs.*

» *Pour la premiere fois tu vas ſans doute*
» *apprendre*
» *Les dures vérités que tu craignais d'en-*
» *tendre.*
» *Ces lieux ſont de la mort l'effroyable ſé-*
» *jour:*
» *Tremble Nadir, ton cœur va paraître*
» *au grand jour. &c. &c.*

Si l'on examinait ce morceau vers par vers, il eſt certain qu'on y trouverait pluſieurs détails répréhenſibles, comme *la nature* qui eſt *la pâture* de la mort, des *tableaux ſuſpendus aux murailles*, les *remords* qui ſont les *lecteurs* de la vérité: mais l'effet total de la tirade eſt frappant, & l'épiſode de ce Nadir, uſurpateur du trône de Perſe, qui va ſubir le jugement de la vérité, préſente le plus effrayant tableau pour ſes ſemblables, & le plus conſolant pour les peuples opprimés.

Les autres vers qui rempliſſent la moitié de ce volume ſont des pieces fugitives pour la plupart aſſez médiocres, & qui perdent tout leur prix en ſortant du cercle des ſociétés pour leſquelles elles ſont faites. D'ailleurs M. Feutry n'a point la legéreté & la délicateſſe néceſſaires pour réuſſir dans ce

genre qui, comme tous les autres, a ſes difficultés. Il lui en eſt même échappé quelques-unes, dont la penſée eſt fauſſe & de mauvais goût, témoin cet in-promptu à madame la comteſſe de Genlis.

Genlis, votre harpe magique
Efface l'inſtrument antique
Dont on nous vante les ſuccès;
Par lui Saül vit diſparaître
Et ſes tranſports & ſes accès
Et vous les faites ici naître.

Tout le monde ſait que les accès auxquels Saül était ſujet, étaient des accès de fureur; or eſt-il bien galant de dire à une jolie femme qu'elle fait naître de ces ſortes de tranſports? L'auteur niera ſans doute que ce ſoit là ſa penſée: mais de quelque maniere qu'il s'y prenne pour ſe juſtifier, il ſe trouvera toujours que ſon compliment eſt manqué, & ſa comparaiſon très-ridicule. Il faut cependant convenir que tous les petits vers de M. Feutry ne reſſemblent pas à ceux que nous venons de rapporter. Voici un autre in-promptu plus juſte & plus flatteur. Il eſt adreſſé à M. l'Intendant de Soiſſons, pour le jour de la St. Louis ſa fête.

Tu te nommes Louis... à ce nom je m'enflamme,
Généreux Pelletier, il semble fait pour toi;
Celui qui te donna l'illustre nom d'un roi
Devina que le ciel t'en avait donné l'ame.

IV. *Discours philosophiques & tirés des livres saints, avec des odes chrétiennes & philosophiques. Par M. Le Franc de Pompignan. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St. Jean de Beauvais, petit in-12.*

Les poésies renfermées dans ce petit volume ont un caractère d'austérité qui les rend peu propres à plaire aux gens du monde & aux philosophes à la mode. L'auteur ne cesse d'y célébrer les bienfaits de la religion, la sagesse éternelle, la vanité des choses humaines; & les chants de cette muse chrétienne sont, pour ainsi dire, étouffés par les sons frivoles & lubriques de cette foule d'écrivains pernicieux, qui se fatiguent depuis si long-tems à dresser tous les jours de nouveaux trophées à l'irréligion & au libertinage. Cependant si quelqu'un pouvait faire goûter à ce siécle les leçons de la plus sublime & de la

plus pure morale, nous oſons aſſurer que ce ſerait l'élégant auteur de ces diſcours vraiment philoſophiques ; & d'un autre côté, s'il s'élevait un talent auſſi heureux au milieu de cette ſecte moderne qui s'eſt arrogé le droit de diſtribuer à ſon gré, les réputations & la gloire, on peut préſumer à juſte titre, qu'on l'entendrait prôner de toutes parts, comme un des plus rares génies qui honorent la nation. Citons des preuves de ce que nous avançons ici ſans crainte d'être démentis par tout connaiſſeur impartial. M. de Pompignan ſe montre dans le morceau qu'on va lire, le digne interprète du roi-philoſophe auquel il prête tous les charmes de ſa verſification. C'eſt la ſubſtance des deux premiers chapitres de l'Eccléſiaſte.

Tout n'eſt que vanité ; tout n'eſt qu'erreur
dans l'homme :
Du nom de ſage en vain quelquefois il ſe
nomme ,
Dans cet être frivole & ſans ceſſe agité ;
Tout n'eſt qu'illuſion , faibleſſe & vanité.
Une race périt , une autre la remplace ;
La terre ſous leurs pas ne change point de
face ;
Chaque jour le ſoleil , rallumant ſon flambeau ,

Voit de ces nations le mobile tableau ;
Il se leve, il se couche, il reparaît encore ;
Par la même carriere il retourne à l'aurore,
Commence ainsi sa courſe, & la finit toujours
Dans le cercle étoilé qui renferme ſon cours.
Le vent, reſſort de l'air, dans ſa viteſſe extrême,
S'élance en tourbillons & revient ſur lui-même ;
Tous les fleuves du monde errent au ſein des mers,
Sans que leurs flots unis ravagent l'univers ;
Dans les flancs de la terre, ils reprennent leur courſe,
Et ce chemin ſecret les ramene à leur ſource.
Qui nous dévoilera, par de puiſſans efforts,
Ce vaſte méchaniſme & ſes divers reſſorts ?
Avide également & de voir & d'entendre,
En vain pour les ſonder, en vain pour les comprendre,
L'homme d'un ſoin pénible a ſurmonté l'ennui,
La nature eſt toujours un énigme pour lui.
Que ſait-il ? que voit-il ? ce qu'ont vu ſes ancêtres ;
Il n'eſt rien de nouveau ; ce ſont les mêmes êtres.

Les mêmes passions & les mêmes objets ;
Nous inventons des arts, nous formons des
projets,
Qui seront oubliés par de nouvelles races,
Dont les siécles suivans effaceront les traces.
On invente, on oublie, on éleve, on détruit ;
Tout passe, tout s'écoule, & tout se reproduit.
Je regne ; mais un roi ne vaut jamais un
sage.
Je demandai, j'obtins la sagesse en partage ;
J'empruntai son flambeau pour éclairer mes
yeux,
Pour étudier l'homme & lire dans les cieux.
Le Créateur lui-même imprima dans notre
ame,
Ces desirs inquiets dont l'essor nous enflamme.
Mais quoi ! dans la nature & dans l'humanité,
Je n'ai vu que soucis, misere & vanité.
J'ai vu que du méchant le cœur est indocile,
Que pour un fou qui meurt il en renaissait
mille ;
Et j'ai dit : je surpasse en sagesse, en grandeur,
Tous les rois, dont la terre admirait la
splendeur ;

J'ai voulu tout savoir, & je sais tout peut-être.
Arbitre des mortels, je cherche à les connaître,
A guérir les penchans qui leur donnent la loi :
Je suis leur philosophe, encor plus que leur roi.
Desseins infructueux, études toujours vaines,
Qui ne corrigent point les faiblesses humaines ;
Au milieu des erreurs, trop de sagesse nuit :
Le plus profond savoir est perdu s'il n'instruit.
Ah ! fuyez, m'écriai-je, importunes chimeres ;
Goûtons des biens présens les douceurs passageres ;
Occupons-nous de jeux, de ris & de festins.
J'élevai des palais, je plantai des jardins ;
Sous des berceaux de fleurs, des fontaines jaillirent ;
Des concerts les plus doux mes forêts retentirent ;
L'univers étonné crut que j'étais heureux :
Les nations m'offraient des tributs & des vœux.

J'ai des trésors des rois enrichi ma patrie ;
Et des cultivateurs excité l'industrie ;
La terre a couronné mes soins laborieux ;
J'ai satisfait mon cœur, j'ai contenté mes
yeux ;
De mes divers travaux ils ont eu les pre-
mices.
J'ai cru jouir enfin ; j'ai cru que les délices
Etaient des jours d'un roi le charme & le
soutien,
Et cette jouissance est encore un faux bien.
Ainsi je me lassai de ces plaisirs futiles,
De ces palais brillans où tant de mains ha-
biles
Par mon ordre employaient le jaspe & le
saphir,
Et les arts de l'Egypte & le métal d'Ophir.
Qui sera l'héritier, me disais-je à moi-même,
Des biens que je possede & de mon rang
suprême ?
Sera-t-il vicieux ou l'ennemi du mal,
Econome ou prodigue, avare ou libéral,
Imprudent ou sensé, fourbe ou vrai ? je
l'ignore.
Pourquoi donc en desirs me consumer encore ?

Pourquoi

Pourquoi tant fatiguer mon esprit & mes sens,
Sacrifier la force & la fleur de mes ans,
Pour enrichir, que sais-je ? un ingrat, un impie,
Un homme lâche ou faible, & dont l'ame assoupie
Parmi les voluptés, la molleſſe & l'erreur,
Sous le poids de son corps languira sans honneur, &c.

Voilà, ce me semble, l'union la plus parfaite de la poésie & de la philosophie, & jamais dans les plus beaux jours de notre littérature, on n'a fait de vers plus corrects, mieux écrits, mieux coupés, & d'une tournure plus ferme & plus harmonieuse.

A la suite de ces discours, on trouve huit nouvelles odes sacrées. L'auteur développe presque toujours dans ses ouvrages lyriques, la majesté du style de Malherbe, sa noblesse, son élévation : mais peut-être manque-t-il trop souvent de cette verve si nécessaire à ce genre, de cette flamme poétique qui se fait rarement sentir dans la plupart de nos poëtes Français, mais cependant que l'on admire dans quelques-unes des odes sacrées du grand Rousseau.

ALLEMAGNE.

Dactyliotheque de M. Lippert. Prof. en l'Academie Electorale, de Dresde.

La collection de cette Dactyliotheque contient trois mille empreintes de pierres gravées antiques & de quelques copies faites par les mains d'habiles maitres. Les pieces ſont rangées dans l'ordre ſuivant.

La premiere moitié de chaque millier ſe rapporte à la mythologie & repréſente les divinités de la fable & leur culte.

L'autre moitié eſt relative à l'hiſtoire. On y trouve les pierres gravées, appellées Homeriques, les héros qui ont acquis de la réputation à la guerre de Troye, avant ou après. S'enſuivent les rois, les généraux, les légiſlateurs, les philoſophes, les orateurs, les médecins, les poëtes des Grecs. On trouve enſuite les pieces qui regardent l'ancienne Rome, ſon origine, des ſenateurs & des perſonnes illuſtres, les empereurs, leurs femmes & enfans, enfin les uſages des Romains, des maſques, des groteſques ou caprices, des animaux, des vaſes.

Ces empreintes ſont faites d'une maſſe durable mêlée avec de la terre de Saxe. Cette compoſition réſiſte aux injures du tems, & ſa ſolidité & ſa fermeté la rend de beaucoup

préférable aux empreintes de soufre, qui sont sujettes à se fendre par la chaleur, comme par le froid.

Chaque millier est expliqué par une description raisonnée en latin, imprimée in 4to, dans laquelle on a eu soin de marquer l'espece de la pierre & le nom du possesseur, de même que les auteurs, s'il y en a, qui en aient traité.

De cette grande collection de trois mille M. LIPPERT vient de faire un extrait, contenant deux mille & quelques pieces. Le premier appartient à la mythologie, le second à l'histoire.

Cet extrait est accompagné d'un commentaire, dans lequel M. LIPPERT donne l'explication veritable des pierres, appuyée de preuves puisées dans les anciens, & éclaircies par la confrontation avec d'autres monumens antiques. Tout y est pesé avec exactitude; l'histoire des dieux avec leurs surnoms, est rapportée avec précision. Les mille pieces historiques sont traitées de la même maniere, & l'auteur a suivi le fil de la chronologie, autant qu'il a pu. A la marge du commentaire, on trouve pour l'usage de ceux qui possedent la grande collection, des citations, qui y renvoient, en marquant le mille, la partie & le numero de chaque piece.

Le but qu'on s'eſt propoſé en feſant cet extrait & le commentaire, eſt de contribuer aux progrès des beaux arts, en familiariſant les artiſtes avec ces précieux reſtes de l'antiquité. En même tems les ſavans formeront leur goût pour la beauté de l'art, beaucoup plus aiſément & mieux par la vue de ces empreintes, que par des planches, qui très-ſouvent ne conviennent avec l'original, ni pour la meſure, ni pour la fineſſe & le vrai caractere.

D'ailleurs le commentaire eſt orné de vignettes & de culs de lampes, qui ont du rapport à la matiere traitée dans chaque ſection. Le deſſein eſt de M. LIPPERT lui-même. M. STOCK de Leſipick en a fait la gravure avec ſoin, & Meſs. BREITKOPF pere & fils, en ont fait l'impreſſion. C'eſt à ces derniers qu'on peut s'adreſſer pour avoir ces ornemens ſéparément. Le commentaire eſt écrit en allemand; il paraîtra dans peu en français.

La grande dactyliotheque remplit trois boëtes, auxquelles on a donné la forme de grands in-folio. Le prix de chaque mille ou de chaque volume eſt de vingt-quatre ducats, ſeule eſpece, en laquelle le paiement ſera accepté.

L'extrait eſt réduit à deux volumes in-folio, qui, quoique plus grands, peuvent

être placés parmi les livres d'une bibliotheque. S'il y a des amateurs qui ſouhaitent d'avoir la collection ou l'extrait dans une autre forme, qui puiſſe convenir à celle qu'ils ont donnée à quelque cabinet de medailles ou autre, ils ſont priés d'en avertir M. LIPPERT, qui ſe prêtera à leur gré. L'extrait contenant les deux mille ſe vend ſoixante ducats. On en paie cinquante à Rome pour un ſeul mille d'empreintes en ſoufre. Or la mauvaiſe odeur, qui les accompagne, jointe à la fragilité dont on a parlé plus haut, de même que l'éloignement, empêchent bien du monde de s'en procurer, & c'eſt ce qui a déterminé M. LIPPERT à s'efforcer de rendre ſes empreintes fines, durables & élégantes au ſuprême degré & à les fournir à moitié prix de ce qu'elles coutent en Italie. Les pâtes, qui ont été faites pour cet effet par lui & ſa famille, ſont conſervées chez lui à Dreſde, où il ſe fait plaiſir de les faire voir à chaque curieux.

Outre cela M. LIPPERT a fait une belle collection de medailles modernes, dont il publiera la liſte au premier jour. On en trouve chez lui des empreintes de la même matiere, qui repreſentent.

(1) l'Hiſtoire de Rome depuis Romulus juſqu'à Auguſte. Extrait de Tite-Live, de

120. pieces à . . . . 2. ducats.

Elle eſt accompagnée d'une explication ſuccincte à . . . . . 20. ſols.

(2) Les rois de France depuis Pharamond juſqu'à Louis XIV. à . . $2\frac{1}{2}$ duc.

Ces deux collections ſont de Meſſieurs DASSIER pere & fils.

(3) Tous les ouvrages du célebre Medailleur, le chevalier HEDLINGER, qu'il vient de raſſembler lui-même par amitié pour M. LIPPERT. Ils coutent. . . 8. duc.

(4) Une collection d'hommes illuſtres Français, Anglais, Allemands &c. qui ont rendu des ſervices diſtingués à l'égliſe, à l'état & à la république des lettres. à 3. duc.

(5) Toute la ſuite des Papes depuis St. Pierre juſqu'à Clement XIII. à . 10. duc.

(6) Les rois de Danemarck de la maiſon d'Oldenbourg, jointe la médaille ſéculaire du Roi défunt, de même que le médaillon de module extraordinaire, qui repreſente le combat naval entre les Suédois & les Danois, ſous le regne de Chretien V. à . . . . . $1\frac{1}{2}$ duc.

Ces empreintes de médailles ſont ajuſtées dans des boëtes de bois de chêne, compar-ties de planchettes ſe relevant les unes les

autres par une bordure exhaussée. Quant aux fraix de l'emballage, on ne demande que le simple remboursement, sans aucun bénéfice.

Les amateurs s'addresseront à des négocians de Dresde, pour avoir ce qu'ils desirent, auxquels on aura soin de le remettre bien emballé. Ils sont priés d'envoyer lettres & argent francs de port.

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. LETTRE *d'un habitant des montagnes de Neuchatel.*

*Il eſt vrai Rol**, quoique l'on en préſume,*
L'homme eſt un animal guidé par la coutume,
D'aveugles préjugés ſon eſprit gouverné,
Eſt par un vieil uſage aux abus enchaîné.

PHILOS. DE SANS-SOUCI.

Cette fâcheuſe vérité, ſi bien démontrée dans cette épître ſur les voyages des Allemands, eſt encore d'une évidence tout auſſi ſenſible, & beaucoup plus funeſte à notre égard, par notre façon de penſer & d'agir, au ſujet de l'agriculture de notre pays, ſur-tout celle des montagnes.

Mes compatriotes, hommes très-libres, & de génie, pour la plûpart, négligent par coutume ce premier des arts, ſi noble & ſi néceſſaire, ſans qu'il paraiſſe qu'une diſette des plus longues ait encore ouvert

les yeux à perſonne ſur une de ſes principales cauſes, par rapport à nous, qui eſt notre agriculture négligée. On aime mieux, pour ſe procurer ſon néceſſaire, s'alambiquer l'eſprit, ſe metttre le corps à la gêne toute ſa vie, ſe créer, pour ainſi dire, à force de machines, des mains & des yeux artificiels, afin d'exécuter, s'il ſe peut, des ouvrages rafinés en horlogerie, dentelles ou autres productions artificielles, pour les vendre à très-bas prix à des marchands, qui, les portant dans les autres parties de l'Europe, vont tenter ainſi les fantaiſies des nombreux oppreſſeurs de leurs concitoyens, & en tirent en échange quelques pieces de monnoie, avec leſquelles ils vivent aſſez commodément, & dont ils redonnent une partie à nos ouvriers, pour garantir les plus habiles de mourir de faim, & ſi quelques-uns ſont aſſez heureux pour en gagner un peu plus que pour leur abſolu néceſſaire, on aprend bientôt à les troquer contre un mauvais légume des iſles (*a*) ou autres articles inutiles, d'un luxe, qui, excitant l'envie de ceux qui ne ſont pas auſſi habiles qu'eux, en engagent un grand nombre qui voudraient les imiter dans leurs égaremens, à ſe ſervir de moyens

(*a*) Le café.

illégitimes (*b*) pour ſe les procurer. Pluſieurs même vivent dans le célibat, par la crainte de ne pouvoir ſubvenir à l'entretien qui leur paraît convenir à une famille, d'autres après avoir épuiſé toutes les reſſources, s'abandonnent à la charge du public, & vivant en francs fainéans, trouvent enfin que c'eſt un des états le moins à craindre parmi nous.

Ces conſidérations, qui ont très-ſouvent frappé mon eſprit, m'ont engagé à en marquer mon étonnement dans différentes converſations; mais on m'a toujours répondu par les trois lieux communs que voici: 1°. que nos terres ſont trop ingrates & trop pénibles, & ne dédommagent pas le cultivateur des frais de la culture; 2°. qu'elles ne ſont point ſuſceptibles d'amélioration, 3°. enfin, que nous ſommes un trop grand nombre d'habitans, eu égard à leur étendue. Voici quelques raiſons contre ces objections. A la premiere je réponds par les expériences que jai faites ſur un petit labourage d'environ vingt arpens que je fais exploiter à une lieue de ma demeure, & cela en la maniere ci-après: environ trois arpens en pré de riviere & verger toujours en foin, neuf arpens ou

(*b*) Comme un commerce frauduleux.

poſes, aſſez bon ſol, le tiers en champ, le reſte en foin ſe reprend tous les ſix à ſept ans, & demeure trois ans en grains; neuf arpens d'un ſol maigre & graveleux, toujours une moitié en champs, ainſi labouré quatre ans& repoſé quatre ans.

Pour 1771, j'ai ſemé ſix meſures de froment d'autómne & trois de froment de printems; dans moins d'une poſe & demi de champ, la recolte en a été de 70 & quelques meſures; ſemé 9 à 10 émines d'orge dans environ dix perches de champ, qui en ont produit 80 (ces champs manquent de terre en bien des endroits). Semé environ 4 poſes avec 40 ém. d'orgée, qui en ont donné dix muids, ſoit 240 meſures. Plus une petite portion de champ ſemé de trois meſures de pommes de terre, le produit a été de vingt-ſix. Ainſi en défalquant du produit les ſemences & les frais des journées notées ci-après, on peut voir ſi ma réponſe eſt ſatisfaiſante.

Il a fallu pour labourer, faire les foins, moiſſons, &c. 120 journees, tant hommes que femmes, & environ 20 journées à trois hommes pour battre les grains. Ainſi le tout s'eſt fait dans 180 journées environ, dont il n'y a pas la moitié qu'il ſoit néceſſaire de faire dans des tems préfixes; les autres, comme battre le grain, &c. pou-

vant se renvoyer dans les tems & les jours qu'on trouve les plus commodes. Ceci démontre que trois personnes feraient cet ouvrage dans moins de deux mois de tems. Otant les semences, il resterait du grain au moins pour douze personnes, & les fourrages nourissant un bétail proportionné, on aurait, dis-je, tant en grain, lait, viandes, &c. au-delà de ce qui serait nécessaire pour l'entretien de douze personnes. Cela détruit encore ce qu'on objecte, que nos terres ne sont pas susceptibles d'être améliorées, & fait voir que ce n'est que par négligence qu'elles produisent si peu. La plûpart de nos cultivateurs ne mettent pas en labour un arpent sur dix ou douze, par-là ils n'ont point de paille pour litiere, & par conséquent peu d'engrais; ils ne rouvrent leurs terres que très-rarement, ce qui fait que celles, sur-tout d'un sol graveleux, où l'engrais s'emporte très-vîte, leur produisent peu ou point d'herbe après les premieres années de repos. C'est ce qui n'arrive pas à celles qui sont cultivées selon ma méthode, car on les rouvre avant qu'elles soient entiérement épuisées. (*a*)

(*a*) Les brûlés, les marnes, &c. seraient encore des moyens bien propres à remettre en va-

Quand à ce qu'on avance que nous n'avons pas assez de terres, à proportion du grand nombre d'habitans, cela me paraît aussi peu fondé que les raisons précédentes, car il y a deux ans que par ordre du Gouvernement on fit un dénombrement de tous les habitans du pays, ainsi que celui des poses de champs qu'il y avait dans chaque communauté. Or prenant pour exemple celle du Locle, qui est une des plus peuplées, eu égard à son étendue, on trouve trois mille & quelques cents personnes de tout âge, tant sujets de l'état qu'étrangers, & il y a mille & quelques poses. Ainsi, si l'on augmentoit seulement les champs d'un tiers, il y aurait assez de grain, année commune, pour en fournir un muid par personne (*d*). Ceci serait pourtant bien loin d'être un tiers, ou la moitié en labour (*e*); puisque les reconnaissances faites, il y a environ un siecle, lui

leur des terres couvertes de mousse, argilleuses, froides, trop tardives; ces moyens si faciles sont encore très-négligés.

(*d*) Le froment pourrait très-bien venir dans plus de la moitié de son terroir, il en est de même d'une partie du reste des montagnes.

(*e*) Culture qui conviendrait mieux à une partie de son terroir.

donnent treize mille & quelques cents poſes, ſans y comprendre les biens communaux (*f*). Je ne ſuis même pas éloigné de croire que nous pourrions augmenter nos champs du double, & par là nous trouver en état de nourrir une moitié d'habitans de plus, les hautes montagnes fourniſſant en viandes, laitages, &c. au moins à proportion de ce qu'elles manquent en grains, vis-à-vis des autres quartiers.

Après ces calculs, qui ne voit combien ſont peu fondés ces propos qui ſe répétent ſi ſouvent, & dont malheureuſement on ſe perſuade à force de les dire & de les entendre, que ſans les fabriques il ne ſerait pas poſſible de vivre dans un pays auſſi ſtérile, & lorſque leurs productions viennent à baiſſer, ou à manquer

(*f*) Ce qui prouve encore combien il eſt facile d'augmenter, même de tripler nos champs, c'eſt que la premiere année que la dime à la poſe, fut accordée l'an 1703; le Locle en avait près de deux mille poſes; il eſt pourtant probable que la population ayant augmenté dès lors, juſqu'au tems où nos métiers ont pris le deſſus, on avait fait de nouveaux défrichemens dans bien des endroits; la rareté & cherté préſente des bois, alors ſi communs, parait en être une preuve convaincante.

de débit, ce qui arrive assez souvent, on voit le découragement peint sur tous les visages, & on ne cesse d'entendre former des projets de s'expatrier, pour aller trouver de l'ouvrage ailleurs & de la subsistance, dût-on y être esclave. Si, au lieu de faire ces raisonnemens si inconsidérés, nos artisans donnaient quelques mois à l'agriculture; je le répete encore, un labourage de l'étendue de celui dont j'ai parlé ci-devant, fait par trois personnes en deux mois de tems, leur rapporterait pour l'entretien de douze personnes (& où est le ménage si nombreux où il n'y ait que trois personnes en état de travailler); & quand cela serait, il leur resterait encore dix mois pour s'appliquer à leur profession, ce qui n'est point à négliger, car quand elle ne servirait qu'a les préserver de l'oisiveté, mere de tous les vices, dans les tems où on ne peut pas travailler à la campagne, & pendant les hyvers, toujours très-longs, ce serait déja un très-grand avantage, mais l'argent que cela peut rapporter, peut être très utilement employé. 1°. Pour suppléer à l'agriculture, lorsque des tems fâcheux en enleveraient le produit en tout, ou en partie, 2°. pour se procurer des habits & des logemens commodes & autres douceurs de la vie, qui ne sont point à mépriser, lors-

qu'on peut les acquérir par des moyens légitimes, 3°. pour trouver les moyens de donner plus d'éducation à la jeuneſſe, ſouvent très-négligée, parce que la coutume de mettre les enfans très-jeunes en apprentiſſage pour les arts, fait que leur eſprit eſt ordinairement très-peu cultivé. 4°. De combien d'utiles fondations n'aurions nous pas beſoin? Nos peres qui ne ſavaient rien gagner, mais plus laborieux, & ſur-tout plus économes que nous, ont fait des fonds de bourgeoiſie, de communauté pour entretenir des pauvres, &c. ont acheté des libertés, & nous, avec toute notre induſtrie, à peine pouvons-nous vivre. Ce ſont là quelques-unes des réflexions que j'ai cru devoir propoſer ſur ces objets, en attendant que quelqu'un, plus au fait & plus éclairé que moi, veuille bien traiter ce ſujet important, de maniere qu'il fut poſſible de perſuader à un grand nombre de nos artiſans, de joindre la pratique de l'agriculture à leur art méchanique, comme cela ſe pratique en Angleterre, pays le plus riche & le plus éclairé de l'Europe, où dans les campagnes les ouvriers quittent leurs ateliers dans les ſaiſons propres à l'agriculture, pour faire croître le néceſſaire à leur entretien, & le reſte de l'année ils s'adonnent à leur profeſſion ſans craindre

la

la faim. Ils peuvent vendre leurs ouvrages dans les tems les plus propres au débit, & par là en tirer tout le parti poſſible. Cette façon d'agir contribuerait encore à raffermir bien des ſantés que le trop d'aſſiduité aux arts ſédentaires a ruiné en tout ou en partie, & nous éviterait dorénavant ce triſte état de diſette où nous nous ſommes trouvés, & qui n'eſt pas fini, ſituation cauſée par notre indolence à l'égard de l'agriculture, indolence augmentée par une confiance extrême en nos voiſins, qui nous ayant ouvert long-tems leurs greniers dans les tems d'abondance, ſont aujourd'hui inexorables, ce qui riſquerait de nous faire périr dans ces tems un peu moins commodes; nouvelle raiſon pour nous tirer de notre léthargie, à l'égard de la culture de nos terres, afin que nous puiſſions nous mettre en ſituation d'avoir du pain par nous-même, ſans qu'il ſoit beſoin pour nous en procurer, d'avoir plus outre recours aux Algériens. (*a*)

(*a*) On fait encore venir actuellement des grains d'Afrique par Marſeille pour approviſionner le pays.

II. *Mémoire sur le chauffage avec le charbon de terre apprêté.*

LES préparatifs annoncés en août & septembre 1770, d'un nouveau chauffage avec le charbon de terre apprêté à la maniere de Liege, ont été accueillis de la maniere la plus favorable. Le phyſicien qui eſt parvenu à donner à cette fabrication de nos charbons, la même perfection où elle eſt dans quelques pays étrangers, a eu la ſatisfaction de voir le public ſi heureuſement diſpoſé, que les préjugés les plus enracinés contre cette pratique, n'ont pu ſe prévaloir d'un nombre de circonſtances qui ont contrequarré le début de cette entrepriſe; le public judicieux a ſu diſcerner la choſe telle qu'elle devait être, d'avec celle qui a réſulté d'une queſtion fautive, &c. &c. &c.

On ne craint point de dire que peu d'entrepriſe ne devait autant que celle-ci, s'attendre à des oppoſitions & à des contradictions multipliées; il n'en eſt pas moins vrai qu'aucune n'a jamais eu plus de motifs d'encouragement. Dès le premier inſtant, cet établiſſement a été regardé d'un œil bien différent de tous ces projets d'in-

duſtrie enfantés par le luxe ; & qui ne conſervent d'exiſtence qu'autant que le goût ou la fantaiſie du public ont de durée. Depuis long-tems on commence à s'appercevoir de la rareté du bois de chauffage, aujourd'hui on s'en inquiete, tout le monde en parle uniformément ; les citoyens le moins en état de raiſonner, conviennent que le moment eſt venu de s'occuper ſérieuſement des moyens propres à nous mettre à l'abri d'une diſette qui ſemble inévitable. Le remplacement du bois à brûler par le charbon de terre apprêté, ne paraît point une ſimple précaution ſur laquelle on puiſſe penſer ou raiſonner arbitrairement ; il eſt décidé expédient indiſpenſable, facile & certain. Des particuliers au fait des calculs, avaient formé ſur le travail du phyſicien, un plan d'établiſſement pour *fournir au peuple de Paris, un chauffage commode, qu'il puiſſe acheter au jour le jour.* Bientôt ces ſpéculateurs étaient devenus eux-mêmes entrepreneurs ; en les préſumant circonſpects & intelligents, il ne reſtait pas le moindre doute ſur la certitude d'un bénéfice légitime ; leur ſuccès étoit devenu un vœu unanime, tout devait en un mot aſſurer aux habitans de Paris, un établiſſement auſſi ſtable qu'on le jugeait utile.

Ce ſerait manquer au public qui a honoré ce projet de ſon ſuffrage, ce ſerait en particulier manquer également aux différens corps de magiſtrats & de ſavans, dont les avis favorables ont forcé la confiance générale, que de ne pas rendre compte de la nature de l'empêchement, qui s'oppoſe à la continuation de cette entrepriſe.

Sa difficulté gît dans un point connu ſeulement des artiſans, qui ne peuvent ſe paſſer de charbon de terre pour leurs ouvrages; ce combuſtible arrivé aux portes de Paris eſt déjà très-cher; lorſqu'il eſt pour être conſommé dans la ville, ſon prix doublé par tous les droits auxquels il eſt aſſujetti, devient exceſſif : cette premiere conſidération n'a pu manquer d'occuper eſſentiellement l'attention des particuliers qui ſe propoſaient de mettre en pratique leur ſpéculation; tout leur plan a dû néceſſairement être appuyé ſur le prix du charbon.

Le ſurcroit d'augmentation que le charbon de terre à fabriquer doit enſuite ſupporter par les différentes mains d'œuvre, forme le ſecond chef de leur opération : c'eſt où les entrepreneurs ſe ſont abuſés. Cet article leur avait paru ſuſceptible d'une modification qui leur laiſſait de reſte un

dédommagement de leurs frais, mais cette économie qu'ils avaient inconsidérément fait entrer dans leur calcul, & dans leur plan, tombait sur des changemens dont ils n'étaient point en état d'apprécier les défauts & les conséquences. Persuadés qu'il ne devait pas y avoir tant de façon à observer dans l'exécution d'une pratique que l'auteur déclarait lui-même n'être qu'une imitation, ils ne se doutaient pas que les renseignemens qui leur étaient communiqués pour être leur loi, étaient appuyés sur une connaissance étudiée & réfléchie de la qualité, de la nature des charbons & des pâtes qui doivent entrer dans l'aprêt, que tout le procédé en un mot était fixé avec une telle précision, qu'il n'était pas possible de s'en écarter, de *rien innover dans le choix des charbons, dans les attentions nécessaires pour les façonner, &c.* sans enlever à ce nouveau combustible, tous les avantages dont ces spéculateurs avaient eux-mêmes conçu la plus haute idée.

Obligés enfin de se rendre à des représentations réitérées, sur leurs opérations arbitraires, qui trompaient l'attente où était le public, d'un chauffage en même-tems *économique & bien conditionné*, ils n'ont point tardé à reconnaître les torts qu'ils

ont eu de regarder d'un œil d'indifférence ce qui assurait à cette entreprise l'avantage de la capitale, & le leur propre.

Ils déclarent qu'attendu la cherté de la matiere premiere, surchargée de droits, ils ne peuvent espérer de remplir l'engagement qu'ils avaient contracté vis-à-vis du public, ou pour mieux dire, qu'ils sont forcés de renoncer à la gloire qu'ils avaient principalement en vue, de contribuer *au bien général*; entr'autres récompenses de leurs peines & de leurs soins, c'était la plus flatteuse sans doute, & celle peut-être dont le desir aveugle leur a fait illusion; ils en sont frustrés, tout permet de croire que c'est leur plus grand regret.

L'intérêt que les habitans de Paris ont pris à cet établissement, n'est pas seulement ce qui impose à titre de reconnaissance, l'obligation de faire connaître au public qu'il n'a rien à réformer dans le jugement qu'il a porté sur cet objet; une autre considération a paru un motif aussi déterminant.

Il n'est point déraisonnable de prévoir que le gouvernement qui a saisi sous ses véritables points de vue, le projet de substituer le charbon de terre à un combustible presqu'entiérement épuisé, pourra par la suite se trouver dans la nécessité de fa-

vorlſer & d'aider d'une maniere ſpéciale, l'introduction de ce chauffage dans Paris; l'époque d'une tentative ſans ſuccès, ſerait alors ſuffiſante pour fournir des conjectures, & même des conſéquences plauſibles contre la choſe même; cet uſage ne pourrait alors être préſenté de nouveau aux habitans de Paris, ſans eſſuyer les plus fortes contradictions; l'éclairciſſement que l'on publie, a paru propre à prévenir cette difficulté, puiſque la diſcontinuité de l'entrepriſe dans Paris ne tient qu'à la trop grande cherté du charbon de terre.

Il eſt aiſé de voir par ce qui a été dit précédemment, que l'obſtacle apporté par le trop haut prix du charbon de terre, à la continuation de l'entrepriſe du nouveau *chauffage*, n'eſt que pour la capitale où les droits qui ſont conſidérables, enlevent à cet uſage le mérite eſſentiel de *l'économie*. Cet empêchement n'affaiblit en rien par conſéquent l'utilité & l'importance de ce chauffage en lui-même; il s'enſuit encore que la reſſource qu'il préſente, reſte dans ſon entier pour les provinces qui poſſedent des mines de charbon de terre. Cette matiere dont le prix modique au pied de la mine, ne monte point à plus de 15 liv. la voie au premier port, ne peut s'accroître à un certain degré, ni par les frais de pre-

miere exportation, ni par ceux de location de terrein, de main-d'œuvre, &c. Tous ces objets d'un cout bien inférieur dans les endroits éloignés de Paris, comportent ſi peu de dépenſe pour l'établiſſement de cette fabrication, que ſi quelque poſſeſſeur ou quelque directeur de mine en formait une dans l'endroit où ce foſſile s'enmagaſine, au port d'embarquement, les pelottes pourraient ne ſe vendre que 2 ſ. la douzaine, 16 ſ. le cent, & 8 liv. le millier.

Les perſonnes qui deſireront prendre ſur cela des renſeignemens exacts & circonſtanciés, peuvent s'adreſſer par écrit ou autrement à Paris au Sr. *Demarville, rue de Seve*, fauxbourg St. Germain, près la barriere, au grand Monarque.

On ne préſume point que la nature de ce chauffage effraie encore beaucoup de monde. Les habitans de Paris, ſur leſquels la province eſt toujours prête à ſe modéler, ont marqué la diſpoſition la plus décidée à tirer parti de ce nouveau combuſtible. Dans tout le courant de l'hyver dernier, un miniſtre éclairé en a fait une conſommation ſuivie, il avait trouvé ce chauffage tellement à ſon gré, qu'il voulait faire accommoder ſes poëles & quelques cheminées à la maniere qui convient à ce feu. Il en a été détourné par les conſeils de M. Mo-

rand qui a engagé ce ſeigneur d'attendre que l'affaire eut pris de la conſiſtance. M. le procureur du roi, au bureau de la ville, n'a point diſcontinué d'en brûler.

Dans une ſaiſon qui diminue par-tout le nombre des feux domeſtiques, & qui en conſéquence avait fait fermer la vente, (au mois de mai dernier) il a encore été vendu pluſieurs milliers de pelottes chez le Sr. *Demarville*, qui s'eſt accommodé du reſtant de *l'entrepôt de la rue Bétiſy*, où il n'avait été porté qu'un triage auſſi exact qu'il a été poſſible de le faire pour ne point mettre en vente ce qui avait réſulté d'opérations défectueuſes.

Dès la fin de ſeptembre dernier, on s'eſt préſenté chez lui pour en acheter; & on en trouvera à 4 ſ. la douzaine, 1 liv. 13 ſ. 4 den. le cent, & 16 liv. 13 ſ. 4 den. le millier.

Il eſt à propos de ſavoir que tout ce qui pouvait être débité ailleurs, eſt ce qui a été rejetté comme d'une qualité abſolument mauvaiſe.

A la porte du Sr. *Demarville* ſont les affiches du chauffage, pour indiquer ſa demeure.

Les perſonnes qui en appellent au jugement des autres, & qui aiment à ſe décider ſur l'expérience, en ont aſſez pour

être tranquilles sur cet article ; toute cette matiere a été traitée très à fond, dans une these soutenue aux écoles de médecine, le 8 du mois de mars dernier. On sait que ces actes publics de la faculté de Paris, commencent à six heures du matin & finissent à midi. Les docteurs qui viennent en grand nombre dans cet intervalle de tems, entendre le bachelier & juger de sa capacité, vont se chauffer dans une salle particuliere ; le premier appariteur avait substitué ce jour-là au feu de bois, celui qui faisait la matiere de la these : parmi tous les docteurs qui ont vu ce chauffage ; il ne s'est trouvé aucun censeur qui ait élevé la voix, & beaucoup de docteurs allerent à la chaire du président, auteur de la these, lui marquer combien ils étaient contens de la démonstration ajoutée à la question agitée dans les écoles.

S'il restait au surplus quelque doute sur la salubrité de ce chauffage, on est à même de s'en éclaircir dans la brochure dont plusieurs journaux ont donnés l'extrait (1).

(1) Mémoire sur la nature, les effets, propriétés & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé commodément, économiquement & sans inconvénient au chauffage & à tous les usages domestiques, avec fig.

Ces mémoires à la portée de tout le monde, *renferment un détail de toutes les propriétés du feu de houille, on y réfute tous les écrivains qui ont donné dans les préjugés ordinaires contre cette espece de chauffage*; on y reconnaîtra les soins que l'auteur s'est donné pour faire connaître en France une ressource à laquelle on viendra tôt ou tard, pour en développer les avantages, &c. (1)

Le zele patriotique que cet académicien a montré en particulier sur un objet de cette conséquence, lui a mérité dans le pays où il a puisé & étudié cette pratique, des honneurs d'un genre peu ordinaire; M. Morand par l'association que le college des médecins de Liege lui avait conférée en 1761, lorsqu'il y fit un voyage, était déja connu dans cette capitale : ses recherches, ses travaux, sur les mines de *houilles*, & auxquels les Etats de Liege sont directemement intéressés, lui avaient déja

en taille douce, par M. Morand le médecin, assesseur honoraire du college des médecins de Liege. A Paris, chez Delallain, libraire, rue & près la comédie Française, & chez le Sr. de Marville.

(1) M. le baron de Vanswieten a jugé si bien de cet ouvrage, qu'il a prié S. M. l'Impératrice reine, de le lire, & de le faire lire par son conseil.

valu de la part du prince & du magiſtrat, des témoignages d'eſtime ; le conſeil de ville a deſiré à l'occaſion de ce dernier ouvrage, que l'aſſeſſeur étranger de leur college de médecine fut lié plus étroitement à la nation ; les bourg-meſtres & conſuls lui ont fait préſenter à Paris par M. le chevalier de Heuzy, miniſtre de Liege, auprès de ſa Majeſté, des lettres de citoyen de Liege, revêtues de toutes les formalités accoutumées : M. Morand ayant fait part au college de ce diplome, cette compagnie l'a fait inſcrire ſur ſon protocolle.

III. *LA SOLITUDE.*

Traduction libre de POPE, par **.

Heureux, qui ſatisfait dans un champêtre aſile
Du ſort de ſes ayeux,
Peut cultiver en paix le champ toujours fertile
Qu'il a reçu des Dieux.

Qui contemple les biens que le deſtin lui donne

D'un œil toujours ſerein,
Content de reſpirer l'air pur qui l'environne
Sur ſon propre terrein!

✠

Ses champs couverts d'épics par une moiſſon pleine,
Répondent à ſes ſoins,
Ses vaches par leur lait, ſes moutons par leur laine.
Rempliſſent ſes beſoins.

✠

Sous ſes arbres, l'été, ſous leur épais feuillage
Il trouve la fraîcheur,
Et dans l'hyver, leur bois, par un contraire uſage,
Supplée à la chaleur.

✠

Heureux qui peut ainſi voir couler ſes années
Dans d'innocens travaux;
La paix & la ſanté les rendent fortunées
Et l'exemptent de maux.

D'un tranquille ſommeil, de l'étude & l'aiſance
Il goûte les plaiſirs ;
Pourrait-il en jouir, ſi la pure innocence
Ne guidait ſes deſirs ?

Dieux, que je vive ainſi ! que ſans regrets j'expire
Dans un heureux repos !
Ignoré des humains, que rien ne puiſſe dire
Où repoſent mes os.

QUATRIÈME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE, ou ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Conſtantinople. Quoique l'on n'ait pas perdu l'eſpérance de voir renaître la paix entre la Porte & la Ruſſie, tout annonce cependant que le grand ſeigneur n'eſt pas diſpoſé à accepter des conditions dures & humiliantes. Les préparatifs de guerre ſe continuent dans toutes les provinces de l'empire. Une augmentation de paie facilite les nouvelles levées. On a lancé à l'eau deux vaiſſeaux de guerre, & on répare les vieux bâtimens.

On attribue les avantages remportés par les Ruſſes ſur le Danube à la révolte des troupes qui formaient l'armée du grand-viſir & celle du Pacha Moſſon-Ouglou, & qui n'ayant pas reçu de paie depuis quatre mois, ſe débanderent, pillerent leur propre camp, & ſe retirerent dans les montagnes. L'étendart de Mahomet aurait été pris, ſi le grand-viſir ne l'eut fait tranſporter prudemment à Andrinople. La Porte a dépêché ſur le champ le Sélictar-Aga pour l'armée, avec des ſommes conſidérables, & l'on eſpere qu'il parviendra à rétablir la ſubordination.

Le kan des Tartares, réfugié dans cette capitale depuis la perte de la Crimée, vient d'y mourir ſubitement, & ſans qu'on l'ait dit malade. Son ſucceſſeur Bagu-Gueray attend toujours les fonds néceſſaires pour raſſembler des troupes & tenter de reconquérir cette preſqu'isle. La petite flotte Ruſſe qui eſt ſur la mer-noire a beaucoup ſouffert des orages, & eſt rentrée dans les embouchures du Don. Celle qui croiſe dans l'Archipel a canonné ſans ſuccès les Dardanelles & le château de Lemnos.

On a reçu avis que les princes Salomon & Héraclius avaient abandonné le parti des Ruſſes, & que toute la Géorgie était rentrée ſous l'obéiſſance du Grand-ſeigneur.

RUSSIE.

RUSSIE.

Petersbourg. Le général-major Stupischin, dépêché de la grande armée par le comte de Romanzow, a confirmé pleinement les premiers avis que l'on avait reçu de la défaite de l'armée Ottomane & de la prise de plusieurs places le long du Danube, où il ne reste au pouvoir des Turcs, que les villes de Silistrie & de Rustzig. Le général-major Potemkin a été détaché avec la flottille Russe & un corps de troupes pour attaquer ces deux dernieres places qui seront démantelées comme les autres, s'il réussit à s'en emparer. Le gouvernement a ordonné la levée de 80 mille hommes de recrues, qui remplaceront dans les régimens de garnison, les vieux soldats qu'on en tirera pour completter l'armée du général-comte de Romanzow, & augmenter les forces des Russes dans la Pologne. Quoique l'épidémie ait considérablement diminué à Moscow, elle y fait encore des ravages d'autant plus inquiétans, que ce fléau se répand dans quelques provinces intérieures de l'empire, & même en deçà de Novogorod. On espére cependant que la rigueur de la saison pourra en arrêter les progrès.

SUEDE.

Stockholm. Les trois ordres inférieurs persistent dans leur sentiment au sujet de la capitulation royale, & la noblesse dans son refus d'y adhérer. Ce qui n'a pas empêché les premiers de passer outre à l'expédition de cet acte conçu de la maniere qu'ils l'ont arrêté. D'un autre côté, la noblesse a résolu unanimément de n'agréer aucun projet, à moins qu'il ne fut conforme aux capitulations précédentes, & soutient que les changemens qu'on y a fait, attaquent ses privileges, & que dans des cas de cette nature, l'unanimité, & non la pluralité des quatre ordres de l'Etat, est absolument nécessaire. Les trois derniers prétendent n'avoir donné aucune atteinte aux droits de la noblesse, & que conséquemment la pluralité doit décider. Ainsi la diette se trouve divisée sur l'objet le plus important. C'est en vain que S. M. a mandé le maréchal de la diette & les orateurs des Etats, & leur a témoigné la satisfaction qu'elle éprouverait si l'union se rétablissait entre les quatre ordres, afin que l'on put procéder à son couronnement. Quelques députés de la noblesse ayant proposé dans une assemblée générale des Etats, de remercier le roi de ses soins paternels &

bienfaisans dans cette circonstance, il s'éleva à ce sujet de violens débats, & la proposition fut rejettée à la pluralité des suffrages.

DANEMARCK.

Coppenhague. De plusieurs savans que le feu roi avait envoyé en Asie pour observer les loix, les mœurs, la religion & la politique des différens états de cette partie du monde, le seul capitaine Niebuler a résisté aux dangers & aux fatigues qui ont abrégé les jours de ses associés. Son retour enrichira l'Europe de plusieurs découvertes utiles qu'on ne tardera pas de rendre publiques.

Les orages ont été plus fréquens qu'à l'ordinaire sur la mer-Baltique. Il est péri un nombre considérable de vaisseaux marchands richement chargés.

Le roi s'occupe toujours du soin de multiplier les établissemens en faveur des pauvres, tant de la campagne que de la capitale, & a ordonné que la plus grande partie des bénéfices des lotteries serait affecté à leur entretien. Un réglement infiniment sage, renvoie en Norvege un grand nombre de personnes qui accouraient dans cette ville pour chercher à y subsister plus commodément, & rend à l'agriculture, ceux que

589894 A

les arts lui enlevaient. On empêche par ce moyen que la capitale ne se peuple au détriment des provinces. Il a été même défendu à tout officier à la demi paie de résider ici.

POLOGNE.

Avant que de donner un précis des événemens qui concernent ce royaume, nous nous empressons de corriger une faute que la précipitation seule & la négligence d'un correcteur peu instruit des noms des familles Polonaises ont pu seules occasionner, à la *page* 488, *ligne* 27 de notre journal de *décembre*, où l'on doit lire *Lukawski*, au lieu de *Pulawski*. Nous n'avons garde de donner à un serf, conducteur des assassins du roi, le nom d'une maison illustre par de grands emplois, dont il y a actuellement un évêque qui réside à Paris, & un maréchal-général de la confédération.

La guérison de la blessure que le roi a reçue à la tête, est plus lente qu'on ne l'avait espéré. On en a tiré, à l'aide de la suppuration que les chirurgiens sont obligés d'entretenir, plusieurs éclats du crâne, qui a été offensé par la violence du coup. Cependant S. M. est sans fièvre, & reçoit des visites dans son appartement. On observe que de tous les ministres étrangers,

le Nonce du pape y eſt le moins aſſidu. L'on emploie toutes les précautions poſſibles pour mettre en ſûreté la perſonne du roi & cette capitale, dans laquelle on a fait entrer divers détachemens de troupes Ruſſes, pour pouvoir renforcer tous les poſtes & doubler les patrouilles, meſures d'autant plus néceſſaires, qu'il s'y commet fréquemment des vols & des meurtres. Toutes les circonſtances deviennent précieuſes lorſqu'elles ont pour objet un attentat énorme & ſans exemple, tel que celui de l'enlevement & de l'aſſaſſinat de S. M. Comment a-t-il pu s'exécuter dans une rue très-fréquentée, à une heure qui n'était pas indue ? Comment le bruit des coups de carabines & de piſtolets, les cris confus des aſſaſſins & de ceux qui accompagnaient le roi, n'ont-ils point cauſé quelque allarme, attiré du monde, & empêché qu'on n'ait emmené S. M. hors de la ville ? Mais on ſait, que ſur-tout dans ces tems de troubles & de déſordres, chacun s'occupe principalement de ſa propre ſûreté. Ces bruits nocturnes ſont fréquens, on en connaît le danger, & on l'évite avec ſoin. Pluſieurs perſonnes ſoupçonnées d'avoir eu part à l'événement en queſtion, ont été empriſonnées. Mais Lukawski & Strawinski, qu'on regarde comme les auteurs de

la conjuration, ont jusqu'ici échappé à toutes les recherches.

Les sieurs Zaremba & Kossakowski se soutiennent toujours avec des forces assez considérables, l'un dans la Grande-Pologne, l'autre dans la Lithuanie. Ce dernier, après avoir passé le Niémen, a remporté deux avantages consécutifs sur les Russes, traversé sans perte la Vistule, & s'est avancé jusqu'a Kalich. Le prince George Martin Lubomirski, qui depuis deux ans s'était tenu dans l'inaction, vient de se réunir aux confédérés, & a de fréquentes conférences avec leurs chefs. Informé que le comte Branicki marchait en forces contre Biala; il a rassemblé quelques troupes & s'est posté si avantageusement, que le comte a été obligé d'abandonner son entreprise, & de rentrer dans Cracovie. Depuis lors, les Russes & les confédérés sont tranquilles, & ceux-ci ne s'occupent qu'à augmenter leurs forces. Cependant on assure qu'en suivant les conseils d'un général étranger, ils se sont fait un plan régulier d'opérations pour la suite, tandis que les Russes attendent l'arrivée des renforts qu'ils doivent recevoir, afin d'être en état de forcer les confédérés ou à combattre en campagne, ou à se retirer dans les places dont ils sont encore les maîtres, & qu'on assiégera ensuite.

On mande de Dantzic que les troupes Prussiennes augmentent chaque jour dans la Prusse Polonaise & dans la Grande-Pologne. Elles se succédent les unes aux autres sans interruption. Les régimens, qui de la frontiere pénétrent dans l'intérieur du pays, sont remplacés par d'autres qui arrivent de la Poméranie. Les généraux qui les commandent font fortifier Posnanie & Thorn, & occupent Kalish à 56 lieues de Varsovie; ils exigent des contributions en argent, des pionniers & des fascines, ordonnent des dénombremens d'habitans, prennent notte des provisions, font réparer les grands chemins & établissent des magasins en divers lieux. On lève des bataillons de troupes légeres sur les frontieres de la Prusse & de la Lithuanie. Plusieurs seigneurs Polonois qui s'étaient retirés à Dantzic en sont partis, résolus de ne rentrer dans le royaume qu'après que les troubles qui l'agitent seront finis.

ALLEMAGNE.

HAMBOURG. On prétend savoir que l'armée Russe, qui a fait la campagne dans la Crimée, a été obligée de se retirer en mauvais état, faute de vivres, dans la nouvelle Servie, que le prince Dolgorucki n'a laissé

que 10000 hommes dans les places les plus fortes de cette presqu'isle, & que les Tartares qui s'étaient réfugiés sur les montagnes, ont reçu du continent de l'Asie des secours d'hommes, de vivres & de munitions.

Suivant des lettres du levant, les Russes ont fait une descente dans l'isle de Mételin, & en ont brûlé la capitale & deux vaisseaux qui s'y trouvaient sur les chantiers. Le Bacha, qui commande dans cette isle, s'était retiré au château. Le comte Théodore Orlow n'a pas été moins heureux sur les côtes de la Caramanie, où il s'est emparé de 25 vaisseaux chargés pour le compte des Turcs, ayant cependant remis les équipages en liberté.

Berlin. Le roi, qui s'était rendu à Oranienbourg, à la rencontre de la reine douairiere de Suede & de la princesse sa fille, revint dans cette capitale pour les y recevoir, & elles descendirent le 3 décembre au palais royal. Le prince Ferdinand est aussi de retour ici, & jouit d'une très-bonne santé. La princesse son épouse est rétablie de ses couches.

Ratisbonne. Plusieurs états de l'empire, sur-tout du cercle de Franconie, se sont plaints de ce que l'entretien de la forteresse de Philisbourg leur étoit trop one-

reux. Ils demandent de pouvoir en retirer leurs troupes, & qu'elle soit abandonnée comme le fort de Kehl l'a été par le cercle de Souabe. C'est sur quoi il sera délibéré d'ici aux pâques prochaines.

L. M. I. & R. informées de l'attentat commis contre la personne du roi de Pologne, ont fait déclarer au comte Michel-Jean de Pac, maréchal de la confédération de Lithuanie, que le sieur Pulawski se trouvant impliqué dans cette affaire, il ne trouverait désormais aucun asyle dans leurs états. Et que comme le manifeste publié le 9 août dernier par les confédérés, contenait un paragraphe qui pouvait avoir donné lieu à cet affreux événement, on les exhortait, sous la dénonciation de la même peine, à le révoquer de la maniere la plus solemnelle. Sur quoi les chefs de la confédération s'étant assemblés, ils ont publié un nouveau manifeste, dans lequel, après avoir pris Dieu à témoin, qu'ils n'ont aucune part directe ni indirecte dans ce crime, ils déclarent que pour preuve de la droiture de leurs intentions, ils révoquent & éliminent entiérement le paragraphe dont il s'agit. Au moyen de quoi, ceux des confédérés qui se sont réfugiés dans les états de la domination Autrichienne, pourront y rester.

Vienne. L'impératrice reine a rendu de nouvelles ordonnances, & fait prendre toutes les précautions poſſibles pour empêcher l'exportation des bleds, ſous peine de confiſcation, d'empriſonnement, & même de châtimens plus ſéveres.

La cour a donné ordre au commandant de Peterwaradin de ſe rendre avec 3000 hommes dans une isle du Danube, ſituée près de Belgrade, & de faire couper les arbres qui s'y trouvent. Cet acte de propriété a pour but de conſtater ſes droits ſur cette isle, dont la poſition eſt telle, qu'en s'y fortifiant, on peut, en cas de rupture avec la Porte battre de fort près les ouvrages de cette forteresſe. Les Turcs, quoique mécontens de cette opération, n'ont pas oſé s'y oppoſer dans les circonſtances préſentes. L'empereur a nommé une commiſſion pour examiner le cours des rivieres de l'Autriche & de la Bohême, & travailler à les rendre navigables, dans la vue de faciliter le tranſport des vivres & l'établiſſement des magaſins.

ITALIE.

Rome. L'archevêque de Rheims, grand aumônier de France a été déclaré cardinal par S. S. C'eſt l'un des cinq qu'elle s'était réſervée *in petto.*

Milan. L'archiduc Ferdinand, en qualité de gouverneur général de la Lombardie Autrichienne, a confirmé toutes les dispositions faites par ses prédécesseurs, & s'occupe assiduement de l'expédition des affaires qui se présentent, donnant pour cet effet chaque semaine des audiences publiques, auxquelles le pauvre comme le riche est également admis.

L'économat royal a renouvellé à tous les supérieurs des maisons religieuses l'ordre qui leur avait été précédemment donné, d'envoyer tous les ans une liste exacte de leurs moines & des revenus des couvents, églises, ou sacristies, en leur rappellant que les permissions de la cour de Rome pour les vêtures & les professions religieuses doivent être munies d'approbations du souverain, sans laquelle il leur est d'ailleurs très-expressément défendu d'emprunter, ni de contracter de nouvelles dettes.

La Bastie. Une compagnie de volontaires Français allant à Balagna a été attaquée par une troupe considérable de montagnards, dont plusieurs ont été tués ou faits prisonniers après un combat vif & opiniâtre. En conséquence du traité fait entre S. M. T. C. & la république de Gènes, la remise de l'isle de Capraia, située près de celle de Corse, a été effectuée, & un déta-

chement des troupes de cette république en a pris poſſeſſion. On travaille à placer avantageuſement les familles Françaiſes & Acadiennes qui viennent s'établir en Corſe.

ESPAGNE.

Madrid. La cour a fait publier une ordonnance, par laquelle S. M. exempte tous ceux qui font le commerce en gros de tirer au ſort pour les recrues annuelles des troupes. Cette exemption aura lieu pour un caiſſier, un teneur de livres & un commis de chaque maiſon, de même que pour les enfans des négocians, à condition qu'à l'âge de 25 ans ils ſeront chefs de maiſon, ou chargés de l'un de ces trois emplois.

FRANCE.

Paris. Le roi, par un édit enrégiſtré au parlement de cette capitale, a établi un conſeil ſupérieur à Rouen, compoſé du même nombre d'officiers, avec les mêmes honoraires & bénéfices que les autres corps déja créés ſous cette dénomination. Un autre édit porte établiſſement d'une chancellerie dans la même ville, dont les officiers exerceront les mêmes droits & fonc-

tions que ceux de la chancellerie annexée au parlement qui a été supprimé, & on y scélera les actes qui émaneront de ce conseil supérieur comme de celui de Bayeux. S. M. ayant envoyé au parlement un édit concernant la prorogation des deux vingtiemes, des 4 sols & 6 sols pour livre des droits des fermes & l'établissement de la perception de 2 sols pour livre sur les droits des fermes, la compagnie arrêta des remontrances, lesquels ont été réitérées & suivies de lettres de Jussion, & l'édit a été enrégistré de l'exprès commandement du roi, & conformément aux réponses de S. M. sur ces remontrances.

Le duc de Choiseul ayant donné sa démission de la charge de colonel-général des Suisses & Grisons, le roi lui a accordé 300,000 livres en dédommagement & une pension de 60,000 livres, dont la moitié est réversible à la duchesse de Choiseul, & S. M. a disposé de cette place en faveur de monseigneur le comte d'Artois.

Un nouvel édit du roi, aussi enrégistré par le parlement de cette capitale, porte création d'un conseil supérieur à Douai, qui connaîtra en dernier ressort de toutes les affaires civiles & criminelles, attribuées au parlement siégeant auparavant dans cette ville.

Le Sr. La Corée, intendant de Franche-Comté, & premier préſident du bureau des finances de Beſançon, a fait la cérémonie d'inſtaler tous ceux qui doivent le compoſer, & a reçu leur ſerment.

Le roi a créé une inſtitution d'agriculture ſous la direction du Sr. Bertin miniſtre, ſecrétaire d'Etat, qui aura lieu dans les environs de Compiegne. On y formera des éleves, ſuivant les principes que l'expérience a confirmé. Ceux d'entr'eux qui ſe ſeront diſtingués par leur conduite & leur aſſiduité, recevront pour récompenſe une charrue neuve & une herſe.

ANGLETERRE.

Londres. La réconciliation entre le roi & le duc de Cumberland, ne s'eſt point effectuée comme les premiers avis l'avaient annoncé. S. M. a fait dire à ce prince qu'il devait ſe diſpenſer de paraître à la cour. Ses miniſtres ont ordre de ne point le voir, & on lui a retiré ſa garde. Outre ſon mariage & celui du duc de Gloceſtre avec la comteſſe de Val de grave, il s'eſt préſenté une dame qui prétend avoir des preuves inconteſtables qu'elle eſt la légitime épouſe du feu duc d'Yorck, & qui en conſéquence a pris le titre de ducheſſe.

Le capitaine Stott, commandant la frégate la *Junon*, eſt de retour du port d'Egmont à Plymouth, après avoir exécuté la commiſſion dont il était chargé, de recevoir la poſſeſſion de l'isle de Falkland au nom du roi. La remiſe de cette isle, de même que du port & du fort d'Egmont, & de ſes dépendances, a été exécutée légalement, de maniere que la couronne d'Angleterre recouvre la même poſſeſſion que celle dont elle jouiſſait avant le 10 juin 1770.

Il s'eſt élevé des diſſentions dans le parlement d'Irlande, où le parti de l'oppoſition ſemble prévaloir ſur celui de la cour. Deux matieres importantes y ont été vivement débattues, celle des nouveaux ſubſides demandés en tems de paix, & celle de pluſieurs penſions aſſignées par la cour ſur l'établiſſement d'Irlande, ſans qu'elles aient été autoriſées par un acte du parlement de ce royaume. Celle du Sr. Dyſon, commiſſaire de la tréſorerie, a été rayée comme inutile. D'autres cependant ont été allouées en conſidération des perſonnes reſpectables, telles que le prince Ferdinand de Brunſwick, le duc d'Athol & l'amiral Hawke, qui en ſont les objets.

Un événement des plus ſurprenans eſt arrivé à Solway-Moſs, ſur les frontieres d'Ecoſſe, & à 10 mille de Carliſle. Une

grande croute de terre d'environ 400 acres d'étendue, & toute couverte de mousse, s'est d'abord gonflée prodigieusement par une inondation, & s'est ensuite élevée à une telle hauteur au dessus de son niveau, qu'enfin elle s'est détachée & divisée en plusieurs isles qui portaient depuis un pied jusques à 10 d'épaisseur, sur lesquelles on voyait des liévres & d'autres animaux. Ces masses de terre entraînées par les eaux qui roulaient comme un torrent, ont détruit des hameaux entiers, & fait périr grand nombre de bestiaux. Ce phénomene a rappellé un fait semblable, dont parle un historien de Charles V, roi de France, & que nous croyons devoir mettre ici sous les yeux de nos lecteurs sans rien changer au style naïf dans lequel il est rapporté.

„ "Il est certain, *dit cet auteur*, qu'une „ terre qui était ferme, assise sur la mer, „ par force d'une incrustation se leva, per- „ dit terre, & la mena la mer jusques ès „ parties de Flandres, & là s'arrêta à fer- „ me, & fut ajoutée à cette région, & „ étoit cette terre ou isle qui ainsi arriva „ habitée, & ceux qui l'habitaient ne se „ donnerent garde du mouvement, ni que „ la mer les eût transporté. Qu'il soit vrai „ ou non, il est certain que entre les au- „ tres habitans de cette isle, il y avait un

febvre

» febvre qui se leva le matin pour forgier. » Et quand ceux où il arriva le virent forgier, ils furent très-ébahis, & allerent » voir que c'était, pource que onc mais n'avaient vu forgier. Et quand le febvre les » vit, encore fut-il plus ébahi, car il ne les » connut, non faisaient-ils lui, ni n'entendaient l'un l'autre. De ce sourdit question » jolie. Car le seigneur, dont cette terre » ou isle & gens étoient partis, les requerroit comme siens, & reclamoit avoir seigneurie sur eux. Le seigneur ou cette » isle étoit appliquée disoit qu'elle lui appartenoit. Finalement le seigneur où cette » isle, était appliquée fit telle réponse. Il » dit, ou fit dire au seigneur dont cette » terre ou isle étoit partie, qu'il ramenat » sa terre dans son pays, & qu'il ne vouloit plus qu'elle demourat en sa terre, ni » qu'elle lui empêchât la sienne; & quand » celui qui la demanda vit ce, il s'en partit comme confus.

Manheim, le 9 janvier 1772.

Le 116e. tirage de la *lotterie électorale palatine*, établie à Manheim par lettres-patentes de S. A. E. sous la date du 25 août 1764, s'est exécuté aujourd'hui dans la grande sale de l'hôtel-de-ville avec les formalités ordinaires. Les numeros sortis de la roue de fortune sont 17. 10. 57. 36. 83.

TABLE.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suiſſe.

I. ENcyclopédie, ou dictionnaire univerſel raiſonné, des connaiſſances humaines. Tome VIII. Yverdon, 1771. 3
II. Lettres d'Elizabeth-Sophie de Valliere à Louiſe Hortence de Canteleu ſon amie. 20
III. Eſſais ou, Réflexions intéreſſantes, rélatives à la chymie, la médecine, l'économie & le commmerce, par M. STRUVE. 24
IV. Recueil pour les aſtronomes par M. J. Bernoulli, aſtronome royal, &c. 27
V. Sal Geſſners Schrifften, &c. c'eſt-à-dire Oeuvres de Geſſner, IV. Partie. 28
VI. Dictionnaire royal, François & Anglois, Anglois & François, &c. .. 29
VII. Annonces périodiques des ſciences & des arts. 29
VIII. Hiſtoire générale des inſectes de Surinam & de toute l'Europe, &c. ... 30

I. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *Zémire & Azor, comédie-ballet en vers & en quatre actes.* 33
II. *Les sacrifices de l'amour, par M. Dorat* 42
III. *Opuscules poétiques de M. Feutri.* . . . 52
IV. *Discours philosophiques tirés des livres saints.* 59
V. *Dactyliotheque de M. Lippert.* . . . 66

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. *Lettre d'un habitant des montagnes de Neuchâtel.* 72
II. *Mémoire sur le chauffage avec le charbon de terre apprêté.* 82
III. *La Solitude, traduction libre de Pope.* 92

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe

Turquie. 95
Russie. 97
Suede. 98
Danemarck. 99
Pologne. 100
Allemagne. 103
Italie. 106
Espagne. 108
France. . . . . . ibid.
Angleterre. 110

APPROBATIONS.

J'Ai lu le Journal Helvétique pour le mois d Janvier 1772, & en qualité de censeur de l Seigneurie, j'en ai permis l'impression, ce 3c Janvier 1772. PETITPIERRE.

Comme Censeur de la ville de Neuchâtel, j'ai pareillement permis l'impression du Journal de Janvier 1772. BOIVE.

NOUVEAU

JOURNAL HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES ET POLITIQUES DE L'EUROPE,

ET

PRINCIPALEMENT

DE

LA SUISSE.

DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1772.

A NEUCHATEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

NOUVEAU JOURNAL HELVÉTIQUE.

FEVRIER. 1772.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPÉDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* TOME IX. *Yverdon*, 1772.

APRES la perte douloureuse que les chenilles firent essuyer l'année derniere à la plus grande partie de la Suisse, oserons-nous entretenir aujourd'hui nos lecteurs d'un insecte dont une nuée immense répandue sur tous les arbres fruitiers de nos contrées, nous en-

leva malgré nos soins multipliés, l'une des plus utiles & des plus agréables productions de la nature? Mais cet insecte vil & méprisable à nos yeux, nuisible par sa voracité, pour lequel on sent même une sorte d'aversion, est un assemblage de merveilles qui étonne & humilie le philosophe. Tandis que ceux d'entre les savans qui s'occupent de l'Insectologie ont peine à imaginer un système, une méthode générale, qui embrasse tous les genres, toutes les classes si nombreuses des chenilles, il s'est trouvé un physicien qui, doué d'une industrie supérieure à tous les obstacles & d'une patience presque incroyable, s'est attaché pendant plusieurs années à observer une seule espece de ces insectes destructeurs. Le fruit de son travail, dont il vient d'enrichir le public, excite & justifie le plus haut dégré d'admiration. Quelqu'un trouvera peut-être singulier, pour le moins, qu'il ait fait un tel choix. Mais qui sait si des recherches uniquement curieuses en apparence, ne conduiront point quelque jour à des découvertes utiles? Le ver-à-soie, cet insecte aujourd'hui si précieux, est-il autre chose que la chenille du mûrier? D'ailleurs il est toujours très-intéressant d'observer exactement un ennemi, dans la vue de découvrir ses

forces, ſon induſtrie, ſa marche, ſes affections, ſon côté faible, & conſéquemment les moyens les plus efficaces pour anéantir ſes funeſtes projets. Auſſi l'une des plus célebres académies de l'Europe vient-elle de propoſer la recherche de ces moyens, aux phiſiciens de toutes les nations.

Deſcription. La *chenille* eſt un inſecte dans ſon premier état. Au ſortir de l'œuf d'un papillon, ſon corps a plus de longueur que de diametre, compoſé d'anneaux, arrondis ou ovales, au nombre de douze, & tous membraneux. La tête, qui paraît écailleuſe eſt attachée au premier anneau & compoſée de trois pieces, l'une triangulaire au milieu & deux laterales en forme de calotte. La bouche ouverte eſt ordinairement ronde, & chaque machoire armée d'une forte dent. Sur la tête, ſont ſix grains noirs, dont trois ſemblent plus gros. M. de Réaumur a pris ceux-ci pour les yeux de la *chenille*; ſes jambes varient en nombre ſuivant les eſpeces, depuis huit juſques à ſeize. Les antérieures ſont écailleuſes & capables de peu d'allongement, les poſtérieures, membraneuſes, ſe gonflent, s'accourciſſent ou s'allongent ſenſiblement, toutes celles-ci ſont bordées à leur extrémité d'un grand nombre de crochets. M. de Réaumur diſtingue les *che-*

nilles en *vraies* & *fausses*, & il les classifie selon qu'elles ont plus ou moins de jambes. Cependant, comme la chenille n'est qu'un papillon dans l'enfance, ou dans le maillot, enveloppé de langes organisés, & que ce n'est que quand cet insecte est parvenu à sa derniere forme qu'il possede la faculté de se reproduire, on devrait, ce semble, le considérer plutôt dans ce dernier état, qui est celui de son parfait développement. Voici les principaux rapports que l'on a observé à cet égard. Toutes les chenilles à seize jambes & épineuses deviennent *papillons diurnes*. Les chenilles rases à seize jambes & à cornes retractiles sur la tête, donnent des *papillons à queue*. Celles qui ont une queue sur le derriere, appartiennent au genre des *sphinx*, & celles enfin qui sont velues, ou qui étant rases, ont moins de seize jambes, deviennent *phalènes*, ou papillons de nuit.

Variétés. La grandeur moyenne des chenilles est de 12. à 13. lignes; on en trouve au dessus & au dessous. Quant à la couleur, il y en a de vertes, de brunes, de rougeâtres, de rayées par bandes, par ondes, par points &c. On en voit de rases, de velues, d'épineuses, de veloutées, en houpes, en aigrettes, par touffes. Il y a d'ail-

leurs des chenilles solitaires, qui roulent, plient, courbent les feuilles des arbres pour se mettre en sûreté. D'autres se distinguent par une démarche singuliere qui leur a fait donner le nom *d'arpenteuses*; parce qu'elles semblent mesurer le terrein qu'elles parcourent.

Certaines chenilles mangent les feuilles de plusieurs sortes d'arbres ou de plantes, il y en a aussi qui s'attachent de préférence à un genre de végétal. L'ortie nourrit plusieurs especes de chenilles dont l'une est d'un beau noir piqué de poils blancs. Le tithymale, malgré son lait corrosif, a sa chenille. Celle du chou se cache en terre pendant le jour, & ne broute que la nuit. D'autres mangent à toute heure.

Les chenilles velues se roulent comme les hérissons lorsqu'on veut les toucher, d'autres se laissent tomber ou s'enfuient avec viteſſe. Il en est qui se fixent, s'élevent & la contournent comme pour se deffendre &c.

Mœurs. Quelques especes de chenilles forment une société en sortant des œufs, & ne se séparent qu'au moment de la métamorphose en papillons. Chaque papillon pond dans un lieu convenable une grande quantité d'œufs, d'où sortira une nouvelle famille toujours unie sous certaines regles.

tes, les ongles & les écailles des jambes antérieures, les crochets des autres jambes, ſes poils, ſon anus. Lorſque la chenille ſe diſpoſe à cette opération difficile, elle reſte quelques jours ſans manger. Alors les chairs & les parties internes de la tête ſe retirent & ſe détachent des parties écailleuſes. Sous le vieux crane, dans le cou, ſe forme un nouveau crane plus grand, d'abord mol; ſous toute la peau, une nouvelle peau, la vieille creve par les efforts de l'animal, il retire de deſſous cette vieille peau & par un travail pénible, les membres qui ſe ſont auſſi formés; à chaque mue l'inſecte devient plus grand.

Il paſſe ainſi deux, & juſques à trois hyvers, avant que de ſe changer en chryſalide; ce qui eſt extraordinaire, il demeure alors ſans manger renfermé dans une coque qu'il s'eſt filée. Lorſqu'il ſe métamorphoſe, ſa grandeur va juſques à trois pouces & demi, de ſorte que depuis ſa naiſſance il a augmenté en poids & en volume dans la proportion de 1. à 72000, ce qui eſt prodigieux.

Diverſes ſortes de mouches ichneumones piquent ces chenilles ou leurs chryſalides, y dépoſent leurs œufs, & M. L. a vu 150 petits vers éclore dans un de ces inſectes

qui en fut bientôt consumé. Il est aussi dévoré par une espece de poux merveilleusement organisés. Dans l'anatomie de cette chenille, l'auteur a découvert une infinité de parties & d'organes, qui étonnent par leur nombre, leur jeu, leurs usages, leur arrangement. Elle porte des écailles sur la tête, & sur le premier anneau, une multitude de muscles qui servent au mouvement des anneaux suivants, dix-huit stigmates à ses côtés qui communiquent aux trachées arteres par où l'air entre & sort. Les trois paires de jambes antérieures avec un ongle crochu, sont différentes dans leurs parties des quatre paires de jambes intermédiaires, avec une multitude de crochets, & de la paire de jambes postérieures. La tête est pourvue de machoires très-fortes, de dents très-tranchantes, d'une filiere, de six yeux de chaque côté, de plusieurs barbillons, de deux antennes. M. L. n'a pas pu découvrir lui-même, l'usage de toutes les parties qu'il a si bien su observer, décrire, représenter dans des figures dessinées & gravées par lui-même.

En disséquant l'intérieur d'une chenille, ce naturaliste est parvenu à compter 217 muscles dorsaux, 154 latéraux, 369 muscles gastriques, 21 muscles à chaque jambe antérieure. Il

établit en tout plus de 1647 muſcles pour le corps d'une chenille; ce qui étonnera ceux qui ſavent qu'on n'en ſuppoſe que 529. dans le corps d'un homme. On ne compte même que 78 à 80 nerfs dans ce dernier & la *chenille* en a 92 avec ſa moëlle épiniere, &c.

Les grands animaux n'ont de bronches que dans les poumons, la *chenille* du bois de ſaule à deux trachées arteres & une multitude de bronches, qui ſe répandent avec leurs ramifications dans toute l'habitude du corps. M. L. a compté dans ce petit inſecte 236 tiges qui ont fourni 1336 bronches, & outre cela il a obſervé 232 bronches détachées. Le viſcere auquel il donne, avec d'autres naturaliſtes, le nom de *cœur*, ſans pouvoir affirmer qu'il en rempliſſe toutes les fonctions, eſt un long canal qui a ſon orifice près de la bouche, & s'étend juſques à l'extrémité du onzieme anneau. Il a des battements alternatifs & réguliers, 9 paires d'ailes, des muſcles, une multitude d'attaches, des nerfs & des bronches. Ce canal eſt rempli d'une liqueur dont il n'eſt pas aiſé de connaître l'uſage. Nouvelles merveilles dans le ſecond corps réniforme qui préparent la fécondité des futures phalènes. On y diſtingue 8 vaiſſeaux, un grand nombre de nerfs, & deux

autres vaiſſeaux nommés à cauſe de leur forme, *vaiſſeaux grenus*; on ignore leur deſtination. Le corps graiſſeux & ſes parties, ſont conſidérables pour le volume, il s'étend depuis la tête à la queue, & les muſcles y ſont inſérés. L'éſophage s'étend depuis la bouche juſques à la quatrieme diviſion; de là juſques au neuvieme anneau, eſt le ventricule, & les inteſtins occupent le reſte de l'eſpace juſques au ſac fécal & à l'anus. Toutes ces parties ont leurs muſcles, droits, circulaires, obliques, dont le nombre ſurpaſſe quatre fois ce qu'on en trouve dans le corps humain. M. L. en a compté 2186 dans une de ces chenilles. Tout l'appareil des deux vaiſſeaux ſoyeux n'eſt pas moins étonnant; ils ont pluſieurs tuniques & communiquent avec le ventricule, les inteſtins grêles & l'étui graiſſeux, qui ſont les trois parties qui les accompagnent, par le moyen de cinq paires de tiges muſculeuſes. C'eſt-là où ſe prépare le ſuc ſoyeux que l'inſecte file.

Il y a encore deux vaiſſeaux diſſolvans que l'on croit renfermer le ſuc propre à diſſoudre le bois, dont cette *chenille* ſe nourrit. Ces vaiſſeaux ont leurs tuniques & tous les muſcles néceſſaires pour leur mouvement.

La tête n'eſt pas d'une ſtructure moins extraordinaire dans ſon intérieur & dans ſes parties extérieures; elle ne reſſemble preſque en rien à celle des grands animaux. Le nombre ſeul de ſes muſcles eſt de 228. Ainſi le nombre total des muſcles d'un ſi petit inſecte, en déduiſant ceux qui appartiennent en commun à pluſieurs parties, eſt de 4041. Une telle ſtructure ſurprend ſur-tout ceux qui ont étudié le corps humain, ou celui des animaux. Si l'on conſidere que ces inſectes ſont ſujets à pluſieurs mues & ſubiſſent une double transformation, on comprendra qu'ils ont beſoin d'un méchaniſme bien plus compoſé que notre corps. Ce nombre prodigieux de muſcles de la *chenille*, a diſparu dans la phalène, & a fait place à une ſtructure entiérement différente pour des actions qui different auſſi. Il n'y a plus dans cette derniere que quelques reſtes de vaiſſeaux, l'économie du cœur eſt entiérement changée, de même que celle des nerfs, parce que c'eſt une autre maniere de vivre, les bronches n'ont plus qu'une ſeule tunique. A la place de tout cela, on trouve une tête toute nouvelle, pourvue à ce que l'on prétend de plus de 22000 yeux, & chaque œil eſt probablement un téleſcope à trois lentilles, pour le moins. On apperçoit un corcelet dont la charpente écail-

leuſe forme un aſſemblage très-compoſé & très-ſingulier, auquel tiennent des muſcles tout auſſi ſinguliers, qui font agir des jambes très-différentes des premieres, & des ailes d'une compoſition admirable. Dans les femelles on trouve un uterus, un ovaire rempli de pluſieurs centaines d'œufs, des vaiſſeaux dont le ſuc rend les œufs gluants, & un inſtrument compoſé très-artiſtement pour pondre les œufs avec agilité. Dans les mâles, à la place de toutes ces parties, on voit celles qui ſervent à l'accouplement. M. Lyonet a promis la deſcription anatomique de ces phalènes, il eſt à deſirer qu'il rempliſſe ſes engagements.

Nous ne dirons plus qu'un mot ſur les *fauſſes chenilles*, tout auſſi redoutables aux végétaux que les *vraies chenilles*, dont nous avons parlé. La différence eſſentielle entre les unes & les autres, conſiſte en ce que les premieres ſe changent en mouches, au lieu de devenir papillons ou phalènes. On les diſtingue auſſi par la figure arrondie de leur tête, & le nombre de leurs jambes qui va de 18 à 24; elles dépoſent auſſi pluſieurs fois une dépouille complette. Vêtues d'un habillement très-orné dans leur premier âge, elles le ſont plus modeſtement dans l'âge de maturité, & paraiſſent enſuite comme

ridées. Elles sont ordinairement roulées en spirale, & ne s'étendent que pour manger, &c. Que de merveilles ne présente pas la faible esquisse que nous venons de tracer. Le nombre des especes de chenilles connues est étonnant. Il regne entr'elles la plus grande variété; mais ces variétés sont constantes & inaltérables. Tous les œufs que dépose un papillon, ou une mouche, donnent toujours des chenilles de la même couleur. Plus les especes d'animaux sont petites, plus elles sont nombreuses dans la nature, plus la structure en est délicate & merveilleuse. Il semble que le Créateur se soit plu singuliérement à faire éclater, sur-tout dans les plus petits animaux, sa grandeur, sa puissance & sa sagesse, toujours variée, & d'autant plus digne d'admiration, qu'on l'étudie avec plus de soin &c.

IX. *Briefe* &c. *Lettres sur les vérités les plus importantes de la religion, publiées par l'auteur de l'histoire d'Usong. Berne chez la Société Typographique*, 1772. 1. v. *petit in-8°. & la traduction française, à Yverdon.* 1772. *grand in-8°.*

Au milieu de tant de productions téméraires ou informes, qui attaquent la religion

gion ou qui la défendent mal, parmi les égaremens de l'incrédulité & les cris d'un zele aveugle, il eſt conſolant de voir paraître un ouvrage, où l'on a ſu éviter ces deux écueils, également funeſtes à la vérité. Le célebre M. *de Haller* préſente, dans quatorze lettres d'un pere à ſa fille, les principes d'un vrai chrétien; il évite avec ſoin ces queſtions inutiles de nos jours, inconnues dans le tems des apôtres; mais il eſt bien éloigné de ce relâchement ſi commun qui néglige les vérités les plus eſſentielles de la religion révélée. Il traite ces objets importans avec la dignité & la force qu'ils inſpirent à qui en eſt fermement convaincu. Il ne déclame pas, il raiſonne; il ne cherche point à ſéduire l'eſprit, il réuſſit à toucher le cœur.

La premiere lettre ſert d'introduction; dans la ſeconde l'auteur entre en matiere. Un livre qui eſt entre les mains de nos enfans, mais qui reſſemble plutôt à la profeſſion de foi d'un chrétien adulte, débute par cette importante queſtion: *quelle eſt ton unique conſolation dans la vie & dans la mort?* Ce bien précieux ne nous viendra point du monde: » Le glaive de la » mort eſt ſuſpendu à un fil délié ſur votre » tête effrayée; vous voguez rapidement,

» avec une compagnie délicieuse, sur un fleu-
» ve agréable. A peine sentez-vous le mou-
» vement des flots qui vous entraînent ;
» tout-à-coup vous vous trouvez près de
» son embouchure ; prêt à entrer dans un
» immense océan, ces bords riants, ces
» contrées fertiles qui vous offroient un
» spectacle si varié, disparaissent à vos yeux.
» Les compagnons de votre voyage, tous
» ces objets qui flattaient vos sens & en-
» flammaient vos desirs ne sont plus rien
» pour vous ; seul, abandonné à vous-
» même, une force irrésistible vous entraîne
» dans cette mer qui n'a point de bor-
» nes, point de port où l'on puisse aborder ;
» comment soutenir l'idée que la seule
» chose qui vous reste est cette immensité
» qui vous environne ? » comment son-
ger sans frémir que ce courant rapide vous
conduit en la présence d'un Dieu saint,
d'un juge pur & parfait ?

Dira-t-on que l'homme n'est pas si mau-
vais ? Il faudrait ignorer ce que chacun est
à même de sentir. Nous naissons avec le
germe de tous les maux, un amour propre
déréglé ; l'enfant qui vient de naître, roidit
ses membres débiles contre la contrainte, il
saisit avec fureur ce qu'il desire, il arra-
che à un autre ses jouets. A mesure que

l'homme avance en âge, ce sentiment se développe & se plie diversement aux tems & aux circonstances : " l'homme civilisé » n'aime, n'estime que lui-même ; il trouve » des défauts dans tous ses semblables. Il » les croit fort au dessous de lui, & l'unique but de ses actions est de satisfaire » ses desirs quels qu'ils soient : il n'évite » les écarts les plus marqués, ou les crimes » les plus criants, que pour servir adroitement son orgueil, & arriver par des voies » détournées, aux mêmes fins que les passions brutales des hommes barbares leur » font poursuivre tout ouvertement ». Quel portrait ! & s'il est ressemblant, comment l'orgueil humain peut-il se soutenir ?

Tels que nous sommes cependant, nous devons tous paraître devant le tribunal de l'Etre tout-parfait. Que peuvent attendre des hommes si coupables ? Seront-ils rejettés par cet Etre charitable ? ou, s'ils sont reçus en grace, qui effacera l'effrayante liste de leurs désordres, conservée sans diminution par la sagesse divine. Cette question est très-ancienne. *Socrate* se l'est proposée, & il a osé la résoudre : *je ne doute pas*, disait-il, *que Dieu, dans un tems marqué par sa sagesse, n'envoie un homme instruit par lui-même, qui leur révélera le plus important de tout*

les myſteres, comment les péchés peuvent être pardonnés.

III. *Lettre.* L'être infini à ſurpaſſé les expériences du philoſophe. " Dieu a réuni " d'une maniere incompréhenſible ſes divi- " nes perfections à la plus haute vertu, dans " un homme abſolument net de péché. Cet " homme Dieu a fait plus que d'annoncer ce " grand ſalut, il nous l'a acquis, en même " tems qu'il a été le porteur de l'heureuſe " nouvelle, qu'un ſacrifice propitiatoire " allait être offert à Dieu, il a été lui- " même cette précieuſe victime, choiſie " avant le tems, afin de ſatisfaire pour " nos péchés. Quel caractere de grandeur " dans cette doctrine! L'Etre éternel, l'Etre " infini & incompréhenſible ſe montre ſous " la forme de l'un des plus vils habitans de " ce monde. Il s'unit intimement avec un " ſimple mortel, en dirige les penſées, les " actions, la doctrine, par tous les degrés " d'une vie terreſtre, juſques à une mort " cruelle & honteuſe.

L'auteur obſerve judicieuſement que ces idées ne nous frappent plus, parce qu'elles nous ſont devenues familieres & qu'on nous les a inculquées dès la jeuneſſe; mais combien ne devraient-elles pas paraître étranges à ceux pour qui elles étaient tou-

les nouvelles. Le ſpectacle merveilleux du ciel & des aſtres nous touche peu, par la même raiſon. En ſerait-il de même d'un homme qui le verrait pour la premiere fois?

IV. *Lettre.* Il eſt queſtion dans cette lettre, non d'expliquer un myſtere incompréhenſible comme ſon auteur, mais de prouver des faits, ce qui ne ſurpaſſe point les bornes de l'entendement humain. Il a paru dans le monde un homme revêtu de dons extraordinaires. Il a propoſé une doctrine qu'il aſſurait avoir reçue de Dieu; ſi ce fait eſt vrai, ſi ſes paroles ont été fidélement conſervées, s'il a juſtifié ſa miſſion par une infinité d'œuvres miraculeuſes, ſi la ſainteté de ſa vie a égalé celle de ſes préceptes, s'il a été incapable de tromper & d'être trompé, il ne nous reſtera qu'à rechercher quelles ſont les marques caractériſtiques qui doivent ſe réunir dans un envoyé de Dieu, & à montrer qu'elles ſe ſont toutes rencontrées en Jeſus de Nazareth. Mais avant que d'entrer dans cet important examen, il eſt néceſſaire de placer ici une obſervation générale. Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'expérience détruit nos ſpéculations en apparence les mieux fondées? Toutes les objections que nos fai-

bles lumieres peuvent nous fournir, empêcheront-elles un homme raisonnable de croire ce qui porte le sceau de la vérité. Dans les choses matérielles même, ce qui paraissait contradictoire, ne se trouve-t-il pas souvent réel & nécessairement vrai. A plus forte raison devons-nous être circonspects, quand il est question de choses spirituelles. Pouvons-nous concevoir un Etre qui existe de toute éternité, la divisibilité de la matiere à l'infini? Il ne nous est que trop ordinaire aussi de conclure du particulier au général, de certains cas qui nous sont connus à d'autres qui ne le sont pas. Ferez-vous comprendre aisément à un Afriquain qui n'a jamais quitté son pays natal, que l'eau puisse perdre sa fluidité & devenir aussi dure que les métaux? Concluons donc que, quoique nous ne puissions pas résoudre les difficultés qui se présentent dans toutes sortes de vérités, nous ne pouvons cependant nous dispenser d'admettre celles-ci, quand elles sont suffisamment prouvées.

V. *Lettre*. L'excellence d'une doctrine ne suffit pas pour prouver l'union de la divinité avec celui qui la prêche. Cependant le défaut de ce caractere démontreroit qu'il n'est pas l'envoyé de l'Etre infiniment parfait. Or la doctrine de Jesus pré-

lente par-tout des vérités non seulement sublimes, mais de plus, inconnues aux hommes jusques-à-lui. Il enseigne que le simple desir de commettre un crime est déjà un péché, que les pratiques extérieures de la religion sont inutiles, si elles ne sanctifient pas le cœur, que l'on doit pardonner toutes sortes d'injures, que Dieu est le pere commun de tous les hommes, & non le protecteur d'un seul peuple, à l'exclusion des autres, que la tempérance est une vertu essentielle, en un mot, que l'éternité est le but vers lequel tous les hommes doivent tendre, que leur unique occupation " doit „ être de se préparer pour l'éternité, par „ l'étude de la perfection, & que la faveur „ de Dieu est leur seul vrai bien. „ Jesus ne laissait pas ignorer à ses disciples que la profession de cette doctrine les appellerait à souffrir & à mourir; il ne cherchait donc pas à les gagner par l'espoir des avantages temporels. Cette sincérité, cette droiture ne sont-ils pas des traits d'une vertu plus qu'humaine?

VI. *Lettre.* Cependant cette doctrine extraordinaire, destructive des préjugés les plus chers à l'homme corrompu, confiée à douze prédicateurs, choisis parmi le peuple, s'établit avec une rapidité sans

exemple, malgré des persécutions multipliées. Elle tirait un nouvel éclat de la vie toute sainte de son auteur, dont la vertu fut constamment pure & sans tache, de l'aveu même de ses ennemis; ses nombreux miracles ne furent que des bienfaits.

VII. *Lettre.* Il existait long-tems avant la naissance de Jesus des livres qui annonçaient en plusieurs endroits, & d'une maniere très-circonstanciée, la venue d'un Messie, d'un prophete, d'un rédempteur du genre humain. Jesus en a appellé lui-même à ces oracles, il a affirmé qu'il en était l'accomplissement. En effet tous les traits caractéristiques du Messie se sont trouvés en lui, & ne l'ont été en aucun autre; mais comment ces oracles l'avaient-ils dépeint? " C'est un mélange de grandeur & d'abaissement, une origine divine, l'emploi de médiateur & des souffrances, une bassesse apparente, & les fonctions de rédempteur : ce portrait n'a point d'original parmi les mortels, il n'est jamais venu dans l'esprit des hommes. "

VIII. *Lettre.* A quoi doit-on attribuer les effets étonnans de la prédication de l'évangile? A la seule persuasion inébranlable où étaient les apôtres, que Jesus étoit le Messie promis par les prophetes. Et com-

ment s'en étaient-ils convaincus? Parce qu'ils avaient entendu sa doctrine, & avaient été les témoins de sa vie sainte & sur-tout de ses miracles ; moyen simple, infaillible, par lequel chacun peut s'assurer par ses propres sens, que celui qui les opere ne peut être qu'un envoyé de Dieu. Dès ce moment, les apôtres ne douterent plus de la réalité des promesses que Jesus leur avait faites d'une vie éternelle, ils lui sacrifierent sans hésiter tous les avantages de celle-ci. Aussi les miracles si nombreux opérés par Jesus, n'eurent-ils jamais des vues humaines. Les malheureux & non ses ennemis éprouverent les effets de sa puissance.

IX. *Lettre.* Mais cette ferme persuasion des apôtres devait avoir essentiellement pour objet la résurrection de Jesus. C'était là le sceau de Dieu destiné à le faire reconnaître comme son fils. Aussi Jesus ressuscité souffre que Thomas l'appelle son Seigneur & son Dieu. " Jusques à cette époque, " la doctrine, les miracles de Jesus n'avaient rien opéré sur les apôtres, sinon " de le faire passer dans leur esprit pour le " prophete que Dieu avait promis à son " peuple, ses souffrances avaient même " fort ébranlé leur foi. Jesus ressuscite, " cette résurrection leur ouvre les yeux,

„ ils voyent en lui la splendeur de la gloire
„ de l'Etre incréé, il est leur Dieu, ils
„ vivent pour lui, pour lui ils consentent
„ à mourir.

X. *Lettre.* Les apôtres eux-mêmes ont opéré des miracles. Ce fait ne peut être contesté. St. Paul l'affirme avec assurance aux Corinthiens, comme une chose incontestable & qui leur était parfaitement connue. Ces miracles se sont faits publiquement, sous les yeux des ennemis des apôtres & au nom de Jesus de Nazareth, crucifié peu de tems auparavant. Dieu ne prodigue pas de tels dons surnaturels aux hommes; mais il était question alors de rétablir, de répandre la vraie religion dans le monde, *de mettre en évidence la vie & l'immortalité.*

XI. *Lettre.* La réunion des preuves les plus fortes, ne permet plus de douter que Jesus ne soit le Messie, le Sauveur du monde annoncé par les prophetes. On doit donc croire & regarder comme vrai tout ce qu'il a dit. Or il s'est attribué à lui-même une dignité plus qu'humaine, les apotres le déclarent vrai Dieu & vrai homme, & en effet, on ne peut admettre en même tems la révélation & ne pas reconnaître qu'il a été plus qu'un simple mortel. L'homme ne peut com-

prendre ce mystere, parce qu'il a pour objet l'Etre infini ; mais comprend-il mieux l'union de son ame avec son corps ? Il n'est pas moins incontestable pour tout cela, que les perfections divines se sont manifestées en Jesus, & les fonctions de rédempteur du genre humain qu'il devait remplir, exigeaient nécessairement qu'il fut plus qu'un homme, & même qu'un ange, sans quoi sa venue au monde eût été infructueuse.

Dans les trois lettres suivantes, qui terminent cet excellent ouvrage, l'auteur traite de la doctrine, de la satisfaction & des vues pleines de miséricorde que Dieu s'est proposées en envoyant son fils au monde. Il a réconcilié les hommes avec lui, il leur a ouvert les portes d'un éternité bienheureuse, il leur a enseigné le chemin qui y conduit, en présentant à l'espérance & à la crainte les objets les plus propres à faire impression sur le cœur humain. Vérités lumineuses, vérités consolantes pour l'homme pécheur & mortel ; mais vérités si solidement établies, qu'en vain entreprendrait-on d'enlever ce tréſor à ceux qui sont assez heureux pour en connaître le prix.

III. *Usong, Hiſtoire orientale par M. le Baron de Haller, traduit de l'allemand par M. S. de C. Lauſanne, chez F. Graſſus* 1772.

Lettre à Madame . . . .

MADAME, Ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire du nouveau roman moral qui venait de paraître en allemand, me faiſait deſirer avec la plus vive impatience de pouvoir le lire en français. Que n'avais-je pas lieu d'attendre de bon & d'excellent, de la plume de cet écrivain célebre, qui joint aux connaiſſances profondes qui font le ſavant illuſtre, à l'expérience qui fait l'homme d'état, le goût, le génie, le feu & la ſenſibilité qui forment le grand poete! Ce nouvel ouvrage, me diſiez-vous, fait honneur aux talens & au caractere moral de ſon auteur. Je viens enfin de ſatisfaire ma curioſité, & de me mettre dans le cas de ſouſcrire à votre jugement, en liſant le livre intitulé, *Uſong, hiſtoire orientale, par M. le Baron de Haller, traduit de l'allemand, par M. S. de C. à Lauſanne, chez François Graſſet*, 1772. Juſques à cette époque nous apprenions avec regret, ou qu'on ne penſait

point à enrichir de ce morceau précieux notre litérature françaiſe, ou que les traductions que quelques perſonnes avaient voulu en faire, paſſant ſous les yeux de l'auteur, en avaient été hautement déſaprouvées comme défectueuſes. On nous en avait bien annoncé une qui devait ſe faire en France, ſous la direction, diſait-on, d'un écrivain illuſtre; mais nous apprîmes bientôt de Paris, que cette traduction n'aurait pas lieu; enfin un Magiſtrat de notre ville, connu dès long-tems dans la république des lettres, par divers ouvrages, & par quelques traductions dont la derniere ſur-tout a généralement intéreſſé le public ſous ce titre, *le Sage dans la ſolitude*, ouvrage dont l'original allemand paſſe pour un chef-d'œuvre, cet homme que ſes lumieres, ſon goût, & l'excellence de ſon cœur rendent ſi cher à ceux qui le connaiſſent, ſentant tout le mérite *d'Uſong*, entreprit de le traduire, ſous les yeux de l'illuſtre auteur, à qui le manuſcrit des deux premiers livres fut communiqué par l'éditeur, auquel il a fourni des annotations, qu'il a fait copier exactement à la fin de l'ouvrage. C'eſt là Madame la traduction que j'ai l'honneur de vous annoncer; le public français l'a lue avec le

plus grand empreſſement, & toute la reconnaiſſance poſſible pour l'auteur & pour le traducteur. On doit d'autant plus à celui-ci que vous, Madame, & tous ceux qui ont lu l'original, s'accordent à dire que les difficultés de le rendre en français ſont très-grandes, ſoit par la nature même de l'ouvrage dont le ſujet eſt pris en entier dans les mœurs de l'orient, ſoit par la maniere concíſe de s'exprimer qui caractériſe les écrits de M. de Haller. Tel a cependant été le ſuccès de la traduction de M. S. de C. que, malgré le peu de diſpoſition des Français à adopter des traductions en leur langue, faites par des étrangers, les libraires de Paris ſe ſont hâtés de contrefaire l'édition *d'Uſong*, qu'a donnée M. Graſſet, d'après la traduction de M. S. de C. telle que je l'ai ſous les yeux. Cela n'a rien au reſte qui doive ſurprendre; cette traduction eſt exacte, agréable à lire; le ſtyle en eſt égal, ſage, ſans enflure comme ſans baſſeſſe, aſſorti au caractere du héros dont elle peint les traits; elle offre dans notre langue le tableau le plus intéreſſant pour l'humanité; c'eſt un prince parfait, modele des héros, des grands hommes, & des bons rois. " Cet ouvrage, dit l'eſtimable traducteur dans la préface, a le grand avantage

„ de présenter un héros qui est en même
„ tems un directeur & un modele; il connaît
„ tous les vices des grands sans les avoir,
„ & inculque toutes les vertus en les pra-
„ tiquant. „ Ce livre est la morale des bons princes mise en action. Tout y respire la vertu, & en offre le modele, tel qu'il convient de le présenter à ceux qui peuvent être appellés à gouverner les peuples. Ce qui m'en plaît sur-tout, c'est que je n'y trouve pas un Mentor qui, malgré sa sagesse, m'ennuye par la longueur de ses leçons; ni un de ces héros bourfoufflés, toujours au dessus de la nature humaine, qui, avec une modestie orgueilleuse, racontent avec emphase leurs hauts faits. C'est un homme qui agit, & dont on peint la vie, les pensées, les sentimens & les principes d'après lesquels il agit, qui toujours grand & sage, ne donne aucun exemple qu'il ne soit glorieux de suivre, dont les amis sinceres & éclairés ont avec lui des conversations toujours instructives, jamais froides & languissantes. Heureux les hommes, si tous les auteurs se proposaient avec un succès égal les mêmes vues en écrivant, & si tous les traducteurs qui veulent enrichir notre littérature, fai-

faient, parmi les ouvrages étrangers, un choix tel que l'a fait & le fera toujours M. S. de C.

J'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur M. . .

Le 22. Fevrier 1772.

IV. *Considérations politiques & militaires.* 1e. *Partie.* Amor patriæ verum invenit. *Geneve.* 1771. *in*-8°. 180 *pag.*

IL est facile de découvrir & de censurer les abus, mais il n'est pas aisé de se garantir de l'esprit de système & d'une sorte d'humeur, qui accompagnent presque toujours ceux qui s'érigent en censeurs de leur siecle. Souvent, parmi les vues les plus saines, il se glisse des idées outrées; la théorie la plus lumineuse en apparence conduit à une pratique impossible; & les projets les mieux concertés se trouvent à la fin impraticables. L'auteur de ces considérations s'occupe dans ce premier essai, à examiner le choix des troupes, plus important que leur nombre, il traite des frais énormes des enrôlemens, de la justice & de l'équité qu'on devrait observer en faisant des levées, enfin de

de la proportion entre les peines & les délits des soldats, sur-tout des déserteurs. Les désordres qui regnent dans les armées de France, viennent de l'insuffisance des ordonnances militaires, ou des abus trop généraux & toujours impunis qui ont lieu dans les enrôlemens. L'anonyme donne un projet pour obvier à tous les inconvéniens qu'il découvre; il promet une seconde partie qui contiendra un nouveau plan de loix criminelles pour les soldats. Suivant le calcul de notre auteur, il en coute au roi 19 millions en huit ans, pour completter ses troupes, & l'argent effectif délivré aux soldats, ne monte qu'à dix millions & demi; par conséquent il y a une perte de huit millions & demi tous les huit ans, pour fournir aux enrôlemens, dépense énorme, qu'on pourrait employer utilement en faveur du pauvre soldat. Il faut suivre l'auteur lorsqu'il détaille les moyens dont se servent les enrôleurs, toujours pris de la lie du peuple, pour tromper les recrues, leur enlever une partie de l'argent qu'elles ont reçu, & faire tort au prince d'une somme beaucoup plus considérable. Il décrit avec beaucoup de feu les désordres qui en naissent; on ne trouve plus des gens honnêtes & de bonne conduite qui veuillent

ſe faire ſoldats, on eſt réduit à remplir les régimens d'une jeuneſſe licencieuſe, plus portée à la déſertion & à tous les vices, que propre aux valeureuſes entrepriſes de la guerre. On pourrait, peut-être, en adoptant les idées de l'auteur, enrôler avec plus d'économie, des ſoldats honnêtes & fideles. Pour cet effet, il veut que les chefs de chaque régiment ne reçoivent des volontaires que lorſqu'ils auront les qualités requiſes. Si le nombre des volontaires n'eſt pas ſuffiſant, les communautés du royaume ſeront tenues de fournir le nombre de recrues néceſſaires. Chaque nouveau ſoldat recevra un engagement de 30 liv. il jurera fidélité au roi, & il ſera inſtruit de tous ſes devoirs & des loix pénales auxquelles il ſera ſoumis s'il les viole. (Les volontaires devraient peut-être recevoir ces inſtructions avant d'être enrôlés.) On accordera dans le même tems le congé à ceux qui auront fini leur ſervice, & on diſtribuera les récompenſes deſtinées à ceux qui ſe ſeront diſtingués. L'auteur s'applique à démontrer l'utilité de ce nouveau plan, & à prévenir les objections qu'on pourrait lui faire, il peſe avec ſoin les plus petites circonſtances. En général cet ouvrage contient des vues utiles,

il paraît dicté par l'amour du bien public, il découvre une foule d'abus dangereux qui regnent chez la plûpart des nations Européennes, dans la maniere de faire les levées, & de les incorporer dans les régimens.

V. *Reiſe durch Sicilien &c. C. a. d. Voyage en Sicile & dans la grande Grece. Zuric. 1771. in-8°.*

Cet ouvrage contient deux lettres au célebre Vinckelmann, à qui un auteur anonyme rend compte de tout ce qu'il a vu de plus remarquable dans un voyage qu'il a fait dans les pays indiqués. Il y décrit en peu de mots des choſes qui méritent d'être lues.

VI. *Hiſtoria Reformationis &c. C. a. d. Hiſtoire de la réformation des Egliſes du pays des Griſons, tirée des meilleures ſources, qui, pour la plûpart, n'ont point encore été*

publiées, par PIERRE DOM. ROS. DE PORTA *Pâſteur de l'Egliſe de Scamff, &c. Secretaire des V. Colloques de la haute Engadine. Coire, aux dépens de la Société Typographique.* 1771.

Nous ne pouvons donner que le titre de cet ouvrage, dont il ne nous eſt encore parvenu aucun exemplaire. Si l'auteur eſt exact & impartial, ſon ouvrage ſera utile & méritera un accueil favorable. Nous y reviendrons dès qu'il nous ſera mieux connu.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Traduction de diverſes œuvres compoſées en allemand, en vers & en proſe, par* M. JACOBI, *chanoine d'Halberſtadt, avec cette épigraphe :*

On trouve des couleurs pour peindre la nature,
Mais quel pinceau trace le ſentiment
Le chercher, c'eſt le fuir, le ſentir, c'eſt le peindre,
C'eſt en mériter les faveurs.

*Oeuv. du Card. de B. ** t. II. p. 60.*

Paris, chez le Clerc. grand in-8°.

LES productions de M. JACOBI ne peuvent être caractériſées en les comparant avec

celles d'aucun de nos poëtes Français. Une ſorte de naïveté qui tient aux mœurs Germaniques, une ſenſibilité forte, les élans d'une ame pure, amie de l'humanité, voilà les traits qui les diſtinguent. On tenterait vainement de rendre dans une langue étrangere les beautés qui lui ſont propres. Auſſi ſon traducteur s'eſt borné à quelques pieces détachées qu'il était plus facile de préſenter en français. Telle eſt cette épitre de M. GLEIM à M. JACOBI, & la réponſe de celui-ci.

Epitre de M. GLEIM *à* M. JACOBI.

„ Viens, mon cher JACOBI, viens me
„ viſiter dans mon petit Sans-ſouci. Dans
„ ſon grand Sans-ſouci, notre FREDERIC,
„ avec tout ſon génie, ſon ſavoir, ſes ta-
„ lens, ſa puiſſance & ſes richeſſes, eſt
„ beaucoup moins heureux que moi dans
„ mon humble retraite. J'avoue qu'on eſt fort
„ à l'étroit dans ma petite maiſon; deux muſes,
„ l'amour, toi mon ami, & moi, voilà tout ce
„ que peut contenir une de mes chambrettes;
„ mais, dès que nous y ſommes entrés,
„ ne fermons-nous pas la porte après nous,
„ de crainte qu'on ne nous ſuive? Que
„ nous ſerviraient donc de plus vaſtes ap-
„ partemens? Ah! que je ſuis loin d'envier
„ à notre FREDERIC; ſon vaſte Sans-ſouci!
„ Juſques dans cette retraite, les ſoucis vêtus

„ de pourpre & couronnés de lauriers, s'at-
„ troupent autour de lui. De toute part on
„ accourt, on galoppe pour l'atteindre....
„ Pas un seul jour, Eichel * ne saurait le
„ laisser respirer en paix dans son cabinet,
„ ou sous ses berceaux! Des courriers ar-
„ rivent, ils annoncent des perfidies, des
„ noirceurs. Un orage terrible va se for-
„ mer sur la tête du Monarque, je vois
„ autour de lui le monde entier ligué con-
„ tre un sage; mais ce sage est un héros,
„ l'admiration du ciel & des hommes. D'un
„ de ses regards, ce génie sublime renverse
„ ses ennemis; sur les abîmes creusés pour
„ le perdre, s'élevent ses trophées. Eh bien!
„ il est comblé de gloire, mais que lui
„ en revient-il? O mon ami! je te jure,
„ quand tu es auprès de moi avec ta
„ muse, ici dans mon Sans-souci, je ne
„ donnerais pas au Monarque, pour toute
„ sa splendeur, ce que renferme de plaisirs
„ un seul de ces beaux jours.

Réponse. " Oui, mon cher GLEIM, je
„ le sais; dans ton Sans-souci, les muses
„ qui l'habitent avec toi, persuadent à l'aus-

* M. Eichel était Conseiller intime du cabinet du Roi.

„ tere philoſophie de ſe rendre l'amie des
„ jeux & des ris, & d'offrir comme elle
„ de l'encens à l'autel des graces. Là pla-
„ çant à tes côtés un petit amour, t'amu-
„ ſant à ſculpter un buſte de Platon, tu ne
„ ſaurais envier à FREDERIC ſon vaſte
„ Sans-ſouci. Diſciple de la ſageſſe aimable,
„ elle t'enſeigna à dédaigner les palais
„ faſtueux, & même à plaindre le ſort des
„ rois. Hélas! l'ombre des forêts ne les in-
„ vite pas à de riants badinages. Ce n'eſt
„ pas pour eux que renaît ſur les gazons
„ la douce verdure; envain le printems
„ fait éclore les violettes, ils ne les cueil-
„ lent jamais. A peine voyent-ils rarement
„ le ſoleil reſplendir derriere les monta-
„ gnes, l'aurore peindre les collines, & la
„ lune ſcintiller ſur de limpides étangs; les
„ oiſeaux ne chantent pas pour eux; la
„ petite Philomele ſe tait quand elle ap-
„ perçoit le maître de ſes bois dans un
„ appareil éclatant; l'alouette en s'élevant,
„ ne fait entendre que des ſons interrom-
„ pus; les ruiſſeaux à côté d'eux s'échap-
„ pent timidement & ſans bruit; Echo épou-
„ vantée répete les paroles de l'homme vêtu
„ de pourpre, tandis qu'elle écoute avec
„ plaiſir la voix du berger. Pour nous,
„ mon cher GLEIM, nous ſommes aimés
„ dans les vallons où nous cueillons les

„ roſes dont nous couronnons nos verres.
„ Nous mépriſons les feſtins de Lucullus.
„ On ne boit gueres le contentement dans
„ les coupes d'or, rarement le bonheur que
„ promet une tendreſſe ſincere, ſe rencon-
„ tre ſous de riches lambris. O princes!
„ quand vit-on les larmes de l'amitié ou de
„ l'amour couler le long de vos joues?
„ Votre front eſt ceint d'un diadême écla-
„ tant; vous vous préſentez à nos regards
„ comme des dieux, mais que vous ſert
„ l'empire du monde, dans lequel vous n'a-
„ vez pas ſu trouver un ami. Il eſt des
„ momens cependant, où ils nous paraiſ-
„ ſent dignes d'envie: c'eſt quand les mal-
„ heureux abandonnés dans de pauvres
„ cabanes, parviennent à faire entendre à
„ travers les murs épais des palais, les
„ ſanglots de l'innocence éplorée, quand ces
„ infortunés les nommant leurs peres, im-
„ plorent leur aſſiſtance. Mais quoi! quand
„ on poſſede d'immenſes tréſors, goute-t-
„ on un contentement bien vif, en accor-
„ dant à l'infortune des ſecours qui cou-
„ tent ſi peu? Lorſque nous partageons
„ avec les indigens nos revenus bornés,
„ nous ſommes plus généreux que des
„ princes. Dans ces momens redouta-
„ bles où l'Achéron fait entendre de loin
„ ſes ondes effrayantes, où le trône ſe ca-

„ che dans la nuit de la mort, de noires
„ phrénésies représentent au héros des
„ champs jonchés d'armes & de morts, il
„ voit à ses genoux des prisonniers pâles
„ & désespérés, autour de sa tombe réten-
„ tissent des accents douloureux & des cris
„ lamentables : & nous, mon ami, nous ver-
„ rons descendre des cieux cette heure so-
„ lemnelle, riante & couronnée de la main
„ des graces, elle n'aura rien d'effrayant pour
„ nous ; dans les bras l'un de l'autre, au
„ milieu des douces étreintes de l'amitié,
„ nous lui chanterons des hymnes, qu'une
„ tendre bergere répétera après nous. „

Ce recueil contient encore une traduction de l'Elisée, petit drame intéressant, d'un genre bien différent de nos opéras comiques, & qui leur est bien supérieur.

Plusieurs autres morceaux ne sont que les productions naïves du sentiment ; on leur ôte tout, en leur fésant perdre cette fraîcheur de coloris, cette délicatesse qui fait leur premier charme. Le traducteur, en donnant en français de pareilles pieces, n'a travaillé que pour ceux qui ne peuvent pas lire les originaux.

II. *L'heureux jour, épitre à mon ami, avec cette épigraphe*, viximus hodie.

Cette épitre est assez peu connue, quoi-

qu'elle ait paru il y a déjà quelque tems, L'auteur eſt un militaire eſtimable, qui joint à beaucoup d'eſprit, les talens & les connaiſſances de ſon état. Nous citerons quelques vers de cette petite piece qui font honneur au caractere de ſon auteur.

Profitons des dernieres heures
Du jour expirant qui nous luit;
Et tandis que vers nos demeures,
Un pas tranquille nous conduit
Contemplons l'inégale teinte
Dont l'horiſon ſe rembrunit,
La trace du Soleil empreinte
Dans les ténebres de la nuit,
Cet aſtre au bout de l'athmoſphere
Paraiſſant rallumer ſes feux,
Ce contraſte majeſtueux
Des ombres & de la lumiere . . . . .
D'un œil tranquille & ſans regret,
Nous pouvons voir le jour s'éteindre;
Dans ce jour nous n'avons rien fait
Dont la vertu puiſſe ſe plaindre . . .
Puiſſent mes yeux encore répandre
Ces pleurs, délices d'un cœur tendre . .
Ces doux pleurs que verſe le ſage

Sur le malheureux qu'il ſoulage,
Et ſur le mal qu'il n'a point fait !
Puiſſe-je dans un doux ſilence,
Au bien me livrant tout entier,
Ne rien haïr, rien envier,
Faire le bien ſans recompenſe,
Par goût fuir le vice, n'avoir
De juge que ma conſcience
Et de plaiſir que mon devoir.

Ces maximes ſont trop ſages pour qu'on n'aime pas à les lire ici. Les vers ont de la facilité & des négligences. C'eſt l'homme du monde qui écrit, & qui ne s'aſtreint pas à une exactitude fort rigoureuſe.

III. *Dictionnaire hiſtorique d'éducation, où ſans donner de préceptes, on ſe propoſe d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'ame & de l'eſprit, en ſubſtituant les exemples aux leçons, les faits aux raiſonnemens, la pratique à la théorie.* Longum per præcepta, breve per exemplum iter. QUINT. *Paris. Chez Vincent.* 1771. 2. V. in-12.

Tout ce qui eſt relatif à l'éducation a droit d'intéreſſer les amis de l'humanité; mais

que nous donne-t-on ſous ce titre intéreſſant ? Des traits découſus de l'hiſtoire ancienne & moderne, qui retracent, à la vérité, des actes de bienfésance ; d'humanité & de toutes les vertus, mais qui ne produiſent pas grand choſe pour l'inſtruction. Que ſera-ce ſi l'on y trouve des idées fauſſes ? Eſt-il permis à un inſtituteur d'inſpirer à ſes éleves des préjugés ridicules contre une nation reſpectable, de lui raconter des fables propres tout au plus à amuſer le peuple. Quel fruit tirera-t-il de l'anecdote du Suiſſe, qui, chargé de ſoigner le dromadaire qui était, il y a quelque tems, à la ménagerie de Verſailles, regrettant les quatre bouteilles de vin qu'on lui avait ordonné de lui faire avaler tous les jours, s'empreſſa de demander la ſurvivance de cet animal, auſſitôt qu'il fut mort ? Un enfant tirera-t-il un grand profit de cette autre plaiſanterie fade que l'auteur attribue encore à un Suiſſe, & qui conviendrait tout auſſi bien à un grenadier français. Cet homme voyant la tête d'un de ſes camarades emportée par un boulet, à la tranchée, s'écria, en éclatant de rire : *il s'en retournera ſans tête.* Qu'eſt-ce encore que cette atrocité dont il flétrit un officier de la même nation. Un officier, dit-il, chargé

de faire enterrer les morts sur un champ de bataille, fesait jetter dans la même fosse des hommes qui n'étaient que mourans ; on lui fit des représentations à ce sujet, & il répondit : *bon, bon, si l'on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort.* Il en est de même d'une infinité d'autres traits qu'il serait fastidieux d'indiquer ici. Le titre de dictionnaire d'éducation n'est donc qu'un nom imposant qui ne convient point à cette production ; on pourrait l'intituler dictionnaire ou recueil de traits historiques, d'anecdotes & de facéties ; mais ce titre modeste aurait peut-être rappellé au lecteur que l'on publiait une nouvelle compilation d'une foule d'ouvrages de ce genre, dont le public est inondé.

Il faut avouer cependant, qu'il y a des traits intéressans que la jeunesse peut lire avec fruit ; tel est celui de ce jeune éleve de l'école royale militaire, qui, pendant plusieurs jours se contentait à ses repas de sa soupe, de son pain, & d'un peu d'eau. On le remarqua : M. Paris Duverney instruit de cette conduite singuliere, que les reproches des gouverneurs n'avaient pu forcer le jeune homme à changer, le fit venir, & essaya de lui en montrer le ridicule. L'éleve lui répondit que son pere était pauvre,

& qu'il ne ferait pas meilleure chere s'il était encore auprès de lui ; qu'il souffrait, lorsqu'il était à table, d'être mieux servi que l'auteur de ses jours. M. Duverney touché du motif qui le faisait agir, ne fut plus tenté de regarder sa conduite comme une singularité, ni de la lui reprocher. Il s'informa de la situation de cette famille, dont le pere était un vieux militaire retiré ; il demanda s'il n'avait point de pension. *Non, monsieur*, répondit l'enfant, *le défaut d'argent l'a contraint d'abandonner le projet d'en demander une, & pour ne point faire de dettes à Versailles, il a mieux aimé languir*. Eh bien, lui dit M. Duverney, si ce fait est aussi prouvé qu'il le paraît dans votre recit, je promets de lui obtenir 500 liv. de pension ; mais puisque vos parens sont si peu à leur aise, vraisemblablement ils ne vous ont pas beaucoup garni le gousset ; recevez pour vos menus plaisirs ces trois louis que je vous présente de la part du Roi, & quant à M. votre pere, je lui enverrai d'avance les six premiers mois de la pension que je suis assuré de lui obtenir. *Monsieur*, reprit l'enfant, *comment pourrez-vous lui envoyer cet argent ?* Ne vous inquiétez pas, répondit M. Duverney, nous en trouverons les moyens. *Ah !*

monſieur, reprit vivement le jeune homme, *puiſque vous avez cette facilité, remettez-lui auſſi les trois louis que vous me donnez. Ici j'ai tout en abondance, ils me deviendraient inutiles, & ils feront grand bien à mon pere pour ſes autres enfans.* De pareils traits ſont ſans doute à recueillir. Nous nous féſons un plaiſir de rapporter celui-ci, quoiqu'il ait déja paru dans pluſieurs écrits publics.

ALLEMAGNE.

IV. *Abhandlung uber die preisfrage* &c. *Diſcours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin, ſur cette queſtion* : quels ſont les avantages que l'économie pourrait retirer de la phyſique & des mathématiques, *par* M. MEYEN, *paſteur à Coblent en Poméranie. Berlin. in-8°.*

Ce diſcours eſt plein de vues utiles qui annoncent les connaiſſances & la pénétration de l'auteur. Il recherche d'abord pourquoi il y a ſi peu d'inventeurs, & il prétend que cela vient de ce que la plûpart des hommes ſont mélancoliques & phlegmatiques, au lieu qu'il faudrait de la ſubtilité dans leurs fluides, & de la délicateſſe

licateſſe dans leurs ſolides, pour les rendre propres à rechercher & à découvrir la vérité. Mais le moral n'y contribuerait-il pas autant que le phyſique? Ce ſont les circonſtances, les encouragemens, les récompenſes, qui excitent l'activité & réveillent les talens. La délicateſſe des organes & la mobilité des fluides eſt plutôt néceſſaire pour l'invention poétique, que pour les découvertes dans les ſciences & dans les arts. Les inventions les plus utiles ſont étouffées dès leur naiſſance par la difficulté qu'il y a de porter la vérité juſqu'à ceux qui gouvernent: ſouvent on confond dans la claſſe des féſeurs de projets chimériques, des perſonnes qu'il faudrait écouter avec bonté & aſſiſter puiſſamment.

Il y a bien du vrai, on commence à le ſentir par-tout, dans ce que l'auteur dit des ſervices que les eccléſiaſtiques de la campagne pourraient rendre à l'agriculture & à l'économie, ſans devenir pour cela laboureurs, ni payſans. Il faudrait les préparer à des fonctions ſi utiles, en dirigeant leurs études de maniere qu'ils devinſſent bons phyſiciens, & qu'ils priſſent une teinture ſuffiſante de la mécanique, de la chimie, & de la culture des végétaux. Cela vaudrait mieux pour eux que les diſcutions de la théologie

on les excès du fanatisme: il y aurait pour eux plus de satisfaction & de gloire, que de languir dans une inutile oisiveté, mere de l'orgueil, comme des tracasseries indignes du christianisme & des dangereux excès de l'intolérance. Sans déroger à leur caractere, sans porter atteinte à leurs fonctions, ils seraient les oracles de leurs ouailles, ils les éclaireraient dans la théorie de l'agriculture, comme dans celle de la vertu; ils leur donneraient l'exemple de l'une & de l'autre. Quel avantage pour toutes les communions chrétiennes, si l'on prenait une fois des arrangemens décidés pour former des pasteurs laborieux & pacifiques, au lieu des théologiens tracassiers & controversistes.

Quant aux objets particuliers de cette dissertation, on y trouvera des observations intéressantes. M. M. voudrait, par exemple, que le fumier qu'on rassemble par petits monceaux dans les campagnes, fut couvert de nattes, (ou de terre,) pour empêcher l'évaporation des parties les plus utiles à la végétation. il parle de diverses plantes qu'on a coutume de regarder comme des plantes d'été, mais qui avec certaines attentions pourraient être conservées pendant l'hyver. D'autres moyens conduiraient des plantes

réputées ſauvages à un dégré de bonté qui les rendrait d'un auſſi bonne uſage que celles des jardins. Les chênes viennent à merveille dans pluſieurs endroits où l'on s'imagine qu'il ſerait inutile d'en planter, comme dans les ſables, les mines &c. Il y a même certaines eſpeces de ces arbres qui ne viennent pas ailleurs. A la fin de cet écrit, on trouve une apologie du luxe, dans laquelle on examine d'abord le ſens du mot, & l'étendue qu'on doit donner à la choſe. Cet ouvrage fait honneur à M. Meyen; il montre à quoi cet homme reſpectable fait conſacrer ſon loiſir; il ſerait à ſouhaiter que tous les eccléſiaſtiques puſſent imiter ſon exemple; il y aurait à gagner pour eux & pour la ſociété.

ITALIE.

V. *Sophonisba, dramma tragico. &c. Sophonisbe, tragédie, par M. Antoine* PERABO. *Milan. Galeazzi.* 8°.

On ſait qu'un grand homme vient de réparer à neuf la Sophonisbe de Mairet, d'en corriger le ſtyle, d'en rajeunir les expreſſions, d'en retoucher le plan, de maniere à faire

reſſortir l'intérêt qu'elle préſente. Cette entrepriſe a été applaudie comme elle le méritait, & l'ouvrage a eu le ſuccès de toutes les productions du même auteur. Preſque dans le même tems, M. *Perabo* a travaillé à ſa Sophonisbe. Ce n'eſt ni celle de *Triſſin*, ni le *Scipion en Eſpagne* d'*Apoſtolozeme*, qu'il a voulu retoucher; c'eſt ſon propre ouvrage. Il a obſervé avec exactitude la regle de l'unité, il ne s'eſt permis aucun épiſode, aucun de ces écarts aſſez communs dans les pieces italiennes. L'auteur n'a mis en œuvre qu'un très-petit nombre de perſonnages, qui occupent preſque toujours la ſcene, enſorte que les ſituations ſont uniformes & le dialogue monotone. Le dénouement eſt tragique, mais il offre des ſingularités. Maſſiniſſe ne ſachant comment ſauver Sophonisbe du fer des Romains, lui propoſe un poiſon, dont il ſe promet bien de faire uſage avec elle. La fiere Carthaginoiſe n'héſite point. Elle porte la main à la coupe funeſte. Maſſiniſſe qui n'a pas la même fermeté s'evanouit à ce ſpectacle, ce qui n'eſt gueres heroïque. Sophonisbe, au lieu de voler au ſecours de ſon époux, lui chante un long récitatif & un ariette, & lorſqu'elle a fini, elle ſe retire, en emportant une coupe de la liqueur mortelle. Maſ-

finisse revenu à lui-même, regrette de n'avoir pas perdu la vie tout d'un coup; il va prendre le reste du poison, mais on accourt à tems pour l'en empêcher. Sophonisbe meurt seule, & Massiniſſe part avec Lélius, pour continuer à servir la république. Ce n'est pas là le dénouement de la *Sophonisbe réparée à neuf.*

ANGLETERRE.

VI. *Sermons to young men &c. Sermons aux jeunes hommes, par M. William* DODD, *prébendaire de Brecourt, & chapelain ordinaire du Roi. Londres.* 1771. *Cadell.* 3. *v.* 12°.

Les *ſermons aux jeunes femmes*, qui ont eu des ſuccès bien mérités, ont produit l'ouvrage que nous annonçons. M. DODD, qui affirme le contraire, oublie que ſes ſermons paraiſſent trois ans après les autres. Quoiqu'il en ſoit, ſa préface contient des réflexions ſenſées ſur la nature des ſermons. Suivant lui, & c'eſt l'opinion qui prévaut aujourd'hui, la controverſe doit être bannie de la chaire, où l'on

ne doit porter que la saine morale, avec ses fondemens, ses preuves & ses motifs. En effet la controverse ne fait que des fanatiques, & loin de détruire l'incrédulité, elle fait naître des doutes, qui égarent à la fin notre faible raison. La morale au contraire est toujours une, elle forme les bons peres, les bons époux, les bons fils & les bons citoyens.

M. D. s'eleve aussi contre les imitateurs. L'idée de s'approprier la maniere d'un autre, annonce un génie borné, elle ne forme que des singes, qu'on mépriſe; au lieu qu'on pardonne volontiers quelques écarts à des originaux. Ses sermons, au nombre de six, roulent sur les devoirs de l'homme par rapport à lui-même, & à son prochain. L'auteur a mis à la suite de chaque sermon, une anecdote historique qui présente l'application & le développement de ses réflexions.

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

1. *Essai d'un moyen pour prévenir les disettes de bled, qui affligent si souvent la plus grande partie de l'Europe, par M.* DE SAUSSURE.

Les effets de ce fléau sont si redoutables, qu'il semble qu'on ne doit rien négliger pour y apporter quelque remede. C'est ce qui a engagé un physicien éclairé & patriote de faire part au public de ses recherches sur ce sujet intéressant, & nous nous fesons un devoir de répandre des vues aussi sages & aussi utiles.

Les causes de ces calamités dans nos climats, ne sont pas difficiles à découvrir; ce sont les pluies qui empêchent les semailles d'automne, comme en 1768; les fortes gelées de l'hyver qui font périr les bleds, quand elles surviennent après la fonte des neiges, comme en 1709; la longue durée des neiges, qui les tiennent

trop long-tems à l'abri de l'air, comme en 1770 ; & enfin le retour des neiges & des gelées au printems, quand ils ont commencé à reprendre de la seve, ce qui est arrivé cette année derniere 1771.

Ces accidens ne peuvent affecter que les bleds semés avant l'hyver, & nous sommes obligés de semer les nôtres dans cette saison, à cause de l'extrême lenteur de leur accroissement. Si on les seme à la fin de l'automne, ils ne produisent presque rien, si c'est au printems, rien du tout.

Le seul moyen qui nous reste, est donc de chercher quelque semence de bon bled assez hâtif pour donner une bonne recolte étant semé au printems, ou à l'entrée de l'hyver. Tels sont les bleds qui croissent de 4 à 5 degrès plus au midi que notre pays, jusques bien avant dans l'Afrique. Nous pouvons faire des essais sur les bleds de Sardaigne.

On a remarqué que les graines tirées des pays chauds sont plus hâtives que les nôtres, qu'elles fleurissent même dans nos pays froids dans le même tems que dans celui de leur origine. On a fait cette observation, de toutes les plantes en général & des fèves en particulier. MILLER l'applique au seigle, & les fleuristes à leurs graines ou à

leurs oignons. Comment n'a-t-on pas pensé d'en faire l'application au froment ?

M. DUHAMEL de Monceau rapporte l'essai qu'il fit, il y a quelques années, de semer des bleds crus en différens pays, partie en automne & partie au printems. On voit dans les résultats que le bled d'Espagne semé en mars donna par-tout au delà de dix pour un. Quoique le printems fut cette année extrêmement pluvieux, au point de faire souffrir les bleds du pays, le grain produit par cette semaille, fut aussi dur, aussi transparent, que s'il fut crû en Espagne.

Plein des espérances que cette expérience lui avait inspiré, M. DE SAUSSURE sema le 5. d'avril une coupe de bled de Sardaigne, & le 12 un quart de coupe de bled d'Espagne, dans quelques morceaux de terre labourés une seule fois & bonifiés en très-petite partie. La saison ne fut pas bien favorable; il souffla pendant tout le reste d'avril, une bise froide, ces bleds ne leverent qu'en mai; malgré cela & les sécheresses qui survinrent, ils épiérent le 15. de juin, meurirent le 15. d'août, & produisirent du grain à raison de 2 $\frac{7}{8}$ pour un, récolte à peu près pareille à celle des bleds d'hyver dans la généralité du pays & assez bien proportionnée au terrein & à la culture : la paille

en était pleine d'une moelle succulente, & excellente pour la nourriture des chevaux.

Plusieurs personnes ont fait la même expérience, en différens endroits, & sur des bleds de pays différens, mais tous de pays chauds, & avec un succès à peu-près égal. Les bleds d'Angleterre n'ont pas si bien réussi; ceux de Pologne ont eu plus de succès, mais par l'effet d'une primeur propre à l'espece & non au climat.

M. DE SAUSSURE a répété ses expériences l'année passée. Il sema le 15 mai quelques grains de bled de Sardaigne & de bled du pays, dans quelques vases de terre, également garnis & soignés, il ne s'en est élevé pendant toute la bonne saison qu'un seul tuyau de bled du pays, qui est resté bien éloigné d'épier avant l'hyver. Il l'a fait mettre en pleine terre au mois d'octobre, & l'on voit qu'il a beaucoup tallé pendant cet hyver doux; le tuyau s'est trouvé sec à Noël, quoique d'autres sortis de la même plante, soient très-verds. Le bled de Sardaigne a grandi, est monté en tuyaux, a jetté beaucoup de racines en fort peu de tems & a meuri à la fin de septembre. D'autres bleds d'Espagne & de Sardaigne, mis dans des vases le 22. de juin, ont meuri de même en octobre.

Tous ces faits ſemblent démontrer que les bleds du midi, ſemés au printems dans nos climats, auront du tems pour meurir au delà du néceſſaire. C'eſt donc un moyen de remplacer nos ſemailles d'automne, lorſqu'elles ſe trouveront manquer au printems.

Cependant comme les expériences doivent être fréquemment répétées, on invite tous les cultivateurs à ſemer au printems prochain, des bleds pris des pays chauds, pour conſtater les eſſais de M. DE SAUSSURE. Plus ils feront leur expérience en grand & ſur des terreins moins gras, & plus elle ſera inſtructive. Il ſera bon d'obſerver les différentes gradations de l'accroiſſement de ces bleds, rélativement à d'autres grains, le jour des ſemailles, celui où ils leveront, où ils épieront, fleuriront & défleuriront, & le tems de leur maturité; il pourra réſulter de ces obſervations des conſéquences utiles. Il faudra voir encore ſi la paille en ſera pleine, & bonne, comme on le dit, pour la nouriture des chevaux. Les perſonnes qui voudront faire part au public du fruit de leurs recherches, ſont invitées à ſe ſervir de la voie de notre journal, que nous deſirons de rendre auſſi généralement utile qu'il ſera poſſible.

M. DE SAUSSURE a déjà semé à l'entrée de l'hyver, depuis le 8 de novembre jusqu'au milieu de décembre, une douzaine de coupes de bled de Sardaigne. Les premiers ont commencé à pointiller à Noël, n'étant que peu ou point couverts de neige, ils recevaient de fréquentes gelées, à la vérité pas bien fortes, mais il ne paraît point qu'ils en ayent souffert, ils ont continué de croître pendant le mois de janvier, au commencement de février, ils étaient hauts de 2 ou trois pouces & paraissaient en fort bon état. D'autres particuliers, qui ont semé de ces mêmes bleds beaucoup plutôt, ne semblent pas avoir si bien réussi.

Après la recolte, M. DE SAUSSURE, pour ne pas laisser son entreprise imparfaite, rendra compte des différens succès de ses expériences. Ce sera le tems d'examiner alors les inconvéniens qui peuvent se rencontrer dans la pratique, & entr'autres ceux que M. DUHAMEL a déjà indiqués, le dégat des oiseaux & la dégénération.

Convenons après cela que l'étude de la nature est infiniment utile, sur-tout si l'on fait tourner ses recherches sur des objets de premiere nécessité. Que ne doit-on pas aux personnes qui s'appliquent à un tra-

vail si digne de bons citoyens, si elles réussissent, comme nous avons lieu de l'espérer, à prévenir les fâcheuses extrémités auxquelles la plus grande partie de la Suisse a été réduite.

II. *Epigrammes traduites de l'Anthologie Grecque, tirées d'un ouvrage nouveau.*

1, Sur les sacrifices à Hercule.

Un peu de miel, un peu de lait,
Rendent Mercure favorable;
Hercule est bien plus cher, il est bien moins traitable;
Sans deux agneaux par jour il n'est point satisfait.
On dit qu'à mes moutons ce dieu sera propice:
Qu'il soit béni, mais entre nous,
C'est un peu trop en sacrifice:
Qu'importe qui les mange ou d'Hercule ou des loups?

2. Sur Laïs qui remit son miroir dans le temple de Vénus.

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle,
Il redouble trop mes ennuis.
Je ne saurais me voir dans ce miroir fidele
Ni telle que j'étais, ni telle que je suis.

3. Sur des fleurs, à une fille Grecque, qui passait pour être fiere.

Je sais bien que ces fleurs nouvelles
Sont loin d'égaler vos appas.
Ne vous enorgueillissez pas,
Le tems vous fanera comme elles.

4. Sur Léandre nageant vers la tour d'Héro, pendant une tempête.

Léandre conduit par l'amour
En nageant disait aux orages:
Laissez-moi gagner les rivages,
Ne me noyez qu'à mon retour.

III. *Mémoires de Sophie de Sternheim, traduits de l'allemand de M. Vieland.*

I. LETTRE.

Mademoiſelle de Stemheim, à Emilie. *

Je ſuis ici depuis quatre jours, ma chere Emilie, & en vérité, ſi j'en crois tout ce que j'éprouve, me voilà dans un monde nouveau. Je m'attendais au tumulte de la

* Nous avons promis de donner dans ce Journal de bonnes traductions, au lieu des mauvais originaux qu'il ſerait facile d'y inſérer; en voici une qui nous eſt fournie par un de nos collaborateurs. Ce roman a eu le plus grand ſuccès dans la langue originale, & nous ne craignons pas d'aſſurer qu'il le doit autant à ſon propre mérite, qu'au nom de l'auteur célebre qui l'a publié. Le traducteur a cru devoir commencer par les letrres de *Sophie*; les éclairciſſemens préliminaires renfermés dans les premieres feuilles du livre allemand, pourront trouver leur place dans la ſuite. Nous comptons ſur la parole de notre correſpondant, qui nous autoriſe à promettre la ſuite de cette excellente production, elle paraîtra ſucceſſivement dans les cayers ſuivans.

multitude, au fracas des carroſſes ; & malgré cela, mon oreille accoutumée à la tranquillité de la campagne, a été fort incommodée dans les premiers jours ; mais ce qui m'a encore plus fatiguée, c'eſt le perruquier de la cour, que ma tante a fait venir pour arranger mes cheveux à la dernière mode. Elle eut la bonté d'accompagner cet homme juſques dans ma chambre ; & détachant mes cheveux, monſieur le Beau, lui dit-elle, cette tête peut faire beaucoup d'honneur à votre art : mettez tous vos talens en uſage ; ſur-tout prenez garde que ces beaux cheveux ne ſoient gâtés par aucun fer chaud.

Je pus entendre avec quelque plaiſir cette petite flatterie de ma tante, mais les louanges du friſeur me choquerent étrangement. Il ſemblait à mon orgueil, que cet homme aurait dû me ſervir avec ſoin, & m'admirer en ſilence. Le tailleur & la marchande de modes furent encore plus inſuportables. Demandez à Roſine quel fut leur impertinent babillage, & la remarque un peu maligne qui m'échappa : la vanité des dames de D. doit être bien avide, puiſqu'elle a accoutumé cette ſorte de gens à lui préſenter un aliment ſi groſſier & qui me paraiſſait ſi fade. L'admiration du ſerrurier à laquelle

la

la belle *Montbaſon* fut plus ſenſible qu'à tout l'encens des courtiſans, était bien différente; elle portait l'empreinte d'un ſentiment vrai excité par l'aſpect de cette charmante perſonne. Mais qu'eſt-ce que les applaudiſſemens de ceux qui attendent de moi quelque profit? En vérité je ſuis charmée de n'être pas une de ces beautés extraordinaires; je ne ſaurais cacher le dégoût que m'inſpirent ces éloges outrés, ſi communs aujourd'hui dans nos mœurs.

J'ai vu cette après-midi quelques perſonnes à qui ma tante avait fait annoncer ſon arrivée, en s'excuſant de ne pas leur faire viſite, ſous prétexte que le voyage l'avait extrêmement fatiguée. La véritable raiſon eſt que les habits de cour & de ville, dans leſquels je dois faire mon *apparition*, ne ſont pas encore prêts. Vous ſerez ſurpriſe de ce mot *d'apparition*, ſachez qu'il a été employé fort à propos par un bel eſprit, qui ne l'appliquait cependant qu'à mon habit & à mon premier ſéjour en ville. Vous ſavez, Emilie, que mon pere ne voulait me voir que les habits de ma mere, & que je les préfere moi-même à tous autres. Tout cela eſt ici hors de mode: je ne pourrais paraître, ſuivant la déciſion de ma tante, à qui j'abandonne

volontiers l'empire de ma toilette, que dans l'ajuſtement de taffetas blanc, qu'elle m'a fait faire pour la fin du deuil. *La fin du deuil*, mon Emilie! O! gardez-vous de prendre cette expreſſion trop à la lettre : j'en ai quitté les marques extérieures; mais la douleur a conſervé ſa place au fond de mon cœur. Je crois qu'elle a fait une ligue avec le juge ſecret de mes actions, je veux dire la conſcience. Aujourd'hui, au milieu d'un tas d'étoffes & d'ajuſtemens, l'un pour le prochain gala, un autre pour le premier bal, un autre pour l'aſſemblée, mon braſſelet s'eſt tourné tandis que j'étais occupée à conſidérer toutes ces belles choſes, en le racomodant, mes yeux ſe ſont fixés ſur le portrait de ma mere; en la voyant dans la plus ſimple parure, je n'ai pu m'empêcher de penſer combien je lui reſſemblerais peu à cet égard dans quelques jours. Me préſerve le ciel que cette différence paſſe jamais les habits! Je les regarde comme un ſacrifice que les ſages les plus raiſonnables font à la coutume, aux circonſtances, à leur relations. Cette réflexion m'a paru être un avertiſſement du deuil & de la conſcience réunis. Mais j'oublie mon *apparition*. Cependant, vous l'avez ſouhaité, ô vous, mon ſecond pere : je

ne manquerai jamais de vous développer mes plus ſecrettes penſées, à meſure que l'occaſion s'en préſentera. Je vous parlerai fort peu des autres, à moins qu'ils n'ayent un rapport direct avec moi. Tout ce que je vois en eux ne me ſurprend point; je connaiſſais le grand monde par le portrait que m'en ont fait mon pere & ma grand'mere.

La compagnie était nombreuſe lorſque j'entrai dans l'appartement de ma tante, j'avais une robe blanche garnie en bleu, de fleurs d'Italie; ma tête était ornée ſelon la dernière mode de la cour. J'ignore quel était mon maintien & la couleur de mon viſage, il faut que je fuſſe un peu pâle. Ma tante me préſenta comme ſa chere niece; un moment après un jeune homme d'un bel extérieur s'approcha de moi avec une vivacité affectée, ſe courbant d'une façon ſinguliere vers ma tante, tandis qu'il tournait la tête de mon côté, il s'écria avec une ſorte de frayeur: eſt-ce bien véritablement votre niece, Madame?— Et pourquoi refuſez-vous de m'en croire ſur ma parole?- Sa figure, ſon habillement, cette démarche de ſylphide m'ont fait croire au premier aſpect, que c'était *l'apparition* d'un aimable eſprit familier. Pauvre F. . . . ! dit là deſſus une

dame de la compagnie, peut-être avez-vous peur des esprits.

Pour ceux qui sont hideux, repartit l'élégant cavalier, j'ai pour eux une aversion naturelle ; mais s'ils ressemblent à mademoiselle, j'oserai passer des heures entieres tête-à-tête avec eux.

Fort-bien ! Mais avec votre belle imagination, vous pourriez faire croire qu'il y a des revenans dans ma maison.

J'en serais enchanté ; pour empêcher toute notre jeunesse d'y venir. J'essaierais alors de conjurer le charmant esprit ; afin qu'il se laissât emporter.

A merveilles, comte ! c'est joliment dit. Cette phrase fut répétée de tous ceux qui étaient dans la salle.

Eh bien ! ma niece, vous laisserez-vous conjurer ?

Je connais très-peu le monde des esprits, répondis-je, je crois cependant que chaque sorte d'esprit exige une conjuration particuliere ; & l'étonnement que mon apparition a causé au comte me fait penser que je suis sous la protection d'un esprit supérieur à celui de qui monsieur apprend l'art de conjurer.

Excellent, excellent ! Que répondrez-vous à cela, comte ? s'écria le colonel de Sch * * *. . . . . .

J'ai mieux deviné que vous tous, répartit le comte : quoique mademoiſelle ne ſoit pas un eſprit, vous voyez qu'elle en a beaucoup.

Voilà ce que vous avez deviné; & c'eſt probablement ce qui vous a cauſé tant de frayeur, dit alors mademoiſelle de C... dame d'honneur de la princeſſe de V... qui avait écouté juſques là ſans rien dire.

Vous me maltraitez toujours, méchante.. vous voulez dire que mon petit eſprit tremblait devant ſon maître.

Il y a en vérité, beaucoup de ſérieux dans ce badinage. Je ſuis réellement une eſpece de fantôme, non ſeulement dans cette maiſon, mais pour la cour & la ville. Les eſprits entrent comme moi dans le monde avec une connaiſſance préliminaire des hommes. Rien de ce qu'ils voyent ou de ce qu'ils entendent ne peut les étonner, mais feſant comme moi, des comparaiſons entre le monde d'où ils viennent & celui-ci, ils déplorent la légéreté avec laquelle on y traite l'avenir; & les hommes les obſervant à leur tour, trouvent que ces êtres quoiqu'ils ayent la figure humaine, n'appartiennent pas à leur eſpece par la ſupériorité de leur eſſence.

Mademoiſelle de C.... s'engagea avec

moi dans une conversation, après laquelle elle me marqua beaucoup d'estime, souhaitant poliment de se rencontrer souvent avec moi. Elle est fort aimable, un peu plus d'embonpoint que moi, sa taille est très-bien, sa démarche & les mouvemens de sa tête son *pleins de dignité*. Un visage ovale, bien proportionné dans toutes les parties, des cheveux blonds, des traits d'une douceur enchantée; seulement il me parut que ces yeux pleins de feu se fixaient trop long-tems & d'une maniere trop significative sur ceux des hommes. Son esprit est aimable, toutes ses expressions portent l'empreinte d'un bon caractere. C'est la personne de toute la compagnie qui me plut davantage : je profiterai de l'offre qu'elle m'a fait de son amitié.

Enfin parut la comtesse de F... pour qui ma tante m'avait recommandé d'avoir beaucoup de considération, parce que son époux peut rendre de grands services à mon oncle, à l'occasion de son procès. Je fis tout ce qu'on exigeait de moi; mais je sentais une sorte de mécontentement, en pensant que les attentions de la niece pour la femme du ministre, devaient appuyer le bon droit de l'oncle. A sa place, je ne mêlerais dans mon procès ni ma femme, ni

celle du miniſtre ; je traiterais avec les hommes une affaire qui les concerne ſeuls. Ce miniſtre, qui eſt conduit par ſa femme, ne me convient guères non plus ; mais tout cela eſt une choſe d'uſage, dont on ne ſe plaint pas, & qui n'étonne plus perſonne.

Mademoiſelle de C... & la comteſſe F... reſterent à ſouper. La converſation fut vive, mais ſi coupée que je ne ſaurais vous la rendre. Madame de F.... ne laiſſa paſſer aucune occaſion de me flatter ; ſi elle a deſſein de gagner par là mon amitié, elle manque ſon but. Tant que je ſuivrai le mouvement de mon cœur, je n'aimerai jamais cette femme. Je n'imagine pas que mon devoir m'oblige à vaincre mon éloignement pour elle, comme je l'ai fait pour ma tante ; quoique ma répugnance ſe réveille bien ſouvent ; mais j'aimerai mademoiſelle de C... Elle vint avec moi dans mon appartement, où nous nous entretinmes auſſi familierement que ſi nous nous étions connues depuis pluſieurs années. Elle me parla beaucoup de la princeſſe, m'aſſurant qu'elle m'aimerait parce que j'étais comme il faut être pour lui plaire. Elle voulut entendre ma harpe & ma voix, & elle renouvella à cette occaſion ſes com-

plimens. En général je fus comblée d'éloges. Le ton & les manieres des courtisans ont cela d'agréable, qu'ils observent avec soin de ne blesser l'amour-propre de personne.

Ma tante fut contente de moi, à ce qu'elle me dit. Elle craignait que je n'eusse un air trop étranger, trop campagnard. La comtesse F . . . m'avait loué, mais elle m'avait trouvé sèche & un peu fiere. Je l'étais, j'en conviens; je ne saurais profaner les assurances de mon amitié & de ma considération. Il m'est impossible de tromper quelqu'un, & de faire des protestations que je ne sens point. Mon Emilie! mon cœur ne bat pas pour tout le monde, à cet égard je serai toujours un fantôme pour ceux avec qui je vis maintenant. Mon maintien annonçait ce que je sentais, sans aucune idée désobligeante pour personne. J'étais juste; je ne leur attribuais aucun mauvais dessein; je me disais à moi-même: une éducation qui donne de fausses idées, l'exemple qui les entretient, la nécessité de vivre comme les autres, ont forcé les gens de cour de renoncer à leur propre caractere; ils se sont écartés de la destination morale pour laquelle nous sommes formés . . . Je les envisage comme des gens qui ont hérité d'un mal de

famille . . . Je veux être honnête avec eux, mais ſans intimité; je ne ſaurais étouffer une crainte ſecrete qu'ils ne me communiquent leur mal.

Souhaitez-moi la ſanté de l'ame, ma chere amie, aimez-moi. Que tous les biens ſoient raſſemblés ſur notre reſpectable papa! Comment pourra-t-il ſe ſéparer de ſon Emilie, qui le ſoigne avec tant de tendreſſe? Mais quelle heureuſe entrée dans l'état du mariage, puiſque vous y portez la bénédiction d'un tel pere? Dites mille choſes à l'heureux mortel à qui vous allez appartenir avec tous ces tréſors.

QUATRIEME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE,

ou

ANNALES POLITIQUES

DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Conſtantinople. Le gouvernement ayant lieu de craindre que la nouvelle de la retraite du grand vifir, & celle des avantages remportés par les Ruſſes n'excitaſſent quelque ſoulevement parmi les habitans de cette capitale, s'eſt attaché à prévenir tout déſordre de cette eſpece, ſoit en feſant publier des relations qui diminuent conſidérablement le prix de ces avantages, & annoncent le mauvais ſuccès de toutes les entre-

prises de la flotte Russe contre les isles de l'Archipel, soit en ordonnant aux boulangers, malgré leurs représentations, de doubler le poids du pain sans en augmenter le prix, & aux gardes des différens quartiers, de tuer tous ceux qui auraient commis quelque crime contre la sûreté publique.

On est assuré que les Russes n'ont tiré d'autre parti de leur derniere victoire, sinon d'établir leurs quartiers d'hyver dans la Moldavie & la Valaquie, sans avoir donné plus d'étendue à leurs conquêtes, ni conservé aucun poste sur la rive droite du Danube. Ce fleuve & les montagnes appellées les *Balkans*, & par les anciens *Mons-Hæmus*, qui séparent la Bulgarie de le Romélie, sont des barrieres suffisantes pour arrêter leurs progrès.

Le grand visir vient d'être dépose, & sa place a été donnée à Mousfun-Ouglou, dont les talens & la bravoure se sont signalés pendant la campagne derniere. Il s'est rendu d'abord dans cette capitale, & en est bientôt reparti pour l'armée avec un renfort considérable de troupes. Deux Pachas ont été envoyés à Andrinople, & se sont chargés de fortifier cette ville, d'y former des magasins de vivres & de munitions de guerre, de rétablir la discipline parmi les soldats,

& de recevoir les recrues qui doivent s'y rendre de divers lieux.

Méhémet Guérai a été envoyé dans le Cuban avec de groſſes ſommes deſtinées à y lever des troupes pour être envoyées en Crimée; il doit ſe concerter avec le prince Héraclius, qui, toujours bien diſpoſé pour la Porte, a renforcé la garniſon de Caffa, en y feſant paſſer, par la voie de Trébiſonde, des vivres & des munitions de guerre.

On apprend de Smyrme que les Albanois qui ſervaient ſur la flotte Ruſſe, ſe ſont ſoulevés, & ont trouvé moyen de s'emparer de deux vaiſſeaux de cette flotte, avec leſquels ils exercent le métier de pirates dans l'Archipel. Tout le reſte des bâtimens de cette nation, après avoir croiſé quelque tems dans l'Archipel, ſe trouve réuni dans le port de l'isle de Paros, à la réſerve d'une frégate qui a échoué près de *Porto-Segri*, & à laquelle les Turcs ont mis le feu après avoir fait priſonnier le capitaine avec vingt hommes de l'équipage, & un autre vaiſſeau de 60 canons, qui a péri près de l'isle de *San-Strati*, au ſud de celle de Lemnos.

Le Cheik-daher allié d'Ali-Bey & ennemi du Pacha de Damas, s'eſt rendu maître de la ville & du château de Seide, après avoir défait une armée de Druſes qui marchait au

secours de la place. Ce prince a reçu favorablement les agens de la nation françaiſe, & les a aſſurés que l'intention d'Ali-Bey était de favoriſer le commerce des Européens.

On parlait avant le retour du nouveau grand viſir à l'armée, d'établir le quartier général à Andrinople ; mais bien loin de faire reculer les troupes, il l'a placé au bourg de Paſſargick. Les Turcs occupent encore toute la Bulgarie ; on a retrouvé à Babadagh la groſſe artillerie que l'ancien grand viſir avait abandonnée, & que les Ruſſes s'étaient contentés d'enclouer. La petite artillerie a été ſauvée par les Boſniaques.

RUSSIE.

Petersbourg. L'envoyé de Raguſe, arrivé depuis quelque tems dans cette capitale, n'a point encore eu audience de l'Impératrice qui ne paraît pas diſpoſée à lui accorder les demandes qu'il eſt chargé de lui faire au nom de ſa république.

La commiſſion nommée pour juger ceux qui ont eu part au meurtre de l'archevêque de Moſcow, & à l'émeute excitée dans cette ville, en a condamné quatre à la mort, & les autres au fouet. Depuis que le froid commence à s'y faire ſentir, la contagion a di-

minué au point de ne plus emporter que cinq a ſix perſonnes par jour. L'on prend toutes les précautions poſſibles pour en empêcher les progrès dans les provinces de l'empire qui s'en trouvent infectées, ſoit en y envoyant des médecins & des chirurgiens, ſoit en formant des cordons de troupes où il convient.

La grande armée Ruſſe eſt actuellement dans ſes quartiers d'hyver, & le général, comte de Romanzow a le ſien dans la ville de Jaſſy. On obſerve qu'étant reſté par tout maître du champ de bataille, après la déroute générale des turcs & pouvant faire un grand nombre de priſonniers, il a rappellé ſes officiers qu'il avait envoyé à la pourſuite des fuyards & n'eſt reſté qu'un ſeul jour au delà du Danube.

SUEDE.

Stockholm. En conſéquence de la réſolution priſe le 11. décembre, la derniere ſeance de la diette s'eſt tenue le 18 du même mois, & les vacances commencerent ce jour là pour durer juſques au 10. janvier. La nobleſſe a adhéré à la propoſition de l'ordre des bourgeois, pour abolir les fêtes des douze apôtres. Des députés de l'expé-

dition ont préſenté au roi l'acte d'aſſurance, ou de capitulation royale, avec la proteſtation de la nobleſſe & l'acceptation des trois autres ordres de l'Etat; mais cette importante affaire a été renvoyée juſques après les vacances, ainſi le jour du couronnement du roi eſt encore incertain.

Ce n'a été qu'au 17. janvier que la diette, après l'aſſemblée des *plena*, a recommencé ſes opérations. Après s'être occupée de pluſieurs affaires particulieres, dans chaque ordre ſéparément, la chambre du clergé a pris en conſidération un mémoire qui tend à établir la néceſſité *de ne pas décider définitivement dans la diette préſente tous les points concernant les privileges des ordres qui ne ſont pas nobles, ou tous autres changemens projettés aux loix fondamentales du royaume, mais de renvoyer ces matieres à la diette ſuivante, conformément à une ordonnance faite dans celle de* 1766. Ce mémoire eſt reſté ſur le bureau. Il ſemble que le parti qu'on y propoſe pourrait tendre à réconcilier les eſprits. Les affaires de finance & le réglement du cours des changes, attirent actuellement l'attention du public, & la diverſité des opinions prouve la difficulté de rétablir l'ordre à cet égard, ſans préjudicier ni au commerce, ni aux créanciers de la banque.

DANNEMARC.

Copenhague. Il eſt arrivé, la nuit du 16. au 17. janvier, une révolution dans cette capitale qui a coûté la liberté à pluſieurs perſonnes de la cour, & dont nous réunirons ici les principales circonſtances, telles que les papiers publics les ont annoncées.

Le 16 il y avait eu un bal maſqué à la cour, le roi s'était retiré à minuit, le régiment que commande le colonel Koller montait la garde au château. Sur les quatre heures du matin, le prince Fréderic accompagné de la Reine douairiere, entra dans la chambre à coucher du roi, le fit éveiller, & l'engagea à ſigner des ordres tout dreſſés pour faire arrêter diverſes perſonnes accuſées d'avoir formé de projets contraires à ſon autorité, & dont on lui préſenta la liſte. S. M. ayant ſigné ces ordres, on arrêta ſans délai le comte de Struenſée, ſon frere, le comte de Brandt, le général Gaheler & ſon épouſe, le ci-devant commandant-général Gude, le colonel Falckenschiold, le lieutenant-colonel Haſſelberg, le Sr. Berger, médecin de la cour, & le Sr. Arboe, qui furent tous conduits & renfermés dans la citadelle. Le Sr. Bulow, écuyer du roi, & ſon épouſe, la comteſſe de Holſt, Madame Fabricius, M. Wildebrand, conſeiller-d'état

d'état, Mrs. Zoege & Panin, secrétaires du cabinet ont été de plus gardés à vue dans leurs maisons. Enfin la reine régnante elle-même a été arrêtée & conduite dans un carrosse, sous l'escorte de trente dragons, au château de Cronenbourg à Helsingor. Il lui a été permis d'emmener avec elle la jeune princesse Louise-Auguste qu'elle nourrit, & qui n'a que six mois; mais on lui a refusé la même faveur par raport au prince héréditaire qui est âgé de quatre ans. Ce sont le comte de Rantzau van Aschberg, le colonel Koller & le général Eichstedt qui ont été chargés d'exécuter les ordres du roi, ce qui s'est fait sans effusion de sang, & chacun d'eux en a reçu des récompenses de la part de S. M.

Mais comme le bruit s'était répandu dans la ville, qu'il était arrivé quelque accident au roi, ce monarque se fit voir dès le lendemain matin aux fenêtres du château, avec la reine douairiere & le prince Fréderic, il se promena à midi en carrosse, accompagné de ce dernier, & il traversa les principales rues de cette capitale, aux acclamations réitérées de ses sujets, l'apres midi il y eut cour chez le roi, & toute la ville fut illuminée.

Plusieurs mesures prises à la cour, la garde

de l'artillerie renforcée, les patrouilles augmentées, des charriots chargés de cartouches que l'on menait à l'arsenal, semblaient annoncer quelque événement extraordinaire. On avait remarqué que les portes de la ville étaient fermées & que la garde du château avait été doublée, la terreur s'était emparée des esprits, mais elle se changea bientôt en une vive allégresse, lorsque l'on sut de quoi il était question, cependant le peuple toujours extrême dans ses passions, s'attroupa le soir du 17, dans les rues, & se mit à piller les maisons de ceux qui lui étaient suspects. Plus de soixante ont essuyé ce sort, le pillage dura toute la nuit sans que l'on pût en arrêter le cours. Mais ayant voulu recommencer le lendemain matin les mêmes excès, des détachemens de dragons furent envoyés pour le disperser & rétablir l'ordre. A midi le roi fit publier une deffense sous peine de mort, de s'attrouper, & de commettre aucune violence ultérieure. La populace, avant que d'obéir, demanda à voir l'ordre du roi par écrit, ce qui lui ayant été accordé, elle se retira sur le champ, & le calme fut rétabli.

Depuis cette révolution, le conseil d'état, qui avait été cassé, vient d'être rétabli,

le prince Fréderic en eſt le préſident, & la reine douairiere a la principale part aux affaires. Le regiment des gardes, que le précédent miniſtere avait fait congédier, a été remis ſur pied & a repris ſes fonctions au château. Les comtes de Struenſée & Brands, de même que le frere du premier, ſont enfermés dans des cachots, avec les fers aux mains & aux pieds. On a réſolu d'examiner ſévérement les ordres du cabinet expédiés depuis le 15. ſeptembre dernier. Le nouveau miniſtere cherche à ſe concilier tous les eſprits, le roi a donné pluſieurs audiences, & ſe fait voir ſouvent au peuple, accompagné de la reine douairiere & du prince Fréderic. Il a été reſolu que l'on rendrait dans toutes les égliſes des actions de graces ſolemnelles au ſujet de cet événement. Quelques-uns de ceux qui avaient été arrêtés d'abord, ont été relâchés, & on en a arrêté d'autres. Le lieutenant de police a fait publier un ordre, de reſtituer tous les effets enlevés dans la nuit du 17. au 18. Les régimens du roi & du prince Fréderic qui devaient ſe rendre en diverſes provinces, reſteront en garniſon dans cette capitale.

L'on ſera moins étonné de la révolution dont on vient de lire les principales cir-

conſtances, ſi l'on ſe rappelle toutes les réformes & les réglemens multipliés faits pendant le miniſtere du comte de Struenſée qui était parvenu rapidement de l'état de ſimple médecin à la premiere place dans le cabinet. Ces changemens n'avaient pû que mécontenter les miniſtres déplacés, les militaires & le peuple, dont on ménageait trop peu les préjugés. Mais un fait que nous ne devons pas omettre, c'eſt que M. de Reverdil, originaire de la ville de Nyon, dans le canton de Berne, qui après avoir eu part autrefois à l'éducation du roi, avait été rappellé en Dannemarck par ce monarque, en reçut le lendemain un billet ſigné de ſa main, par lequel S. M. l'aſſurait de ſon amitié, ajoutant qu'il n'avait rien à craindre, mais que dans les circonſtances elle ne pourrait le voir d'une couple de jours. M. de Reverdil eſt de tous ceux qui étaient depuis quelque tems à la ſuite du roi, le ſeul que l'on n'ait pas arrêté. Ce qui fait l'éloge de la conduite prudente & meſurée qu'il a ſû tenir dans des conjonctures ſi critiques.

POLOGNE.

Varſovie. La ſanté du roi eſt entiérement

rétablie, & ſa playe parfaitement cicatriſée; cependant S. M. a gardé l'appartement juſqu'au cinq janvier, jour auquel elle parut en public pour la premiere fois, & ſe rendit dans l'égliſe de S. Jean, avec tout l'appareil de la royauté, & aux acclamations du peuple. On prend toutes les précautions poſſibles pour la ſûreté de ſa perſonne royale. Quoique le ſieur Pulawski ait publié un manifeſte pour ſa juſtification, relativement à l'attentat commis contre S. M. on prétend cependant avoir trouvé une lettre de ſa main qui prouverait que ce noir projet ne lui était pas entiérement inconnu.

Le roi a nommé deux miniſtres qui doivent ſe rendre dans les cours de Vienne & de Berlin, pour les engager à travailler au rétabliſſement de la tranquillité publique dans ce royaume. Malgré le grand nombre de Ruſſes qui ſe trouvent dans cette capitale, il s'y commet fréquemment des vols & des aſſaſſinats. Il eſt défendu à toute perſonne de ſe trouver dans les rues après huit heures du ſoir, ſans lumiere & avec des armes.

Les Ruſſes d'un côté & les Pruſſiens de l'autre, reſſerrent les confédérés qui ont leurs quartiers dans le palatinat de Cracovie & la grande Pologne; cependant le pala-

tin de Rowa & un autre officier de la couronne se sont joints à eux ; & l'on pense que le prince Sablonowki ne tardera pas à en faire de même. Ils ont fortifié Tyniek, Csentochaw & les autres postes qu'ils occupent, de maniere que les Russes seront obligés d'en faire le siege pour les attaquer avec succès. Ils forment aussi des magasins de bled considérables, malgré la quantité que les Prussiens en font acheter, & les contributions en nature que les garnisons de Posnanie & de Kalich exigent dans leur voisinage. On attend pour le primtems prochain 3000 hommes des environs d'Astracan. On les dit bons soldats, propres à la petite guerre, mais également ignorans & barbares. Quelques papiers publics assurent que le baron de Saldern, ambassadeur de Russie, a exigé du magistrat de Dantzic que l'argent monnayé dans cette ville, depuis 1760 jusques en 1765, fut diminué d'un tiers de sa valeur, mais qu'on s'était refusé à cette opération trop préjudiciable aux intérêts du commerce. On mande aussi que les chanoines de Gnesne se trouvant hors d'état de payer une contribution de 20, 000 ducats exigés par les Prussiens, ont fermé leur église & se sont tous retirés. Plusieurs couvens de la même ville & le chapitre de Pos-

manie ont été de même taxés à différentes sommes.

ALLEMAGNE.

Hambourg. On mande de Pologne que les confédérés enlevent les convois destinés pour Varsovie, où la disette se fait d'autant plus sentir, qu'il se trouve actuellement dans ce royaume 40 mille hommes de troupes Prussiennes qui exigent de fortes livraisons en nature, & dont les premiers postes ne sont qu'à sept milles de cette capitale.

La disette est encore beaucoup plus affreuse dans quelques provinces de l'électorat de Saxe, & sur-tout dans le quartier des montagnes, où plusieurs personnes sont mortes de faim. Il regne aussi en Bohême des maladies causées par la mauvaise nourriture, & qui emportent beaucoup de monde.

Les quatre mille hussards Prussiens qu'on avait envoyé en Pologne pour faire des remontes de chevaux, sont restés dans les environs de Varsovie. Quelques majors seulement ont pénétré en Ukraine, mais avec peu de suite.

Ratisbonne. Les membres de la diette ont déclaré être satisfaits des concessions de

l'Electeur de Baviere pour leur subsistance, & ont requis S. M. de révoquer la commission donnée à l'archevêque de Salzbourg. On s'occupe d'un projet de réforme tendant à détruire une espece de tache que d'anciens préjugés ont imprimée sur certaines professions & qui jusques ici ont privé les enfans de ceux qui les exercent du droit de se faire inscrire dans toutes sortes de communautés ou corps de métiers.

Vienne. On a publié une ordonnance de S. M. qui défend à toutes personnes à cheval ou conduisant une voiture, de courir dans les rues de cette capitale & dans celles des autres villes des pays héréditaires, leur prescrivant de n'aller qu'au pas de leurs chevaux. Cette loi utile a été occasionnée par l'accident arrivé à un évêque Hongrais, qui fut écrasé il y a peu de jours sous une voiture élégante que conduisait un jeune seigneur avec rapidité. Il a été soutenu dans l'université de Tyrnau en Hongrie, des theses de droit, dans lesquelles on affirme que les décisions de l'église n'ont point de force lorsqu'elles n'ont pas été acceptées par le prince séculier. Cette doctrine a allarmé les ecclésiastiques, qui en ont porté plainte à la cour.

ITALIE.

Rome. On a reçu plusieurs copies de la lettre pastorale de l'evêque de Posnanie, au sujet de l'enlevement du roi de Pologne, elle semble confirmer que les moines ont eu part à cette atrocité. Ce prélat prouve que la personne des rois est sacrée & que tout attentat contre eux & contre leur vie, est un crime également affreux devant Dieu & devant les hommes. Il exhorte enfin tous les ecclésiastiques séculiers & réguliers à imprimer cette doctrine dans le cœur de leurs paroissiens respectifs. &c.

Genes. Il été décidé par un réglement tout nouveau, qu'à commencer avec la présente année, on abolira la maniere de compter les heures à l'italienne, & que l'on adoptera celle des autres pays de l'Europe. On présume que tous les états de l'Italie en feront bien-tôt de même.

Milan. On continue à s'occuper de la réforme des ordres monastiques. Les religieux pourront obtenir de la cour de Rome des brefs pour quitter leurs couvens, & prendre l'habit d'ecclésiastiques séculiers, mais non pour être rendus habiles à posséder des bénefices à charge d'ames. Il est arrivé de la cour de Vienne, un ordre qui

assujettit tout le clergé séculier & régulier à la juridiction de l'évêque, & lui enjoint d'assister à toutes les processions publiques.

Livourne. Plusieurs vaisseaux de guerre fesant partie de la flotte Russe dans l'Archipel, sont entrés dans ce port, ayant à bord plusieurs officiers du premier rang, dont les plus distingués sont le comte Alexis Orlow, généralissime des escadres Russes dans le levant, le contre-amiral Spiritow, le prince Dolgorucki & le prince Wolkonski.

Les lettres du levant portent qu'Aly-Bey s'est rendu maître de la ville de Damas.

La Bastie. Le froid & les neiges forcent les bandits à quitter leurs retraites inaccessibles, & il ne cessent d'infester les chemins depuis cette capitale à Ajaccio. Ils ont commis divers excès du côté du cap-Corse, l'on prend toutes les mesures possibles pour arrêter leurs brigandages, mais l'on craint qu'ils n'ayent quelques partisans secrets parmi leurs compatriotes, aussi pour obliger les piéves à concourir à leur extirpation, on exige d'elles la restitution aux propriétaires de ce qui peut leur avoir été enlevé par ces brigands, pour peu que l'objet soit considérable.

Chambery. On n'a pas oublié les bruits inquiétans qui s'étaient répandus d'une maladie contagieuse dans la ville de Crémone & qui se sont bientôt dissipés. Voici, à ce qu'on prétend, l'événement qui leur avait donné naissance. Un corps de troupe destiné à former la garnison du château de Crémone, & qui arrivait du fond de la Hongrie, avait un grand nombre de soldats malades. On plaça ces derniers dans des chambres échauffées avec du charbon, dont les vapeurs malignes en firent périr trente ou quarante en deux fois vingt-quatre heures. La nouvelle de tant de personnes, qu'on disait mortes du charbon, mot qui en Italien comme en français, peut signifier le charbon pestilentiel, & qui reçut par le peuple ce dernier sens, répandit une consternation générale, & donna lieu à des précautions dont on ne tarda pas à connaître l'inutilité.

ESPAGNE.

Cadix. Des lettres de Mogador portent que le roi de Maroc a fait avancer un corps de soixante mille hommes que l'on suppose destiné pour Alger, & a ordonné aux commandans des ports de mer dans ses états,

d'armer tous les bâtimens qui s'y trouvent, & de les faire croiler contre les Ruſſes, ſur qui les Saletins ont déjà fait deux priſes conſidérables.

FRANCE.

Paris. Monſeigneur le comte d'Artois, s'applique aſſiduement à tout ce qui concerne ſa charge de colonel-général des Suiſſes & Griſons, il a fait l'accueil le plus gracieux aux officiers de ce corps qui ſont venus lui rendre leurs devoirs. Ce prince ayant remarqué que l'habillement de ces troupes était trop étroit pour pouvoir les garantir de la rigueur du froid, va faire donner à leurs uniformes l'ampleur néceſſaire & les rendre conformes à ceux des gardes françaiſes. La charge de ſecretaire des Suiſſes & Griſons étant devenue vacante par la retraite de l'abbé Barthelémi, à qui Monſeigneur le comte d'Artois a procuré une penſion de 10000 livres, S. M. en a diſpoſé en faveur de M. de Martanges, maréchal des camps & armées du roi.

Le nouveau projet de M. de Montaran, pour le rétabliſſement de la compagnie des Indes orientales a été préſenté au conſeil, & applaudi. Cependant on craint que

ſon exécution ne rencontre de grands obſtacles.

Le miniſtre d'une cour étrangere ayant contracté beaucoup de dettes dans cette capitale ſe diſpoſait à partir ſans les payer. Ses créanciers ont porté leurs plaintes au miniſtere qui lui a refuſé un paſſeport. Il prétend qu'étant rappellé par ſon maître, perſonne n'eſt en droit de le retenir, & a informé de ce fait les autres miniſtres étrangers qui croyant leurs immunités en péril, ont fait remettre un mémoire ſur cette affaire à M. le duc d'Aiguillon. Mais on y a répondu par un autre mémoire, dans lequel on établit que ces immunités n'ont point été violées par un tel refus.

Les parlemens de Provence & de Pau, le conſeil ſupérieur d'Alſace, & le conſeil ſouverain du Rouſſillon, ont enregiſtré l'édit qui proroge l'impoſition des deux vingtiemes, & établit deux nouveaux ſols pour livre ſur les droits des fermes. Le nouveau parlement de Beſançon ayant déliberé ſur le même édit, a déclaré que la miſére des habitans de ſon reſſort ne lui permettait pas de l'enregiſtrer.

La liquidation des charges des membres exilés de l'ancien parlement commence à ſe ralentir ; pluſieurs veulent attendre, eſpé-

rant qu'il arrivera quelque changement. Cependant ceux qui ont fait liquider sont traités favorablement, les lettres de cachet ont été levées en grande partie, & plusieurs des exilés sont de retour dans cette capitale.

Le nouveau conseil supérieur de Rouen à essuyé dans ces premieres séances quelques desagrémens de la part du peuple. M. Damfreville, maire de Rouen, n'ayant pas voulu présenter à ce conseil le vin de la ville, cérémonie qu'on estime ne devoir pratiquer qu'à l'égard du parlement de Normandie, a été mandé à la suite de la cour, & aprés y être resté quelques jours, a été exilé à Landau. La fermentation a été si grande, que l'intendant, qui est président de ce conseil, a été obligé de s'éloigner de la ville, pour ne pas être insulté par la populace. Plusiéurs membres de ce tribunal ont pris le même parti, & quelques-uns même ont donné leur démission.

Le nouveau parlement de Toulouse a jugé pour premier procès criminel, la cause de Pierre Paul Sirven, feudiste de Castres, de sa femme & de sa fille, tous condamnés depuis dix ans au dernier supplice, sur un accusation de parricide, leur innocence a été pleinement reconnue par un arrêt solemnel qui condamne les premiers juges à tous

les frais du procès, ordonnant que l'arrêt sera affiché dans toute la province, aux dépens de ces derniers, & rétablissant la famille Sirven dans son honneur & dans tous ses biens. On sait combien le celebre M. de Voltaire s'est donné de soins pour une affaire dont l'issue ne l'illustre pas moins que les juges qui ont ainsi prononcé.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. Le bill d'imposition, arrêté par la chambre des communes d'Irlande a passé au grand sceau, & le conseil du roi n'y a fait aucun changement.

Selon les depêches de Madrid, les démêlés survenus entre ces deux cours sont terminés à l'amiable, ainsi il n'y a point de rupture prochaine à craindre.

Le comte de Sandvieh accompagné de plusieurs commissaires de l'amirauté, s'est rendu à Depfort, à bord du vaisseau de guerre *la résolution*, afin d'y faire l'essai d'une machine inventée pour dessaler l'eau de la mer, & la rendre propre à cuire du biscuit, & à préparer diverses provisions. L'essai a si bien réussi que l'on se servira de cette invention dans tous les vaisseaux de guerre Anglais.

L'ouverture des séances du parlement

s'eſt faite en la maniere ordinaire. Les adreſſes préſentées par les deux chambres ſont pleines de reſpect, d'affection, & de reconnaiſſance envers S. M. Le duc de Cumberland & ſon épouſe continuent leur ſéjour à Windſor, & ſont encore dans la diſgrace.

On mande d'Edimbourg que la croute de terre qui s'eſt détachée du ſolway-Moos continue à ſuivre le cours de l'eau, & que flottant avec rapidité, elle avait détruit douze fermes des environs.

Les ſéditieux d'Irlande connus ſous le nom de *cœurs d'acier*, ont recommencé leurs ravages, & pillé un magaſin d'armes & de munitions; comme leur nombre augmente, cette affaire a été portée au parlement.

PAYS-BAS.

Liege. Le comte François-Charles de Velbruk, chanoine de la cathédrale, a été élu unanimement évêque & prince de cette ville. Pluſieurs prélats étrangers aſpiraient à cette dignité éminente, mais le pape leur avait refuſé à tous le bref d'éligibilité.

SUISSE.

Le ſieur Machi, méchanicien, natif de la

la ville de Buren, dans le canton de Berne, a fait annoncer dans les papiers publics, qu'après de longues recherches, il avait enfin trouvé la ſolution du fameux probleme qui a pour objet de déterminer exactement le rapport du diametre d'un cercle à ſa circonférence, en déclarant qu'il ſe propoſe d'aller préſenter ſa démonſtration aux académies des ſciences de Paris & de Londres. Selon lui, ce rapport eſt géométriquement comme 126 à 396; mais ce rapport réduit à ſes moindres termes, n'étant pas différent de celui de 7 à 22, qui eſt connu depuis long-tems, tout le mérite de cette découverte, ſi elle eſt réelle, conſiſtera à démontrer que ces deux derniers nombres qui, de l'aveu de tous les mathématiciens, n'expriment que le rapport approché du diametre à la circonférence, le déterminent cependant ſelon toute l'exactitude rigoureuſe que la géométrie exige.

Manheim, le 30 janvier 1772.

Le 117e. tirage de la *lotterie électorale palatine*, établie à Manheim par lettres-patentes de S. A. E. ſous la date du 25 août 1764, s'eſt exécuté aujourd'hui dans la grande ſale de l'hôtel-de-ville, avec les for-

malités ordinaires. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont : .

N°. 88. 9. 33. 22. 51.

L'adminiſtration générale inſtruite de toute part de l'empreſſement des étrangers à s'intéreſſer à cette lotterie électorale, ſe fera toujours un plaiſir de leur en faciliter les moyens ; & comme parmi les actioniſtes, il y en a beaucoup qui aiment à diſpoſer leurs combinaiſons ſur une certaine progreſſion relative d'un tirage à l'autre, & qui même font d'avance leurs ſpéculations ſur tous les tirages de l'année, nous traçons ici tous ceux de l'année 1772, pour qu'un chacun puiſſe en conſulter les époques à ſon gré, & préparer ſes jeux ſur un calcul aſſuré.

Tirages de 1772, de la lotterie électorale Palatine.

116. Jeudi 9. Janvier.
117. Jeudi 30. Janvier.
118. Jeudi 20. Février.
119. Jeudi 12. Mars.
120. Jeudi 2. Avril.
121. Jeudi 23. Avril.

122. Jeudi 14. Mai.
123. Jeudi 4. Juin.
124. Jeudi 25. Juin.
125. Jeudi 16. Juillet.
126. Jeudi 6. Août.
127. Jeudi 27. Août.
128. Jeudi 17. Septembre.
129. Jeudi 8. Octobre.
130. Jeudi 29. Octobre.
131. Mercredi 18. Novembre.
132. Jeudi 10. Décembre.
133. Jeudi 31. Décembre.

Tous ceux qui voudront prendre part à ces différens tirages, & qui deſireront pour leur plus grande commodité, correſpondre en droiture avec le *Bureau général*, à Manheim, pourront écrire directement *à l'adminiſtration générale*, en ſe ſervant de l'addreſſe de M. DE SAINT-MARTIN, conſeiller privé de S. A. S. E. il ne leur ſera compté aucuns frais de ports de lettres, dans toute l'étendue des poſtes de l'empire, & *l'Adminiſtration* leur promet la plus exacte & la plus prompte expédition.

Tréves. Le goût decidé du public, pour la lotterie Electorale de Treves, & la préférence qu'elle s'eſt acquiſe par l'ordre, la régularité & l'harmonie qui regnent dans toutes les parties deſon adminiſtration, le prompt payement des lots ſans la moindre déduction ou retenue, la liberté que chaque particulier a de prendre tels numéros, & telle quantité que bon lui ſemble, ainſi que de pouvoir proportionner ſa miſe à ſes facultés, ont determinés ſon Alteſſe Royale & Electorale de Treves à continuer cet établiſſement, & à faire fixer

Le 40. tirage au 21. janvier.
Le 41. au 11. février.
Le 42. au 3. mars.
Le 43. au 24. du dit.
Le 44. au 14. avril.
Le 45. au 5. mai.
Le 46. au 26. du dit.
Le 47. au 16. juin.
Le 48. au 7. juillet.
Le 49. au 28. juillet.
Le 50. au 18. aouſt.
Le 51. au 9. ſeptembre.
Le 52. au 29. du dit.

Le 53. au 20. octobre.
Le 54. au 10. novembre.
Le 55. au 1. décembre.
Le 56. au 22. du dit,

de l'année courante; les perſonnes qui deſireront s'y intéreſſer, pourront s'addreſſer à Mr. de Kamw, conſeiller de la chambre & des finances de S. A. R. & Electorale de Treves, à Coblentz, ou aux bureaux établis dans les principales villes de l'Europe.

Geneve. Cette république vient d'ériger une lotterie arrêtée par édit du ſouverain conſeil général: elle eſt compoſée de 1900 billets du prix de 60 livres argent courant de Geneve chacun, formant un fond de 600000 livres argent courant de Geneve, réparti en 3306 lots primes, qui ſe diſtribueront en 4 claſſes. La miſe

	A. courant	A. de france.
dans la 1. claſſe eſt.	L. 9.	ou L. 15.
dans la ſeconde . .	15.	ou 25.
dans la troiſieme .	18.	ou 30.
dans la quatrieme .	18.	ou 30.
en tout	L. 60. ar. cou.	ou L. 100. de fr.

La noble direction de la dite lotterie a éta-

bli un bureau chez M. André Bovay fils audit Geneve : Meſſieurs les étrangers qui ſouhaiteront des billets & des plans, pourront s'adreſſer, en affranchiſſant les lettres, audit Sr. Bovay, lequel enverra après le tirage de chaque claſſe, les liſtes à ceux qui auront pris des billets chez lui.

TABLE.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suiſſe.

I. *Encyclopédie, ou dictionnaire univerſel raiſonné des connnaiſſances humaines. Tome IX. Yverdon*, 1771. 3
II. *Briefe, &c. Lettres ſur les plus importantes vérités de la religion.* . . 16
III. *Uſong, hiſtoire orientale, traduit de l'allemand.* 28
IV. *Conſidérations politiques & militaires.* 32
V. *Reiſe durch Sicilien, &c. Voyage en Sicile & dans la grande Grece.* . . 35
VI. *Hiſtoria Reformationis, &c. Hiſtoire de la réformation des égliſes du pays des Griſons.* . . . . . ibid.

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

FRANCE.

I. *Traduction de diverſes œuvres compoſées en allemand, en vers & en proſe.* 37
II. *L'heureux jour, épitre à mon ami.* 42
III. *Dictionnaire hiſtorique d'éducation.* 44

ALLEMAGNE.
IV. *Abhandlung uber die preisfrage, &c. Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin.* 48
ITALIE.
V. *Sophonisba, dramma tragico, &c. Sophonisbe, tragédie.* 51
ANGLETERRE.
VI. *Sermons to young men, &c. Sermons aux jeunes hommes.* 53
III. PARTIE. Pieces fugitives.
I. *Essai d'un moyen pour prévenir les disettes de bled.* 55
II. *Epigrammes.* 61
III. *Mémoires de Sophie de Sternheim.* 63
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.
Turquie. 74
Russie. 77
Suede. 78
Danemarck. 80
Pologne. 84
Allemagne. 87
Italie. 89
Espagne. 91
France. 92
Angleterre. 95
Pays-Bas. 96
Suisse. . . . . . ibid.
Avis. 97

NOUVEAU

JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE

L'EUROPE,
ET

PRINCIPALEMENT
DE

LA SUISSE.

DÉDIÉ AU ROI.

MARS. 1772.

A NEUCHATEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

NOUVEAU JOURNAL HELVÉTIQUE.

MARS. 1772.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* TOME X. *Yverdon*, 1772.

L'AUTEUR de cet univers en répandant tant de variété dans les productions des différens climats, a voulu mettre les hommes dans la dépendance les uns des autres ; il a voulu que leur propre intérêt, leurs be-

ſoins journaliers, les commodités & la douceur de leur vie, les ſollicitaſſent inceſſamment à l'union & à la paix. Telle eſt l'origine du *commerce*, qui n'eſt autre choſe que l'échange de certaines denrées dont on peut ſe paſſer, contre d'autres qu'on deſire d'avoir. Tout ce qui ſe rapporte à nos beſoins, à nos commodités ou à nos plaiſirs, en d'autres termes, le néceſſaire, le commode & le ſuperflu, voilà les *objets* du *commerce*; ſon *but* eſt d'établir l'abondance de ces trois choſes; ſon *effet* eſt de procurer à ceux qu'il occupe, de quoi ſatisfaire leurs beſoins ou leurs goûts.

Si l'on conſidere le *commerce* par rapport à un corps politique, il conſiſte dans la circulation intérieure des denrées du pays, l'exportation du ſuperflu, & l'importation des denrées étrangeres, ſoit pour les conſommer, ſoit pour les réexporter. Lorſqu'il eſt conſidéré comme l'occupation particuliere d'un citoyen, ſes opérations conſiſtent dans l'achat, la vente, ou l'échange des marchandiſes, en vue d'y faire du profit.

D'après l'idée que nous venons de donner du *commerce*, il eſt conſtant qu'il a dû exiſter dès que la terre a eu des habitans. Dans ces premiers tems, les échanges ſe firent en nature; tous les hommes étaient égaux;

& chacun, par ſon travail, ſe procurait l'équivalent des ſecours qu'il attendait d'autrui. Les échanges durent ſe multiplier avec la population ; l'abondance ou la rareté de certaines productions en augmenta ou en diminua l'équivalent, l'échange en nature devint embarraſſant. Lorſque la formation des ſociétés eut diſtingué les propriétés ; l'inconvénient s'accrut avec le *commerce* ; mais ſon uſage fut borné, tant que les hommes ſe contenterent de ce qui était ſimple. Bientôt les hommes ſujets à l'injuſtice, eurent beſoin de législateurs & de juges ; la confiance les établit, le reſpect les diſtingua, la crainte les ſépara de leurs ſemblables, l'appareil & la pompe furent l'appanage de ces hommes puiſſans, les choſes rares furent deſtinées à leur uſage, le luxe fut connu, & il devint l'objet de l'ambition des inférieurs. La cupidité anima l'induſtrie ; pour ſe procurer quelques ſuperfluités, on en imagina de nouvelles, on parcourut la terre pour en découvrir.

Alors les échanges en nature devinrent réellement impoſſibles ; on convint de donner aux marchandiſes une meſure commune. L'or, l'argent & le cuivre furent choiſis pour les repréſenter : il y eut ainſi deux ſortes de richeſſes ; les richeſſes natu-

relles, c'eſt-à-dire, les productions de l'agriculture & de l'induſtrie, les richeſſes de convention, ou les métaux. Ce changement peut être regardé comme une ſeconde époque du *commerce*.

L'Aſie qui avait été le berceau du genre-humain, fut auſſi le premier théatre du *commerce*. Les vaſtes conquêtes des Aſſyriens, le luxe de leurs rois, annoncent une grande perfection dans les arts, & par conſéquent un grand commerce; mais il paraît qu'il était borné à l'intérieur de ces états. Les Phéniciens oſerent les premiers franchir la barriere que les mers oppoſaient à leur cupidité, & s'approprier les denrées de tous les peuples. Les richeſſes de l'orient, de l'Afrique & de l'Europe ſe raſſemblaient à Tyr & à Sidon, d'où leurs vaiſſeaux répandaient dans chaque contrée du monde le ſuperflu des autres. Ce commerce dans lequel les Phéniciens fourniſſaient très-peu de productions de leur propre crû, peut être appellé *commerce d'économie* : c'a été celui de preſque tous les anciens navigateurs.

Les Phéniciens, par le moyen des ports ſur la mer Rouge, s'ouvrirent le commerce des côtes orientales de l'Afrique, abondantes en or, & celui de l'Arabie renommée par ſes parfums. Par la navigation dans la

Méditerranée, ils établirent des colonies dans la Grèce, sur les côtes de l'Afrique, en Espagne, où ils découvrirent une source intarissable de richesses, par les mines d'or, & d'argent de l'Andalousie. Pénétrant dans l'océan, le long des côtes, ils allerent chercher l'étain dans les isles Cassitérides, aujourd'hui la Grande-Bretagne.

Tyr, enorgueillie de sa longue prospérité, osa se liguer contre ses maîtres. Reduits à abandonner leurs murailles, les Tyriens fonderent, dans une isle à une demi-lieue de la côte, une nouvelle ville, à laquelle l'activité du commerce donna bientôt plus de réputation que l'ancienne n'en avait eue. Carthage, colonie de Tyriens, suivit à-peu-près le même plan; mais pour accroître son commerce, elle devint conquérante, & elle accéléra sa ruine.

La Grèce, devenue puissante, poussa sa marine à un point, qui la rendit redoutable aux maîtres de l'Asie; mais elle ne songea point à étendre son *commerce*. Corinthe, par sa situation, fut l'entrepôt des marchandises de l'Asie & de l'Italie; mais ses marchands ne tenterent aucune navigation éloignée. Les habitans de Phocée, fonderent Marseille, sur les côtes des Gaules, ils réussirent dans le *commerce*, jusqu'à

donner de l'alarme à Carthage, dont ils repoussèrent vigoureusement les attaques.

Alexandre parut, & les suites de sa conquête forment une troisième époque du *commerce*. Il détruisit la superbe Tyr, & la navigation de la Syrie fut anéantie avec elle. L'Egypte, après sa conquête, communiqua davantage avec les autres peuples : la découverte des Indes, & de la mer qui est au midi de ce pays, ouvrit une nouvelle branche de *commerce*, dont Alexandrie, bâtie à l'entrée de l'Egypte, devint la clé, en même tems qu'elle fut le centre du commerce de l'occident.

Pendant ces révolutions, Rome jettait les fondemens d'une domination encore plus vaste. Le *commerce* de Carthage fut enseveli sous ses ruines. Bientôt l'Espagne, la Grece, l'Asie & l'Egypte à son tour furent des provinces Romaines. Mais la maîtresse de l'univers dédaigna de s'enrichir par le *commerce*. Le siege de l'empire transféré à Byfance n'apporta aucun changement au *commerce* de Rome ; mais la situation de cette ville y en établit un considérable ; il se soutint sous les empereurs Grecs, il trouva même grace devant la police destructive des Turcs.

La chûte de l'empire d'occident forme

une quatrieme époque pour le *commerce*. Il s'anéantit comme les autres arts sous le joug de la barbarie. L'Italie seule conserva une marine, & fit seule le commerce de l'Europe. Venise, Genes, Florence, Pise se disputerent l'empire de la mer & la supériorité dans les manufactures; l'occident était tributaire des marchands Italiens; mais ils perdirent une partie de leur *commerce* pour n'avoir pas eu le courage de l'augmenter. Ils avaient coutume de faire leurs voyages en une année; à mesure que leur navigation s'étendit dans le nord, il leur fut impossible de revenir aussi souvent dans leurs ports: ils firent de la Flandre l'entrepôt de leurs marchandises. Les foires de Flandre furent le magasin général du Nord, de l'Allemagne, de l'Angleterre, & de la France. Les Flamands entreprirent des fabriques de draps & de toiles, & les franchises accordées à ces peuples encouragerent leurs manufactures au point qu'elles donnerent l'exclusion à toutes les autres dans l'occident. Les Italiens se consolerent de cette perte, par la récolte des soies, qu'ils entreprirent avec succès en 1130; mais la Flandre devint le centre des échanges de l'Europe.

En 1164, la ville de Bremen s'associa avec

quelques autres, pour se soutenir mutuellement dans le *commerce* qu'elles fesaient en Livonie. Les succès de cette association y attirerent d'autres villes, depuis Nerva jusqu'au Rhin, jusques dans les autres royaumes. La *Hanse* Teutonique fit alors presque tout le commerce extérieur de l'Europe. Celui de l'intérieur, dans la plupart des états, avait été jusqu'alors entre les mains des Juifs, qui inventerent les lettres de change, en 1181. Cette nouvelle représentation de la mesure commune des marchandises en facilita les échanges; depuis, elle forma une nouvelle branche de *commerce*.

Les comtes de Flandre, en 1301, effaroucherent l'industrie par la révocation des franchises. Les ducs de Brabant l'attirerent & la perdirent bientôt après, par la même imprudence dont leurs prédécesseurs avaient profité. En 1404, après la sédition de Louvain, les ouvriers se répandirent en Hollande & en Angleterre. Telle fut l'origine des célebres manufactures de la Grande-Bretagne.

Pendant le cours de ce siecle, Amsterdam & Anvers s'éleverent par le *commerce*. Les Portugais, à l'aide de la bousole, firent des établissemens sur la côte orientale de l'Afrique. La France vit s'établir à Tours

une manufacture de soyeries, Bruges continuait à effacer toutes les autres villes commerçantes de l'occident de l'Europe; sa révolte contre son Prince en 1487, en fut le terme; & sa ruine fut le sceau de la grandeur d'Anvers & d'Amsterdam.

La fin de ce siecle vit éclore deux événemens qui changerent la face du commerce, & fixerent la cinquieme époque. Barthelémi Diaz, Portugais, s'ouvrit la route des grandes Indes par le cap de Bonne Espérance. Vasco de Gama parcourut en conquérant les presqu'isles en de-çà & au-delà du Gange; Lisbonne fut le magasin exclusif des épiceries & des riches productions de ces contrées, qu'elle distribuait dans Anvers. L'Egypte ne fut pas en état de soutenir leur concurrence, & la diminution de son *commerce* entraîna la chûte de celui des Italiens.

En 1492, Christophe Colomb, Génois, découvrit l'Amérique pour le roi de Castille. En 1501, le naufrage d'Alvarès Cabra, sur les côtes du Bresil, valut aux Portugais la possession de ce vaste pays & de ses mines. Ces deux nations négligerent l'agriculture & les arts, pour moissonner l'or & l'argent dans ces nouvelles contrées; elles ont appris depuis que ce qui est la mesure des denrées appartient nécessairement à celui qui les vend.

En 1504, les Français découvrirent le grand banc de Terre-Neuve, & pendant le cours de ce siecle, ils prirent possession de plusieurs pays. La liberté de conscience & les franchises dont jouissaient les Pays-Bas, & sur-tout la ville d'Anvers, y avaient attiré un commerce immense; Philippe II le troubla par l'établissement de nouveaux impôts & de l'inquisition. La révolte fut générale, sept provinces réunies s'érigerent en république en 1579. La nécessité força les Hollandais resserrés dans un territoire stérile, à chercher de nouvelles ressources; deux événemens nouveaux concoururent à élever leur *commerce*, la prise d'Anvers par les Espagnols, & l'abaissement de la Hanse Teutonique, dont les Hollandais partagerent les manufactures & le commerce.

L'interdiction des ports d'Espagne & du Portugal aux sujets des Provinces-Unies, les engagea à aller chercher en Asie & en Afrique ces marchandises qu'on refusait de leur vendre en Europe. D'abord ils attaquerent leurs rivaux par la ruse, bientôt ils furent en état d'agir à force ouverte. Leur premier effort les rendit maîtres d'Amboine & des autres isles Moluques, en 1605. En 1621, les conquêtes de la Hollande commencerent avec la guerre. Une nouvelle société de né-

gocians, sous le nom de *compagnie des Indes occidentales*, s'empara d'une partie du Brésil, de Curaçao, de S. Eustache, & fit des prises immenses sur le commerce des Espagnols & des Portugais. La treve que ces derniers conclurent avec leurs rivaux, après avoir secoué le joug de l'Espagne, leur coûta le reste de l'isle de Ceylan, où croit la canelle. Plus heureux en Afrique, ils y reprirent une partie de leurs établissemens. Dans l'Amerique, leur succès fut complet; les Hollandais furent entiérement chassés du Brésil.

Ceux-ci plus occupés du *commerce* des Indes, formerent un établissement au cap de Bonne Espérance, qui en est la clé. Cependant, l'Angleterre s'était enrichie par ses manufactures de laines, qui porterent sa marine à un point qui la rendit l'arbitre de l'Europe. Dès l'an 1599, la reine Elisabeth avait formé une compagnie pour le *commerce* des Indes orientales; elle établit divers comptoirs, que l'Etat prit soin de faire respecter par ses escadres. Ce ne fut que vers le milieu du dix-septieme siecle, qu'elle fit de grands établissemens dans l'Amérique. Cherchant de nouveaux débouchés pour leur industrie, travaillant à établir la peche & la navigation, ils enleverent

aux Français, sans beaucoup de résistance, des terres dont ils ne sesaient point d'usage.

En France, le cardinal de Richelieu porta ses vues du côté des colonies & du commerce. En 1626, il se forma une compagnie pour l'établissement de S. Christophle & des autres Antilles; en 1628, une autre compagnie fut chargée de l'établissement de la Nouvelle France, depuis les confins de la Floride jusqu'au pôle arctique. C'est à ces faibles commencemens que la France doit le salut de son *commerce*; mais ce ne fut proprement qu'en 1664 qu'il lui donna de l'influence dans les affaires de l'Europe. Alors commença la sixieme époque générale.

Louis XIV communiqua à tout ce qui l'environnait un caractere de grandeur. Il donna sa confiance à Colbert, & tout lui réussit. Depuis, chaque état de l'Europe a eu des intérêts de commerce, & a cherché à les agrandir, tandis que la France, l'Angleterre & la Hollande se disputent le *commerce* général. La France semble plus particuliérement s'occuper du commerce de *terre*. L'Angleterre quoique très-riche, ne néglige aucun moyen de fournir aux besoins des autres nations, & de diminuer les siens. La Hollande supplée par la vente exclusive des épiceries, à la médiocrité de ses autres productions naturelles.

Telle eſt l'hiſtoire du *commerce*, comme l'ont tracé les premiers auteurs de l'Encyclopédie. Ils en ont tiré ces conſéquences, dont tout lecteur judicieux ſentira la vérité & l'importance. 1°. L'induſtrie a ſuppléé chez différens peuples au défaut des productions de la terre; ſans elle, aucun peuple n'a poſſédé abondamment les richeſſes de convention. 2°. Un peuple perd inſenſiblement ſon *commerce*, s'il ne fait pas tout ce qu'il pourrait entreprendre. 3°. Une grande population eſt toujours inſéparable d'un grand *commerce*. 4°. L'union de l'induſtrie & de l'agriculture eſt telle, que ſi l'une l'emporte ſur l'autre, elle ſe détruit elle-même.

A ces obſervations générales, les Auteurs de la nouvelle Encyclopédie, en ajoutent d'autres, que nous allons parcourir rapidement. Le *commerce* en général n'eſt qu'un échange pour parvenir à une conſommation. Il n'y a dans chaque opération du *commerce*, que deux hommes & deux valeurs; deux hommes, dont l'un vend & l'autre conſomme: deux valeurs, dont une part du premier vendeur, pour arriver au conſommateur; & l'autre part à ſon tour de celui-ci, pour dédommager celui-là. Si cet échange pouvait ſe faire immédiatement, il n'en ſerait que plus avantageux aux deux parties. C'eſt ſe

tromper lourdement, que de confondre le *commerce* même, avec les opérations intermédiaires qui servent à rapprocher les deux parties. Par la répétition des ventes, la chose vendue ne gagne ni en volume ni en quantité.

Mais, dira-t-on, la marchandise augmente en valeur, & cette augmentation accroît les richesses de l'Etat. Si cette maxime est vraie, imaginons des réglemens de Police qui renchérissent les marchandises pour les consommateurs; on pourra doubler ainsi les richesses de l'Etat. Une conséquence aussi absurde annonce des principes absurdes. On accordera peut-être, que le voiturier, le commissionnaire, le simple revendeur, n'augmentent point la masse des richesses nationales, (si ce n'est peut-être dans les lieux de passage, où il se fait un commerce de transit.) Mais il n'en est pas ainsi, dira-t-on, des manufacturiers & des artistes; ceux-là multiplient réellement les richesses d'un État. Pour résoudre cette question, commençons par poser quelques principes. Il ne s'agit point ici de la vente des biens fonds; par conséquent nous sommes fondés à dire que nous ne connaissons que deux especes de choses commerçables, les productions en nature & les ouvrages de l'art. Mais dans l'un & l'autre cas, personne ne peut vendre qu'il

nachete

n'achete auſſi dans la même proportion. L'artiſte veut la main d'œuvre, & du prix de ſon travail, il paye ce qu'il conſomme: le cultivateur vend ſes denrées, & du produit, il paye le Souverain, le propriétaire foncier, & il achete ce qui eſt néceſſaire à ſon entretien. De même, ſi les ventes que nous feſons entre nous ſe ſoldent en argent, je ne puis acheter de vous qu'autant que vous achetez de moi. Si après m'avoir vendu pour 100 francs, vous ne voulez m'acheter que pour 50, comment ferai-je pour vous payer? Prolongez tant qu'il vous plaira la chaîne des vendeurs & des acheteurs en argent, il faudra que chaque achat ſoit payé par le produit d'une vente. Dès que l'argent eſt l'unique moyen d'acheter, il eſt d'une néceſſité abſolue qu'il ne faſſe que circuler. Je conſens que la balance n'eſt pas toujours exacte dans les ventes & les achats que fait chaque particulier; mais ſi l'un s'enrichit, l'autre ſe ruine, & l'équilibre ſe rétablit dans la maſſe générale. On ne conteſte pas que la conſommation eſt la meſure de la reproduction; c'eſt avouer en d'autres termes, que chacun doit vendre en proportion de ce qu'il achete, & acheter à proportion de ce qu'il vend.

Queſt-ce donc que vendre? c'eſt échanger.

Qu'eſt-ce que l'argent conſidéré comme monnoie? C'eſt une marchandiſe à laquelle on a donné la faculté repréſentative d'une valeur égale en toute autre eſpece de marchandiſes. Pourſuivons pour un moment l'uſage des eſpeces, à ſuppoſer les échanges faits en nature : n'eſt-il pas évident que ſi vous me procurez votre marchandiſe, il faut que j'en aye une d'une valeur égale à vous donner, & qu'en cela, je ſois vendeur pour être acheteur? Mais vous avez la choſe qui me convient, & je n'ai pas celle qui vous ſerait néceſſaire; rappellons l'argent, & employons-le entre nous comme un gage intermédiaire. Comme je ne recueille point l'argent, il faut que je m'en procure par un autre échange : il réſulte de là deux échanges au lieu d'un ; mais l'opération eſt toujours la même. On peut acheter avec de l'argent, ſans avoir une choſe uſuelle à vendre ; mais pour avoir cet argent, il faut avoir vendu.

Comment a-t-on donc ſoutenu qu'on pouvait toujours vendre en argent à quelqu'un qui ne vendrait rien? Comment a-t-on pu établir comme un principe inconteſtable, qu'il importe à une nation de faire un grand commerce d'*exportation*, de vendre beaucoup en argent & d'acheter peu, ſe per-

ſuadant que, par ce moyen, le *commerce* l'enrichirait. On n'a pas compris qu'en vendant, celui qui reçoit l'argent contre des marchandiſes uſuelles, eſt moins avancé que s'il avoit reçu immédiatement les choſes, dont, avec ce même argent, il compte ſe procurer la jouiſſance.

Il en eſt de la nation comme des particuliers; elle ne peut vendre qu'autant qu'elle achete: elle ne peut acheter qu'autant qu'elle vend. Comment une nation pourra-t-elle gagner, ſi les autres ne perdent rien; ou comment celles-ci pourront-elles toujours perdre? Cependant toutes les nations commerçantes croyent s'enrichir, & choſe étonnante, s'enrichir en gagnant ſur les autres! Mais à quel égard eſt-il vrai de dire que le *commerce* enrichit une nation? C'eſt lorſqu'il lui fournit des conſommateurs qu'elle ne trouve pas chez elle. Ce n'eſt point en la mettant dans le cas de gagner ſur les autres peuples, mais en procurant le débit de toutes les productions nationales au meilleur prix poſſible; il fait paſſer dans les mains des cultivateurs, tout le produit ſur lequel ils ont dû compter; il ramene à la claſſe productive les richeſſes conſacrées à la reproduction; & par là cette claſſe ſe trouve avoir plus de moyens pour

améliorer les cultures, & plus d'intérêts de s'occuper de ces améliorations. Disposez le *commerce* de maniere qu'il enleve aux cultivateurs une partie du prix auquel ils devroient vendre leurs productions, tout change de face; le cultivateur appauvri, diminue les revenus du Souverain & des propriétaires fonciers, la nation s'appauvrit; & si ce désordre continuait, il suffirait pour la ruiner, l'anéantir.

Concluons que l'utilité du *commerce* résulte moins du *commerce* en lui-même, que de la maniere dont il se fait. Concluons encore que le *commerce extérieur* n'est qu'un pis-aller, qui suppose qu'une nation manque au dedans, d'un nombre suffisant de consommateurs. Ne m'alléguez pas qu'elle peut être reduite à cette nécessité par le climat dans lequel elle est placée : c'est un malheur; & ce malheur ne prouve rien, si ce n'est que, par-tout, l'ordre physique est celui sur lequel il faut calquer celui de la société. Regle générale : plus on est contrarié par le physique, & plus la liberté devient importante à la prospérité d'une nation.

Le *commerce* extérieur enrichit ou appauvrit une nation, selon qu'il se fait avec plus ou moins d'habileté & d'avantage. On

convient de ce principe; mais on s'en écarte quand il s'agit de déterminer l'intérêt du *commerce*. On confond l'intérêt de la nation relativement au commerce, avec l'intérêt des commerçans qui le font; on ne juge de l'utilité du *commerce*, que par les fortunes des négocians, sans examiner aux dépens de qui ces richesses sont acquises; on parle avec emphase de quelques peuples *enrichis* par le *commerce*, & on les présente à toutes les nations comme un modele à suivre. Mais les intérêts des nations agricoles, sont-ils les mêmes que ceux des peuples commerçans, qui ne trouvent point chez eux les productions qu'ils trafiquent?

En prenant le terme de *commerce* dans le sens le plus étendu, il n'en est que de deux sortes; celui des matieres premieres & celui des travaux de l'industrie. L'un & l'autre se prêtent des secours mutuels; mais le second ne peut exister sans le premier, au lieu que le premier peut exister sans le second. Qu'on ne perde jamais de vue ces rapports essentiels, & l'on ne proposera point d'augmenter la masse des travaux de l'industrie, de maniere à diminuer les progrès de l'agriculture & l'abondance des matieres premieres.

Le *commerce* n'est que l'échange d'une

valeur pour une valeur égale. Il ne peut se faire qu'entre les propriétaires de ces valeurs. Les consommateurs qui sont les *causes* du *commerce*, qui fournissent les *matieres* du *commerce*, & dont *l'utilité* réciproque est la fin du *commerce*, sont seuls véritablement le *commerce*. Les autres agens sont des instrumens, dont chaque consommateur se sert au besoin, pour conclure les échanges qu'il se propose.

Au premier coup d'œil, les intérêts de deux hommes qui commercent, semblent être en opposition ; mais l'ordre naturel & immuable des choses rapproche & concilie leurs intérêts : l'équilibre entre la somme des choses à vendre & les facultés des consommateurs ne peut être dérangé qu'accidentellement. La concurrence assigne à chaque espece de marchandise, le plus haut prix auquel on peut se disposer à vendre, & le plus bas, auquel on peut espérer d'acheter. C'est donc en vain qu'on tenterait de faire monter une production au plus haut prix possible, sans procurer le même avantage aux autres productions, dont les valeurs doivent opérer la consommation.

C'est ainsi que le rédacteur de cet article envisage le *commerce* du côté politique ; *L'Ordre naturel des sociétés politiques* ; &

l'eſſai ſur le commerce, *par* MELON, lui ont ſervi de guides ; ſuivons-le encore dans quelques détails relatifs au droit des gens. Toutes les nations ſont obligées par leurs beſoins naturels, de cultiver entr'elles un *commerce* reciproque. Chacune doit protéger ce *commerce*, la liberté le favoriſe plus que toute autre choſe, il eſt donc eſſentiel de la maintenir, autant qu'il eſt poſſible ; il n'eſt pas utile de la reſtreindre ſans néceſſité. Les privileges excluſifs, les droits ſont donc nuiſibles, à moins qu'ils ne ſoient accordés ſur des raiſons très-importantes, priſes du bien public.

Toute nation eſt en droit de faire le *commerce* avec celles qui voudront bien s'y prêter ; quiconque entreprend de la troubler dans l'exercice de ſon droit, lui fait une injure. D'un autre côté, une nation doit éviter tout commerce qui lui eſt déſavantageux ; elle eſt en droit de ſe régler à cet égard ſur ce qui lui eſt utile ou ſalutaire : elle peut faire ſur cette matiere tels traités qu'elle jugera à propos, ſans qu'aucune autre puiſſe s'en offenſer, pourvu que ces traités ne portent point atteinte aux droits parfaits d'autrui. Il eſt libre à chacun de renoncer à ſon droit ; par conſéquent une nation peut reſtreindre ſon commerce en

faveur d'une autre; s'engager à ne point trafiquer d'une eſpece de marchandiſes, à ne faire aucun commerce avec certains pays, &c.

Les nations font du *commerce* une ſource de richeſſes. L'on a vu qu'une nation poſſede ſeule certaines denrées, une autre peut légitimement ſe procurer, par un traité, l'avantage de les acheter ſeule, pour les revendre à ceux qui en auront beſoin. Le monopole de cette nation n'eſt point contraire au droit des gens, pourvu qu'elle n'en abuſe point pour faire un gain immodéré. C'eſt ainſi que les Hollandais ſe ſont rendus maîtres du *commerce* de la canelle, par un traité avec le roi de Ceylan: les autres nations ne pourront pas s'en plaindre, tant qu'ils ſe contenteront d'un profit raiſonnable. Mais s'il était queſtion des denrées de premiere néceſſité, le monopole eſt abſolument illicite; les autres nations devraient ſe réunir pour mettre à la raiſon un injuſte oppreſſeur.

Un traité de *commerce* eſt indépendant de toute alliance d'amitié: regarderait-on comme une idée ſinguliere, celle de laiſſer ſubſiſter un pareil traité, même pendant la guerre. Le droit de la guerre permet de faire à l'ennemi le plus de mal qu'il

eſt poſſible, mais ſi le préjudice que nous lui portons eſt égal à celui que nous en ſouffrons nous-mêmes, il eſt plus naturel de nous en abſtenir. Il y a cependant des cas où cette tolérance de commerce ne ſerait pas propoſable, lorſque le commerce réciproque eſt beaucoup plus avantageux pour l'une des deux puiſſances, ou ſi l'un des deux états eſt dans une telle dépendance de l'autre, que l'interdiction du commerce le force à demander la paix.

Entre toutes les branches de commerce, celle qui ſe rapporte aux denrées de premiere néceſſité, mérite ſans doute d'être examinée avec plus de ſoin. Un homme judicieux & profond a donné à la ſuite de l'article que nous venons de parcourir, des réflexions très-bien faites *ſur la liberté du commerce des grains.* Cette matiere, qui avait été traitée en détail par rapport à la France, & à d'autres peuples, n'avait pas encore été approfondie relativement à la Suiſſe. Elle mérite une place dans notre Journal, & pour la traiter avec quelque étendue, nous la renvoyons à l'ordinaire ſuivant.

II. ANLEITUNG, &c. c. à d. *Directions pour la culture des terres, fondées ſur l'expérience. Bâle, chez J. J. Flick. 1772. brochure de 80 pages 8vo.*

L'AUTEUR de ce petit traité ſe propoſe d'être utile à ſa patrie; il a donc des droits ſur notre reconnaiſſance, quand même il réuſſirait moins bien à atteindre ſon but. On voit dans cette production un homme inſtruit par des expériences bien faites, ſans prévention pour les anciennes pratiques de l'agriculture, comme ſans partialité pour ces nouveautés qui ſéduiſent quelquefois les eſprits légers. Eſſayez les nouvelles découvertes, dit-il, mais toujours en petit. On ſait avec quel art pluſieurs docteurs en économie, nous préſentent toutes ces nouveautés; ils tracent de nouvelles charrues, de nouveaux ſemoirs, & une foule d'inſtrumens juſqu'ici inconnus; ils créent pour ainſi dire un nouveau ſol: d'un trait de plume, ils tranſportent 2 ou 3000 chars de terre graſſe ſur un terrein léger; en un inſtant ils jettent autant de gravier ſur des terres trop fortes: ils mêlent les terres comme on mêle un jeu de cartes, & le plus fâcheux, c'eſt qu'ils ont ſéduit des praticiens très-éclairés. D'autres ſe ſont fatigués à nous démontrer que notre agriculture eſt fort inférieure à celle des Anglais. Je ne prétends point leur conteſter cette vérité; mais j'en trouve la principale cauſe dans leurs propres ouvrages. Il ne diſent pas que les vents qui agitent les

mers environnantes, portent dans les isles une plus grande abondance de particules salines, qui fertilisent les terreins les plus ingrats. Ils ne font aucune mention de plusieurs avantages dont les Anglais jouissent, & que nous n'avons pas. Cependant, malgré tous les obstacles qui nous environnent, il faut rendre cette justice à la plus grande partie de notre peuple, il est actif & laborieux; il n'y a que la culture des grains qui ait souffert parmi nous: Le Souverain prévoyait, depuis plusieurs années, le défaut dont nous avons si vivement senti les effets l'année derniere. On avait cru pouvoir remédier à cet inconvénient en multipliant les prairies, mais on s'y est pris avec trop de zele. Il fallait sans doute accorder les droits de cloture, mais non pas sans distinction. Les paysans ont pu abuser des dispositions favorables du Souverain; d'ailleurs le terroir n'est pas par-tout de même qualité. Après ces réflexions modestes & judicieuses, l'auteur parcourt les diverses branches de l'agriculture, & il donne sur chaque objet des ouvertures intéressantes. On voit par-tout le patriote zélé, l'homme instruit, & le cultivateur expérimenté.

III. *Plan général du Séminaire de Berne.* 1772. *brochure de* 32 *pag.*

Il y a plus de deux ans que des perſonnes éclairées s'occuperent avec ſoin de l'objet le plus important, de l'éducation de la jeuneſſe. Les établiſſemens formés dès longtems pour l'inſtruction publique, ne réuſſiſſent plus comme autrefois ; peut-être parce qu'ils ne ſont plus aſſortis à nos mœurs & à notre façon de penſer : l'éducation particuliere eſt impoſſible à la plupart des parens. A Berne comme ailleurs, on prenait le parti de mettre les jeunes gens en penſion dans l'étranger, ou dans quelques villes du pays de Vaud. Rien n'était plus facile que de trouver des perſonnes diſpoſées à ſe charger de ce travail ; mais rien n'était plus difficile que de faire un choix dont on n'eut point ſujet de ſe repentir. En effet, combien de mercénaires qui ſe prévalant d'une confiance aveugle, font perdre aux jeunes gens qu'on leur confie, le tems le plus précieux : combien laiſſent germer le vice dans ces ames tendres où ils avaient promis de faire croître la vertu ? On a ſenti ces inconvéniens, & on a cherché à les éviter en réuniſſant les avantages de l'éducation publique à ceux de l'éducation domeſtique. On a cru que les enfans demeurant dans la maiſon paternelle, pourraient être réunis pendant la plus grande

partie du jour, ſous l'inſpection de quelques maîtres habiles, de qui ils recevraient toutes les inſtructions convenables à leur âge. Et pour ne pas abandonner ceux-ci à leur propre conduite, on a formé un comité compoſé de quelques perſonnes en place, qui aura une inſpection aſſidue ſur les maîtres & ſur les diſciples. On ſe propoſe de réunir ainſi 24 éleves de l'âge de 10 à 12 ans, à qui on enſeignera ſucceſſivement les langues; le latin, le français, & l'allemand; la Religion, la Géographie, l'Hiſtoire ancienne & moderne, l'Hiſtoire naturelle, la Logique, la Rhétorique, & les Mathématiques : on leur donnera auſſi quelques maîtres d'exercices, pour le deſſein, les armes & la danſe. Le plan détaillé que l'on propoſe à tous ces égards nous paraît très-bien vu; & nous ne doutons pas que, ſous les yeux des perſonnes éclairées & animées de l'amour du bien public, il ne ſoit exécuté avec ſuccès. On ſait que tout le ſuccès depend de ce dernier point: rien n'eſt plus aiſé que de raiſonner ſur l'éducation, rien de plus difficile que de l'exécuter comme il faut. Quoique cet établiſſement ſoit formé en petit, il faut une diſcipline pour contenir 24 jeunes gens dans l'âge où l'on ſuppoſe ceux du ſéminaire;

ce pourrait bien être là le point difficile. On a ſouvent éprouvé, que les parens même les plus judicieux dans la théorie, ſe refuſent aux arrangemens les plus raiſonnables & les plus néceſſaires ſur ce ſujet. Le choix des maîtres, & l'uniformité de la méthode eſt encore un article eſſentiel. Puiſſent les vues patriotiques des auteurs de ce projet, être couronnées du ſuccès, & donner l'exemple dans tous les endroits de la Suiſſe où l'éducation publique eſt négligée, & l'éducation particuliere impraticable!

IV. WILHELMI LEWIS, *materia medica*: c. à d. *Matiere médicale, ou deſcription des médicamens ſimples; par* G. LEWIS, *traduit par M.* H. ZIEGLER. *Zurich, chez Orell Geſſner & comp.* 1771.

L'ouvrage de M. LEWIS eſt connu, & n'a pas beſoin de l'éloge que nous pourions en faire. M. ZIEGLER en le traduiſant en latin y a ajouté des obſervations qui font honneur à ſes talens, & rendent l'ouvrage très-digne de l'attention de Meſſieurs de la Faculté.

V. *Pharmacopea Helvetica*: *Pars Prior*, *materia medica*; *poſterior*, *compoſita*: *præfatus eſt* ALBERTUS DE HALLER, *Basle. Imhoff* 1771.

Nous avons annoncé en ſon tems le

projet de cet important ouvrage. Les auteurs ne s'y passionnent point pour les remedes qu'ils proposent ; ils se contentent d'en indiquer les vertus les mieux constatées, pour le reste ils s'en remettent à l'expérience. M. DE HALLER, dans la préface, fait voir les avantages des médecins modernes sur les anciens, & ces avantages paraissent incontestables.

VI. M. HENRI STEINZI de Zurich, prépare des peaux qui résistent aux coups de sabre, quoique très-minces, on en a fait des chapeaux qui ont soutenu l'épreuve, & des cuirasses qui ont garanti des coups de balles celui qui en était revêtu. L'artiste se propose de faire avec ces mêmes peaux, des habillemens complets, & il mérite toutes sortes d'encouragemens.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES DE L'EUROPE.

FRANCE.

OBSERVATIONS sur la physique, sur l'hiſtoire naturelle & sur les arts, avec des planches en taille-douce, dédiées à Mgr. le comte d'Artois, *par M. l'abbé Rozier, de l'académie royale des ſciences, &c. Paris. le Geay. in-12°.*

Ce journal intéreſſant peut être regardé comme le dépôt des découvertes utiles. M. l'abbé *Rozier* a repris & perfectionné l'idée de M. Gauthier, continuée par M. Touſſaint & abandonnée enſuite. Il a diviſé ſon ouvrage en trois parties; la phyſique, l'hiſtoire naturelle & les arts. Au lieu de généraliſer les objets qu'il préſente, il les particulariſe, il les rapproche les uns des autres,

autres, ſans qu'ils ſe prêtent des lumieres réciproques. Les volumes publics, juſqu'ici excitent la curioſité de tous les amateurs; il en a paru ſix, dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée générale. Chaque partie eſt accompagnée de planches; les travaux de toutes les ſociétés ſavantes, ſont mis à contribution avec le goût le plus ſûr & le plus éclairé : on proſcrit tout ce qui ne porte pas un caractere d'utilité, de nouveauté. L'auteur traduit & donne en entier les pieces qui perdraient à être analyſées, il ſe contente de préſenter un extrait des autres : il ne s'attache qu'à faire connaître ce que ces derniers contiennent de neuf; il voit ſur chaque point juſqu'où vont nos connaiſſances actuelles, & il montre ce que le livre dont il rend compte peut y ajouter. C'était la méthode de Bayle, qui a eu juſqu'ici peu d'imitateurs; ſans doute parce qu'elle exige des connaiſſances vaſtes, qu'un ſeul homme réunit rarement.

Parmi les pieces entieres que l'on trouve dans le premier volume, on diſtingue la diſſertation de M. *Femer*, ſur la diminution des eaux de la mer, & ſur cette queſtion intéreſſante qui en eſt la ſuite : ſi elle prend d'un côté ce qu'elle perd de l'autre? Il a raſſemblé tous les faits que divers au-

teurs ont rapporté à ce ſujet, toutes les obſervations éparſes dans pluſieurs ouvrages; c'eſt le réſumé de tout ce qui a été dit ſur cette matiere. Après avoir peſé avec ſoin les raiſons & les faits pour ou contre la queſtion propoſée, le ſavant journaliſte conclut que les preuves tirées des anciens monumens, quoique fondées ſur les faits, ne portent pas le caractere de l'évidence. La mer a changé de place dans diverſes parties de notre globe; mais nous devons avouer de bonne foi, que nous ignorons les cauſes & les accidens qui ont donné lieu à ces variations. Attendons tout du tems. Les précautions que l'académie de Stockholm a priſes pour conſtater la hauteur du niveau de la mer, ſerviront peut-être avant la fin du ſiécle, à décider une queſtion ſi embrouillée. Il en eſt des opinions différentes, comme de l'acier qui frappe le caillou: c'eſt à ſon choc que nous devons la lumiere qui nous éclaire.

Le ſecond volume offre une lettre ſur cette diſſertation de M. *Femer*, où l'on diſcute la même queſtion, en y joignant des réflexions ſur la cauſe du flux & du reflux, & ſur celle des vents, des courans d'airs & des mouſſons. L'auteur propoſe ſes opinions comme des points d'obſervation, qui,

suivis avec soin pendant long-tems, conduiraient enfin à savoir ce qu'il faut penser sur cette prétendue diminution des eaux de la mer. Voici le moyen qui lui paraît le plus sûr : Il serait nécessaire que MM. les académiciens de *Stockholm*, de *Londres*, de *Paris*, se réuniſſent aux membres des principales académies de l'Europe, pour engager leurs souverains à faire tailler sur les rocs baignés par la grande mer, dans les isles & continens des quatre parties du monde, des lignes perpendiculaires, sur lesquelles on désignerait par trois marques différentes, le flot ordinaire de la mer, le flot ordinaire de la marée, & enfin le flot ordinaire des deux marées des équinoxes. Ces lignes seraient surmontées par une inscription qui fixerait l'année, le jour, &c. Les personnes prépoſées par les souverains, enverraient chaque année à leur cour, les observations faites exactement, & de cinq en cinq ans, elles seraient communiquées aux différentes académies de l'Europe, &c.

Ajoutons, pour terminer cet extrait, un morceau intéreſſant sur les *insectes eſſentiellement nuiſibles à la vigne*, tiré comme le précédent du second volume. On trouve assez communément sur la vigne deux espèces de *gribouri*; le *gribouri* de la vigne, ou

coupe-bourgeon, *le cryſomela niger*, *clyſtris rubris*, le *velours-vert*, *cryſomela viridis nitida*. LINNÉ. Dans les différens vignobles de la Suiſſe, on appelle ces petits animaux *urbuſa* & en patois *garibais*. Voici comment M. *Geoffroi* décrit cet inſecte: " La tête du „ gribouri de la vigne eſt noire, renfer„ mée ſous ſon corſelet noir, luiſant, & „ comme boſſu, renflé dans ſon milieu; „ ſon ventre eſt large & quarré; les étuits „ qui le recouvrent ſont d'un rouge ſan„ guin, & couverts de pluſieurs petits poils, „ ainſi que le corſelet, l'animal en deſſous „ eſt noir, ſes pattes ſont allongées, & „ compoſées de quatre articles. „ Cet inſecte ſort de terre aux premiers jours du printems. S'il ſurvient des jours froids & nébuleux, le deſſous de l'écorce de la vigne lui ſert d'aſile; & ſi le mauvais tems continue, il rentre en terre juſqu'à ce que la chaleur l'invite à en ſortir de nouveau. Son accouplement ſe fait au mois de Mai, & dure pluſieurs heures. On ignore l'époque de la ponte, de même que l'endroit où ſont dépoſés les œufs. On prie les cultivateurs d'obſerver ſi leurs *larves* ne ſeraient pas un petit ver griſâtre, qu'on trouve vers la fin de Juin, ſur les ſarmens & ſur les feuilles de la vigne; on le reconnaîtra aux

caracteres ſuivans. Il a huit ou dix lignes de longueur, une ligne à une ligne & demie d'épaiſſeur, la tête brune & plus groſſe que le corps, formé par dix anneaux, ayant trois pattes armées d'un petit crochet, correſpondantes de chaque côté, aux trois premiers anneaux.

Le *gribouri* ſe nourrit des premiers bourgeons de la vigne; il les ronge à meſure qu'ils pouſſent. Quand le ſep a pouſſé ſes ſarmens, ſes feuilles & ſon fruit, l'inſecte continue à dévorer les feuilles les plus tendres, & quelquefois l'extrémité de la *fleche* & de la *vigne*, il eſt connu dans certaines provinces de France, ſous le nom de *coupe-bourgeons*, & dans l'idiôme des payſans, ſous celui de *pique-brots*.

Le *velours-vert* eſt une eſpece différente du *coupe-bourgeon*; " par la couleur de ſon „ corps, d'un beau verd luiſant & ſoyeux; „ ſon corps eſt plus allongé, ſon corſelet un „ peu bombé, & couvert de petits points „ ſéparés les uns des autres, ce qui rend „ l'animal moins liſſe. Ces deux eſpeces de *gribouri* ne s'enterrent qu'à la fin de l'automne, pour reparaître le printems ſuivant.

La *teigne*, ou *phalene de la vigne* eſt encor un inſecte nuiſible. Nous appellerons ſa larve *ver-coquin*, comme les payſans de

nos vignobles Suiſſes l'appellent *ver-coi*. Devenu papillon, on voit par la forme des antennes que c'eſt une phalene, & par l'arrangement de la chryſalide, que c'eſt une *phalena tortrix*. LINNÉ l'appelle *phalena forskaleana*.

Le *ver-coquin* vu au microſcope, a la tête noire & moins groſſe que le corps; la partie intérieure eſt blanche, & on y diſtingue deux petits yeux noirs. Sa bouche eſt armée de deux crochets en cizeaux, dont le mouvement ſémicirculaire eſt fréquent & rapide. Son corps d'une couleur rouſſe eſt compoſé de dix anneaux. Le dernier eſt noir & terminé par une pointe très-déliée. Cet inſecte a huit pattes de chaque côté; les trois premieres, plus fortes, ſont placées ſous les trois premiers anneaux, les quatre ſuivantes ſous les anneaux du milieu du corps; enfin la huitieme tient au dernier anneau.

La phalene qui en ſort eſt pourvue de quatre ailes, les deux ſupérieures plus grandes que les inférieures, les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées de taches plus foncées, dont les extrêmités, de même que les bords de l'aile, ſont colorés d'un jaune d'ochre, le corps de ce papillon eſt jaune & velu, les antennes ſont filiformes.

Nous n'avons jamais trouvé la larve de cet insecte avant la floraison. Cette larve choisit pour sa retraite quelque partie de la grappe ; & son premier soin est d'intercepter dans cet endroit la circulation de la sève. Le *ver-coquin* ronge, pour cet effet, l'écorce de la grappe ; alors la partie endommagée se desseche, & le *ver-coquin* étend promptement plusieurs petits fils très-blancs & très-soyeux. Cet insecte sort de sa cellule dès que le soleil est couché, ou dans le jour, quand le tems est obscurci par des nuages ; mais il ne s'écarte jamais de la partie de la grappe qu'il a endommagé. Les fleurs forment sa nourriture ordinaire, quand elles sont nouées, il attaque les grains fleuris, dont il déchire la peau, & dont il dévore la pulpe.

Le *ver-coquin* demeure douze à quinze jours dans son état de larve, après quoi il devient chrysalide, revêtue d'une espece de fourreau, dont la texture mince & légere est composée d'un bourre blanchâtre, mêlée sans ordre, avec les débris des fleurs & de l'écorce. Après douze ou quinze autres jours, l'insecte sort papillon, tel que nous l'avons décrit. Que devient ce papillon ? Quand & où dépose-t-il ses œufs ? Nous l'ignorons, & nous prions les amateurs

de suivre ces observations. Nous reprendrons le même sujet le mois prochain, & après avoir décrit quelques autres especes d'ennemis de la vigne, nous examinerons les moyens de détruire ces insectes.

Il paraît tous les mois un volume de l'ouvrage de M. l'Abbé Rozier, & nous ne doutons pas que le public ne s'empresse d'encourager un travail si bien fait & si utile.

II. *Causes célebres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées; rédigées de nouveau par M.* Richer, *ancien avocat au parlement. Amsterdam, chez MM. Rey, & se trouve à Paris chez Desprez; tom.* 1 *&* 2.

On sait quel succès ont eu les *Causes célebres* de *Gayot de Pitaval*, quoique cette compilation manque absolument de précision, de goût & de style. Elle est d'ailleurs si prolixe, que l'on desirait que quelqu'un voulut se charger de la rédiger. M. *Richer* a entrepris cet ouvrage, & les deux volumes qu'il donne, offrent un recueil qui pourra paraître neuf, par la méthode qu'il a adopté, & par les soins qu'il a pris de resserrer la narration & de présenter les moyens de la cause, de maniere que le lecteur ne prévoit pas le jugement. M. R. n'admet point dans sa collection les événemens liés avec l'his-

toire, tels que le procès de Marie Stuard, celui de Don Carlos, auxquels il substitue plusieurs causes absolument nouvelles. Telle est la ruse d'un lieutenant-général de Rouen, pour convaincre un assassin ; „ Un „ particulier de la ville de Luques en Italie, „ avait fixé sa demeure en Angleterre, & „ y avait fait pendant plusieurs années, un „ commerce assez considérable ; content de „ sa fortune, il forme le dessein de retour„ ner dans sa patrie ; il écrit à Luques „ qu'on lui prépare une maison, qu'il comp„ tait occuper dans six mois, pour y finir „ ses jours. Peu de tems après il part d'An„ gleterre, accompagné d'un domestique „ français, & emporte ses papiers & ses „ effets. Il passe par Rouen où il fait quel„ que séjour, & prend la route de Paris. „ Etant sur une montagne près d'Argen„ teuil, il est surpris par un orage ; son „ valet saisit ce moment où il ne passe per„ sonne, pour l'assassiner & le voler, & „ jette son corps expirant dans les vignes. „ Un aveugle, conduit par son chien, passe „ par cet endroit, entend une voix plain„ tive, & demande ce que c'est : le valet „ répond que c'est un homme malade qui „ va à ses affaires. L'aveugle ne fait point „ d'autres perquisitions, & continue sa route. „ Le valet de son côté, se rend à Paris,

» chargé des papiers de son maître, & se
» fait payer des billets & lettres de change
» qu'il avait à recevoir dans cette ville. Ce-
» pendant les parens du Luquois, inquiets
» de ne point avoir de ses nouvelles, en-
» voyent un homme affidé à la découverte.
» L'émissaire se rend à Londres, où il ap-
» prend que celui qu'il cherche est allé à
» Rouen. On lui dit dans cette ville qu'il
» était parti pour Paris. Après bien des
» recherches inutiles, il rend sa plainte au
» Parlement de Normandie, qui donne
» commission au Lieutenant-Criminel de
» faire dans la ville les perquisitions né-
» cessaires, & à M. Bigot, avocat-géné-
» ral, d'en faire au dehors. Le lieutenant-
» criminel charge un de ses sergens de
» s'informer de tous ceux qui pouvaient
» être arrivés depuis peu dans Rouen. Ce
» sergent, au bout de quelques jours, lui
» donne le nom & la demeure d'un mar-
» chand nouvellement établi. Le magistrat,
» pour s'assurer de ce nouveau venu, & se
» donner un prétexte de le constituer pri-
» sonnier, fait supposer une obligation, par
» laquelle le marchand s'obligeait par corps,
» de payer une somme de deux cens écus
» dans un certain tems. Le délai expiré,
» on lui fait commandement de payer; il

„ répond que l'obligation eſt fauſſe, & on
„ le conſtitue priſonnier. Il ne put s'em-
„ pêcher de témoigner de l'inquiétude, &
„ demanda d'un ton allarmé, ſi cette
„ prétendue obligation était l'unique ob-
„ jet de ſon empriſonnement. Le lieute-
„ nant-criminel, informé de ce qui ſe paſ-
„ ſait, ſe fait amener le priſonnier, l'in-
„ terroge avec douceur & ſans greffier. Il
„ lui avoue que l'obligation qui avait ſervi
„ à ſa détention était ſuppoſée; mais qu'il
„ ſavait que c'était lui qui avait aſſaſſiné
„ le marchand Luquois, & qu'il en avait
„ preuve. Qu'au ſurplus, comme ce mar-
„ chand était étranger, cette affaire pouvait
„ s'arranger moyennant de l'argent, s'il
„ avouait le fait. Le Lieutenant-Criminel
„ fait paraître ſur le champ ſon greffier,
„ ſomme le priſonnier de dire la vérité,
„ & lui fait lever la main pour prêter ſer-
„ ment. Celui-ci remis de ſon trouble,
„ ſoutient que toute la procédure eſt plei-
„ ne de fauſſetés & de calomnies. Réinté-
„ gré dans ſa priſon, il ſe conſulta avec d'au-
„ tres priſonniers, & ſur leur avis, il in-
„ terjetta appel de ſon empriſonnement,
„ prend à partie le lieutenant-criminel & le
„ ſergent, & s'inſcrivit en faux contre l'o-
„ bligation. Sur cet appel & ſur cette priſe

„ à partie, le lieutenant-criminel eut or-
„ dre de venir rendre raison de sa conduite
„ au Parlement. Il exposa le fait tel qu'il
„ s'était passé ; & la cour, après l'avoir
„ tancé, pour avoir mis en œuvre une ruse
„ aussi basse & aussi indigne d'un magistrat,
„ lui pardonna en considération de sa pro-
„ bité, qui était reconnue, & suspendit
„ la procédure. Cependant M. Bigot fit faire
„ des informations le long de la route qui
„ conduit de Rouen à Paris. Etant à Ar-
„ genteuil, le juge de ce bourg lui apprit
„ que depuis plusieurs mois, on avait trou-
„ vé dans les vignes, les restes d'un cada-
„ vre ; dont il avait fait dresser procès-ver-
„ bal. M. Bigot s'en fit donner copie, &
„ pendant qu'on y travaillait, l'aveugle
„ vint dans l'hôtellerie demander l'aumône.
„ Ayant entendu parler de l'objet des re-
„ cherches de cet avocat-général, il ra-
„ conta ce qu'il avait entendu sur la mon-
„ tagne, & assura qu'il reconnaîtrait la
„ voix. Conduit à Rouen, on lui fait subir
„ l'interrogatoire ; on fait paraître le pri-
„ sonnier devant lui ; mais pour s'assurer
„ que la prévention n'aura aucune part
„ dans la déposition de l'aveugle, on ne
„ les fait point parler en présence l'un de
„ l'autre. On fit retirer celui-ci, après que

„ l'autre eut eu le tems de le considérer
„ suffisamment. On demanda ensuite au
„ prisonnier s'il avait quelque reproche à
„ former contre l'aveugle. Il se plaint qu'on
„ ne procede contre lui que par artifice,
„ & répond qu'il est contraire à toutes les
„ regles de la justice, d'employer le témoi-
„ gnage d'un aveugle, pour le convaincre
„ d'un fait qui ne pouvait être constaté
„ que par des témoins qui déposaffent *de*
„ *visu*. Cependant on fait parler devant
„ l'aveugle une vingtaine de personnes suc-
„ cessivement. Il n'en reconnait aucune
„ pour être celle qu'il a entendue sur la
„ montagne d'Argenteuil. Enfin, on fait
„ parler le prisonnier, il le reconnait; on
„ répete la même chose jusqu'à trois fois, &
„ l'aveugle persiste. Ce fut sur ces indices
„ que le prisonnier fut condamné à être
„ rompu, & fut exécuté. On peut dire que
„ ce jugement fut prononcé bien légére-
„ ment, & que la déposition ne devait
„ pas meme être regardée comme un indice.
„ En effet, il ne disait pas qu'il y eut
„ d'homme tué, lorsqu'il parla à l'accusé
„ sur la montagne d'Argenteuil, & quand
„ il l'aurait dit, il ne s'ensuivait nullement
„ que celui dont il avait entendu la voix,
„ fut le meurtrier. Heureusement pour les

„ juges, le condamné, avant d'expirer, „ confessa publiquement qu'il était véritablement coupable de l'assassinat.

Le second tome de ces causes célebres contient uniquement le procès de La Cadiere, contre le Jésuite Girard; on trouve sur ce sujet une piece importante; ce sont les motifs des juges qui ont été d'avis de condamner le P. Girard au feu. Elle fut imprimée par les magistrats eux-mêmes, mais les exemplaires en étaient devenus rares, parce que les protecteurs du Jésuite avaient trouvé le moyen d'en soustraire le plus grand nombre.

Cette compilation mérite l'empressement du public; mais on appercevra aisément que le style en est négligé, & peu correct.

ALLEMAGNE.

3. *Der Aerndte Krantz* &c. *La fête de la moisson, opéra comique, par M.* WEISE, *Leipsick, chez Dyck.* 8vo.

LA fable de cette piece ne ressemble en rien à celle des moissonneurs. M. *Weise* a donné plusieurs productions dans ce genre, qui ont été accueillies favorablement. M. de Lindford était allé à Dresde pour quelques affaires, & depuis dix-huit mois il

n'avait point vu ſon épouſe. Pendant cet intervalle, elle avait eu la petite-verole, & lui avait mandé qu'elle en était défigurée. Cette nouvelle diſpoſe le mari à l'inconſtance; ils ſe rend à une maiſon de campagne, où il avait coutume de faire quelque ſéjour, & ne montre pas beaucoup d'empreſſement à rejoindre une épouſe qui n'a plus de charmes capables de l'attacher. Il devient amoureux de Liſette, fille de ſon fermier Thomas, & feint de vouloir la marier à ſon valet de-chambre. La mere eſt toute fiere de ce mariage; mais le pere veut abſolument qu'elle épouſe Pierrot, jeune payſan, fait pour la rendre heureuſe. Madame Lindford, inſtruite de ce qui ſe paſſe, ſe hâte de venir ſecretement au village, vers le tems de la moiſſon. Elle met Thomas dans la confidence, & paſſe pour une de ſes parentes. Son mari lui trouve une grande reſſemblance avec Madame Lindford; mais perſuadé qu'elle n'a plus ſes anciens agrémens, il ſe contente d'admirer de bonne foi les jeux de la nature. Cependant, il quitte Liſette pour la prétendue payſanne, il emploie pour lui plaire, tous les artifices de la ſéduction, & lui propoſe enfin de venir vivre avec lui ſur une autre terre. Elle ne répond à cette propoſition

que par une ariette qui touche M. de Lindford ; elle amène un éclairciſſement ; ſon épouſe lui préſente une bague, qui a été le gage heureux de leur union. Lindford reconnait ſa femme, il l'embraſſe avec toute ſon ancienne tendreſſe. Pierrot eſt marié avec Liſette, & l'on célebre la fête de la moiſſon.

Les ſituations de cette petite piece ſont touchantes & variées. L'eſprit & le ſentiment l'embelliſſent à l'envie. La poëſie convient au ſujet ; elle eſt ſimple & naturelle. On ne peut reprocher à M. *Veiſe*, qu'un peu d'invraiſemblance. Comment accorder en effet, qu'une ſi courte abſence ait fait perdre à Lindford l'idée de ſa femme, au point de la méconnaître. A cela près, cet opéra-comique eſt charmant ; & ce qui eſt trop rare dans les pieces de ce genre, la décence y eſt parfaitement obſervée.

IV. *Gedichte von dem Verfaſſer, &c.* c. *à.* d. *Recueil de Rozier, par l'auteur des Recréations poétiques. Berlin, chez Decker.* 8°.

Les pieces que renferment ce petit volume, ont de la facilité & de l'élégance ; la philoſophie y parle par-tout avec autant

de

de juſteſſe que de dignité. Nous donnerons ici la traduction d'une chanſon des Francs-Maçons, qui a pour titre : *le bonheur du ſage.*

„ Heureux celui dont le cœur vertueux
„ & juſte, vit dans le calme de l'innocence
„ & de la paix, & qui, borné dans ſes
„ deſirs, ſe contente du lot que la fortune
„ lui a fait tomber en partage.

„ Ainſi vit le ſage : ſes jours coulent
„ comme un ruiſſeau pendant le printems ;
„ il ſait jouir du préſent, & jamais il n'en-
„ viſage l'avenir avec inquiétude.

„ Il voit avec un profond mépris, ces inſen-
„ ſés qu'un ſot orgueil égare ; il dédaigne
„ les vaines railleries que fait leur troupe
„ vulgaire ſur la ſimplicité de ſes mœurs.

„ L'éclat des grandeurs ne l'éblouit point ;
„ il ne voudrait pas les acquérir aux dé-
„ pens de ſon repos : toujours ſatisfait de
„ ſon ſort, la nobleſſe de ſon ame le con-
„ duit conſtamment dans la route du devoir.

„ Patriote zélé, il ſait quel fardeau il
„ doit porter pour le ſervice de la patrie ;
„ mais il eſt incapable de ramper pour ob-
„ tenir des emplois, dont la poſſeſſion eſt
„ ſouvent le châtiment de ceux qui les ob-
„ tiennent.

„ Que la cupidité brigue des récompenſes ;

„ il se croit assez decoré par son propre
„ mérite, lors même que le peuple ne lui
„ rend pas justice, il n'ambitionne point
„ d'autres ornemens.

„ L'adversité ne saurait ébranler une ame
„ qui n'a d'autre guide que la vertu. Vrai
„ héros, il oppose un front serein à la vio-
„ lence des tempetes.

„ Si sa naissance ou ses emplois lui donnent
„ des richesses, il ignore l'art de les ac-
„ croitre par de honteuses ressources; il
„ suit le doux penchant de son cœur en
„ les versant dans le sein de l'indigent.

„ La joie des festins, les plaisirs & l'a-
„ mour le rendent charmant dans la so-
„ ciété. Les seules larmes qui coulent de
„ ses yeux, sont celles de la compassion ou
„ de la tendresse; & pour pleurer ainsi, il
„ faut être l'ami de l'humanité.

„ O mes freres! de quelle raison pure
„ & vive la sagesse nous éclaire! Ramenons
„ sur la terre les jours de l'âge d'or; éle-
„ vons l'édifice du bonheur des humains.

5. *Abhandlung, &c.* c. à d. *Dissertation sur l'origine du langage, qui a remporté le prix adjugé en* 1770, *par l'Académie royale*

des ſciences de Berlin, par M. HERDER; *imprimé par ordre de l'Académie. Berlin. chez Voſſ.* 1772. *in*-8°.

IL n'y a que deux opinions ſur l'origine du langage : quelques théologiens l'attribuent immédiatement à l'auteur de l'univers ; d'autres n'y voyent que l'ouvrage du temps & des développemens des facultés de l'homme. M. HERDER ſe range à cette ſeconde opinion, & combat la premiere avec beaucoup de force. Suivant lui, la formation des langues eſt purement animale, c'eſt-à-dire, qu'elle réſulte de l'organiſation combinée avec les facultés de l'ame, placée dans un corps ainſi organiſé, & des circonſtances où l'animal qui poſſede cette organiſation & ces facultés, ſe trouve placé.

L'homme exprime d'abord comme les animaux, ſes ſentimens, ſes beſoins, ſes paſſions, par des ſons inarticulés, qui excitent dans les autres, des idées analogues aux ſiennes. Avec ce ſeul moyen, il peut inſtruire ſes ſemblables des ſenſations qu'il éprouve, les y intéreſſer, les en rendre participans. On rit avec ceux qui rient, on pleure avec ceux qui pleurent. C'eſt le cas de deux inſtrumens à l'uniſſon : les pantomimes affectent ; Racine cauſait à ſes auditeurs le

plus vif saisissement, lorsqu'il leur lisait des vers d'une tragédie grecque qu'ils n'entendaient pas.

Les langues artificielles ont déguisé le langage commun aux hommes & aux animaux; mais il en reste des débris très-reconnaissables. Il reparaît toutes les fois que la nature agissant par elle-même, se livre à de vives emotions & à des surprises imprévues. Il y a plus, nous avons des rapports marqués avec les animaux & proportionnés à la ressemblance de leur nature avec la nôtre. Comme animaux terrestres, nous entendons mieux les quadrupedes que les oiseaux, les reptiles & les poissons. Comme animaux sociables, nous avons des especes de conversations avec les animaux domestiques, tandis que les accens des bêtes sauvages, nous paraissent étrangers & rudes. L'Arabe, qui ne fait presque qu'un individu avec son cheval, doit avoir naturellement plus d'idées communes avec lui & plus de moyens de les exprimer, que celui qui va pour la premiere fois au manege. C'est ainsi qu'Hector haranguait ses chevaux. L'enfant des forêts, le chasseur, demêle tous les accents du cerf, & le Lapon entend aussi bien le renne, que le renne entend le Lapon. Ainsi la langue primitive de l'homme,

ſe réſout & ſe perd dans la langue générale, commune à tous les animaux.

M. *Suſmilch*, Eccléſiaſtique & Académicien de Berlin, trouve un ſujet d'admiration dans ce que tous les ſens des langues connues, peuvent être exprimés par une vingtaine de lettres. Le fait eſt haſardé, reprend M. *Herder*, & la conſéquence eſt encore plus fauſſe. Il n'y a pas une ſeule langue, dont un nombre quelconque de lettres rende tous les ſons: les organes de notre voix, nos articulations ſont en trop grand nombre, trop ſuſceptibles de variétés, pour qu'on puiſſe en connaître tous les effets. Qu'on prenne la langue qu'on voudra; qu'on eſſaye d'en déterminer toutes les intonations, ſuivant la différence des dialectes, & de les ſoumettre à la vue de l'écriture, on ſe convaincra que c'eſt une entrepriſe impoſſible. Comment nous tirons-nous de la prononciation des langues mortes? Quelles variations dans celle des langues vivantes? Il en eſt de même des langues des ſauvages; ceux qui ont ſéjourné parmi eux, conviennent qu'ils n'ont jamais pu en démêler tous les ſons, encore moins les exprimer, & qu'il ſerait tout autrement difficile de les écrire. Enfin une des langues de l'Europe eſt modifiée en une foule de manieres dans la bouche d'un étranger.

Tous ces détails bien loin d'annoncer une origine surnaturelle, manifestent évidemment une origine purement animale. M. *Herder* le démontre de l'hébreu, dont on croit que les lettres & les sons ont servi d'élémens à la formation des autres langues. Il résulte de toutes ses recherches, que les langues sont plus imparfaites, & plus inarticulées, à mesure qu'elles approchent davantage de leur origine.

M. H. n'a point voulu hasarder d'hypothese. Il s'en est tenu au développement des facultés de l'ame, de l'organisation du corps & de l'analogie constante qu'on a observée entre les progrès de l'esprit humain, & ceux des langues connues. Il examine avec sagacité tout ce que MM. Diderot, Rousseau & l'Abbé de Condillac ont dit sur cette matiere. Lorsqu'il s'écarte de leurs opinions, il n'oublie pas les égards qui sont dus à leur génie. On ne tardera pas sans doute à traduire cet écrit en français, ou M. Mérian publiera du moins l'extrait intéressant qu'il en a lu à l'Académie.

VI. AVERTISSEMENT.

Sur les Eſtampes de la Galerie Royale de Dreſde.

IL reſte encore 120 Exemplaires de la *Galerie Royale de Dreſde*, qu'on offre à Mrs. les Libraires & aux marchands d'Eſtampes, par voie de ſouſcription, aux conditions ſuivantes.

S'il ſe préſente aſſez d'amateurs, pour qu'on puiſſe placer tous ces 120 exemplaires d'ici à la foire prochaine de Paques, à Leipſic, on leur délivera alors un Exemplaire complet & conditionné, en 2 volumes infolio impérial, pour le prix de *onze Louis d'or vieux*, à 5 Ecus, ou pour 55 *Ecus*, monnoie de Saxe.

Ceux qui trouveront bon de profiter de ces offres avantageuſes, auront la bonté d'envoyer, avant ladite foire, à MM. *Breitkopf & Fils*, à Leipſic un billet conçu en ces termes:

Le Souſigné s'engage par ce billet, de prendre à la foire prochaine de Pâques 1772, *à Leipſic*, un exemplaire *complet & bien conditionné de la Galerie Royale de Dreſde*,

en deux volumes, contre le paiement de onze Louis vieux, ou 55 Ecus en monnoie de Saxe.

Auſſitôt que la ſouſcription ſera complette, MM. *Breitkopf & Fils* ne manqueront pas de délivrer aux aſſociés les exemplaires contre le paiement ſtipulé.

Il eſt connu qu'on n'a imprimé que 600 exemplaires de ce ſuperbe ouvrage, qui contient 105 eſtampes, outre l'explication en italien & en français ornée de vignettes. On ſait encore que le prix de la premiere ſouſcription pour les deux volumes, a été de 40 Ducats. Le Portrait du feu Roi de Pologne, à la tête du premiere volume, gravé par le célebre *Balechou*, vaut aujourd'hui ſeul la ſomme demandée, il eſt preſque ſans prix depuis que la planche a été retouchée, ſans compter les planches de *Daulé*, *Sornique*, *Aliamet*, *Preisler*, *Houbracken*, &c. On n'a pas à craindre que cet ouvrage ſoit déſormais réimprimé. Il ſerait impoſſible à celui qui voudrait l'entreprendre, de faire imprimer un exemplaire d'une beauté ſi parfaite, pour onze louis, ſans compter que les épreuves ſeraient fort au deſſous de celles qu'on donne à préſent.

Leipſic, Foire de nouvel An, 1772.

BERNARD CHRISTOFLE BREITKOPF ET FILS.

ANGLETERRE.

7. *An oration prononced by ordre*, &c. c. à d. *Discours prononcé par ordre de S. M. l'Impératrice de Russie, sur le tombeau de Pierre le Grand, dans l'Eglise Cathédrale de S. Petersbourg, par M. Platon, Archevêque de Twer, traduit du Russe en Anglais. Londres, chez Wilkie in-4to.*

Ce discours, qui n'est point sans éloquence, contient un éloge animé de Pierre le Grand. L'auteur y développe avec force le caractere de ce Prince; il pénetre dans les secrets de son ame, il en fait connaître la politique profonde, il découvre les ressorts violens, mais nécessaires mis en œuvre par la génie puissant d'un grand homme, qui, en donnant une nouvelle existence à sa nation, a préparé ses triomphes & posé les fondemens de la gloire qu'elle moissonne aujourd'hui. Quel sujet plus propre à réveiller l'enthousiasme de l'orateur & de son auditoire? Le prélat montre dans ce qu'a fait Pierre I, ce qu'il restait à faire à ses successeurs, & comment ces derniers, & sur-tout l'Impératrice régnante, ont suivi

le vaſte plan qu'il avait conçu. Quelquefois l'orateur voulant s'élever à ſon ſujet, s'égare dans un galimathias ſouvent voiſin du ſublime, & dans lequel il eſt facile de donner lorſqu'on ne conſulte pas le goût, qui a poſé les limites qui les ſéparent. Ce diſcours prouve les efforts que fait actuellement le génie en Ruſſie : il montre que ce peuple avance à pas de géans dans la carriere des lettres & des arts, comme dans celle de la gloire militaire & des conquêtes.

VIII. *Timon of Athen*, &c. c. à d. *Timon d'Athenes, tragédie de* SHAKESPEAR, *corrigée par M.* CUMBERLAND. *Londres, Becket.* 1771. 8vo.

SHAKESPEAR mérite ſans doute le reſpect que ſes compatriotes ont pour lui ; cependant les gens, même en Angleterre, ne ſe diſſimulent point les défauts de ce pere de leur théatre. On a rendu juſtice au travail de M. *Cumberland*, qui a entrepris de corriger les irrégularités qu'on obſerve dans *Timon d'Athenes*. La piece ainſi retouchée a eu beaucoup de ſuccès ſur le théatre de Drucy-lane, malgré les efforts de quelques

enthousiastes, qui ne pouvaient souffrir qu'on touchât à leur idole. M. C. a retranché beaucoup de longueurs, & comme l'amour était entiérement banni de la piece originale, on a pu en l'y introduisant, compenser en partie les retranchemens qu'on s'était permis. Pour cet effet, l'auteur a créé un nouveau personnage, c'est la fille de Timon, sensible au mérite d'Alcibiade, qui de son côté ne la voit pas sans intérêt. Dans les scenes nouvelles qu'il a fallu tracer, M. C. approche de Shakespear & souvent il l'égale. Le même auteur est connu par quelques autres pieces de théatre.

IX. *The causes and consequences, &c. Considérations sur les causes & les conséquences de mal parler contre le Gouvernement, dans un sermon prêché devant l'Université de Cambridge, par M.* John Gordon. *Londres. Beccrosl. in-4°.*

C'est un abus général en Angleterre, que l'auteur de ce discours ne craint pas d'attaquer. Il parle au nom du ciel, pour faire sentir aux véritables patriotes, que, sous prétexte de défendre la liberté, plusieurs

ſatisfont leur reſſentiment particulier, par des déclamations outrées, dans leſquelles ils repréſentent le miniſtere comme une aſſemblée de brigands & de harpies. Ces conſidérations ſont vraies ; mais elles doivent être préſentées avec modération & avec juſtice. La chaire évangélique ne doit pas être le théatre des épigrammes & de la ſatire ; les perſonnalités ſont des calomnies, ſi elles tombent ſur des innocens : lors même qu'elles frappent des coupables, elles ſont directement oppoſées à la charité chrétienne, elles deshonorent les miniſtres de l'Egliſe, qui ne craignent pas de s'en ſervir. Le zele devient un crime lorſqu'il produit des écarts ſcandaleux. Il lui eſt permis de tonner contre le vice en général ; mais il eſt puniſſable lorſqu'il dénonce le criminel. Cela n'empêche pas que M. *Gordon* n'ait raiſon à quelques égards ; il n'a tort que par le lieu où il a parlé. Cependant le parti qu'il attaque peut lui répondre, que la liberté eſt un droit impreſcriptible, qu'un Anglais n'eſt pas condamnable lorſqu'il regarde ſes privileges d'un œil jaloux, que ce bien ineſtimable ne ſe conſerve que par cette vigilance qui peut paraître inquiete ; mais qui eſt indiſpenſablement néceſſaire ; enfin que le deſpotiſme

ne peut s'établir que lorſque l'on réuſſit à ôter au peuple ceux qui veillent à ſa ſûreté, a l'endormir lui-même dans une ſécurité paſſive & dangereuſe.

ITALIE.

X. *Diſſertationi due, &c. Deux Diſſertations, l'une ſur l'uſage de prier pour l'Empereur dans l'Egliſe Ambroiſienne, l'autre ſur le droit métropolitain de la même égliſe. Milan. Galéazzi.* 1771. *in*-4°.

L'auteur de ces deux brochures eſt M. *J. B. Caſtiglione*, profeſſeur royal de Diplomatique, & préfet de la bibliotheque de S. A. R. Il conſidere d'abord dans la premiere piece, l'uſage de faire des prieres pour l'Empereur. Sous la loi même de Moïſe, on priait pour les puiſſances, ainſi que l'auteur le prouve par le 29e *chap.* de Jérémie. Les apôtres ne négligerent jamais un devoir ſi raiſonnable; S. Paul le recommande expreſſément dans ſa premiere épitre à Timothée. Si l'on parcourt enſuite l'hiſtoire des trois premiers ſiecles de l'égliſe, on verra par le témoignage de Policarpe, de Tertulien, d'Origenes & d'autres, que cette pratique fut conſtamment obſervée par les

premiers chrétiens. Après Conſtantin, les chrétiens eurent un nouveau motif de prier Dieu pour les empereurs : on preſcrivit pour cela des formules & des collectes particulieres. Peu à peu cet uſage reſpectable s'eſt perdu dans l'égliſe latine, où il avait été ſuivi pendant plus de neuf ſiécles. On ne prie ſpécialement pour l'empereur que le vendredi ſaint & le jour ſuivant à la bénédiction du cierge. On vient de rétablir cette pratique dans l'Egliſe archiépiſcopale de Vienne ; elle s'eſt conſervée avec plus de ſoin dans l'Egliſe grecque. Le nom de l'empereur était enregiſtré dans les diſtricts de toutes les Egliſes, & on en feſait toujours mention dans les prieres publiques. Depuis que les Grecs ſont tombés ſous la domination des Turcs, ils prient pour les Princes orthodoxes, ſans faire mention d'aucun. L'Egliſe ambroſienne eſt donc la ſeule qui ait conſervé juſqu'à ce jour un uſage qui aurait du être reſpecté dans toutes les égliſes chrétiennes.

Le ſujet de la ſeconde Diſſertation, c'eſt les droits de l'évêque de Milan, en qualité de métropolitain. Pour bien entendre les droits des métropolitains, il faut connaître l'origine des métropoles, ou villes principales de chaque province, dans les diver-

ſes époques de l'hiſtoire romaine. M. *Caſtiglione* développe avec beaucoup d'érudition, l'hiſtoire de la ville & du ſiege archiépiſcopal de Milan. Les amateurs de l'antiquité eccléſiaſtique, principalement ceux qui dépendent de la métropole de Milan, doivent ſavoir gré à l'auteur de ſes recherches ſavantes.

XI. *Nuove ſperienſe elettriche, &c. Nouvelles expériences électriques, ſuivant la théorie de M. Franklier & les expériences du P. Beccaria; par* C. BARLETTI, *des écoles pies. t.* 1. *fig.* 1771. *chez Galéazzi. in*-8°.

DANS cette foule d'ouvrages qui traitent de l'électricité, l'auteur n'a point prétendu revenir aux idées élémentaires; il s'eſt appliqué à développer les phénomenes de l'électricité, par les expériences les plus lumineuſes; il a voulu que le lecteur fût en état de déduire la théorie de la ſuite même des faits qu'il préſente. M. *Preyebley*, dans ſon hiſtoire de l'électricité, montre la nouveauté & le prix des expériences de M. *Barletti*.

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I°. *De l'Eſpérance.*

IL n'eſt pas de ſentiment que l'on entretienne avec plus de complaiſance, & pour lequel on ait une indulgence plus univerſelle que l'eſpérance. Les autres paſſions ne s'élevent que par degrés dans des occaſions particulieres, ou certains périodes de la vie; mais l'eſpérance commence ſon regne auſſitôt que nous ſommes capables de comparer notre état actuel avec un état poſſible, & elle nous accompagne conſtamment dans toutes les circonſtances où nous nous trouvons; elle nous excite ſans ceſſe à la poſſeſſion de quelque bonheur éloigné, qu'elle met à notre portée, en nous promettant tantôt le ſoulagement de nos peines, tantôt l'augmentation de notre félicité.

L'eſpérance eſt également néceſſaire à toutes les conditions; ſans elle, les miſeres de la

la pauvreté, de la prison, de la maladie paraissent insupportables : il semble même que le plus haut degré de félicité, dont la nature humaine soit susceptible, ne puisse se passer de cette espece de bonheur général & commun à tous les hommes, puisque tous les dons de la nature & de la fortune réunis, ne nous empêcheraient pas d'être misérables, si l'espérance n'ajoutait à ces biens, la promesse de biens plus grands encore, capables de satisfaire enfin nos desirs, & de remplir entiérement nos cœurs. Il est vrai qu'elle est trompeuse, & qu'elle tient rarement tout ce qu'elle promet ; mais ses seules promesses valent mieux que tous les présens de la fortune, & il arrive peu qu'elle nous trompe sans nous dédommager de ce délais par l'assurance de biens plus considérables que ceux dont nous nous voyons frustrés.

J'étais à méditer sur cet étrange penchant des hommes à se tromper eux-mêmes ; je considérais les avantages & les dangers qui peuvent naître de cette agréable perspective de l'avenir, quand saisi tout à coup d'un profond sommeil, je me trouvai placé dans un jardin, dont ma vue ne pouvait découvrir toute l'étendue. Tout ce qui paraissait au tour de moi inspirait la joie & la

gaieté; l'air pur comme la lumiere du soleil, était embaumé de parfums délicieux, la terre couverte de fleurs offrait aux yeux les couleurs les plus variées & les plus brillantes du printems, & tous les chœurs de la nature semblaient s'être rassemblés dans les bocages. Revenu des premiers transports où la confusion des plaisirs que j'éprouvais m'avait jetté, j'examinais d'un œil plus réfléchi cette délicieuse région, & je m'apperçus que j'avais des biens plus grands encore à attendre; à peu de distance devant moi, je voyais des fleurs plus vives, des fontaines plus claires, & un plus grand nombre de ces sombres bocages, où les oiseaux que je n'entendais encore que confusément, réunissaient tous les charmes de l'harmonie: les arbres autour de moi étaient couverts de verdure & de fleurs, dont l'odeur embaumait l'air; mais je les laissai sans peine pour d'autres, que je voyais plus loin, dont les fruits dans leur vrai point de maturité, ne semblaient se montrer que pour être cueillis. Je me hâtai d'avancer, & je trouvai que les couleurs des champs s'éfaçaient, les fleurs se fanaient à mon approche, les fruits tombaient avant que je pusse y toucher; les oiseaux en chantant, s'envolaient de devant moi,

& quelques efforts enfin que je fisse, j'étais toujours à la vue de plaisirs que je ne pouvais atteindre, & qui semblaient insulter à ma peine, en se retirant à mesure que j'avançais. Quoiqu'étonné de cet étrange mélange de plaisirs & de peines, je persistais à marcher, dans l'espérance de pouvoir enfin atteindre & saisir ces délices fugitifs, quand je vis une multitude de personnes des deux sexes, qui semblaient prendre part à quelque félicité générale. La confiance animait tous les visages, l'empressement était peint dans tous les yeux; chacun cependant paraissait occupé de quelque sentiment secret, & peu d'entr'eux étaient disposés à répandre au dehors leurs peines ou leurs plaisirs: la plupart semblaient, par la rapidité de leurs mouvemens, trop occupés pour satisfaire la curiosité d'un étranger; ainsi je me contentai pendant quelque tems de les examiner avec attention, sans les interrompre par des questions importunes; enfin je vis un homme qui, affaibli par l'âge, était incapable de percer la foule; je crus qu'il aurait le loisir de m'écouter, & je l'accostai; mais se détournant avec colere, il me pria de ne pas l'interrompre, parce que l'heureux moment de la projection était arrivé, où le mercure devait être fixé, &

ou les triſtes eſclaves de l'avarice, allaient être délivrés de la peine de creuſer les mines, pour trouver l'or. Je le laiſſai & m'addreſſai à un autre, dont la phiſionomie douce & l'air ouvert me feſait eſpérer une réception plus agréable: en effet, il me dit avec une profonde révérence, que rien au monde ne ſerait plus heureux pour lui, qu'une occaſion de me rendre quelque ſervice; mais qu'il était dans ce moment dans la malheureuſe néceſſité de me quitter, parce qu'une place qu'il ſollicitait depuis vingt ans, allait ſe trouver vacante; de celui-là je fus à un troiſieme qui était preſſé de partir pour aller prendre poſſeſſion de l'héritage d'un oncle, qui, ſelon le cours de la nature, ne pouvait plus vivre long-tems. Un quatrieme allait acquérir des tréſors, à l'aide d'une nouvelle invention, & un autre encore était ſur le point de découvrir la longitude. Ainſi rebuté par tous ceux à qui je m'addreſſais, je crus que le meilleur parti pour moi était de me déſiſter de toute enquête, & de m'en tenir à ce que mes propres obſervations pourraient m'apprendre; mais voyant un jeune homme, qui avait l'air enjoué & étourdi, je réſolus de faire encore une tentative, & j'appris de lui, que j'étais dans le jardin

de l'espérance, fille du desir, & que tous ceux que je voyais autour de moi s'agiter avec tant de violence, étaient excités par ses promesses, & s'empressaient de saisir les présens qu'elle tenait dans ses mains. Je tournai mes regards vers le ciel, & je vis en effet la déesse ornée de toutes les graces de la jeunesse, assise sur un trône : tous les dons de la fortune, toutes les délices de la vie étaient répandues autour d'elle, & exposées à la vue. Chacun de ceux qui la regardaient, croyait que son sourire, qui n'était que général & sans objet fixe, s'addressait à lui en particulier, & triomphait en secret de cet avantage qu'il s'imaginait remporter sur d'autres, qui, par la même mépriſe, étaient aussi dans la même confiance. Alors je montai sur une éminence d'où la vue plus étendue me laissait découvrir tout le jardin, & d'où je pouvais, avec moins de difficulté, considérer la différente conduite de la foule qui le remplissait. C'est de ce lieu que j'observai que le jardin de l'espérance avait deux entrées, dont l'une était gardée par la raison, & l'autre par l'imagination. La raison était fiere & difficile, & ne laissait entrer personne sans l'avoir interrogée, & avoir long-tems hesité; mais l'imagination, portiere obligeante &

gracieuſe, laiſſait toujours ſa porte ouverte, & recevait également bien, & ſans diſtinction, tous ceux qui ſe préſentaient à l'entrée commiſe à ſes ſoins; auſſi le paſſage de ce côté-là, était-il rempli par tous ceux qui craignaient l'examen de la raiſon, ou qui en avaient été rejettés.

De la porte de la raiſon au trône de l'eſpérance, on voyait un chemin raboteux, gliſſant & eſcarpé, appellé la route des difficultés, que tous ceux qui entraient avec la permiſſion de celle qui le gardait, eſſàyaient de monter. Quoiqu'ils l'examinaſſent avec ſoin avant de l'entreprendre, & qu'ils fiſſent une attention extrême à tous les pas qu'ils feſaient, ſouvent des obſtacles imprévus les obligeaient de s'arrêter tout court, lorſque le chemin paraiſſait le plus uni : mille difficultés les embarraſſaient; mille faux pas les feſaient tomber, & autant de pieges les empêchaient d'avancer : les dangers de la route étaient ſi redoutables, les mauvais ſuccès ſi fréquens, que la plûpart rebutés, renoncaient à leurs entrepriſes; d'autres manquaient de force pour l'achever, & ſuccombaient à moitié chemin; un très-petit nombre ſeulement parvenait, ſoutenu par la conſtance, au ſommet de l'eſpérance; & de ce petit nombre encore, pluſieurs, en obtenant les

biens qui leur avaient été promis, se voyaient trompés dans leur attente, & regrettaient la peine qu'ils leur avaient coûtés ; le reste, conduit par la sagesse, se retirait avec sa proie sous les berceaux de la félicité. Je me tournai ensuite du côté de la porte de l'imagination, & je n'y vis aucun chemin qui pût conduire au siege de l'espérance, quoique cette déesse fut entiérement en vue, & qu'elle offrit ses dons d'un air d'invitation qui remplissait tous les cœurs des plus vifs transports. La montagne de ce côté-là était absolument inaccessible ; mais les arbres dont elle était ombragée, & la verdure qui la couvrait, cachoient si bien les difficultés qu'il y avait pour la monter, que personne n'en voyait l'impossibilité. Chacun s'imaginait y découvrir quelque route, inconnue aux autres, & cette race industrieuse inventait sans cesse de nouveaux expédiens pour y parvenir. Il y en avait qui fabriquaient des aîles que d'autres essayaient de mettre en action par un mouvement perpétuel ; mais toutes leurs peines & leurs artifices ne pouvaient les faire élever de terre, ou les empêcher au moins d'y retomber, bien loin de les faire parvenir au trône de l'Espérance, sur laquelle, quoiqu'à une grande

distance, leur vue était continuellement attachée. On les voyait rire cependant des faibles efforts de ceux qui se fatiguaient dans la route des difficultés ; une partie des favoris de l'imagination, loin de faire, comme les autres, des efforts pour monter la montagne, se tournaient d'abord, quand ils étaient entrés dans le jardin, du côté de la vallée de l'oisiveté, solitude calme & tranquille, où ils avaient toujours l'espérance en vue, & où ils se berçaient de l'idée qu'elle allait descendre incessamment pour remplir leur vœux. Il est vrai que ceux-ci étaient fort mépriſés par les autres ; mais ce mépris, non plus que les avis & les reproches, semblait peu les toucher, & ils n'en paraissaient pas moins résolus d'attendre à leur aise, dans ce lieu, les faveurs de la Déesse. Cette bande joyeuse, parmi laquelle j'errais au hasard, était toujours prête à répondre à mes questions, & ne demandait pas mieux que de me communiquer la joie qui l'animait ; mais en me retournant tout d'un coup, je vis entrer dans la vallée deux monstres affreux, que je reconnus être la vieillesse & l'indigence. A cette vue les plaisirs & les divertissemens s'évanouirent, & un cri général de frayeur & de détresse qui se fit entendre,

m'ayant éveillé en ſurſaut, mit fin à mon ſonge.

Lettre de M. SUMH, *Conſeiller d'Etat de S. M. le roi de Danemarck, adreſſée au roi à l'occaſion de l'évènement arrivé le 17 janvier de la préſente année.*

SIRE! Il n'y a que trop long-tems que la religion & la vertu ſont foulées aux pieds parmi nous, que l'honnêteté & la bonne-foi ſont bannies de nos frontieres! Il eſt vrai que V. M. n'a aucune part à tous les crimes qui ſe commettent parmi nous; une troupe impudente de gens de la lie du peuple, s'était emparée de votre Perſonne ſacrée, & avait fermé l'accès au trône à tous les vrais patriotes. Vous ne vites & vous n'entendites que par leurs yeux & par leurs oreilles: en attendant, votre royaume nageait dans les pleurs; la crainte, la terreur & l'angoiſſe régnaient par-tout; & le nom Danois était tombé dans un tel opprobre, qu'on n'oſait s'en ſervir dans les pays étrangers. Les fideles citoyens étaient effrayés, les deux royaumes épuiſés, la ſplendeur & la gloire de la famille royale éclipſée, & tout allait devenir la proie des

calomniateurs, des brigands, des impies & des ennemis déclarés de la vertu, & de l'humanité. Pendant tout ce tems de calamité, V. M. vivait dans la plus parfaite sécurité, pensant sans doute que tout le monde était content, & qu'on travaillait au bonheur de son peuple. Benite soit JULIANE! benit soit le Prince FRÉDERIC! Qu'on dresse des autels à tous les vrais patriotes, qui ont arraché de vos yeux le bandeau fatal qui vous empêchait de voir tous ces maux accablans, qui ont vangé le roi & ses royaumes, qui ont exposé leur propre vie pour nous sauver, & qui ont rétabli vos droits & votre puissance. Que ce secours nous est venu à propos, je voyais déja le citoyen armé contre le citoyen, un peuple naturellement pacifique, prêt à commettre des meurtres; il n'y a aucun doute que dans peu de jours la ville de votre résidence n'eut été reduite en cendres, & le Danemarck, & la Norwège plongés dans un abime de malheurs, sous un roi, qui n'a rien plus à cœur que le bonheur de son peuple.

Que votre Majesté jette donc des regards attentifs sur la joie qu'elle voit maintenant régner dans les cœurs de ses fideles sujets, qu'elle prenne part à leurs réjouissances pu-

bliques & volontaires. Que le ſang de tant de rois, qui coule dans vos veines, vous ramine & vous porte à veiller vous-même au ſalut de votre peuple. C'eſt ainſi qu'agiſſaient Chriſtian IV & Fréderic IV, noms à jamais chers à cette nation! ne permettez pas que les flatteurs vous aſſurent que vous reſſemblez déjà à ces excellens modeles, mais tâchez de leur reſſembler dans la ſuite. Vous tenez votre trône de Dieu & de votre peuple, vous êtes donc reſponſable à Dieu de l'uſage que vous ferez de votre autorité; cette autorité eſt formidable, elle eſt même ſans bornes; mais vous n'ignorez pas, que plus une puiſſance eſt étendue, & plus elle impoſe de devoirs: mettez-y vous-même des bornes, en reconnaiſſant Dieu au deſſus de vous, en travaillant vous-même ſans relâche au bonheur de vos ſujets, en choiſiſſant des hommes dignes de votre confiance, pour vous ſoulager dans vos pénibles travaux: & qui ſerait plus digne de votre confiance, que le Prince votre frere: en ne condamnant ni ne dépoſant perſonne que conformément aux loix, & enfin en élevant aux dignités vos ſujets préférablement à tout étranger. Que vos ordres nous parviennent en notre langue maternelle: vous êtes Danois & vous parlez notre lan-

gue; qu'affecter de parler une langue étrangere, ſoit donc la marque d'un traitre qui ne veut pas ſe donner la peine d'apprendre la nôtre, ou nous mépriſe trop pour s'abaiſſer juſqu'à ce point; mettez un frein au pouvoir *des magiſtrats intéreſſés*, & qu'on ne commette aucune injuſtice, ni aucune violence, fut-ce vis-à-vis du moindre de vos ſujets: rappellez ceux qui ont été dépoſés & exilés injuſtement, que les plus éclairés d'entr'eux rentrent dans leurs charges; ne faites pas des changemens trop fréquens ni trop précipités, afin que l'avenir ne reſſemble pas au paſſé. Qu'on ne remette jamais ſur le tapis des affaires que le tems a vieilli; qu'on ne redreſſe que celles qui ſe préſenteront; châtiez avec douceur ceux qui le méritent, mais puniſſez ſévérement ceux deshonorent votre Majeſté & votre nation: empêchez la deſtruction des monumens dreſſés à la mémoire du feu Roi votre pere; ſupprimez vos feſtins ſomptueux; faites-vous donner un état fidele des dettes des deux royaumes, & payez celles qui ſont légitimes; accordez à la fidele, à la valeureuſe Norwege, ſon ancien droit de monnaie: que ſes héros, qui ſont les plus fermes appuis de votre trône n'en ſaient plus éloignés; n'oubliez pas l'état actuel de la

banque & du commerce, & que ce dernier ne ſoit plus la proie d'un petit nombre de gens intéreſſés ; aboliſſez, s'il eſt poſſible, ces impôts onéreux qui ſont gémir votre peuple, ou faites-en une répartition plus égale. J'offre avec plaiſir d'en ſupporter une portion, pour ſoulager quelque malheureux. Alors tout le pays de votre domination deviendra celui de la liberté, de la paix, de l'abondance & de la ſûreté, il l'emportera même ſur l'Angleterre où des miniſtres intéreſſés ne peuvent pas à la vérité fermer l'accès du trône au peuple, mais empêcher le roi d'exercer ſa bonté & ſa clémence, où ils oſent mettre en priſon les orateurs du peuple qui défendent leur droits ſacrés. Tout le Danemarck, toute la Norwege & toutes vos principautés, vous parlent par ma bouche. Nulle hypocriſie, nulle flatterie, nulle eſpérance, ni nulle crainte ne m'ont engagé à vous adreſſer cette lettre ; je n'ai jamais fait ma cour à vos précédens miniſtres ; & même, au dernier changement du miniſtere, je ne me ſuis jamais préſenté à la porte du Favori, & on ne m'a jamais vu approcher du trône en mendiant des faveurs ; je rends graces à la providence & à ma femme, de m'avoir mis en état de n'avoir beſoin de rien.

Que votre Majesté daigne donc écouter le langage de la vérité la moins suspecte, vérité qui ne jouit pas ordinairement d'un accès libre auprès des rois. Craignez Dieu, aimez votre peuple, régnez vous-même, fiez-vous au Prince votre frere, alors on vous nommera dans tous les âges le roi Christian le grand, le sage, le bon: nos biens, nos enfans, notre vie sont à vous; notre sang coule pour vous, pour Juliane, pour Frederic & pour la patrie: votre famille, l'empire Danois & Norwégien subsistera jusqu'à la fin des siecles. Celui qui pense différemment, n'est ni Danois ni Norwégien, mais un traitre vendu au crime. Qui pourrait se rappeller sans éprouver de vifs sentimens de joie & de reconnaissance, cette nuit dangereuse, mais *honorable*, qui brisa nos chaines, qui nous rendit notre liberté. Nuit glorieuse, l'avenir produira de nouveaux Homeres & de nouveaux Virgiles pour vous chanter. La gloire de Juliane & de Fréderic durera aussi long-tems qu'il y aura des héros en Danemarck & en Norwege. Grand Dieu! qui es le Roi des rois & le Seigneur des seigneurs, c'est toi qui as dissipé la trame noire des impies & anéanti leurs projets criminels; donne-nous des cœurs

dociles, pour admirer les voies de ta Providence, pour reconnaître ta toute-puiſſance, & pour obéir à tes ſaintes loix. Daigne accorde à notre roi la force de s'attacher inviolablement à toi ; fais-lui comprendre que tu es ſon Roi, & qu'il eſt notre pere. Ainſi-ſoit-il.

III. *MEMOIRES de Sophie de Sternheim, traduits de l'Allemand de M.* VIELAND.

II. LETTRE.

Mademoiſelle de Sternheim à Emilie.

Je ſuis bien aiſe que vous receviez cette lettre tandis que vous ſerez encore dans la maiſon paternelle, mon Emilie. Vous y découvrirez une contradiction apparente dans mes idées, que notre papa (*) ſaura débrouiller mieux que perſonne. J'ai été préſentée à la Princeſſe de V. & à toute la

(*) Le pere d'Emilie, que mademoiſelle de Sternheim appelle ſon papa, était un eccléſiaſtique reſpectable, qui avait vu naître la jeune Sophie, & à qui ſon pere l'avait fortement recommandé en mourant.

nobleſſe. Je connais maintenant par moi-même la cour & le grand-monde.

Je vous ai dit que je connaiſſais l'un & l'autre par le portrait qu'on m'en avait fait. Laiſſez-moi employer encore la même figure. Rien n'y était étranger pour moi. Mais repréſentez-vous une perſonne attentive & ſenſible, qui s'eſt déjà familiariſée depuis long-tems avec un tableau d'une compoſition riche & variée. Souvent elle l'a conſideré, elle en a médité le plan, elle a comparé le rapport des objets & le mélange des couleurs; rien ne lui a échappé; tout à coup une force étrangere vient animer ce tableau, tout y eſt en action; il eſt naturel qu'elle en ſoit frappée, ſa ſenſibilité doit être remuée de mille façons différentes. C'eſt là mon cas. Les objets, les couleurs ne m'étonnent point; c'eſt le mouvement, l'étrange mouvement, qui me ſurprend & m'étonne.

Vous dirai-je comment j'ai été reçue dans les différens endroits où l'on m'a préſentée? Bien, par-tout très-bien. Pour de pareilles cérémonies, la cour a un jargon univerſel, que le plus ſtupide parle auſſi bien que le plus raiſonnable. La Princeſſe eſt une dame de près de cinquante ans, & du plus rare génie. On voit régner dans ſon extérieur

&

& dans ſes diſcours un ton de bonté, qui me paraît être un reſte de ce tems où elle regardait l'amitié des gens de tous les étages, comme une choſe néceſſaire pour elle. Je ne vois que cet unique motif qui ſoit capable de faire impreſſion ſur une ame noble. Il me ſerait impoſſible de lui prêter le deſir mépriſable de ſe rendre agréable à tous ſans exception. Elle s'entretint longtems avec moi, & dit beaucoup de bien de mon pere, qu'elle a connu lorſqu'il n'était que ſimple capitaine, & lorſqu'il eut obtenu un régiment. Elle me nomma la digne fille de cet homme vertueux, & elle ajouta qu'elle me ferait ſouvent appeller auprès d'elle. Vous comprendrez, mon Emilie, que j'en aime davantage cette princeſſe, parce qu'elle honore la mémoire de mon pere.

Je ne ſaurais vous tracer d'autres caracteres. Ils ſe reſſemblent pour la plupart, lorſqu'on les voit dans l'antichambre de la princeſſe, ou dans des viſites de cérémonie.

Hier je fus interrompue, parce qu'on annonça une aſſemblée, comme ils l'appellent, chez la princeſſe. Il fallut perdre à ma toilette les heures que mon cœur avait conſacrées à l'amitié.

Croyez-vous que ma chere Roſine eſt auſſi mal adroite pour une femme de cham-

bre méthotique, que je ſuis peu diſpoſée à montrer ma nobleſſe par le tems que je paſſe à ma toilette, & par l'irréſolution dans le choix de mes habits & de mes ajuſtemens? -- Ma tante tâche de réparer ce défaut. Il faut que je ſouffre tous les jours, outre le friſeur, une de ſes femmes; ils mettent ma patience à l'épreuve, par leurs manieres affectées, & par les longueurs qu'ils me font eſſuyer. Cependant j'ai été cette fois aſſez contente d'eux, parce que j'étais réellement très-bien ajuſtée.

Voilà un plaiſir dont vous ne me ſaviez pas ſuſceptible. Vous n'en chercherez pas long-tems la cauſe. Je vais vous la dire ſans détour, parce qu'elle me paraît ſignificative. J'étais bien aiſe que ma parure eut ſi bien réuſſi, parce que je devais être vue par deux Anglais, dont je voudrais en tout captiver les ſuffrages. L'un était milord G. l'ambaſſadeur d'Angleterre, & l'autre lord Seymour ſon neveu, gentilhomme d'ambaſſade, qui ſe forme aux affaires ſous les yeux de ſon oncle, & qui veut apprendre à connaître les cours d'Allemagne.

L'Ambaſſadeur fait honneur à ſon caractere par une phyſionomie noble & pleine d'eſprit, & par une certaine dignité dont ſa politeſſe eſt accompagnée. J'entendis tout le monde faire ſon éloge.

Je vis pendant une demi-heure, le jeune lord Seymour, tandis que je m'entretenais avec mademoiselle C.., avec qui il est sur le pied d'un ami respectueux & tendre. Elle me présenta à lui comme sa nouvelle & sa plus chere amie, dont elle serait inséparable, si elle pouvait disposer de son sort & du mien. Milord ne fit qu'une simple inclination; mais toute son ame se peignait sur son visage: on y voyait le cas qu'il fait de tout ce qui dit Mlle. de C. & l'approbation qu'il donnait aux sentimens de son amie.

Si l'on me donnait la commission de représenter dans un même tableau une ame noble, un cœur plein d'humanité, & un esprit orné des plus belles connaissances, je prendrais pour modele la personne & les traits de milord Seymour. Tous ceux qui auraient jamais eu l'idée de ces trois qualités, les retrouveraient à coup sûr dans ses yeux & dans son extérieur. Je ne parle point du son de voix, également douce & forte; elle paraît faite pour exprimer les sentimens de sa belle ame: le feu de ses beaux yeux est tempéré par je ne sais quel air de mélancolie; la noblesse & la décence se marquent d'une façon inimitable dans tous les mouvemens; mais ce qui le distingue de tous

les hommes que j'ai vu dans ce pays, & j'en ai vu beaucoup, dans le peu de tems que j'ai passé ici, c'est l'expression de vertu qui se peint dans ses regards. Ses yeux sont les seuls qui ne m'ayent pas blessée, qui n'ayent pas excité dans mon ame un mouvement d'antipathie.

Le desir que marquait Mlle. de C. de m'avoir toujours auprès d'elle, lui fit demander, si je ne demeurerais pas à D. Je repondis, que je ne le pensais pas, parce que je n'attendais que le retour de ma tante, la comtesse R., qui voyageait actuellement en Italie avec son époux, & avec laquelle je me proposais d'aller passer quelque tems dans ses terres.

Il me paraît impossible, dit-il, qu'un esprit aussi vif que le vôtre, puisse se contenter de la scene toujours uniforme de la vie champêtre.

Et moi, j'ai peine à croire, repliquai-je, que milord Seymour puisse penser sérieusement qu'un génie ardent, qui par-là même aime à s'occuper, soit exposé à manquer d'objets en vivant à la campagne.

Je ne veux pas dire qu'il en manque absolument: mais je vois le dégoût, l'ennui qui doivent naître, lorsque l'esprit est toujours fixé sur les mêmes objets.

Je conviendrai, milord, j'ai observé, depuis mon arrivée en ville, en comparant l'une & l'autre maniere de vivre, que l'on s'efforce à la campagne comme ici, de varier ses occupations & ses plaisirs. Il n'y a que cette unique différence; c'est qu'au milieu des travaux & des amusemens champêtres, il reste au fond de l'ame un calme, une tranquillité, que je n'ai point trouvée ici; & cette paix me paraît un avantage bien précieux.

Je le crois aussi; & je conclus au ton décidé que prend votre respectable amie, ajouta-t-il en se tournant du côté de Mlle. de C. qu'elle conservera cette tranquillité, quand même elle troublerait ici le repos d'une infinité de personnes.

Comme il ne me regardait point en prononçant ces mots, & que Mlle. de C. se contenta d'un sourire, je gardai aussi le silence. Ce compliment de simple politesse me mit dans une espece de désordre que je n'aurais pas voulu montrer. D'ailleurs, je ne voulais pas l'entretenir plus long-tems; il convenait que sa plus ancienne amie eut la préférence; d'autant plus qu'il s'était tourné de son côté avec une attention bien marquée.

Je vous entends d'ici relever ce mot *de*

Milord G. s'approcha sans bruit de son neveu, & le prenant par le bras, Seymour, lui dit-il, vous êtes comme l'enfant qui s'endort sans crainte sur le bord d'un puit. Voyez autour de vous, ajouta-t-il en nous regardant, ne suis-je pas la fortune qui vous réveille?

Vous avez raison, mon oncle; une harmonie ravissante que j'entendais, m'occupait tout entier: je ne songeais à aucun danger. Tandis qu'il parlait ainsi, ses yeux étaient fixés sur moi avec l'expression de de la plus vive tendresse. Je fus obligée de baisser les miens & de tourner la tête. Milord ajouta en anglais: prends garde, Seymour, ce n'est pas pour rien que ces filets sont si beaux & si bien arrangés. Je remarquai son geste, qui montrait ma frisure, & je rougis extraordinairement. Le reproche de coquetterie me piqua, je sentis le déplaisir qu'il aurait, en apprenant que j'entends l'anglais. J'étais embarrassée; cependant pour lui épargner & à moi-même d'autres inquiétudes pareilles, je lui dis tout simplement: milord, je comprends la langue anglaise. Il marqua quelque surprise, il loua ma franchise, & Seymour pâlit. Cependant il dit en souriant à Mlle. de C.

Ne voulez-vous pas apprendre auſſi l'anglais? De qui?

De moi, Madame, & de Mlle. de Sternhem; mon oncle nous aiderait auſſi à vous donner des leçons, & vous le parleriez bientôt.

Jamais auſſi bien que mon amie, qui le ſait dès ſa naiſſance; car elle eſt à moitié anglaiſe.

Comment cela, dit Milord G. en ſe tournant de mon côté?

Ma grand-mere était une Watſon, qui avait épouſé le Baron P. lorſqu'il accompagna l'ambaſſadeur de cette cour à Londres.

Mlle. C. le pria de parler anglais avec moi; il le fit, & je lui répondis de maniere qu'il loua ma prononciation, & qu'il excita Mlle. C. à prendre des leçons chez moi, ajoutant que je parlais très-bien. Comme il s'éloignait, milord Seymour preſſa mon amie d'apprendre ſeulement à lire: elle le lui promit, en diſant que tous les jours, lorſqu'elle ne ſerait pas occupée à la cour, elle viendrait chez moi.

Alors il ne me reſtera aucun mérite, obſerva-t-il triſtement.

Vous viendrez une fois par ſemaine examiner mes progrès.

Il ne répondit que par une inclination.

La Princeſſe me fit appeller ; il fallut la ſuivre dans ſon cabinet. Voilà ma harpe, ma chere Sternhem, me dit-elle : tout le monde eſt au jeu : que j'entende votre voix & que je voye votre habileté. Que pouvais-je faire? Je chantai la premiere piece qui me vint dans l'eſprit, en m'accompagnant moi-même. Elle m'embraſſa : aimable fille, s'écria-t-elle, que vous devriez faire rougir toutes nos dames élevées à la cour, par tant de talens que vous avez acquis à la campagne ! Elle me prit la main pour me ramener dans la ſalle. Elle voulut que je reſtaſſe auprès d'elle juſqu'à la fin de l'aſſemblée, & elle m'entretint de cent choſes différentes. Milord Seymour eut ſouvent les yeux ſur moi, & ſon attention... liſez ceci à mon cher tuteur, mon Emilie, ſon attention me fit plaiſir. Beaucoup d'autres gens me regardaient, mais leurs yeux m'incommodaient, j'y voyais une expreſſion qui bleſſait mes principes.

Aujourd'hui, nous avons fait viſite à la comteſſe de F. à qui je me ſuis efforcée de faire ma cour. On voit bien que ſon époux eſt le favori du Prince : elle n'a parlé que des faveurs dont ils jouiſſent : elle a fait

un grand étalage du dévouement de ſon mari, pour un maître qui mérite tant de ſa part. A tous ces beaux diſcours, a ſuccédé l'éloge du prince, les graces de ſa perſonne, ſes talens, ſon goût qui ſe montre partout & en particulier dans l'arrangement d'un feſtin; ſa libéralité qui annonce une ame vraiment royale. Je penſai que cette dame pouvait avoir eu ſes raiſons pour vanter avec tant de feu cette derniere qualité. Quant à ſon penchant pour le beau ſexe; nous ſommes tous des hommes, a-t-elle dit, il eſt certain qu'on a vu des excès à cet égard; mais le plus grand malheur, c'eſt que le prince n'a trouvé juſqu'ici perſonne qui ait captivé ſon eſprit, comme ſes yeux: à coup ſûr, quelqu'un de ce caractere aurait fait des prodiges pour l'Etat & pour la gloire du Souverain.

Ma tante approuvait tout: je gardais le ſilence, & dans tout ce portrait, je ne trouvais pas un ſeul trait de ceux que mon pere me traçait en liſant avec moi l'hiſtoire, pour me donner l'idée d'un *grand prince*; ſur-tout je n'y découvrais rien qui reſſemblât au caractere général de la nation Germanique. Je fus enchantée qu'on ne demanda pas mon avis. La comteſſe me con-

duisit dans son appartement, pour me faire voir son portrait de grandeur naturelle, & je puis dire qu'il a une très-belle figure. Ma tante veut que je me fasse peindre ; j'y consens, & j'en enverrai une copie à mon Emilie, je sais qu'elle m'en saura gré. Mandez-moi, je vous prie, ce que pensera mon tuteur en lisant cette lettre.

QUATRIEME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE,

ou

ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Conſtantinople. On ſait que le grand-viſir actuel eſt autoriſé par le Grand-Seigneur à renouer les négociations de la paix ; mais on eſt fort éloigné de ſe flatter du ſuccès : en conſéquence, on travaille ſans relâche aux préparatifs, pour pouſſer la guerre par mer & par terre. On aſſure que le Sultan a fait convertir en eſpeces d'or tous les ouvrages d'orfévreries qui ſont dans le ſérail, & entr'autres la grande cuve d'or maſſif, dont les patriarches grecs ſe ſervaient pour adminiſtrer le baptême.

Le sieur Tugut, résident de la cour de Vienne, s'est fait annoncer à la Porte comme internonce de L. M. I. Ce ministre n'a point encore fait son entrée en cette nouvelle qualité ; mais il s'est réservé de la faire dans des circonstances plus favorables. On augure bien de ce changement en faveur de la paix.

On écrit des Dardanelles, que ce n'est pas sans raison que le gouverneur de Mételin a sévi contre les Grecs ; il avait lieu de les soupçonner de trahison, & d'être irrité de la lâcheté qu'ils avaient montrée lors de la descente des Russes : en effet, loin de faire aucune résistance, ils s'étaient déguisés en femmes pour se réfugier dans le château.

Les dernieres lettres d'Alep portent que les troupes d'Ali-Bey, réunies à celles du Cheik-Daher, ont commencé le siege de Jérusalem ; cette ville, de même que Damas, & toute la Syrie, ne tarderont pas à tomber au pouvoir du vainqueur.

Les vaisseaux Russes réunis à Paros, n'inquietent plus autant notre navigation. Il arrive chaque jour des navires Français, Hollandais & Anglais chargés de provisions ; cependant la cherté ne diminue point.

On continue à espérer beaucoup des ta-

lens de *Mouſſon-Oglou*. Le nouveau grand-viſir, quoique brave & très-expérimenté dans l'art militaire, a toujours été porté pour la paix. Il eſt campé avec ſes troupes & le *Sangiac-Sherif* à Sjoemla, à deux milles d'Andrinople ; c'eſt de là qu'il vient d'envoyer ſon *Kiaja*, eſpece d'aide de camp, avec des inſtructions qu'on juge très-importantes. Cet homme a été introduit ſecretement dans le ſérail, où il a eu une conférence avec Sa Hauteſſe. Depuis lors, le Sultan & les miniſtres ſe ſont entretenus fréquemment ; le Divan a été aſſemblé pluſieurs fois, en ſorte que l'on eſt fondé à croire qu'il s'agit de propoſitions faites de la part de la Ruſſie.

RUSSIE.

Petersbourg. Le général major *Veiſſmann* eſt arrivé de l'armée de Moldavie. S. M. I. l'a reçu avec bonté ; elle lui a fait préſent d'une épée garnie de brillans, & lui a accordé les entrées de ſa chambre.

Le lieutenant-général de Vegmam qui a dirigé les opérations de nos troupes en Pologne, a pris ſéance dans le college de guerre, à la place du feu général Dietz.

Le Kalga, sultan, frere du Kan de Crimée, se dispose à partir pour retourner dans sa patrie; il doit avoir une audience de congé, & il recevra de l'Impératrice de magnifiques présens.

On travaille toujours aux préparatifs de la campagne prochaine. On croit qu'on fera descendre une petite escadre par le Donieck, dans la mer noire, pour seconder les entreprises des troupes qui doivent achever la conquête de la Crimée, & qui seront employées ensuite au siege d'Oczacow.

La peste fait beaucoup moins de ravages à Moscou: on a divisé les lieux infectés en seize districts, & on a nommé des commissaires pour visiter les villes & villages, & prendre toutes les mesures propres à faire cesser ce fléau.

SUEDE.

Stockholm. Le discours du roi aux orateurs des quatre ordres de l'Etat vient d'être imprimé, sans que le comité-secret y ait donné son consentement. Comme cette impression est contraire aux loix & à la police du royaume, le comité-secret s'en est occupé à la rentré

trée des Etats. Quelques membres voulaient sévir contre les éditeurs de cette piece; mais le plus grand nombre a été d'avis de ne prendre aucune résolution sévere, & l'on a fini par applaudir aux soins paternels de S. M.

Le 18 janvier, les Etats assemblés *in plenis*, examinerent plusieurs mémoires. Celui du prieur *Meurling*, qui insiste pour que ceux qui sont pourvus de quelques postes, en rempliſſent eux-mêmes les fonctions, fut renvoyé à l'examen de la députation de justice. L'ordre des paysans demanda qu'il fut permis, en considération de la disette des grains, de racheter au prix courant du marché, les bleds & autres denrées qu'il est d'usage de livrer en nature à la couronne, & de payer les dîmes ou redevances en argent. Cette proposition fut agréée par les trois autres ordres, & remise au comité secret. Enfin, l'orateur des paysans fit rapport à la chambre de cet ordre, que les membres qui se trouvaient de la part de la nobleſſe à la députation de l'expédition, n'ayant voulu avoir aucune part à l'acte de capitulation, & s'étant retirés, l'orateur du clergé avait pris la place du président, & que les députés des trois ordres avaient unanimement procédé à l'expédition.

Depuis que l'importation des grains eſt permiſe, il en eſt arrivé une ſi grande quantité, que le prix du ſeigle a baiſſé de 21 pour 100.

Le 29. Les états furent aſſemblés *in plenis*. L'ordre des nobles examina le projet de la capitulation royale, qui lui avait été remis, & on renvoya ce projet à la grande députation, avec réſerve que ſi elle y trouvait quelque choſe qui put préjudicier aux droits & privileges de la nobleſſe, le Baron de Leyenhufwud, maréchal de la diette, ſerait chargé de convoquer d'abord l'aſſemblée de la chambre. L'ordre du clergé propoſa l'aſſemblée de la grande députation, afin que l'acte de capitulation put être préſenté au roi, & qu'on put fixer le jour du couronnement de S. M. Dans la chambre de la bourgeoiſie, on inſiſta de même ſur la concluſion de cette affaire importante.

Le 1er fevrier, les plena devaient ſe tenir, mais les états ont pris ce jour-là vacances extraordinaires. La grande députation qui doit préſenter au roi l'acte de capitulation a été aſſemblée le 4 pour la premiere fois. Les députés de l'ordre équeſtre & de la nobleſſe, ont proteſté contre le projet agréé par les trois autres ordres, de ſorte que tout a été renvoyé à une aſſemblée ſuivante.

DANEMARCK.

Copenhague. Ce n'eſt que le 24 janvier que la gazette de cette ville a commencé à parler de la révolution arrivée le 17. Elle l'annonce comme un grand changement dans le miniſtere ; elle nomme les perſonnes deſtituées ou empriſonnées, & elle indique les promotions faites à cette occaſion. Quant à la diſgrace de la reine, il eſt dit ſeulement qu'elle eſt partie le 17 pour le château de Cronenbourg. Il eſt facile d'imaginer la ſurpriſe où cette grande affaire a jetté tout le monde ; & il n'eſt pas étonnant qu'il coure mille bruits au déſavantage des priſonniers : mais les perſonnes impartiales ne voyent dans les diverſes imputations, que des marques de l'animoſité de deux partis également avides du gouvernement.

Peu de jours après la révolution, le comte *Von der Oſten*, miniſtre des affaires étrangeres, a eu des conférences avec les miniſtres étrangers réſidens à Copenhague, pour leur donner connaiſſance de ce qui était arrivé, ainſi que de l'érection du conſeil de cabinet, en les aſſurant que ces changemens n'en apporteraient aucun au

ſyſtême politique à l'égard des puiſſances étrangeres.

La cour a envoyé le 24 un meſſage au conſeiller d'état Reverdil, contenant que le roi, la reine douairiere, & le prince Fréderic avaient appris avec plaiſir qu'il n'avait eu aucune liaiſon avec les perſonnes qu'on ſoupçonnait; mais que comme l'on croyait qu'il deſirait d'aller finir ſes jours dans ſa patrie, il pouvait toucher les mille rixdalers, que le roi lui avait déja ci-devant promiſes pour les fraix de ſon voyage.

Le comte de Struenſée eſt traité avec la derniere rigueur, vêtu d'un robe de friſe ſans boutons, chargé de fers, & expoſé aux inſultes de la populace. On vend ſon portrait dans les rues, & ceux qui refuſent de l'acheter ſont regardés comme ſes partiſans. Lorſque ce miniſtre vit les chaines qu'on lui préparait & les grilles qu'on mettait aux ſoupiraux de ſon cachot, il demanda *pourquoi on exercait ſur lui des rigueurs qui ne devaient être réſervées qu'aux plus vils ſcélérats?* On a porté cependant les fraix de ſon entretien à un écu par jour. La même grace a été accordée au comte de Brandt, au conſeiller de juſtice Struenſée, & au médecin Berger. On dit que ce dernier n'eſt point encore chargé de fers. Le

colonel Falkenſchiod, qui était malade dans un cachot, a été tranſporté dans une priſon moins affreuſe. Quant à la reine, S. M. ſe porte, dit-on, aſſez bien; mais elle mange très-peu, & ſon ſommeil eſt ordinairement inquiet. La plus grande partie de ſa ſuite eſt à Cronenbourg, & l'on travaille avec activité, à lui préparer des appartemens convenables.

On peut juger de la haine portée au comte Struenſée par le ſermon prononcé par le docteur Munter, en action de graces de la conſervation du roi. Le clergé & le peuple enviſageaient avec horreur l'adminiſtration de ce miniſtre. Tout ce que l'on peut dire, c'eſt que le jugement de la commiſſion contre les priſonniers d'état, & la conduite de la cour de Londres dans ces circonſtances, pourront fixer l'opinion publique ſur cette étrange révolution.

On commence à ſentir ici les bons effets d'un établiſſement formé, il y a déjà quelque tems par les ſoins de notre monarque. C'eſt une maiſon, où l'on reçoit tous les anciens bas-officiers & ſoldats, ainſi que leurs veuves, ou orphelins. On les y occupe à une manufacture de toiles, & ils y ſont entretenus convenablement: on a ſi bien réuſſi, qu'on va faire une vente publique

de 26 mille aunes de toile, dont 2 mille ont été blanchies. On calcule déjà que cent mille aunes de toile, qu'on tirait de l'étranger, pour l'usage de l'armée & de la flotte, pourront être fabriquées dans le pays.

Le 12 février, arriva ici de Londres le secretaire du colonel *Keith*, ministre d'Angleterre, & le même jour il fut suivi par un courrier. Le 15, M. *Keith*, eut une audience du roi, en présence du conseil privé, dans laquelle il remit à ce monarque deux lettres, l'une de S. M. Britannique, l'autre de la princesse douairiere de Galles. Dès le même soir, le courrier fut renvoyé à Londres.

Le 20, on commença les interrogatoires des prisonniers d'état, & l'on appella d'abord le comte de Struensée. La séance dura depuis le matin de bonne heure, jusques fort avant dans la soirée. Le même jour, on arrêta le major Falckenschiold, frere du colonel. On dit que dans le premier interrogatoire, ce ministre montra beaucoup de fermeté; mais que sur la fin de la séance, il avoua, en répandant des larmes, qu'il avait failli en quelques occasions.

Le courrier du cabinet expédié le 17 Janvier, & qui arriva à Londres le 28, est revenu ici, le 20 après dix jours de trajet; ses dépêches sont de grande importance.

POLOGNE.

Varſovie. Le 17 janvier, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du roi, qui eſt entré dans la 41e. année de ſon âge, S. M. reçut les complimens de félicitation des grands du royaume, après quoi elle ſe rendit à l'égliſe de S. Jean, pour y entendre la meſſe, qui fut terminée par le *Te Deum* chanté au bruit du canon. Le ſoir, il y eut appartement au palais : le roi monte tous les jours à cheval pour rétablir ſa ſanté, & le peuple ne ceſſe de lui donner, lorſqu'il paraît en public, des marques d'attachement & de reſpect.

Le comte Oginski eſt parti pour ſe rendre à Vienne, ſous une eſcorte conſidérable des Uhllans. Le comte Kwilecki s'eſt auſſi mis en route pour Berlin. Le roi a recommandé à ces miniſtres de conſerver l'habit Polonais, pendant leur ſéjour dans ces deux cours.

On ne ſait ſi les Ruſſes ont défait les confédérés, ſous les ordres du S. *Karezewski*, ou ſi c'eſt le maréchal Zaremba qui a battu le colonel Drewitz. On aſſure du moins, que ce maréchal eſt à la tête d'un corps de près de 9 mille hommes. Les troupes Ruſſes, qui étaient dans la Lithuanie

ſe portent vers la frontiere & ſont remplacées par 6 mille Coſaques ſous les ordres de l'Hetman Kraſtofzerock. Comme elles viennent d'un pays infecté de la peſte, on craint qu'elles n'apportent avec elles ce redoutable fléau.

La garde du palais royal fut renforcée le 11. février vers les 7 heures du ſoir, on dit que l'on avait découvert une nouvelle entrepriſe de la part des confédérés, qu'on avait apperçu en nombre à Zakroczim; cependant il n'y a eu dès lors aucun mouvement extraordinaire.

Cracovie. Dans la nuit du 1 au 2 février, M. de Choiſy, lieutenant-colonel de la légion de Lorraine, ſortit de Tyniec vers les une heure du matin, à la tête de 600 confédérés. Arrivé au pied de nos murs, il ſépara ſa troupe en deux détachemens. Le premier aux ordres de M. de Choiſy lui-même rencontra tant d'obſtacles qu'il fut obligé de retourner à Tyniec. Le ſecond, après avoir été égaré long-tems, pénétra dans le château, par un trou, où l'on ne pouvait paſſer qu'un à un; une extrême bravoure décida du ſuccès. A peine M. de Choiſy était-il de retour, qu'il apprit la réuſſite dont il avait déſeſpéré. Sur cet avis il ſe hâta de rebrouſſer, & il trouva ſon

détachement de 150 hommes se défendant depuis 9 heures, contre 800 Russes qui formaient notre garnison. Les vainqueurs doivent avoir trouvé dans le château des provisions de toute espece.

ALLEMAGNE.

Berlin. L'indisposition survenue au roi, est heureusement dissipée. L'anniversaire de la naissance de S. M. fut célébré le 24. janvier avec un grand concours des ministres étrangers & de la noblesse.

Le 27, l'Académie Royale des sciences de cette ville tint une séance publique, à laquelle assista la reine douairiere de Suede, le Prince de Prusse & les Princesses. M. Formey, secretaire perpétuel, prononça un discours relatif à la circonstance, & eut l'honneur de haranguer la reine de Suede. M. Thibault lut ensuite un discours pour prouver *la nécessité des arts & des sciences, & les avantages que le genre humain en a retirés.* Cette piece que l'on attribue au roi, a mérité les plus grands applaudissemens.

Ratisbonne. La ville d'Augsbourg, une des plus commerçantes de l'Allemagne, a éprouvé les inconvéniens de la disette qui s'est fait sentir en tant de lieux; mais il y

a apparence que ce que quelques papiers publics en ont annoncé, eſt exagéré.

Il vient de paraître un écrit, qui a fait beaucoup de ſenſation, ſous ce titre: *motifs pour prouver que la démolition de la fortereſſe de Philipsbourg eſt avantageuſe, non ſeulement aux états ſitués ſur le Rhin, mais encore à tout le corps Germanique, & que par conſéquent, elle doit être conſeillée à S. M. I. par un avis de l'Empire.*

Vienne. La cour vient d'envoyer un détachement, à la rencontre du comte Oginski, qui vient ici en qualité de miniſtre du roi & de la république de Pologne.

On mande de Pologne que la fortereſſe de Cracovie, dont les confédérés ſe ſont rendus maîtres, eſt inveſtie de toutes parts par les Ruſſes, dont le nombre s'augmente journellement. Si les aſſiégés ont des munitions & de vivres, ils pourront tenir long-tems, dans le cas contraire, les Ruſſes ne tarderont pas à les y forcer.

ITALIE.

Rome. On ſait que le Pape régnant eſt de l'ordre des freres mineurs conventuels, & que ce pontife eſt encore, ſous la tiare, attaché à ſon inſtitut. C'eſt un uſage dans cet ordre,

de tirer au ſort, le premier jour de l'an, l'image du ſaint que chaque religieux doit tenir pendant l'année, comme ſon protecteur. Le Pape ayant demandé l'image du ſaint qui lui était tombé en partage, le ſort lui a donné pour patron Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jeſus.

Sur la demande de pluſieurs négocians, ſa ſainteté vient de permettre l'exportation de 10, 000 roubies de grain, qu'on embarquera à la plage de *Montalte*. La ſanté du duc de Gloceſtre continue à ſe rétablir. Le Pape avait donné des ordres pour que S. A. R. fut reçue avec toute la diſtinction poſſible, & les gouverneurs des lieux par où ce Prince a paſſé, ſe ſont empreſſés de remplir les intentions du Pontife.

Naples. Le duc de Gloceſtre après avoir ſéjourné quelque tems à Rome, eſt arrivé ici à bord de la frégate l'*allarme*; mais S. A. R. voulant garder un parfait incognito, a refuſé la garde & les autres honneurs publics. Ce prince a été préſenté à LL. MM. avec qui elle a dîné, on lui avait préparé au ſpectacle, un ſiege égal à ceux du roi & de la reine. Peu après ſon arrivée, S. A. a reſſenti les mêmes incommodités qu'auparavant, mais elle eſt actuellement beaucoup mieux. Le Prince prendra un lo-

gement à Capro-di-monte, dont l'air lui paraît salutaire.

Venise. On vient de publier un réglement dans l'objet de réprimer les abus de la chicane, qui éternisent les procès en multipliant les incidens. On a appris la fâcheuse nouvelle que l'escadre de la république, commandée par le chevalier Emo, a été assaillie d'une tempête, lorsqu'elle donnait la chasse à deux pirates : un vaisseau de guerre a péri avec tout son équipage, à la reserve de 36 hommes, un autre a échoué, & les mats du vaisseau amiral ont été brisés si malheureusement, qu'il en a coûté la vie à 30 matelots, & que l'amiral lui-même a été blessé à l'épaule.

Livourne. Le Prince Dolgoroucki & les officiers de sa suite, sont partis pour Pise dès qu'ils ont eu fini leur quarantaine. Le comte Alexis d'Orlow est allé prendre son quartier à l'hôtel du consul de la Grande-Bretagne. Quelques bâtimens Russes ont successivement mouillé dans ce port.

On écrit du Mantouan, qu'on avait fait défiler vers l'Allemagne les troupes les mieux exercées de cet état, & qu'on y était actuellement occupé à lever de nouvelles recrues. On doit de même avoir expédié une quantité considérable de bled,

sur-tout du Bressan, du Crémonais, & du Bergamasc.

La Bastie. L'audace des rebelles semble augmenter de jour en jour, sans que les supplices soient capables de les intimider. Aucun Français ne voyage dans cette isle que sous bonne escore. La désertion est très-forte dans les troupes Corses.

Turin. Le roi notre souverain vient d'accorder une pension annuelle de 1600 livres à M. *Gioanetti*, négociant très-actif & généralement estimé, dont la famille consiste actuellement en dix-neuf fils vivans, & dont l'épouse est enceinte pour la vingt-quatrieme fois. Cet exemple d'humanité & de bienfesance si honorable pour les souverains, n'est pas le seul qu'ait donné ce monarque.

ESPAGNE.

Madrid. Les conférences continuent entre le marquis de Grimaldi, ministre des affaires étrangeres, & l'ambassadeur de S. M. Britannique, pour des objets de commerce; mais la cour a ordonné une réforme de 24 hommes par compagnie, dans tous les régimens de troupes réglées.

On assure ici que les interceſſions en

faveur des Jéſuites ſont très-vives, à la cour de France ; mais S. M. C. proteſte plus fortement que jamais contre le rappel de cette ſociété.

FRANCE.

Paris. Chaque compagnie de fuſiliers, dans l'infanterie Françaiſe, Allemande, Irlandaiſe, Italienne & Corſe ſera réduite de 60 hommes à 54, juſqu'à ce que les circonſtances exigent une augmentation. L'infanterie Suiſſe, qui n'avait point été compriſe dans l'ordonnance du 19 juin de l'année derniere, éprouvera auſſi une réduction ſucceſſive, pour porter les compagnies de cette nation au même nombre d'hommes.

On va faire revenir les troupes des colonies, auxquelles on ſubſtituera celles de marine qu'on va créer, en ſe ſervant des moyens que la réforme des troupes de terre donnera. Par l'ordonnance faite à ce ſujet, le roi forme 8 régimens de marine, qui formeront un corps de 12000 hommes, ſous le nom de Breſt, Toulon, Rochefort, Marſeille, Bayonne, St. Malo, Bordeaux & le Havre.

Les penſions accordées ſur les invalides de la marine s'étaient tellement multipliées,

qu'il restait à peine 30,000 livres pour être réparties aux anciens matelots & à leurs veuves. Par une déclaration du roi, dont on est redevable à M. *de Boynes*, il est ordonné qu'il ne sera plus accordé aucune pension excédant 1000 livres ; & celles qui subsistent actuellement ne seront payées sur cette caisse que jusqu'à la concurrence de cette somme, le surplus sera payé sur le trésor royal.

Pour tenir lieu de la chambre des Aides, M. le Chancelier vient de régler qu'il y aura deux audiences par semaine à la grand-chambre, pour les affaires des fermes.

Rennes. Le Parlement de cette ville a rendu un arrêt qui fait honneur à l'humanité des magistrats qui le composent. La compagnie ordonne que la partie de ses gages, dont le payement échéra à Pâques, sera employée pour acheter incessamment des grains qu'on vendra aux marchés en détail, afin de soulager la malheureuse situation de ceux qui souffrent le plus de la cherté du pain. En cas qu'il fallut faire des emprunts, la cour a hypothéqué lesdits gages, & solidairement les biens de tous les membres qui ont souscrit l'arrêté. M. Dupleix de Bacquencourt, intendant de la généralité, ayant desiré de concourir avec la

compagnie au ſoulagement des peuples, la cour ſenſible à la généroſité de ſon procédé, a accepté ſon offre de la ſomme de 20,000 livres, & l'a invité à être du nombre des commiſſaires. Un ſi bel exemple a excité l'émulation des cœurs compatiſſans. Un particulier qui n'a pas voulu être nommé, a fait offrir au parlement 60,000 livres pour ſix mois, ſans intérêt; un autre a fait préſenter 50,000 livres à M. Dupleix; un troiſieme a donné 60 tonneaux de grains, dont il a laiſſé au parlement le ſoin de fixer le prix.

Arras. Le magiſtrat de cette ville a publié une ordonnance, portant que chacun ait à laiſſer les perſonnes mortes dans leur lit & à les tenir couvertes, excepté la tête qui doit être libre, défendant aux menuiſiers ou autres, de renfermer les corps dans un cercueil avant le terme au moins de 24 heures & de 48 pour les perſonnes mortes ſubitement.

Beſançon. Soixante-dix ſoldats du régiment du roi, ont reçu dans cette ville le grade de *vétérans*, avec beaucoup de ſolemnité. La cérémonie s'eſt faite ſur la place des cazernes, en préſence du maréchal duc *de Lorge*, de tous les officiers généraux de la place, des officiers de la garniſon,

garnison, de l'Etat-major, & d'un concours nombreux de personnes de tout rang.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. La princesse douairiere de Galles, mere du roi, mourut le 8 février, à 7 heures du matin, dans sa maison de Carleton; cette perte excite les plus justes regrets de la nation.

Les séances du parlement se continuent avec la plus grande tranquillité. Le 29 janvier, il fut arrêté dans la chambre des communes, de porter à 25 mille le nombre des gens de mer, pour le service de cette année. Les 4, 5 & 10 février, cette même chambre s'est occupée des subsides & & des moyens de les lever. Le 11, on présenta à la chambre la requête de divers ecclésiastiques, qui demandaient d'être dispensés de souscrire, aux 39 articles de l'Eglise anglicane; mais plusieurs membres démontrerent qu'un telle démarche pouvait introduire des innovations dangereuses dans la religion, & la proposition fut rejettée à la pluralité de 217 voix, contre 71. Le 20, S. M. fit adresser à la chambre un message portant que le roi, par un effet de l'affection paternelle dont il est animé

envers sa famille, &l'intérêt qu'il prend à l'honneur & à la dignité de sa couronne, désire que le droit d'approuver tous les mariages qui se font dans la maison royale puisse être solidement établi ; en conséquence S. M. recommande aux deux chambres d'examiner s'il ne conviendrait pas d'ordonner par une loi, que tous les princes & princesses de la maison royale ne pourront désormais se marier sans avoir obtenu le consentement de S. M. ou des rois ses successeurs. Cette affaire a dès-lors été fréquemment agitée, & elle rencontre bien des difficultés.

La prohibition d'exporter les grains vient d'être continuée jusqu'à la session prochaine, l'on croit même que le parlement renouvellera la permission d'en importer sur des bâtimens anglais.

Le negre d'un habitant de la Jamaïque, ayant refusé de retourner avec son maître dans cette colonie, ce particulier lui a intenté un procès, dans lequel il s'agira de décider, si cet homme en entrant en Angleterre a recouvré sa liberté, ou quel droit son maitre conserve encore sur lui.

On travaille actuellement à préparer les vaisseaux de guerre nécessaires pour garder nos côtes & pour répartir dans nos colonies,

en Asie & en Amérique. L'augmentation des forces maritines de la France & de l'Espagne exigent quelques précautions.

Le duc de Cumberland siegea dans la chambre des Pairs le 28 février, lorsqu'on y fit une seconde lecture du bill projetté touchant les mariages de la famille royale.

Le refus que vient de faire le Lord-Maire de convoquer l'assemblée générale de la bourgeoisie, cause bien des mortifications à ce magistrat, qui ne laisse pas de persister dans sa résolution.

SUISSE.

Zurich. Les suites ordinaires de la disette qu'on a éprouvée l'année derniere dans la plus grande partie de la Suisse, & sur-tout dans les petits cantons, se sont faits sentir. Les maladies ont enlevé beaucoup de monde dans les cantons d'*Appenzel*, de *Schwitz* & d'*Underwalden*. Suivant les listes qu'on a eues d'Appenzel, dans le Rode extérieur, il est né 889 personnes & il en est mort 4238 : la mortalité a été moins grande à Schwitz, & le canton d'Uri en a été entiérement exemt. Dans la ville de S. Gall, la liste des naissances de l'année derniere comprend 175 personnes, & celle des morts 280.

A V I S.

Le 119. tirage de la Lotterie-Electorale Palatine s'eſt fait à Manheim le 12 mars, en la maniere accoutumée ; les numeros extraits de la roue de fortune ſont les N°. 18. 62. 68. 86. 81. Le 120 tirage ſe fera le 2 avril prochain.

Le 41 tirage de la lotterie Electorale de Treves s'eſt fait à Coblentz le 21 février. Les numeros extraits de la roue de fortune ſont le 64. 89. 54. 72. 11.

Le 42. tirage s'eſt exécuté le 3. mars. Les N°. favoriſés ſont le 20. 37. 39. 90. 23.

Le 43. tirage s'eſt exécuté le 24. mars. Les numeros ſortis ſont le 43. 86. 49. 51. 81.

Le 44. tirage s'exécutera le 13. avril.

Le 45. tirage le 5. mai.

Le 46. le 26. dudit.

L'adminiſtration générale, toujours attentive à faciliter aux amateurs de la Suiſſe & pays adjacens, les moyens de s'y intéreſſer, prévient le public, qu'il pourra déſormais adreſſer ſes lettres & ſes jeux à M. *de Kamw*, conſeiller de la chambre & des finances de S. A. R. & E. de Treves, à Neufchâtel, d'où l'on aura ſoin de faire parvenir les billets originaux, & les numeros ſortis, francs de ports.

TABLE.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suiſſe.

I. *ENcyclopédie, ou Dictionnaire univerſel raiſonné des connaiſſances humaines. Tome X. Yverdon*, 1772. 3
II. Anleitung, &c. c. à d. *Directions pour la culture des terres, fondées ſur l'expérience.* 25
III. *Plan général du Séminaire de Berne.* 27
IV. Wilhelmi Lewis *materia medica*: c. à d. *Matiere médicale, ou deſcription des médicamens ſimples.* 30
V. *Pharmacopea Helvetica*: *Pars Prior, materia medica, poſterior, compoſita.* 30
VI. *Invention utile.* 31

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *Obſervations ſur la phyſique, ſur l'hiſtoire naturelle & ſur les arts, avec des planches en taille-douce, dédiées à Mgr.* le comte d'Artois. 32
II. *Cauſes célebres & intéreſſantes, avec les jugemens qui les ont décidées; rédigées de nouveau par M.* Richer, *ancien avocat au parlement.* 40
III. *Der Aerndte-Krantz, &c. La fête de*

la moiſſon, opéra-comique. 46
IV. *Gedichte von dem Verfaſſer*, &c. c. à d. *Recueil de poëſie.* 48
V. *Abhandlung*, &c. c. à d. *Diſſertation ſur l'origine du langage.* 50
VI. *Avertiſſement ſur les Eſtampes de la Galerie Royale de Dreſde.* 55
VII. *An oration prononced by ordre*, &c. c. à d. *Diſcours prononcé par ordre de S. M. l'Impératrice de Ruſſie, ſur le tombeau de Pierre le Grand, dans l'Egliſe Cathédrale de S. Petersbourg.* 57
VIII. *Timon of Athen*, &c. c. à d. *Timon d'Athenes, tragédie de* SHAKESPEAR. 58
IX. *The cauſes and conſequences*, &c. *Conſidérations ſur les cauſes & les conſéquences de mal parler contre le Gouvernement.* 59
X. *Diſſertationi due*, &c. *Deux Diſſertations, l'une ſur l'uſage de prier pour l'Empereur dans l'Egliſe Ambroiſienne, l'autre ſur le droit métropolitain de la même égliſe.* 71
XI. *Nuove ſperienſe elettriche*, &c. *Nouvelles expériences électriques, ſuivant la théorie de M. Franklin & les expériences du P. Beccaria.* 63

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. *De l'Espérance.* 64
II. *Lettre de M.* SUMH, *Conseiller d'Etat de S. M. le roi de Danemarck.* . . 73
III. *MEMOIRES de Sophie de Sternheim, traduits de l'Allemand.* 79

IV. PARTIE. *Annales politiques de l'Europe.*

Turquie. 93
Russie. 95
Suede. 96
Danemarck. 99
Pologne. 103
Allemagne. 105
Italie. 106
Espagne. 109
France. 110
Grande-Bretagne. 113
Suisse. 115

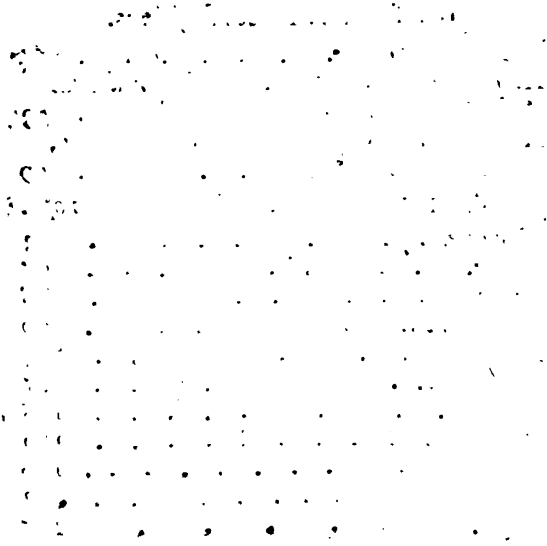

NOUVEAU

JOURNAL HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

DE

L'EUROPE,

ET

PRINCIPALEMENT

DE

LA SUISSE.

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1772.

A NEUCHATEL,

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIETE' TYPOGRAPHIQUE.

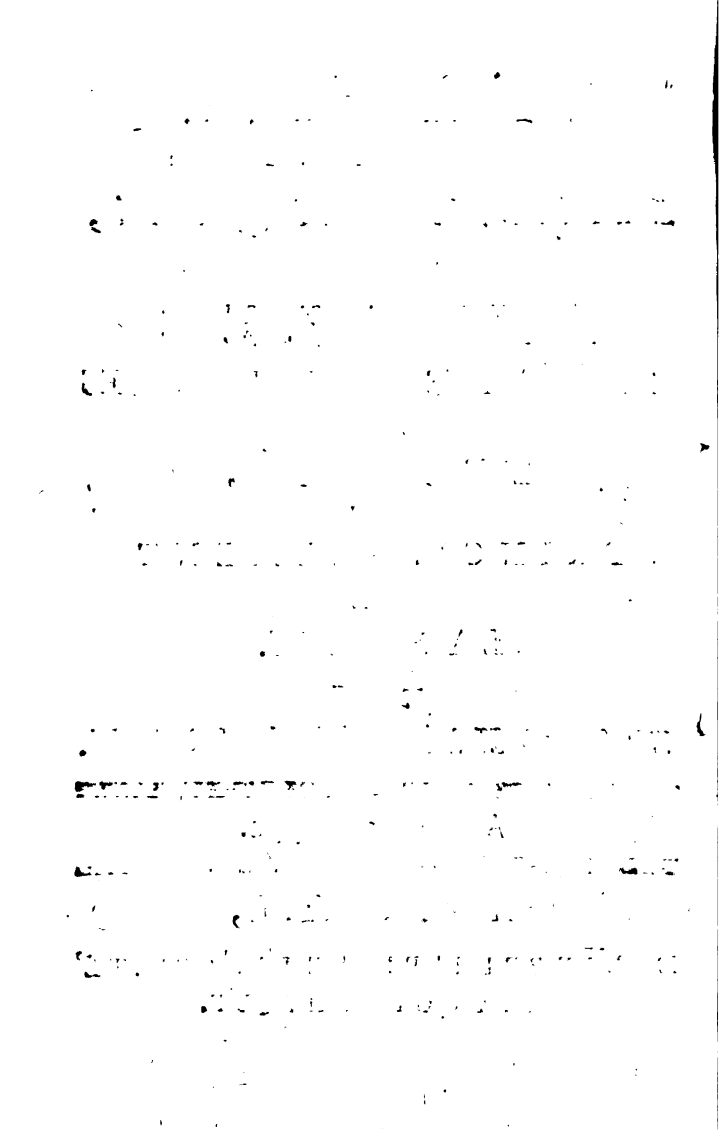

NOUVEAU
JOURNAL HELVÉTIQUE.

AVRIL 1772.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* TOME X. *Yverdon*, 1772.

NOUS avons annoncé dans le précédent Journal, des réflexions sur la liberté du *commerce des grains* en particulier, & relativement à la Suisse; cet article est trop intéressant pour ne pas le présenter dans une certaine étendue à nos lecteurs, &

la maniere ſupérieure en laquelle il eſt traité nous eſt un ſûr garant de l'attention qu'il obtiendra de tout citoyen intelligent & zélé pour le bien de ſa patrie. Ce ſera l'auteur lui-même qui parlera, nous n'aurons preſque rien à faire qu'à le ſuivre & le copier.

Une liberté entiere, indéfinie & parfaite du *commerce des grains* eſt-elle avantageuſe à l'Etat ? C'eſt la queſtion que je me propoſe d'examiner, & pour fixer le ſens des termes, obſervons d'abord qu'il y a deux ſortes de vendeurs, les uns qui débitent leur ſuperflu, les autres qui trafiquent en uſuriers de la ſubſiſtance, & des premiers beſoins du peuple. Si je reſtrains la liberté du *commerce* aux premiers, ma définition ſera juſte. Mais ſi je l'étends aux ſeconds, mille exemples me prouvent que ce commerce mene à des révolutions déſaſtreuſes. Il eſt donc clair que la liberté du *commerce* roule ſur l'abondance. Un Etat qui exporterait ſes bleds dans la diſette, reſſemblerait à ce ſauvage qui vend ſon hamac le matin, & s'en repent le ſoir.

Puiſque l'abondance eſt la baſe de la liberté du *commerce*, il faut donc, avant toutes choſes, ſonger aux moyens de la faire

naître. Il y en a trois, l'agriculture, l'importation des denrées étrangeres, & le magasinage ou les provisions.

Que l'agriculture soit le plus efficace de ces moyens, c'est ce que personne ne conteste. Mais, dit-on, le *commerce* est l'ame de l'agriculture ; pour encourager les cultivateurs, il faut que leur travail soit bien payé. Cela est vrai dans le principe, & faux par la conséquence qu'on en tire. On cherche le profit dans le haut prix du bled, & ce n'est point là le véritable intérêt du cultivateur, qui ne vendra jamais que l'excédent de ses besoins, & rien du tout lorsqu'il consommera lui-même tous ses produits. Supposez cet excédant tel qu'il vous plaira, vous trouverez toujours des pauvres qui ne cultivent que peu d'arpens en bled, & de riches propriétaires qui en ont un nombre beaucoup plus considérable. Dans les mauvaises années, ces derniers auront seuls de l'excédant, eux seuls vendront du bled ; mais dans les années d'abondance, tous auront au delà de leurs besoins, & se trouveront en concurrence du plus au moins. Si donc vous voulez encourager le riche propriétaire, quand la recolte a été mauvaise, il vendra cher, même au pau-

vre cultivateur, que vous découragez ; parce que tout le poids de la cherté tombe ſur lui. Or les grands propriétaires forment le plus petit nombre. Comme ils vendent à haut prix, ils ne répandent que peu à peu leur excédant, pour que le prix ſe ſoutienne. C'eſt ainſi qu'agiſſent tous les monopoleurs, & en cela, ils ne conſultent rien moins que leurs vrais intérêts ; car je vais démontrer que ce n'eſt point le haut prix des denrées qui eſt avantageux aux cultivateurs dans les mauvaiſes années.

1°. Si le grand cultivateur hauſſe le prix de l'excédant qu'il vend aux autres, les travailleurs, pour ſubſiſter, hauſſeront auſſi leur ſalaire. Or, plus la main d'œuvre devient chere, moins on trouvera de profit dans la culture des terres.

2°. Si, par exemple, la culture d'un arpent coute 20 écus, de 25 batz piece, & qu'il rapporte 25 meſures de froment, il faut vendre la meſure 20 batz pour recouvrer vos dépens. Or en Suiſſe, un arpent coûte pour le moins 20 écus, & le froment à 20 batz eſt cenſé à un prix exceſſif. Cependant le cultivateur n'y trouve pas ſon compte. Suppoſons maintenant que cet arpent rapporte 50 meſures, ven-

dues seulement à raison de 10 batz, vous aurez vos frais. Vendu à 12 batz & demi, vous aurez 5 écus de bénéfice, à 15 batz, vous en aurez 10. Le véritable profit du cultivateur doit donc se trouver dans la quantité de ses recoltes, jamais dans le haut prix.

3°. Le produit net d'un arpent ne pouvant passer, quant à la fertilité, les bornes que la nature lui a assignées, il importe au cultivateur de pouvoir diminuer les frais de sa culture. Or, c'est ce qui arrive lorsque le bas prix du bled décide de celui du foin, de la paille, de la main d'œuvre. Il gagne à ces différens égards, sans que personne en souffre.

Enfin, l'expérience vient au secours du raisonnement. Observez ce qui se passe à la campagne, vous verrez, lorsque le bled est cher, des cultivateurs négliger leurs terres, mettre leurs biens en décret, & quand il est à bas prix, bâtir des maisons, élever du bétail, &c. Ils se plaignent, à la vérité, de ce que dans les années d'abondance, ils ont peine à vendre leurs bleds pour de l'argent comptant, même à bon marché. Voilà un mal réel, mais qui n'est point sans remede. On peut faciliter au pauvre laboureur les moyens d'attendre le tems d'une

vente plus favorable, & cette attente eſt toujours utile dans les bonnes recoltes.

II. Le ſecond moyen de faire naître l'abondance, c'eſt l'importation des bleds *étrangers*, de ceux qui, d'une diſtance aſſez conſidérable, ſont voiturés dans les lieux où l'on ſent le beſoin. Si le prix du bled eſt à 10 batz dans tel lieu, & à 20 dans tel autre, ils entreront en commerce, & le niveau ſera à 15 batz. Mais ſi vous exportez du premier lieu des bleds, juſques à ce que ce prix ſoit monté à 20 batz, ce qui eſt arrivé quelquefois dans une même année, qui ne voit que cette exportation eſt la cauſe de la cherté?

Si dans un lieu où le bled eſt cher, on apporte du bled de toutes parts, un commerçant ignorant la ſpéculation d'un autre, il en réſultera une concurrence qui les obligera tous à vendre à perte. On y gagnera pour le moment, mais ſoyez ſûr qu'ils n'y retourneront pas, les bleds étant une marchandiſe lourde, ſujette à mille accidens. Ils n'auront fait que d'empêcher la vente des bleds intérieurs, voilà un vrai découragement pour le cultivateur, & il aura eu pour cauſe *la liberté du commerce même*. Auſſi les nations devenues plus éclairées ſur leurs vrais intérêts, ſongent preſque toutes à avoir chez elles autant de bleds qu'il en faut pour

leur conſommation, afin de ne dépendre de perſonne. En effet, cette importation de bleds du dehors eſt un moyen incertain, dont le ſuccès dépend des guerres, des ſyſtèmes nouveaux toujours variables chez les hommes, & qui ne manquera pas d'eſſuyer des frais multipliés, des inconvéniens, des obſtacles ſans nombre. D'ailleurs, ſi vous permettez l'importation, qui vous aſſurera que vos voiſins vous accorderont le réciproque, lorſque le cas s'en préſentera, & votre argent étant une fois ſorti du pays, pour l'acquiſition d'une denrée entiérement diſſipée, comment le ferez-vous rentrer, au cas que, dans vos années d'abondance, le commerce extérieur ſoit gêné. La liberté du *commerce d'importation* n'eſt donc pas utile dans un pays agricole, elle ne l'eſt que pour un pays ſtérile comme la Hollande.

III. Le troiſieme moyen de conſerver l'abondance, ce ſont les proviſions, & cet article eſt de la plus grande importance. Des économes intelligens ne menent pas tout leur bled au marché, il en eſt peu qui ne faſſe des réſerves dans ſes greniers; mais les particuliers ne ſont pas en état de les rendre aſſez conſidérables, il faut donc que quelqu'un ſupplée à la modicité de leurs facultés, qu'il y ait des magaſins où l'on

puiſſe dépoſer cette ſurabondance pour autant de tems que les beſoins du peuple l'exigeront. Sans ces réſerves, le cultivateur ſera obligé, pour payer d'autres dépenſes, de vendre à bas prix ſon bled au marchand qui ſpéculera ſur cette denrée. Voilà une premiere perte. Dans les tems de diſette, il rachetera ce bled plus cher, en voilà une nouvelle. Il eſt clair que le bled hauſſant de prix, il ſera par là abondamment dédommagé du chomage de la valeur, & du déchet qu'aura pu ſouffrir pendant un an ou deux le bled qui aura été dépoſé dans un tel magaſin.

C'eſt donc un établiſſement des plus ſages, parmi pluſieurs des républiques Helvétiques, de faire de grandes réſerves de bled dans les tems d'abondance générale. Si l'Etat y gagne en vendant plus cher, ce gain revient au pays & n'en ſort plus. La conſtruction des greniers, les frais de garde ſont un profit pour les ouvriers. Un grenier bien rempli eſt une richeſſe réelle de l'Etat, plutôt que des monceaux d'or & d'argent.

Dira-t-on que le déchet eſt grand, que les rats & les ſouris conſument le bled? mais ces animaux ne mangeront pas moins chez le marchand & le cultivateur. Les étuves ſont un excellent moyen pour ſe garan-

tir de la vermine. Il peut se glisser des malversations, comme dans toute autre affaire de finance, mais on doit y mettre ordre. La construction des greniers est dispendieuse, mais on les établit peu à peu, on n'en fait pas des palais.

Revenons à notre principe : *l'abondance est la base du commerce des bleds.* Si vous ne fondez votre commerce sur un superflu perpétuel & inaltérable, par le moyen des provisions, il s'en ira en fumée. Il fera naître une foule d'usuriers qui vendront la subsistance du peuple. Mais, dira-t-on, quel est le point où l'abondance commence, & le besoin cesse? Quel doit être le prix moyen, le prix naturel du bled ? Sera-ce le commerce seul qui doit l'établir, le fixer ? Je ne suis pas à cet égard de l'avis d'un homme célèbre qui le prétend ainsi. En effet, il faudrait supposer que le commerce suit toujours exactement les calculs que l'on fait pour trouver ce prix moyen, mais on sait qu'il s'en écarte, & peut varier à l'infini. Donc il ne saurait produire seul qu'un prix moyen momentané, & non un tel prix constant & invariable. D'ailleurs, le commerce absolument libre fait souvent hausser ou baisser le prix des denrées à un tel point que le prix moyen serait insuportable au

peuple, ou conduirait à la non-valeur de la denrée elle-même, ce qui arriverait infailliblement dans les années d'abondance générale. Alors si le commerce est mal mené, peu encouragé, cette abondance ne servira de rien, à moins qu'on ne saisisse cette occasion pour remplir les greniers publics, ce qui donnera lieu à une exportation plus lucrative, à un commerce plus avantageux du reste du superflu.

Concluons donc que le commerce ne peut être abandonné à lui même, & que le bien public exige qu'il soit soumis à certaines regles. Libre autrefois à tous égards, en a-t-on moins été exposé à la disette, à la famine même. Peut-être lui a-t-on donné de mauvaises loix, mais est-il impossible de lui en imposer de meilleures ? C'est une question essentielle sur cette matiere. Ces loix pourront gêner le commerçant, mais il faut que ce soit en faveur du commerce. Voilà la loi fondamentale. On ne commercera que du superflu, jamais du dernier nécessaire. Ces défenses, ces restrictions nécessaires pendant la disette, cesseront au retour de l'abondance.

On obligera tous les vendeurs de bleds à les porter aux marchés publics, pour établir la concurrence, permis à eux cependant de

vendre à leurs voisins pour la consommation journaliere. On établira des dépots surs dans les marchés, afin que le vendeur ne soit pas obligé de ramener son bled chez lui. On tiendra à chaque foire un régistre du prix courant. Au bout de 20 ans, rien ne sera plus aisé que de fixer le prix moyen, celui où finit l'abondance, & où commence la disette. On infligera des punitions à ceux qui humectent leurs grains pour les faire enfler. On fournira des mesures ou des balances exactes, dont les vendeurs seront obligés de se servir. Dans les tems de disette, on donnera pour l'importation, des patentes à plusieurs commerçans, tous partagés en associations peu nombreuses. On établira un nombre suffisant de marchés publics. On deffendra d'acheter le grain avant qu'il soit moissonné, battu & nettayé, ou d'avancer de l'argent sur une moisson aux champs. Les villes qui établissent des greniers ne vendront jamais leurs provisions en tems d'abondance, ni dans le dehors. Elles ne feront jamais ces provisions en tems de cherté, ou de prix moyen. Alors on en vendra en détail, & point en gros, aux chefs de famille, & point aux commerçans, par petite quantité, au prix courant, jusqu'à ce qu'il tombe au dessous du moyen. Voilà des loix simples & peu gênantes. Il

eſt clair que ſi par leurs ſecours on parvenait à entretenir cette abondance ſalutaire, on pourrait d'ailleurs laiſſer trafiquer chacun comme il l'entendrait, parce qu'il s'agirait de ſe débarraſſer d'un ſuperdu onéreux. Le gouvernement peut d'ailleurs donner divers encouragemens, &c. Ajoutons une autre réflexion pour faire ſentir le danger d'abandonner le commerce à lui-même, & conſidérons l'influence de l'argent ſur le commerce. Suppoſez pluſieurs Etats voiſins, trafiquant librement entre eux, & convenez que dans chaque Etat il circule une quantité d'argent plus ou moins grande, proportion gardée. Dans celui qui abonde en eſpeces monnayées, les denrées ſeront à plus haut prix que dans celui qui en a moins, quand même les recoltes ſeraient à peu près égales. Or, en permettant la libre exportation à ces deux Etats qui ne ſont ni l'un ni l'autre dans le beſoin, celui qui aura peu d'argent verſera ſon bled dans celui où il ſe vend le plus cher. Que réſultera-t-il de ce *commerce ?* L'Etat pauvre attirera l'argent de l'Etat riche, diminuera la maſſe des recoltes intérieures plus qu'il ne convient, hauſſera le prix des denrées devenues plus rares ; & l'argent plus commun, forcera enfin cet Etat à chercher du bled au dehors, & l'argent s'en ira comme il eſt venu.

Dans l'Etat riche, la révolution ſera inverſe, il perdra ſon argent, la concurrence du bled étranger fera baiſſer le prix intérieur & découragera les cultivateurs indolés; lorſque le conſommateur n'aura plus d'argent, on ne lui apportera plus de bled du dehors, il faudra revenir à ſa propre agriculture découragée; enfin cet Etat ſouffrira une diſette réelle, faute de bled, quoiqu'à bon marché & faute d'argent. Or ſi le bon marché excite les commerçans à exporter le bled qui ne ſe trouve pas en ſuffiſante quantité dans le pays, on ne dira jamais qu'un tel trafic ſoit utile & avantageux.

On voit par là qu'il y a une différence marquée entre la *diſette réelle*, qui eſt le défaut de bled, & la *diſette relative* qui n'eſt que le hauſſement du prix du bled. Une nation riche peut payer cher ſans s'appauvrir, mais tout ſon or ne la ſauvera pas d'une diſette réelle. On doit donc s'appliquer à remédier au défaut de bleds, que le prix en ſoit tel qu'il voudra. On a cité pluſieurs exemples, ceux de l'Angleterre & de la Hollande principalement; mais quant au premier, le *commerce* n'y était pas libre, car l'importation était deffendue, & on ne favoriſait l'exportation que lorſque le prix intérieur ne ſurpaſſait pas le prix moyen éta-

bli. Le *commerce* ne roulait donc que ſur l'abondance intérieure. Toute la ſurface labourable bien cultivée en Angleterre, elle verſa ſon ſuperflu dans les pays voiſins, riches en or & en argent; mais ces Etats ont ouvert les yeux ſur l'importance de l'agriculture; l'Angleterre devenue riche & plus peuplée conſomme plus & exporte moins; nous la voyons recourir aux bleds étrangers & reſtreindre ce *commerce*.

Le Hollande n'eſſuye point de famine, elle entretient l'abondance par une importation continuelle, mais ſi l'on n'importait pas ſuffiſamment, penſez-vous qu'on n'eut pas recours aux deffenſes de ſortir, moyens facheux, mais inévitables.

Il eſt ſingulier que dans un tems où l'on ne parle en Europe que d'agriculture & d'économie, on ne voye pas que les beſoins ceſſant le *commerce* extérieur doit diminuer. Qu'on ne diſe pas, vendez avantageuſement votre bled au dehors, vous en aurez d'autre l'année prochaine; mais il faut vivre en attendant. Le cultivateur répondra: vous me donnez de l'or, il me faut du pain, laiſſez moi mes dernieres proviſions, je ne veux pas m'en deſſaiſir, l'année eſt longue, & les travaux ſont conſidérables, les recoltes incertaines, l'importation plus incertaine encore, je ne veux

veux pas rendre ma subsistance précaire, encor moins dépendante de la cruelle avarice des hommes. Avec de l'argent, dit-on, l'on achette tout: cela n'est pas généralement vrai, surtout quand il s'agit du premier des besoins. Ce n'est que dans les lieux d'abondance que l'argent sert de véhicule à nos richesses réelles.

Mais comment pourra-t-on connaître & déterminer ce superflu qui peut se vendre dans un Etat? Cela n'est pas difficile. Observez & calculez le prix courrant pendant 20 ou au moins 12 ans, & cherchez le prix moyen de chaque année. Le peuple ne crie qu'à mesure que le prix courrant s'en éloigne en haussant, & ne dit mot quand il est au dessous. L'observation est sûre, ce registré du marché public est un barometre, qui ne trompe jamais: soyez certains qu'au dessous du prix moyen vous êtes dans l'abondance.

En soutenant la nécessité des loix de *commerce*, je ne prétends pas au reste en justifier l'excès. Je n'approuve point les grandes formalités, les exactions onéreuses & destructrices. On peut abuser de tout, de sa liberté & des loix. L'homme sage, le citoyen éclairé & bien intentionné, ne se laisse pas entrainer par l'amour déréglé d'un système

outré, ni par l'enthousiasme. Tout doit avoir ses bornes. Il en faut au *commerce*, qui, s'il est mal dirigé, ne ressemble plus à une riviere douce, mais à un torrent qui par l'affluence de ses eaux, ravage pendant un tems les contrées les plus riantes, & quand il a passé, ne laisse plus après lui que des sables arides.

Après avoir fini cet extrait, nous ne pouvons nous dispenser d'informer nos lecteurs d'un fait très-interressant pour le succès de l'ouvrage duquel nous avons tiré ce même article, c'est que l'illustre Mr. de Haller est aujourd'hui l'un des collaborateurs de l'Encyclopédie d'Yverdon, & daigne consacrer quelques-uns de ses précieux momens à y verser des richesses, qui ne pourront que lui donner un nouveau mérite, quelque effort redoublé que l'on fasse pour la décréditer.

II. JOURNAL *d'un voyage de Constantinople en Pologne, fait à la suite de S. E. M.* JAQUES PORTER, *Ambassadeur d'Angleterre; par le R. P.* BOSCOVICH, *de la comp. de Jesus, en* 1762. *Lausanne, chez Fr. Grasset & comp.* 1772. vol. in 12 de 323 pag. *sans l'avis des Editeurs.*

L'AUTEUR de cet ouvrage est célebre par ses connoissances dans la physique & l'astro-

nomie. Il se trouvait à Constantinople, & il obtint de M. Porter, qui quittait son ambassade en Turquie, la permission de se mettre à sa suite jusques en Pologne, & se chargea de tenir un journal exact de la route, lequel contient beaucoup de détails écrits d'une maniere agréable. Nous n'en extrairons que ce qui peut interresser le général de nos lecteurs.

Lorsqu'un Ministre étranger quitte la Porte Ottomane, on lui donne pour l'accompagner un officier Turc, muni d'un ordre pour que dans l'étendue des Etats du grand Seigneur on fournisse tout le nécessaire pour lui & pour sa suite, & cela à compte des tributs que les villes ou les villages sur sa route doivent payer annuellement. Malgré cette précaution, un tel voyage ne se fait que lentement, & d'une maniere très-incommode. Outre les mauvais chemins, des logemens qui n'ont souvent que les quatre murailles, & le peu de ressources que fournit un pays écrasé sous le poids du despotisme, chacun fait tout ce qu'il peut pour se dispenser de loger de pareils hôtes. Les habitans d'un lieu publient que la peste régne chez eux, ils abbandonnent même leurs demeures, & emmenent avec eux, chevaux, & chariots, afin de ne pas être

obligés d'en fournir; de sorte que la partie du pays que l'on doit traverser devient en quelque sorte déserte. D'ailleurs, l'officier qui sert d'escorte, trouve à gagner considérablement sur les provisions & les voitures qu'il se fait payer en argent, & au delà de ce qui est nécessaire, maltraitant les paysans au point qu'ils ne font leur devoir que par force; & si le long de la route on en trouve quelques-uns qui n'ayent pu se sauver comme les autres, on les oblige de livrer leurs voitures & leurs chevaux. On ne traite pas avec plus d'égards tout autre voyageur assez malheureux pour faire une telle rencontre.

Le voyage qui a fait naitre ce journal conduisait M. Porter à traverser une partie de la Bulgarie, & ensuite la Moldavie dans toute sa longueur. Les peuples qui habitent la premiere de ces provinces sont misérables, mal logés, plus mal meublés encore, cherchant continuellement à soustraire leur mince fortune aux regards avides & cruels de leurs supérieurs. La langue qu'ils parlent est une dialecte de l'Esclavonne, leur religion est la chrétienne, mais ils n'en connaissent que les jours de fêtes ou de jeûne, font le signe de la croix, révérent quelques images, & vivent dans une ignorance par-

faite de tout le reſte. Leurs prêtres dépendent d'Evêques, qui reconnaiſſent le Patriarche de Conſtantinople, & ne ſont pas plus éclairés que les autres. Ils prennent leurs paroiſſes à ferme, pour ainſi dire, des Evêques, & leur en payent un prix fixe annuel. Cependant la Bulgarie eſt une province fertile, qui rendrait abondamment, ſi elle était cultivée. A en juger par les quartiers qui ſe trouvent le long des grandes routes, on la croirait preſque inhabitée, tant on y exerce de vexations, non ſeulement, quand il s'agit d'un Ambaſſadeur, mais encor au paſſage du moindre officier ou courrier dépêché par la Porte.

La Moldavie, après avoir été long-tems indépendante, gémit aujourd'hui ſous le pouvoir des Turcs; quoiqu'elle ne leur ſoit pas ſoumiſe directement; mais elle obéit à des princes choiſis par le Grand Seigneur, & qu'il revoque quand il lui plait. A la vérité, il ne peut nommer que des chrétiens, & aucun muſulman ne peut avoir d'emploi dans cette province. Ces princes achettent cette dignité à force d'argent, & par cette raiſon ne ſont jamais long-tems en place. Ils payent encor pour leur confirmation qui eſt annuelle, & ſont ſouvent dépoſés immédiatement après, à moins qu'ils ne s'aſ-

ſurent d'une protection puiſſante en fournissant de nouvelles ſommes. Auſſi ſe hatent-ils de ſe dédommager de tant de frais aux dépends de leurs ſujets précaires, qu'ils trouvent moyen de vexer en mille manières, & leurs principaux officiers, qui ſavent qu'au premier changement de ſouverain on ne manquera pas de les dépoſer, ſe dépêchent auſſi de faire leur main.

On prétend que le prince tire chaque année près d'un milion & demi de piaſtres de la Moldavie, & tout cet argent ſort de la province, de même que celui que les officiers ont amaſſé & qu'ils emportent en quittant. D'autres ſommes s'exportent auſſi pour acheter des étoffes, des pelléteries, des épices & divers objets de luxe. Mais d'un autre côté, l'argent rentre dans la Moldavie par la quantité très-conſidérable de bœufs, de chevaux, de moutons, de bled, de bois de conſtruction, de miel & de cire qu'on en tire chaque année. Le terroir en eſt fertile, on y trouve des vignes en quantité, qui produiſent d'excellens vins, les forêts ſont remplies de bêtes fauves & de gibier. En un mot, il parait que rien ne manquerait au bonheur de ces peuples ſi, ſoumis à un gouvernement plus tolérable, ils étaient à l'abri du pouvoir arbitraire, & des

maux infinis qui en ſont les ſuites.

La langue des Moldaves eſt un mélange de Turc & d'Eſclavon, mais le latin & l'italien y dominent ſenſiblement, ce qui provient du commerce que les Italiens ont eu il y a quelques ſiecles dans ce pays-là. Auſſi trouve-t-on encor pluſieurs inſcriptions Génoiſes à *Suciava*, ancienne capitale, & le chateau, en partie ruiné, porte les armes de cette république.

Il y a en Moldavie des nobles connus ſous le nom de *Bojars*, qui ſignifie *guerriers*, & trois Evêques ſoumis à un Archevêque. Lors qu'ils ont été une fois nommés, ils ſont indépendans du Prince & du Patriarche de Conſtantinople, & ne payent que la moitié des impots.

II. LES PÉLOPIDES, *ou Atrée & Thieſte, Tragédie par M. de Voltaire. Lauſanne, chez F. Graſſet. &c.*

Tout le monde connait la Tragédie d'*Atrée & Thieſte* par *Crébillon*, cette piéce remplie d'horreur, dans laquelle il a développé avec tant de force les mouvemens de la plus horrible vengeance. On lui a repro-

ché quatre défauts essentiels : " le premier, » dit un des princes de notre littérature, » c'est la rage qu'un homme montre de se » venger d'une offense qu'on lui a faite il » y a vingt ans. Nous ne nous intéressons » pas a de telles fureurs, nous ne les par- » donnons que quand elles sont excitées » par une injure récente qui doit troubler » l'ame de l'offensé, & qui ément la nôtre.

» Le second, c'est qu'un homme qui, au » premier acte, médite une action détesta- » ble, & qui sans aucune intrigue, sans » obstacles & sans danger l'exécute au cin- » quieme, est beaucoup plus froid encore » qu'il n'est horrible, & quand il mange- » rait le fils de son frere, & son frere mê- » me, tout cruds & sur le théatre, il n'en » ferait que plus froid & plus dégoutant, » parce qu'il n'a eu aucune passion qui ait » touché, parce qu'il n'a point été en pé- » ril, parce qu'on n'a rien craint pour lui, » rien souhaité, rien senti.

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

» Le troisieme défaut est un amour inu- » tile, qui a paru froid, & qui ne sert, » dit-on, qu'à remplir le vuide de la piece.

» Le quatrieme vice, & le plus revoltant » de tous, est la diction incorrecte du poe-

„ me. Le premier devoir quand on écrit
„ eſt de bien écrire. Quand votre piece ſe-
„ rait conduite comme l'*Iphigénie* de *Ra-*
„ *cine*, les vers ſont-ils mauvais, votre
„ piece ne peut être bonne.

C'eſt ainſi que M. DE VOLTAIRE relevé les fautes de Crébillon; mais s'il prononce avec ſévérité, il n'oublie pas la modeſtie qui convient à un homme de lettres, quelque rang qu'il occupe ſur le Parnaſſe. " Si ces quatre péchés capitaux m'ont toujours „ revolté, ajoute ce célebre Ecrivain, ſi je „ n'ai jamais pu, en qualité de prêtre des „ Muſes, leur donner l'abſolution, j'en ai „ commis vingt dans cette tragédie des „ *Pélopides*. Plus je perds de tems à com- „ poſer des pieces de théâtre, plus je vois „ combien l'art eſt difficile. „

Pour corriger dans cette nouvelle tragédie les fautes reprochées à Mr. Crébillon, M. DE VOLTAIRE introduit *Hipodamie*, mere d'*Atrée* & de *Thieſte*, *Ærope* que ce dernier a enlevée à ſon frere, aux autels même de l'hymen. Il ſuppoſe que *Thieſte* en a eu un fils qui eſt encore enfant, & dont *Atrée* ignore l'exiſtence. Dans le premier acte, c'eſt une mere, c'eſt *Hipodamie*, qui déplore les fureurs de ſes deux

fils acharnés l'un contre l'autre. On parle de paix. Les principaux & le peuple las de la guerre civile, veulent reconcilier les deux freres : *Hippodamie* n'espere pas de radoucir des cœurs trop ulcérés.

Ils se haïssent trop, Thieste est trop coupable,
Le sombre & dur Atrée est trop inexorable.
Aux autels de l'hymen, en ce temple, à mes yeux,
Bravant toutes les loix, outrageant tous les Dieux,
Thieste, n'écoutant qu'un amour adultere,
Ravit entre mes bras la femme de son frere.
A garder sa conquête il ose s'obstiner.
Je connais bien Atrée, il ne peut pardonner.
Ærope au milieu d'eux déplorable victime,
Des fureurs de l'amour, de la haine & du crime,
Attendant son destin du destin des combats
Voit encor ses beaux jours entourés du trépas,

Et moi, dans ce saint temple où je suis retirée,
Dans les pleurs, dans les cris, de terreurs devorée;
Tremblante pour eux tous, je tends ces faibles bras,
A des Dieux irrités qui ne m'écoutent pas.

On propose un partage des Etats de Pélops. Thieste aura Mycéne, *Atrée*, Argos, *Ærope* lui sera rendue. Celle-ci recommande à *Mégare*, sa nourrice, de cacher son fils à tous les yeux. Le second acte est consacré à développer l'embarras où ces propositions mettent le malheureux *Thieste*, qui ne voulant pas avouer qu'il a un fils d'*Ærope*, n'a aucune excuse pour les refuser.

Que deviens-tu, Thieste? Eh quoi! cette paix même,
Cette paix qui d'Argos est le bonheur suprême,
Va donc mettre le comble aux horreurs de mon sort!
Cette paix pour Ærope est un arrêt de mort.
C'est peu que pour jamais d'Ærope on me sépare;
La victime est livrée au pouvoir d'un barbare!

Je me vois dans ces lieux, ſans armes, ſans amis;
On m'arrache ma femme, on peut frapper mon fils.
Mon rival triomphant s'empare de ſa proie.
Tous mes maux ſont formés de la publique joie.
Ne pourrai-je aujourd'hui mourir en combattant?
Mycene a des guerriers, mon amour les attend!
Et pour quelques momens ce temple eſt un azile

Au troiſieme acte, Ærope veut ſe conſacrer aux Dieux; mais ſes inquiétudes augmentent, lorſqu'*Hipodamie* lui annonce que ce deſſein ne ſert qu'à irriter ſon ancien époux qui l'aime encore, & qui veut la reprendre.

Dans l'acte ſuivant, elle ſe détermine à déclarer tout à *Atrée*.

Je ne ſaurais tromper, je ne dois plus me taire.
Mon deſtin pour jamais me livre à votre frere.

Thieſte eſt mon époux.

ATRÉE.

Lui !

ÆROPE.

Les Dieux ennemis
Eterniſent ma faute en me donnant un fils.
Vous allez vous venger de cette criminelle.
Mais que le châtiment ne tombe que ſur elle.
Que ce fils innocent ne ſoit point condamné.
Conçû dans les forfaits, malheureux d'être né,
La mort entoure encore ſon enfance premiere;
Il n'a vu que le crime en ouvrant la paupiere.
Il eſt ainſi que vous de la race des Dieux.
Seigneur, avec ſon pere on vous reconcilie;
De mon fils au berceau n'attaquez point la vie !
Il ſuffit de la mere à votre inimitié.
J'ai demandé la mort, & non votre pitié.

Atrée concentre ſa fureur, & feint de ſe conformer aux ordres du deſtin.

Raſſurez-vous.— Le doute était mon ſeul ſupplice.

Je crains peu qu'on m'éclaire — & je me rends juſtice —

Mon frere en tout l'emporte — il m'enleve aujourd'hui,

Et la moitié d'un trône, & vous-même avec lui —

De Mycene & d'Ærope il eſt enfin le maitre.

Dans ſa poſtérité je le verrai renaitre —

Il faut bien me ſoumettre à la fatalité &c.

Mais la vengance n'en ſera que plus terrible. Il donne eſſort à ſes ſentimens dans ce monologue.

Enfin, de leur complot j'ai connu la noirceur.

La perfide ! elle aimait ſon lâche raviſſeur.

Elle me fuit, m'abhorre, elle eſt toute à Thieſte;

Du ſaint nom de l'himen ils ont voilé l'inceſte;

Ils jouiſſent en paix du fils qui leur eſt né.
Le vil enfant du crime au trône eſt deſtiné.
Tu ne goûteras pas, race impure & coupable.
Le fruit des attentats dont l'opprobre m'accable.
Par quel enchantement, par quel preſtige affreux
Tout les cœurs contre moi ſe déclarent pour eux!
Polémon réprouvait l'excès de ma colere;
Une pitié crédule avait ſéduit ma mere;
On flattait leur amour, on plaignait leur douleur:
On était attendri de leurs perfides pleurs;
Tout Argos favorable à leurs lâches tendreſſes,
Pardonne à des forfaits qu'il appelle faibleſſes;
Et je ſuis la victime & la fable à la fois:
D'un peuple qui mépriſe & les mœurs & les loix.
Je vous ferai frémir, Grece légere & vaine

Déteſtable Thieſte, inſolente Mycene.
Soleil, qui vois ce crime & toute ma fureur,
Tu ne verras bientôt ces lieux qu'avec horreur.
Ceſſez, filles du Styx, ceſſez, troupe infernale,
D'épouvanter les yeux de mon ayeul Tantale.
Sur Thieſte & ſur moi venez vous acharner,
Paraiſſez, Dieux vengeurs, je vais vous étonner.

La cataſtrophe eſt à peu près la même que dans l'ancienne tragédie. On apporte la coupe ſur laquelle les deux freres doivent jurer la paix. *Hippodamie* va préſenter la coupe à *Thieſte*. *Mégare* qui revient de chercher l'enfant *d'Ærope* accourt en s'écriant :

Arrêtez!

ÆROPE. *Ah Mégare!*
Tu reviens ſans mon fils!

MÉGARE *ſe plaçant près d'Ærope.*

De farouches ſoldats
Ont ſaiſi cet enfant dans mes débiles bras.

ÆROPE.
Quoi, mon fils malheureux!

MEGARE.

Interdite & tremblante;
Les Dieux que j'atteſtais m'ont laiſſée expirante.
Craignez tout.

THESTE.

Ah, mon frere, eſt-ce ainſi que ta foi
Se conſerve à nos dieux, à tes ſermens, à moi? —
Ta main tremble en touchant à la coupe ſacrée! —

ATRÉE

Tremble encore plus, perfide! & reconnais Atrée.

ÉROPE.

Dieux, quels maux je reſſens! ô ma mere! ô mon fils!
Je meurs!

Elle tombe dans les bras d'Hippodamie & de Thieſte.

ATREE.

Tu meurs, indigne Érope, & tu mourras, Thieſte,

Ton déteſtable fils eſt celui de l'inceſte;
Et ce vaſe contient le ſang du malheureux.
J'ai voulu de ce ſang vous abreuver tous deux.

La nuit ſe répand ſur la ſcene, & on entend le tonnerre.

ATRÉE *tire ſon épée.*

Ce poiſon m'a vangé, glaive, acheve. —

THIESTE.

Ah, barbare!
Tu mourras avant moi. — La foudre nous ſépare. ——

Les deux freres veulent courir l'un ſur l'autre, le poignard à la main. Polémon & Idas les déſarment.

ATRÉE.

Crains la foudre & mon bras, tombe, perfide, & meurs.

HIPPODAMIE.

Monſtres, ſur votre mere épuiſez vos fureurs.
Mon ſein vous a portés, je ſuis la plus coupable.

Elle embraſſe Ærope, & ſe laiſſe tomber auprès d'elle ſur une banquette. Les éclairs & le tonnerre redoublent.

THIESTE.

Je ne puis t'arracher ta vie abominable,
Va, je finis la mienne. (Il se tue.)

ATRÉE.

Attends, rival cruel,
Le jour fuit, l'enfer m'ouvre un sépulcre éternel;
Je porterai ma haine au fond de ces abîmes,
Nous y disputerons de malheurs & de crimes.
Le séjour des forfaits, le séjour des tourmens,
O Tantale! o mon pere! est fait pour tes enfans.
Je suis digne de toi, tu dois me reconnaître,
Et mes derniers neveux m'égaleront peut-être.

IV. *Exposition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques. Brochure in-quarto, d'une feuille & demi. Geneve.* 1771.

M. le Professeur DE SAUSSURE, qui cultive les sciences naturelles avec tant d'ar-

deur & de succès, avoit dressé à Geneve un *conducteur* électrique, qui allarmait ses voisins. Le peuple qui ignore la principe de la Physique, craignait que cette machine n'attirât sur les maisons voisines le danger que M. De Saussure voulait éloigner de la sienne. Certaines gens allaient jusqu'à soutenir, qu'en supposant même qu'on put par ce moyen se garantir de la foudre, c'était porter atteinte aux desseins de la Providence, que de prendre tant de précautions.

A ces terreurs chimériques, à ces censures odieuses de la superstition & de la méchanceté, quelles armes opposera l'homme sage? M. De Saussure a réussi à dissiper l'orage, en discutant avec précision les principes physiques sur lesquels cette construction est fondée. Sa brochure, dont il a fait distribuer gratuitement des exemplaires, renferme quelques observations intéressantes, dont nous croyons devoir donner le précis.

C'est un principe reconnu que la foudre n'est autre chose qu'une forte étincelle électrique. On a vu le fluide électrique accumulé par l'art, produire en petit exactement les mêmes effets que produit la foudre, se mouvoir avec la même viteſſe, s'attacher comme elle aux matieres métalliques,

les mettre en fusion, tuer certains animaux, répandre la même lumiere & la même odeur. Enfin, quand on a observé les traces de ce terrible météore, on a reconnu qu'il avait suivi la même route, & causé les mêmes ravages qu'aurait produit l'électricité artificielle, si en lui donnant la même direction, on avait pu lui donner la même force.

On pourrait donc appliquer au tonnerre toutes les observations faites sur le fluide électrique. Or on a éprouvé que les corps métalliques terminés en pointe ont la propriété d'attirer & de dissiper la matiere électrique. Si un homme approche du corps le plus fortement électrisé, la pointe d'une aiguille, toute l'électricité attirée par cette pointe passe dans l'homme, & de là dans la terre, où elle se perd. Cette attraction se fait si promptement, qu'il est impossible de tirer d'un corps électrisé une forte étincelle avec la pointe d'une aiguille, parce qu'elle a toujours assez de tems pour absorber en s'approchant toute l'électricité d'un corps.

Les physiciens ont donc pensé, que puisque le tonnerre n'est que l'électricité concentrée dans les nuages, qui se décharge subitement sur des corps non électrisés, on parviendrait à empêcher le tonnerre, si l'on pouvait dissiper cette électricité. Pour cela

ils ont imaginé de dreſſer des aiguilles de métal, auſſi près des nuées qu'il ſerait poſſible, & de lier par des fils métalliques une communication entre ces pointes & la terre, afin que l'électricité ſe diſſipât peu à peu en ſe communiquant à la terre. Le conducteur eſt donc une pompe qui ſoutire & vuide peu à peu la matiere dont la nuée eſt chargée, pour la répandre dans la terre avec laquelle il communique.

Il eſt vrai qu'on a vu quelquefois la nuée venir avec une ſi grande viteſſe, que le conducteur n'a pas eu le tems de la décharger entiérement; mais dans ce cas même, la foudre a paſſé au travers du conducteur ſans cauſer le moindre domage. Un conducteur élevé ſur la maiſon de M. Weſt, à Philadelphie, & dont l'extrêmité inférieure pénétrait ſous le pavé de la rue, fut frappé d'un coup de tonnerre le plus fort qu'on eut jamais entendu, & l'unique effet qu'il produiſit fut de fondre la pointe du conducteur. On ne connait que deux ou trois exemples ſemblables, & l'on peut être moralement certain, que ſans eux, les maiſons auraient éprouvé tous les ravages du tonnerre.

Mais, dira-t-on, M. RICHMANN *n'a-t-il pas été tué par la foudre qu'il avait attirée ſur lui-même par un appareil tout ſemblable à*

celui que l'on voudrait établir ? M. RICHMANN fut tué à Pétersbourg le 6. d'avril 1753, parce que ſon appareil était eſſentiellement vicieux. Il avait élevé ſur le toit de ſa maiſon une barre de fer qui attirait l'électricité des nuées, pour la conduire par le moyen des fils de fer juſques dans ſa chambre, où elle était ſoigneuſement renfermée. La matiere électrique condenſée & n'ayant aucune iſſue, s'élanca à ſon front ſous la forme d'un globe de feu, & l'étendit mort ſur la place. Ces expériences étaient alors ſi nouvelles qu'il n'eſt pas étonnant qu'on ne connût point encore toutes les précautions qu'il faut prendre.

L'appareil de M. de S., conſtruit d'après celui de M. FRANCKLIN, n'eſt ſujet à aucun inconvénient. Il faut que le fil du conducteur ſoit interrompu quelque part, autrement l'électricité paſſerait ſans qu'on s'en apperçut; mais cette interruption n'eſt que d'un pouce, & le fluide électrique franchirait ſans peine un auſſi court eſpace; mais on lui facilite encore ce paſſage. On fixe un timbre de pendule à la partie du conducteur qui communique avec les nuées & un autre timbre à celle qui communique avec la terre; on ſuſpend un petit battant de métal entre les deux timbres, & quand

l'air eſt électrique, ce battant alternativement attiré & repouſſé fait paſſer toute l'électricité de l'un à l'autre.

Autre objection : *Il n'y a pas d'apparence*, dit-on, *que la matiere fulminante contenue dans un nuage capable de couvrir une grande ville, ſe filtre dans l'eſpace de quelques minutes par une aiguille groſſe comme le doigt, ou par le fil de métal qui ſert à la prolonger.* Obſervons d'abord que cette objection ſuppoſée vraie prouverait que les conducteurs ſont inutiles, & non qu'ils ſont dangereux. Mais ceux qui parlent ainſi ont-ils une idée juſte des propriétés du fluide électrique, l'un de plus ſubtils qui ſoient connus dans la nature, & par là même ſuſceptible de la plus grande condenſation, & ſe mouvant avec une telle viteſſe qu'on n'a pas pu parvenir à la meſurer. Nous voions dans la machine électrique, cette matiere accumulée par le frottement dans une grande maſſe de corps iſolés, ſe décharger en un inſtant indiviſible par une étincelle qui paſſe au travers d'un fil plus fin qu'un cheveu. Par conſéquent, une aiguille de fer *groſſe comme le doigt* pourrait abſorber en quelques minutes, non ſeulement la matiere fulminante d'une nuée, mais celle du globe entier.

Quelques perſonnes enfin ſe ſont imaginées, *qu'un conducteur pourrait bien être un préſervatif pour la maiſon au deſſus de laquelle il eſt placé; mais qu'il rejette le danger ſur les édifices voiſins.* Les principes expoſés ci-devant refutent pleinement cette objection. Les conducteurs épuiſent l'électricité des nuées & ne la repouſſent jamais ailleurs.

L'expérience a conſacré l'utilité de cette invention. Elle eſt univerſellement adoptée dans les colonies Anglaiſes de l'Amérique ſeptentrionale, où la fréquence des orages rend cette précaution plus néceſſaire, & donne plus d'occaſion de conſtater ſon utilité. On vient de placer des conducteurs ſur l'Egliſe de S. Paul de Londres, le plus beau morceau d'architecture qu'il y ait dans toute la Grande Bretagne. Le grand Duc de Toſcane vient auſſi d'en faire placer ſur tous les magaſins à poudre de ſes états. Ainſi c'eſt à l'Angleterre que l'Europe doit les conducteurs, comme elle lui doit l'inoculation; & c'eſt en France que l'une & l'autre ont éprouvé le plus d'oppoſitions.

Mais que diront ceux qui voudraient faire enviſager un conducteur comme contraire à la ſureté publique, quand ils apprendront que peut-être la maiſon qu'ils

habitent, & à coup sûr plusieurs édifices publics, sont ornés de véritables conducteurs. Les girouettes, les fléches, les pommeaux, qui sont au faîte de quelques bâtimens produisent les mêmes effets que la pointe du conducteur. Les tuyaux qui conduisent les eaux depuis les toits jusqu'à terre tiennent exactement la place du fil de fer de la machine. Peut-être même est-ce à cet avantage accidentel que plusieurs tours & autres bâtiments doivent leur conservation. Mais si les toits sont couverts en tout ou en partie de fer blanc, de plomb, ou de quelque métal, sans qu'il y ait aucune issue pour la matiere fulminante qu'ils attirent, c'est le vrai moyen d'attirer la foudre sur les édifices couverts de cette maniere.

Si donc la crainte des nouveautés a empêché jusques à présent d'ériger des conducteurs pour préserver les magasins à poudre, on pourrait au moins y adapter des tuyaux de plomb ou de fer, qui descendraient le long des murs, & pénétreraient jusques dans la terre.

V. SALOMON GESSNERS &c. *Oeuvres de M. S. GESSNER. Troiſieme partie. Zurich, chez Orell, Geſſner, Fueſſlin & comp.* 1 *vol. in-octavo.* 221. *pages.*

Nous nous empreſſons d'annoncer à nos Lecteurs cette nouvelle production d'un des plus célebres littérateurs de la Suiſſe. La France accueillira ce volume avec le même empreſſement qu'elle a montré pour tous les ouvrages du même auteur. La traduction qui s'en prépare eſt de M. HUBER, qui eſt déja connu par ſes ſuccès dans la même carriere. Voici le *projet de ſouſcription* que M. GESSNER vient de publier.

M. GESSNER va donner au public un volume de nouvelles Idylles. Ses premiers ouvrages ont été reçus ſi favorablement dans les pays étrangers & ſurtout en France, qu'il ne s'intéreſſe pas moins à la traduction de celui-ci qu'à l'original même. Il ſe propoſe de faire paraître l'un & l'autre en même tems.

Les nouvelles Idylles ont été traduites, avec tout le ſoin poſſible, par M. Huber, que les ſervices qu'il a déjà rendus à la littérature allemande ont aſſez fait connaître.

M. Geſſner déſire de mériter encore une fois les ſuffrages qu'il a eu le bonheur d'obtenir, chez une nation éclairée, qui par des chefs-d'œuvres en tout genre, a acquis, depuis long-tems, le droit d'apprécier le mérite & les talens.

M. Geſſner a communiqué ſon projet aux amis qu'il a à Paris, & particuliérement à Mr. Diderot, dont l'approbation lui a toujours été précieuſe. Cet homme connu dans la république des lettres, a eu la bonté de lui envoyer, en manuſcrit, deux contes moraux, pour être joints à la traduction des nouvelles Idylles. M. Geſſner ſe trouve heureux de pouvoir offrir à la France un préſent, qu'elle recevra ſans doute avec plaiſir, & qui ſera le monument d'une amitié, que la ſeule culture des lettres a fait naître entre deux hommes, que des contrées éloignées ont toujours tenus ſéparés.

Les Idylles & les deux contes ſeront publiés en français, aux frais de Mr. Geſſner. L'édition ſera ſoignée par lui-même. On l'imprimera in 4to. ſur du beau papier.

Le deſſein eſt depuis pluſieurs années une des principales occupations de l'auteur. Le public jugera, par cet ouvrage, à quel degré il réunit l'art du peintre à celui du

poëte. Sans compter un grand nombre de vignettes & d'autres ornemens rélatifs au poëme, & qui ſeront la plupart dans le gout des bas-reliefs antiques, il y aura dix gravures hiſtoriques, qui repréſenteront les ſcenes des Idylles les plus ſuſceptibles de l'expreſſion pitoreſque. L'auteur les a travaillées avec le plus grand ſoin, tant pour la compoſition, que pour l'exécution.

On pourra ſouſcrire pour cet ouvrage à Zurich, chez Mrs. ORELL GESSNER, FUESSLIN & comp. à Neuchatel, chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE, & chez les principaux Libraires de Suiſſe, de France, & d'Allemagne, juſqu'à la fin du mois de mai, après quoi l'édition ſera promptement exécutée, les planches étant déjà toutes prêtes. Le nombre des exemplaires ſera fixé par celui des ſouſcripteurs, dont les noms ſeront mis à la tête de l'ouvrage. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit ne pourront plus ſe le procurer.

Le prix de la ſouſcription eſt de 18. liv. argent de France, dont la moitié ſera payée en ſouſcrivant, & l'autre en recevant le livre.

VI. *Uberzeugender beveis*, &c. c. à d. *Traité, par lequel on démontre, que ſi le L. Cercle de Souabe, prolonge davantage les défenſes d'exporter des grains en Suiſſe, il en reſultera dans peu une perte notable pour ce Cercle & pour tous le Etats qui le compoſent.*

Ce petit écrit qui a paru dans le courant de mars, à Schaffouſe, tend à rétablir la *liberté du* commerce des grains dans cette partie de la Suiſſe, & à procurer de nouvelles reſſources contre la diſette. Tous les bons citoyens deſirent qu'il atteigne un but ſi louable.

VII. On a pu voir annoncé dans les papiers publics, le prix propoſé par l'Evêque de Dercy en Irlande. Ce Prélat invitait tous les ſavans & les amateurs, de lui fournir le plan d'un pont d'une nouvelle conſtruction ſolide & avantageuſe, & de la longueur de 527 pieds. Nous nous croyons

obligés d'inſtruire le public, que le plan fourni par M. JEAN GRUBERMANN, réſidant dans l'abbaye de Wettingen, a été approuvé de tous les gens de l'art qui l'ont examiné. En conſéquence le ſavant prélat lui a fait préſenter cent guinées, en l'invitant à ſe charger lui-même de la direction de l'ouvrage.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts, &c. par M. l'abbé Rozier. Paris, chez Legeay. in-douze.*

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur la vigne, ont négligé de décrire les insectes destructeurs de cette plante. Il était cependant essentiel de les décrire parfaitement, puisque sans certaines connaissances préalables, on ne saurait arrêter les ravages de ces animaux. Tout ce qu'on va lire, ainsi que ce que nous avons rapporté dans le journal précédent, est constaté par des expériences multipliées.

Les ennemis de la vigne sont en grand nombre

nombre. Le *ver blanc*, ou larve du *hanneton*, pénetre jusqu'aux racines qu'il ronge. Le *hanneton* à peine sorti de terre, en dévore les feuilles encore tendres ; le *gribouri* coupe les bourgeons ; le *charenson* roule les feuilles & cause leur dessèchement ; un autre se retire dans la substance même de la grappe, d'où il fait des incursions sur les fleurs à peine nouées, & détruit souvent en peu de jours la moitié de la recolte.

Quelque commun que soit le *hanneton* du mois de mai, on le connait très-imparfaitement. On a remarqué qu'en certaines années, ils ont le cou couvert d'une plaque rouge, & dans les autres d'une plaque noire, que quand l'année leur est favorable, c'est un grand malheur pour les arbres comme pour les vignes, dont ils dévorent toutes les feuilles, dans un tems où ils en ont le plus besoin, pour faciliter la poussée des branches. On sait encore que les *hannetons* disparaissent au bout de deux mois, mais ce qu'on n'a peut-être pas observé, c'est que ces mêmes hannetons pondent des œufs, dont il se forme des vers qui, au bout de quatre ans, deviennent hannetons. Peu de personnes savent aussi que l'on peut prédire s'il y aura dans une année peu ou beaucoup de hannetons, & de quelle couleur seront

les plaques de leur col. Il y a deux ſortes de hannetons, ou peut-être deux variétés de la même eſpece, qui paraiſſent de deux années l'une. La premiere ſorte a les plaques rouges, & la ſeconde les a noires; la pointe qui termine leurs corps eſt petite dans les premiers & plus forte dans les ſeconds. La houppe feuilletée qui ſe trouve à l'extrémité de leurs antennes, indique un mâle quand elle eſt longue, & une femelle quand elle eſt courte. Les antennes ſont repliées ſur les yeux qui ſont noirs & placés au bas de la bouche.

Sous les étuis des aîles tranſparentes du *hanneton* ſont placés les petits trous par où ces animaux reſpirent; ils en ont encore deux autres, au bas de la plaque du cou, cachés ſous des poils touffus. Les deux pieds de devant ſont plus courts; la partie du milieu eſt plus forte & plus large, leur bord eſt coupant & garni de deux ou trois pointes, au moyen deſquelles l'animal peut creuſer la terre, lors même qu'elle eſt fort dure; les quatre autres pieds ſont auſſi terminés par deux crochets. Le corps du hanneton eſt garni ſous le ventre d'un poil jeaune griſâtre, ceux de la tête ſont plus courts. On en découvre avec le microſcope ſur la ſuperficie des ailes; & ſur

les jambes ; avec la vue simple, on n'y voit qu'une espece de poudre.

Après que les hannetons se sont accouplés, la femelle creuse un trou de la profondeur d'un demi pied ; & c'est là qu'elle pond des œufs oblongs, d'un jaune clair. Cela fait, l'animal ressort, & se nourrit encore quelque tems de feuilles d'arbres, après quoi il meurt. Il est probable que les hannetons ne font qu'une ponte par an.

M. *Roesel*, pour observer la ponte de ces animaux, en ramassa un grand nombre, après qu'ils se furent accouplés, qu'il conserva dans des pots de verre remplis de terre & de gazon. Au bout de quinze jours, il y trouva quelques centaines d'œufs. A la fin de l'été, c'étaient de petits vers, à qui il fallait donner de nouvelle nourriture en leur fournissant du gazon frais. Ils passerent l'hyver dans une cave, où ils continuerent à prospérer. Au mois de mai, ils étaient devenus si forts, qu'il leur fallait du gazon tous les trois jours, & bientôt tous les deux jours, enfin il n'y eut plus d'autre moyen de les entretenir, que de les mettre dans des pots où l'on avait semé des laitues & d'autres légumes, dont les racines leur servaient de nourriture. Dans leur seconde

année, ces vers ne différaient pas de ceux qu'on nomme vers blancs.

Les vers paſſerent encore la troiſieme année ſans aucune tranſmutation. Ils devinrent plus gros, ils eurent juſqu'à un pouce & demi de long: c'eſt alors qu'ils font le plus de dégat. Ce ver ne ſort de la terre que lorſqu'on l'en tire, & dès qu'il eſt en liberté, il s'y renferme bien vite; c'eſt un morceau friand pour les oiſeaux.

Il change de peau au moins une fois par an. Quand il ſent qu'elle devient trop étroite, il creuſe une petite caverne pour s'y dépouiller. Après cette opération, il reſſort, juſqu'à ce que les premieres gelées le forcent de s'enfoncer dans la terre, à une profondeur où il n'ait rien à craindre du froid. Il s'y fait une caverne liſſe & unie. Parvenu à ſa quatrieme année, peu de tems après ſa demeure faite, il commence à ſe gonfler, & il quitte avant la fin de l'automne ſa derniere peau de ver, pour prendre la peau de *chryſalide*. La configuration extérieure annonce déja quelle ſorte d'hanneton y eſt contenue. Quand on irrite cette chryſalide, on obſerve qu'elle a un mouvement ſenſible, elle peut même ſe tourner. Au commencement de février, c'eſt un hanneton jaunâtre, qui ne prend

de la dureté & de la couleur qu'au bout de dix à douze jours, & qui ne sort de terre que deux ou trois mois plus tard, dans le courant de mai. C'est ce qui fait que dans cette saison la terre est comme criblée de trous. Si après que ces animaux sont sortis, il survient une petite gelée, ou une pluie froide, il en périt beaucoup, la ponte est petite cette année-là, & l'espece beaucoup moins nombreuse quatre ans après. L'extrême chaleur leur est aussi pernicieuse que le grand froid.

Tout concourt à attirer les *hannetons* sur la vigne, ses feuilles encore tendres leur offrent une nourriture délicate, la terre fraîchement remuée les invite à déposer leurs œufs, l'exposition des vignes, qui est ordinairement de l'orient au midi, les met à couvert des vents froids; aussi s'y jettent-ils en foule.

Un autre ennemi de la vigne est une espece de *charançon*, que l'on peut nommer le *rouleur*, ou *charançon de la vigne*, *Curculio Bacchus* LINN. Les antennes de cet insecte sont coudées dans le milieu; la trompe est noire & de la largeur du corselet; les étuis durcis renferment au dessous deux ailes repliées, membraneuses & transparentes. La couleur est d'un

beau vert-rougeâtre pour les femelles, & d'un bleu tirant sur le brun pour les mâles. Le dessous du corps & du corselet est noir. Les pattes, au nombre de trois de chaque côté, sont composées de trois articulations. Cet insecte dépose dans les feuilles de vigne des œufs qui sont clairs, ronds, d'un blanc jaunâtre, & de la grosseur d'une tête d'épingle. Le ver, ou *larve* qui en provient, a six lignes environ de longueur, & une d'épaisseur; la peau du corps est blanche & lisse, celle de la tête est jaune.

Le *rouleur* parait lorsque la vigne commence à pousser ses feuilles, il se nourrit des plus tendres & cause alors peu de dégat. Au mois de Juin, il choisit la feuille la plus saine, à laquelle il fait des incisions vers la queue. Ces incisions brisent les canaux de la seve, & la feuille ne recevant plus de nourriture, se flétrit. Après cette premiere opération, l'animal piquant la nervure du petit lobe extérieur, y dépose ses œufs, qu'il recouvre d'une espece de *gluten*, alors ce lobe se roule sur lui-même en forme de spirale. Dès que le premier lobe est roulé, l'insecte attaque la nervure du second, mais en sens contraire, pour former une nouvelle spirale tour-

née dans un ſens oppoſé. Il y a donc deux lobes, dont la ſpirale commence de droite à gauche, & deux de gauche à droite, enfin la cinquieme ſert de recouvrement à toutes les autres. L'œuf ainſi préſervé reſte huit à dix jours ſans éclore; aprés ce tems, il en ſort un petit ver, qui creuſe tout autour de lui la feuille deſſéchée, dont vraiſemblablement il ſe nourrit. Il reſte dans cet état juſqu'à ce qu'il ſe change en chryſalide, d'où il ſort enfin pour former le *charenſon* de la vigne. Au mois de novembre, lorſque la vigne commence à perdre ſes feuilles, il ſe retire ſous l'écorce du bois; ce tems paſſé, il eſt impoſſible de le retrouver juſqu'au printems ſuivant.

Ainſi, la vigne eſt ravagée par quatre ennemis redoutables, la *larve*, ou le ver *du hanneton*, ronge les racines de la vigne & cauſe ſouvent la perte du cep, le hanneton dévore les feuilles, le *rouleur*, ou *charenſon*, les roule, le *gribouri*, ou *coupe-bourgeon*, cerne le bourgeon dès qu'il commence à s'épanouir, enfin le *ver-coquin*, ou *larve de la teigne*, coupe la grappe & vit au milieu de ſes fleurs & de ſes grains.

Le ſoin d'un ſeul vigneron ne ſuffit pas pour anéantir ces animaux. En vain tra-

vaillerez-vous à les extirper dans votre propre fond, si les cultivateurs des vignes voisines n'opérent pas comme vous. Il n'y a qu'une ordonnance générale, sous peine d'amende contre les propriétaires, qui puisse ranger les vignerons à leur devoir. On a en France de pareilles ordonnances, mais on reconnait qu'elles sont infructueuses, parcequ'elles sont trop générales, & que les préposés sont trop éloignés, ou trop occupés pour veiller par eux-mêmes à l'exécution. Le meilleur moyen peut-être pour appuyer de tels réglemens, c'est l'exemple que devraient donner les seigneurs & leurs fermiers.

Mais ces principes coactifs ne sont pas du ressort du Physicien, & il faut avouer que ceux que M. l'A. R. indique ne sont pas suffisans.

Le *ver blanc* se tenant caché dans la terre à une profondeur plus ou moins considérable, ne peut pas être attaqué directement, si l'on en rencontre quelquefois dans les labours, il faut avoir soin de les détruire. Devenu *hanneton*, l'ennemi est plus facile à découvrir, c'est alors qu'il faut se réunir pour l'attaquer tous ensemble. Le tems le plus favorable pour cela c'est pendant la fraicheur du matin, ou

durant la groſſe chaleur du midi. On a prétendu que les hannetons préferent les feuilles de feves à celles de la vigne, qu'ainſi il fallait en ſemer en pluſieurs endroits, & les brûler enſuite avec l'engeance qui s'y eſt raſſemblée; mais l'expérience a démontré que ce moyen eſt inſuffiſant.

Le *gribouri* eſt plus difficile à détruire que le hanneton, parce qu'on ne lui connait point de demeure fixe. *Le charenſon rouleur* au contraire dépoſe ſes œufs dans les feuilles torſes, & le *ver-coquin* ne s'écarte pas de la grappe où il a choiſi ſon domicile. La feuille roulée & la partie de la grappe attaquée ſont très-viſibles. Des femmes, des enfans peuvent les couper pour les brûler hors de la vigne. Une ſeule perſonne peut viſiter avec exactitude, plus d'une ouvrée, (dans certains endroits on appelle cet eſpace un *ouvrier de vigne*); mais il faut que l'opération ſoit faite dans l'eſpace de quinze jours au plus.

On propoſe encore d'enlever avec des inſtrumens de bois l'écorce extérieure & ſéche de la vigne, ayant ſoin de porter tout ce qu'on enleve hors de la vigne pour le brûler. C'eſt dans ces interſtices que ce réfugient ces petits inſectes. Toutes ces précautions & d'autres qu'on pourrait imaginer, ſont inutiles ſi on n'eſt pas ſecon-

dé par le concours de tous les propriétaires.

II. *Eſſais hiſtoriques & critiques ſur les Juifs anciens & modernes, ou ſupplément aux mœurs des Iſraélites, par M. l'abbé Fleuri, &c. 2 vol. in-douze. Lyon, chez J. M. Barret.* 1771.

Les livres ſaints peuvent être conſidérés ſous deux points de vue : 1°. Comme le dépôt des loix divines & de la révélation. 2°. Comme l'hiſtoire du peuple Juif, dont les diverſes révolutions ſervent de preuves à cette même révélation. Ces livres deviennent donc le recueil le plus reſpectable, pour tout homme qui cherche à connaître les vérités & les devoirs de la religion.

Mais le ſtyle figuré des auteurs ſacrés, les alluſions à divers uſages de leurs tems, & même les différences qui ſemblent ſe trouver entre quelques paſſages, & entre les diverſes verſions, ſont autant de difficultés qui embaraſſent le plus grand nombre des lecteurs. On a, il eſt vrai, divers commentaires, mais l'uſage en eſt reſtreint

par la difficulté d'acquérir & de lire ces volumineuses productions.

Il manquait un ouvrage, qui, dégagé des discutions savantes, rassemblat les éclaircissemens épars dans les différens commentaires, pour lever les difficultés qui semblent se présenter à la simple lecture de l'Ecriture sainte. Tel est le plan du livre que nous annonçons. Quoique l'auteur paraisse attaché à la communion de Rome, il a principalement consulté les auteurs protestans, & entr'autres MM. *de Beausobre*, *Saurin*, *Ostervald* & *Chais*. On voit qu'il a lu les peres & les Rabbins. Il discute les différens sentimens; il évite les illusions de l'incrédulité, & les préstiges de la superstition. On découvre dans son travail le savant éclairé, le chrétien respectueux & le philosophe impartial.

III. *L'Indigent*, *drame en quatre actes en prose*, *par* M. MERCIER. *Paris*, 1772.

M. *Mercier* présente dans ce drame le contraste de la richesse & de l'indigence. Il peint avec énergie la dureté & l'injustice

d'un riche débauché, la conſtance, l'honneteté & la droiture, vertus qui rendent la pauvreté intéreſſante & reſpectable.

Joſeph & *Charlotte* ſont nés dans un village, qu'ils viennent de quitter, après avoir perdu un pere digne de toute leur tendreſſe. Cet homme vertueux chargé de recueillir les tailles dans ſon hameau, n'a pas eu le courage, ou la barbarie, d'exécuter d'infortunés laboureurs. C'eſt pour cela qu'on le conduit en priſon. Ses deux enfans le ſuivent à Paris, pour lui procurer par leur travail les ſecours dont il a beſoin. Ils logent dans une ſalle baſſe, ouverte de tous côtés, & ſans feu au milieu de l'hiver. *Joſeph* a paſſé la nuit pour achever une piéce de toile, qu'il veut vendre pour ſoulager ſon pere & payer ſon loyer. Tandis que ſa ſœur eſt ſeule, elle reçoit une viſite du propriétaire de la maiſon. C'eſt un procureur, qui vient avec l'intendant de M. *Delys*, jeune homme très-riche. Son deſſein eſt de lui montrer le logement de Joſeph, dans l'eſpérance qu'il lui conviendra pour deux jolies levrettes blanches, dont on a fait préſent à ſon maitre; mais l'endroit ne parait pas digne de recevoir ces animaux précieux. Il offre alors de leur céder la chambre de ſes clercs qu'il fera monter

plus haut. Le froid chaſſe bien-tôt ces hommes durs, mais l'intendant a remarqué que Charlotte eſt très-jolie. *Delys*, qui en eſt inſtruit, ne manque pas de ſonger à la ſéduire. Il fait venir Joſeph, il lui donne cinquante louis, & ne parait que généreux à un homme qui a des mœurs ſimples & honnêtes. Poſſeſſeur de cette ſomme, *Joſeph* vole à la priſon de ſon pere, rompt ſes fers, & l'amene aux pieds de ſon bienfaiteur. Charlotte qui a rejetté des offres ſéduiſantes, arrête des témoignages de reconnaiſſance que *Delys* reçevait comme s'il les avait mérités; elle s'écrie en frémiſſant que ſon pere n'a d'autre parti à prendre que de retourner dans ſon cachot. Le vieillard effrayé redemande des fers; il accable *Delys* des reproches les plus juſtes, prononcés avec tout l'enthouſiaſme de la vertu. Charlotte ne peut être heureuſe qu'avec un époux digne d'elle; il n'en connait pas d'autre que *Joſeph*; il ſaiſit cet inſtant pour lui déclarer qu'elle n'eſt point ſa fille; qu'il a eu un frere dénaturé qui, après avoir quitté ſon village, en lui confiant cet enfant unique, a fait fortune & l'a oubliée. Il rend *Delys* témoin de cette déclaration, qu'il va répéter chez un notaire, promettant de revenir enſuite ſe mettre entre ſes mains, juſqu'à

ce qu'il ait payé les cinquante louis auxquels il doit sa liberté. *Delys* reconnait par le récit du vieillard, une sœur dont son pere a déclaré l'existence dans son testament, & qu'il espérait perdue pour jamais. Cependant le vieillard, en sortant pour unir ses enfans, demande aux domestiques un notaire honnête homme, & on lui indique celui de Delys. Ce dernier y vole avec son procureur, pour tâcher de suborner le notaire ; mais cet homme parvient au contraire à le faire rentrer en lui-même, à reconnaître sa sœur & à partager avec elle les biens sur lesquels elle a de si justes droits.

Cette piece qui est pleine d'intérêt a été représentée avec beaucoup de succès sur quelques théatres d'Allemagne. La traduction allemande faite par la même personne qui a traduit le *Déserteur*, paraîtra à cette foire de Pâque.

IV. *Bordeaux.* Un citoyen ami zélé de l'humanité, a porté ses regards sur la traite des Negres ; & son cœur a été ému, quand il a calculé le nombre de ces infortunés qui périssent dans les vaisseaux qui les transportent de l'Afrique dans le nouveau mon-

de. Quelles que ſoient les cauſes qui peuvent en occaſionner la perte, il a été ſenſible au ſpectacle touchant qu'elle préſente ; & conduit par ce ſentiment, il a fait remettre & conſigner entre les mains de l'Académie une ſomme de *douze cent livres*, pour ſervir de prix, au jugement de cette compagnie, au meilleur mémoire qui indiquerait : *quels ſeraient les meilleurs moyens pour préſerver les Négres qu'on tranſporte de l'Afrique dans les colonies, des maladies fréquentes & ſi ſouvent funeſtes, qu'ils éprouvent dans ce trajet.*

L'Académie s'empreſſe de propoſer ce ſujet intéreſſant ; & pour qu'il puiſſe être traité d'une maniere qui réponde aux vues qui en ont inſpiré l'idée, elle demande :

I. Que les auteurs décrivent avec ſoin tous les différens ſymptomes de ces maladies ; qu'ils en établiſſent la nature & les caracteres ; qu'ils en diſcutent les cauſes ; & que leurs principes & leurs ſyſtêmes ſoient fondés ſur des faits bien obſervés, & ſuffiſamment certifiés.

II. Que les moyens qu'ils propoſeront pour prévenir ou guérir ces maladies, ſoient expoſés avec préciſion ; qu'ils ſoient, autant qu'il ſera poſſible, ſimples, faciles, & que leur efficacité ſoit confirmée par des

expériences, appuyées de toutes les attestations convenables.

En outre, les auteurs ne devront point se borner à chercher des remedes, uniquement déduits des principes & des expériences de la médecine curative; ils examineront de plus:

1°. Quelle serait, dans la disposition intérieure des vaisseaux qui font la traite, la distribution la plus avantageuse pour la conservation des noirs.

2°. Quels seraient les soins & le régime les plus propres à les maintenir en santé;

3°. Quel réglement serait nécessaire, pour qu'on n'employât sur ces vaisseaux, que des chirurgiens intelligens & expérimentés dans leur art.

On n'entend point déterminer précisément par l'ordre de ces questions, celui qu'on devra observer dans les mémoires qu'on demande: on a seulement cru devoir les présenter pour fixer les objets qui ont paru exiger une attention particuliere.

La certitude dans les faits, la netteté & la clarté dans les détails seront sur-tout essentielles dans ces mémoires: les auteurs sont priés de ne se permettre aucune négligence à cet égard.

Quelqu'empressement

Quelqu'empreſſement que dut avoir l'académie, pour voir éclaircir une queſtion auſſi importante, elle a ſenti qu'elle ne peut l'être que par des expériences & des recherches néceſſairement longues & difficiles. Cette conſidération l'a déterminée à fixer la diſtribution de ce prix au mois de janvier 1778; mais elle demande que les mémoires lui ſoient envoyés avant le premier janvier 1777; cette compagnie ayant voulu ſe réſerver un an pour l'examen, afin de ſe décider avec plus de connaiſſance, ſur le mérite reſpectif des ouvrages qui ſeront deſtinés au concours. Elle prie cependant les auteurs qui n'auront pas beſoin de tout le délai qu'elle accorde, de lui faire remettre leurs pieces le plutôt qu'ils pourront.

Les paquets ſeront affranchis de port, & adreſſés *à M. de Lamontaigne, fils, conſeiller au parlement, & ſecretaire perpétuel de l'académie.*

Les mémoires pourront être écrits en français ou en latin; on n'en recevra point dans d'autres langues, & les auteurs auront d'ailleurs l'attention de ſe conformer exactement aux regles preſcrites dans les ſociétés académiques; ils éviteront de ſe faire connaître; & ils mettront ſeulement

leurs noms avec leurs qualités, dans un billet cacheté, joint à leur ouvrage.

Le citoyen généreux qui a consacré à ce prix la somme qu'il a fait remettre, souhaiterait, comme un moyen propre à remplir avec encore plus de succès les vues de bien public qui l'ont déterminé, que tous les armateurs généralement, qui font le commerce de la traite, voulussent bien engager, soit les capitaines, soit les chirurgiens des navires qu'ils employeront à ce commerce, à tenir des journeaux où fussent soigneusement décrites toutes les maladies dont leurs esclaves pourront être attaqués dans le trajet, & qui présentassent tous les détails convenables des symptômes de ces maladies, de leurs progrès & de leur issue, des remedes qu'on aurait employés pour les traiter, du regime qu'on aurait fait observer à ces malheureux, de la qualité même des vivres qu'on leur aurait donnés; il souhaiterait qu'ils voulussent aussi faire dresser, pendant le cours de la navigation, des tables exactes de la température de l'air, soit dans l'extérieur, soit dans l'entre-pont, & faire tenir des notes de tout ce qui aurait paru influer sur la santé de leurs negres.

On sent que toutes ces observations, qui pourraient être communiquées aux savans

par la voie des journaux littéraires, augmenteraient le recueil des faits & la masse des connaissances nécessaires pour l'éclaircissement du sujet proposé. L'armateur qui écoutant la voix du sentiment honorable qui inspire ces souhaits, prendrait des mesures assurées pour que tous les objets en fussent exactement remplis, serait sans doute un homme qui mériterait de partager la reconnaissance de l'humanité.

ALLEMAGNE.

V. *Versuch einer teutschen nomenclatur, &c. Essai d'une nomenclature allemande des especes de M.* DE LINNE'. *Erfurt. in-octavo.*

M. J. *Jaques Planer*, qui est l'auteur de cet ouvrage utile, se propose de donner les noms allemands, ou de rassembler tous les noms déjà connus & autorisés par l'usage, des especes de plantes de *Linné*. Dans une préface bien faite, il montre qu'il faut être parfaitement versé dans les deux langues latine & allemande, connaître à fond la botanique, avoir à sa disposition une biblio-

theque bien assortie en ce genre, & joindre à tout cela beaucoup de zele & une patience à l'épreuve. Plusieurs noms allemands dérivent des préjugés des anciens tems, ou ont été imaginés par des payſans ou par des bergers. La plupart de ces noms ne peuvent être changés par les botaniſtes actuels, à moins qu'ils ne veuillent rendre inintelligibles les écrits de leurs prédéceſſeurs. Cependant la connaiſſance de ces noms eſt la plus petite partie de l'hiſtoire naturelle : ſi elle n'eſt pas liée avec d'autres connaiſſances, on peut la regarder comme parfaitement indifférente & inutile. Les diverſes méthodes inventées par les botaniſtes modernes, ont comme détruit tous les genres & toutes les eſpeces des anciens. Un traducteur doit approprier les noms des genres à la méthode dont il a fait choix, & dériver delà les noms des eſpeces ſubordonnées à ces genres ; car inventer des noms pour les genres même, ce ſerait augmenter la confuſion, ce ſerait, comme dit M. *Planer*, ravager les champs de Flore. Il indique les regles qu'il s'eſt preſcrites dans le choix des noms allemands pour chaque eſpece, & il allegue les raiſons qui l'ont déterminé à l'égard de chacune. Ce travail parait exact & fait avec ſoin ; il eſt ſeule-

ment à ſouhaiter que le corps de botaniſtes s'accorde à adopter ſes dénominations, & à les accompagner des noms latins, juſqu'à ce que leur uſage ſoit pleinement & irrévocablement introduit.

****

VI. *Briefe, &c. Lettres de madame* GOTTSCHED. *Dreſde, chez Harpeter. tom. 2, in-octavo.*

LE premier volume de cet ouvrage, que nous n'avons pas eu occaſion d'annoncer, eſt effacé par celui-ci, qui ſera, dit-on, ſurpaſſé à ſon tour par un troiſieme qui eſt ſur le point de paraître. Mde. GOTTSCHED eſt la Sévigné de l'Allemagne. Elle a plus de connaiſſances que ſon modele; elle ſait mieux ce qu'elle ſait, mais elle n'a pas les graces piquantes qui font lire avec tant d'intérêt la marquiſe de Sévigné On trouve dans ces nouvelles lettres des ſentimens nobles & élevés, un vif attachement à tous ſes devoirs, un fond de tendreſſe inépuiſable pour tout ce qui pouvait la mériter; en un mot, un caractere de droiture & de candeur toujours préférable au bel eſprit.

Nous extrairons le compte que rend Mde.

GOTSTCHED de l'audience qu'elle obtint avec ſon époux de LL. MM. II. Voici ce qu'elle écrivait là-deſſus au comte de Seckendorff dans une lettre du 14 octobre 1749.

" C'eſt aux ſoins de M. le comte Eſterhaſy
" que nous devons la faveur dont je vais
" vous apprendre les détails. Il a rempli mes
" vœux & ſurpaſſé mon attente. Nous reçû-
" mes l'ordre de nous rendre à Schonbrun
" le dimanche 28 ſeptembre, & de nous
" trouver à dix heures dans l'antichambre.
" Vous ne doutez ni de notre joie ni de
" notre empreſſement à obéir. Je fus préſen-
" tée à la princeſſe de Trautſon, qui, à ſon
" tour, me préſenta aux trois archiducheſſes
" aînées; en parlant de moi d'une maniere
" aſſurément trop avantageuſe. Ces auguſ-
" tes princeſſes nous firent l'accueil le plus
" gracieux, & nous permirent de leur bai-
" ſer la main. On nous fit paſſer enſuite
" dans une chambre qui touche à l'appar-
" tement de l'Impératrice; la princeſſe de
" Trautſon nous entretint juſqu'à ce que
" S. M. fut viſible. Le moment arriva enfin
" où nous vîmes paraître la premiere & la
" plus illuſtre femme de l'Europe, ſous la
" domination de laquelle pluſieurs peuples
" jouiſſent d'un bonheur que ſon auguſte
" poſtérité ne peut manquer de perpétuer.

„ Je voulais fléchir le genouil, & ſaluer l'Im-
„ pératrice à l'Eſpagnole, mais avec le cœur
„ le plus patriotique qu'aucun Allemand
„ puiſſe avoir. Vous comprenez ſans doute
„ que je fus embarraſſée, & je vous en vois
„ rire d'ici. J'avoue que jamais je ne fus
„ ſi émue ; j'éprouvais tous les ſentimens
„ d'admiration, de reſpect, d'amour & de
„ joie. Il s'y en joignait auſſi un de douleur,
„ en penſant que cette raviſſante apparition
„ ne devait durer qu'un inſtant. Accablée,
„ pour ainſi dire, par ce conflit de ſenti-
„ mens & d'idées, je n'avais preſque ni
„ force ni mouvement. L'Impératrice daigna
„ s'entretenir long-tems avec moi & avec
„ mon époux, & cet entretien aurait pu
„ durer encore, s'il n'était entré quelqu'un
„ que j'aurais pris ſans balancer pour le
„ premier homme de la première cour de
„ l'Europe, quand même l'Impératrice n'au-
„ rait pas dit : *C'eſt Monſieur.* Nous recom-
„ mençâmes notre génuflexion à l'Eſpagnole.
„ S. M. I. donna ſa main à baiſer à mon
„ époux, & nous ordonna de nous relever.
„ Les jeunes archiducs vinrent un moment
„ après avec le comte *Bathiani* leur gou-
„ verneur, & la princeſſe Charlotte les ſui-
„ vit. L'Impératrice qui continuait à nous
„ adreſſer des propos pleins de bonté & di-

„ gnes d'elle, nous dit alors: *il faut que* „ *vous voyez auſſi mes autres enfans.* Nous „ paſſames dans un autre appartement où „ nous vîmes trois petits anges, ſous l'inſ- „ pection de la comteſſe Saura. „

Rapportons encore une lettre d'un genre différent. Elle eſt adreſſée à la maréchale de Seckendorff.

" Vous m'avez cauſé la plus grande joie „ en m'invitant pour la fete prochaine à „ M. . . , & en me diſant que j'y entendrais „ un bon ſermon. Je m'y rendrai avec em- „ preſſement ; je ne vois rien de plus „ utile à la campagne qu'un homme qui „ réunit toutes les qualités néceſſaires dans „ un paſteur. C'eſt un préjugé bien ridicule „ & en même tems bien funeſte, que de „ penſer qu'il ne faut pas de grands talens „ a un curé de village, parce que ſes audi- „ teurs ſont preſque tous des payſans groſ- „ ſiers a qui des ſermons travaillés ſeraient „ plus nuiſibles qu'utiles. Vous m'avez dit „ une fois votre ſentiment ſur ce ſujet ; je „ me le rappelle avec plaiſir : vous ſoute- „ niez avec raiſon, qu'il eſt bien plus dif- „ ficile d'enſeigner la piété & la vertu à un „ pauvre peuple ignorant, que d'y conduire „ des gens éclairés par la raiſon & par l'ex- „ périence, qui ſe ſont rendus ces objets

„ familiers, & dont les connaiſſances éga-
„ lent au moins, & ſurpaſſent ſouvent
„ celles du prédicateur. Quel malheur plus
„ grand que celui d'un troupeau qui n'ayant
„ qu'un même paſteur, quelquefois pendant
„ un demi ſiecle, ne trouve en lui qu'un
„ vil mercénaire ? N'eſt-ce pas un grand
„ tort pour la religion, quand elle eſt an-
„ noncée par une bouche qui la défigure &
„ la rend preſque ridicule. Les pauvres
„ payſans ſortent du temple ſans avoir en-
„ trevu un ſeul rayon de lumiere. Je vou-
„ drais que tous les ſeigneurs laiſſaſſent aux
„ paſteurs de leurs villages la liberté de
„ choiſir un bon ſermon convenable à la cir-
„ conſtance, publié par quelque habile prédi-
„ cateur, lorſqu'ils ne ſont pas en état d'en
„ compoſer de ſupportables. „

ANGLETERRE.

VII. *The Grecian Daugter, &c. La fille Grecque, tragédie, repréſentée pour la premiere fois ſur le théatre de Drurylane. Londres. Cadell.* 1772.

On a tranſporté ſur la ſcene cet acte de piété filiale, où un vieillard condamné par

un tyran à mourir de faim, eſt ſauvé par ſa fille qui le nourrit de ſon propre lait. Il fallait arranger ſur ce trait une fable qui put fournir une piece réguliere. Voici comment s'y eſt pris l'auteur.

Denys vient de ſucceder à ſon pere qui fut pendant ſa vie le tyran de Syracuſe. Le premier uſage qu'il fait de ſon pouvoir eſt d'ordonner la mort d'Evandre le roi légitime. C'eſt alors que la piece commence. Euphraſie, fille d'Evandre, tremble pour les jours de ſon pere, & craint que ſon mari Phocion, qui eſt allé ſolliciter le ſecours des Grecs, ne revienne pas à tems pour ſauver une tête ſi chere. Pour retarder l'effet des fureurs du tyran, elle porte ſes pas, au milieu de la nuit, vers la tour où ſon pere eſt enfermé; elle ſe préſente aux yeux d'Arcas & de Philotas, chargés de veiller autour du priſonnier. Elle fait parler ſes larmes & le cri puiſſant de la nature. Les gardes ne peuvent lui réſiſter; ils lui permettent de voir Evandre, qui parait couché ſur la pierre, expirant de faibleſſe; ils lui ôtent ſes fers qui l'accablent; ils le tirent de ſon cachot pour lui faire reſpirer un air pur, & s'écartent pour laiſſer Euphraſie s'entretenir en liberté avec le vieillard. C'eſt dans ce moment que cette ten-

dre fille qui n'a rien pour ranimer les forces d'un pere expirant, lui préſente ſon ſein, & l'invite à y chercher un aliment qui puiſſe prolonger ſes jours. Dans cet inſtant Philotas revient, plein d'admiration pour cet acte de piété filiale, il lui permet d'emmener ſon pere; il ſe fait une gloire de haſarder ſa propre vie pour ſauver ces infortunés. Evandre eſt conduit par ſa fille dans le tombeau de ſon épouſe. Cependant les Grecs forment le ſiege de Syracuſe. Denys fait une ſortie, pluſieurs Grecs priſonniers ſont dévoués à la mort; un ſeul eſt conſervé pour aller porter dans le camp la nouvelle du ſort de ces malheureux. Ce Grec eſt Phocion, l'époux d'Euphraſie. Denys accorde à ſes ennemis une treve de vingt-quatre heures, dont il ſe propoſe de profiter pour les ſurprendre avec avantage. Mais Phocion trouve le moyen de les en inſtruire. Le tyran pris dans ces propres pieges, vaincu par les Grecs, pourſuivi par ſes propres ſoldats, cherche un aſyle dans le tombeau de l'épouſe d'Evandre. Appercevant Euphraſie, ſon premier mouvement eſt de la poignarder, pour porter une douleur éternelle dans le cœur de Phocion, l'unique cauſe de ſes malheurs. Evandre ſe précipite ſur lui & le preſſe de le per-

cer le premier. Le tyran irrité à l'aſpect de cette nouvelle victime, ſe tourne contr'elle; mais il eſt prévenu par Euphraſie, qui tranſportée de fureur à la vue du danger qui menace ſon pere, plonge le poignard dans le ſein de Denys. Les Grecs rétabliſſent Evandre ſur le trône, & ce prince en deſcend pour y faire monter ſa fille.

Le caractere d'Euphraſie & celui d'Evandre ſont très-bien deſſinés, Denys eſt d'une maladreſſe qui le rend gauche. La piece en général eſt pleine d'intèret. Le ſujet nous en a paru plus ſimple que celui de la plupart des tragédies anglaiſes.

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Mémoires de Sophie de Sternheim, par M.* VIELAND, *traduits de l'Allemand.*

III. LETTRE.

Mademoiselle de Sternheim à Emilie.

Tout ce que vous avez pu voir dans ma derniere lettre se réduit à ceci, c'est que milord Seymour a trouvé en moi sa meilleure amie. Et mon tuteur prie pour moi, parce que c'est-là tout ce que les forces humaines peuvent faire en ma faveur, ... Emilie, vous m'aimez; vous me connaissez, & vous n'avez point considéré toute l'inquiétude que peut me donner une phrase si pleine de sens dans la bouche de votre pere,

Je dévine cependant le mot de l'énigme; l'estime singuliére que j'ai fait paraître pour le mérite, pour le caractere distingué de mi-

lord Seymour, vous donne de l'inquiétude. Soyez tranquilles, mes chers amis! Je ne puis jamais avoir aucun intérêt à milord Seymour, que celui que m'inspire l'amitié pour mademoiselle C***. C'est elle qu'il aime; c'est elle qu'il rendra heureuse. Toute la part que j'y puis prendre, c'est la satisfaction qu'éprouve un bon cœur dans le bonheur de ses amis, & dans les vertus de ses semblables.

Il y a encore un avantage pour moi, mon Emilie. Convaincue qu'il existe un homme vraiment noble, sage & digne d'être aimé, jamais, jamais une ame vile, un simple *bel-esprit*, un *joli homme* n'aura aucun pouvoir sur mon cœur. Et ce n'est pas un médiocre avantage, que je devrai au bonheur d'avoir connu milord.

Je suis bien affligée, que l'incommodité de votre papa, ne lui permette pas de m'écrire lui-même. Ne croyez pas que je sois mécontente de votre lettre; mais il m'aurait développé mieux que vous ce qu'il pense sur mon compte. J'espere qu'il sera mieux, & je le prie de prendre la plume lui-même.

Nous fumes hier d'un grand diner chez milord G. Le comte F. y vint dans l'après midi; & le soir fort tard tous les meilleurs

partirent pour aller joindre le prince. Le comte eſt un homme aimable & de beaucoup de génie. Son épouſe me l'amena. Parlez vous-même à ma charmante amie, lui dit-elle, & dites-moi ſi j'ai tort de ſouhaiter une fille de ſon mérite. Le comte me tint beaucoup de diſcours obligeans, mais il m'obſervait avec une attention, qui faillit à me faire perdre toute contenance.

Milord Seymour était placé à table entre mademoiſelle de C** & moi; il s'entretint preſque toujours avec nous, il nous ſervit le caffé avec la plus aimable galanterie; il écrivit ſur une carte des vers anglais, & il me pria de les expliquer à ſon amie. Lorſque la comteſſe vint me préſenter ſon époux, mes deux voiſins s'éloignerent, & s'entretinrent aſſez long-tems dans l'embraſure d'une fenêtre. Le comte, en me quittant, alla joindre milord G. & en paſſant, il prit milord Seymour ſous le bras. J'allai avec mademoiſelle de C*. voir les appartemens, ornés de tableaux & d'eſtampes, cela nous occupa juſqu'au moment de ſe mettre au jeu. Dans les intervales, le comte & milord G. me parlerent beaucoup de mon pere, qui était fort connu du premier, & de ma grand-mere Watſon,

qu'il avait vue lorſqu'elle vint d'Angleterre ; il ſoutint que je lui reſſemblais beaucoup. Milord Seymour était à côté de mademoiſelle C**, avec un air ſérieux & penſif, il me parut qu'il tournait quelquefois les yeux ſur moi & ſur les deux cavaliers, avec une ſorte de chagrin. Le bruit de la foule que l'on entendit tout à coup dans la rue, fit courir tout le monde aux fenêtres. Je m'approchai de celle où était milord avec mademoiſelle de C**. C'étaient des gens qui revenaient de voir une petite fête que le prince avait donnée ſur l'eau ; on y était accouru en foule. Je fus émue en voyant tant de gens dont la figure & l'habillement annonçaient la miſere, tandis que nous étions dans la plus brillante parure, & que les tables de jeu étaient couvertes d'or. Mademoiſelle C** me fit la deſcription de ces fêtes, des ſommes qu'elles coutaient, & de la multitude de peuple qui ſe raſſemblait de toutes parts pour les voir ; *Hélas* ! m'écriai-je, dans la vive émotion dont je ne fus pas la maitreſſe, *que je ſuis peu faite pour de ſemblables plaiſirs* !

„ Pourquoi donc ? Quand vous en aurez „ vu, vous penſerez tout le contraire. „ Milord Seymour écoutait froidement. " Non, „ ma chere, je ne penſerai jamais autrement,

„ ment, dès que je verrai des festins somp-
„ tueux, une cour brillante, des tables
„ de jeu couvertes d'or, & tout près
„ de là une foule de malheureux, dont
„ les visages défaits & les habits déchi-
„ rés annoncent la misère & la faim. Ce
„ contraste effrayant pénétrera mon ame
„ de douleur. Je hairai dans moi-même &
„ dans les autres cet étalage de fortune;
„ le prince & sa cour paraîtront à mes
„ yeux une assemblée d'hommes durs &
„ impitoyables, qui prennent plaisir à con-
„ templer l'énorme différence qu'il y a
„ entr'eux & les spectateurs de leur folle
„ prodigalité.

„ Chere, chere enfant, quel sermon,
„ ne parlez pas si haut.

„ Ma chere C**, mon cœur est plein.
„ La comtesse P. vantait hier avec tant d'em-
„ phase la générosité du prince, & au-
„ jourd'hui je vois tant de malheureux. „

Mademoiselle de C** me prit la main; ît! ît! Milord Seymour m'avait considéré d'un air sérieux & sans bouger les yeux de dessus moi. Cœur vraiment noble! cœur excellent! s'écria-t-il; & en se tournant du côté de mademoiselle de C**. " Mademoi-
„ selle, dit-il, chérissez votre amie; elle
„ le mérite. Mais ajouta-t-il, ne con-

„ damnez pas le prince ſans examen. Il „ eſt rare qu'on inſtruiſe les ſouverains du „ véritable état de leurs ſujets.

„ Je veux le croire, repliquai-je; mais, „ le peuple ne bordait-il pas le rivage, „ tandis que leur ſouverain ſe prome- „ nait ſur l'eau? Le prince n'a-t-il pas des „ yeux? Sans le ſecours d'aucun avis, ils „ lui auraient montré mille & mille objets „ de compaſſion. Pourquoi ſon cœur eſt-il „ demeuré inſenſible à un pareil ſpec- „ tacle?

„ Chere Miſs, que votre zele eſt beau! „ Mais ne le montrez qu'à votre amie.„

Ici milord G. appella ſon neveu, & nous ne tardâmes pas à nous retirer.

Aujourd'hui j'ai eu avec ma tante une ſcene fort ſinguliere. Je n'ai pas plûtot été habillée, qu'elle eſt venue dans ma chambre, où elle m'a trouvée avec mes livres. „ Je ſuis vraiment jalouſe de tous ces li- „ vres, m'a-t-elle dit: vous vous levez de „ bonne heure; en moins de rien vous êtes „ habillée, vous pouriez venir auprès de „ moi. Vous ſavez combien j'ai de plaiſir à „ cauſer avec vous. Votre oncle eſt tour- „ menté des miſeres de ſon procès, il faut „ que je ſonge à de nouvelles couches; & „ vous, fille incivile, vous paſſez des mati-

„ nées entieres avec vos fades moraliſtes. „ Donnez-moi ces momens, & que ces gra„ ves auteurs ſoient le gage de vos promeſ„ ſes. ---

" Je ſerai volontiers auprès de vous, ma „ chere tante, mais je ne ſaurais conſentir „ qu'on m'éloigne de mes meilleurs amis. ---

" Venez, venez; nous diſputerons dans „ ma chambre. „

Elle s'eſt miſe à ſa toilette, & j'ai eu un quart d'heure de converſation avec deux aimables garçons qu'elle a, & à qui, chaque jour environ à cette heure, l'on permet de voir un inſtant leur maman. Mais dès qu'ils ont été partis, je ſuis demeurée aſſiſe fort nonchalemment, à voir la peine extraordinaire qu'elle prenait de ſe parer, & à entendre raconter des avantures de cour qui ne me plaiſaient gueres. L'ambition & la galanterie en étaient le ſujet, des médiſances, des ſatyres, des projets chimériques pour la fortune de mon oncle... " Soyez, je vous „ en prie, extrêmement complaiſante pour „ la comteſſe F... Vous pouvez rendre à „ votre oncle des ſervices importans, & faire „ vous-même une grande fortune. „ ---

" C'eſt ce que je ne vois pas, & que je ne „ deſire point du tout, ma tante, mais je „ n'oublierai rien de ce que je pourrai faire „ pour vous.

" Chere Sophie, tu es une des plus charmantes filles du monde; mais le vieux curé t'a imbu d'une foule d'idées pédantesques qui me déſeſperent. Laiſſe-nous les diſſiper un peu. —

" Je ſuis convaincue, madame, que la cour ne convient point à mon caractere. Mon goût, mes inclinations, ſont directement oppoſées à tout ce que j'y vois; & je vous avoue, ma chere tante, que je partirai avec beaucoup plus de plaiſir que je ne ſuis venue. " —

" Tu ne la connais point encore, cette cour que tu crois hair. Le retour du prince donnera à tout une nouvelle vie. Alors nous verrons ce que tu en penſe! Prends en ton parti, ma chere, tu ne reverras pas la campagne avant le nouvel an prochain. " —

" O! pardonnez-moi, madame; je compte d'aller cette automne chez la comteſſe R... dès qu'elle ſera de retour. " —

" Et mes couches, il faudra que je les faſſe ſeule. "

En parlant ainſi, elle me regardait avec tendreſſe. Elle m'a tendu la main, je l'ai baiſée, en l'aſſurant que je reſterais auprès d'elle pour cette époque.

Avant de me mettre à table, je ſuis re-

montée dans ma chambre, & j'ai trouvé qu'on avait enlevé tous les livres qui étaient sur mes tablettes. Qu'est ce que ceci, Rosine, ai-je dit ? Le comte est venu, a répliqué votre sœur, il a tout fait enlever, en disant, que c'était une plaisanterie que la comtesse voulait vous faire.

Mauvaise plaisanterie, qui lui servira bien peu ; car j'en écrirai davantage. Je n'acheterai pas d'autres livres, pour ne pas lui donner sujet de blâmer mon opiniatreté. O, si ma tante pouvait revenir bientôt ! C'est auprès d'elle, mon Emilie, que j'aurais du plaisir à aller. Elle est tendre, douce, elle cherche & elle trouve dans les beautés de la nature, dans l'étude des sciences & dans la pratique des vertus, la mesure de contentement que l'on poursuit ici dans des objets où ils ne se trouvent point, & dans lesquels on consume inutilement sa vie.

Mon aimable de C** a commencé de prendre ses leçons d'Anglais, & je pense qu'elle sera dans peu fort savante. Elle sait déjà beaucoup de mots, & un grand nombre d'expressions tendres dans lesquelles j'ai reconnu son maitre. Elle a diné avec nous. Je me suis plaint en badinant à ma tante du vol de mes livres. Mon amie s'est déclarée pour elle. C'est une bonne inven-

tion, a-t-elle dit, nous verrons ce que peut faire l'esprit de notre belle Sophie, quand elle vivra parmi nous sans directeur & sans commentaire. J'ai badiné avec elles; Je compte beaucoup, leur dis-je, sur ce que dit un savant illustre : *que le simple sentiment du beau sexe est souvent plus juste que les idées les plus profondes des hommes.* (*) Après dîner on me permit de travailler. Je dis à ces dames qu'il m'était impossible de passer la matinée à la toilette & de partager toutes les soirées entre le jeu & l'oisiveté. Là dessus on commença un fort bel ouvrage en tapisserie, auquel je me promets bien d'être fort assidue.

Demain le prince arrive, & toute sa cour avec lui. Les ministres étrangers sont arrivés aujourd'hui. Milord G. nous a fait visite dès ce soir, accompagné de milord Seymour, & d'un autre anglais nommé lord Derby. Il nous a présenté ce dernier comme un parent à qui ses discours & ceux de lord Seymour avaient inspiré un grand désir de me voir, sur-tout puisque j'étais, ou peu s'en faut, sa compatriote. Lord Derby m'a adressé la parole dans sa propre langue. C'est un bel homme, de beaucoup d'esprit, & dont les manieres sont agréables. On a

(*) C'est une observation à laquelle l'éditeur de ces lettres souscrit de bon cœur, pour l'avoir très-souvent vérifiée sur lui-même & sur autrui.

prié ces meſſieurs de reſter à ſouper, ils d'ont accepté avec empreſſement, & ma tante a propoſé de manger dans le jardin, la ſoirée était belle, & il feſait un clair de lune charmant.

Le ſallon a été illuminé en un clin d'œil. Comme ma tante ſortait conduite par lord G. Sophie, ma chere, m'a-t-elle dit obligeamment, ta harpe au clair de la lune, mériterait tous nos remerciemens.

J'ai donné ordre qu'on me l'apportat. Lord Derby m'a offert ſa main. Seymour nous avait devancé avec mademoiſelle de C**. Le ſallon eſt à l'autre bout du jardin, ſur le bord du fleuve, enſorte qu'il faut faire un aſſez long trajet pour y arriver. Lord Derby m'entretenait d'un ton reſpectueux, de pluſieurs choſes flatteuſes qu'il avait oui dire ſur mon compte. Mon oncle nous a joint à moitié chemin & me pouſſant par derriere, voyez, voyez, m'a-t-il dit, comme le grave Seymour ſait baiſer tendrement la main au clair de la lune. J'ai levé les yeux, &, ma chere Emilie, il m'a ſemblé que je ſentais un friſſon. Peut-être qu'il a été occaſionné par l'air du ſoir, nous étions ſur le bord de l'eau. Mais comme il m'eſt reſté quelque doute, que ce mouvement pouvait être équivoque, parceque je ne l'ai ſenti que dans ce moment-

là, il faut que vous en soyez instruite.

Le jeune comte P..., neveu du ministre, est venu nous joindre & ayant rencontré le laquais qui portait ma harpe, il l'a prise. Il se tenait à la porte & il pinçait les cordes, jusques à ce que mon oncle est sorti & nous l'a presenté. Il a fallu encore avant qu'on servit, chanter & m'accompagner moi-même. Je n'étais point gaie; & plutôt par instinct que par choix, j'ai choisi un ariette qui exprimait le delir du repos champètre. Je sentais moi-même que mon ton étoit trop affecté. Mon enfant, s'est écriée ma tante tout d'un coup, tu nous rend trop tristes; pourquoi veux-tu nous montrer que tu désire si ardemment de nous quitter. Chante quelque autre chose. J'ai obéi sans repliquer, & j'ai pris dans un opéra une ariette de jardinier, qui a été reçue avec de grands applaudissemens. Milord G. m'a demandé si je ne pourrais pas chanter en anglais. J'ai dit que non; mais que si j'entendais quelque chose, il ne me serait pas difficile de le répeter. Sur le champ Derby s'est mis à chanter, il a la voix belle, mais trop forte, je l'ai accompagné en chantant avec lui. Là dessus nouveaux éloges.

La comtesse F.... me disait des douceurs, lord Seymour gardait le silence;

ſouvent il eſt paſſé ſeul dans le jardin, d'où il revenait avec un viſage qui annonçait une violente agitation, mais il ne s'eſt entretenu qu'avec Miſs C... qui avait auſſi l'air fort penſif. Lord G. me regardait d'un air qui voulait dire quelque choſe, mais ſon viſage portait l'empreinte du plaiſir. Lord Derby fixait ſur moi des yeux pleins de feu, dans leſquels ſe peignait l'inquiétude. Mon oncle & ma tante me témoignaient de l'amitié. A onze heures chacun s'eſt retiré, & moi j'ai écrit cette longue lettre. Bonne nuit, ma chere Emilie, conjurez votre reſpectable pere de prier pour moi. Cette idée me réjouit & me conſole.

II. *Ode ſur le tonnere, par feu M. Spreng, profeſſeur en grec, à Bâle.*

Qu'une ame vulgaire tremble de frayeur, lorſque Dieu fait ſentir ſa préſence, & ſemble ſe mouvoir au milieu de l'orage. Pour moi, je veux choiſir pour ſujet de mes chants ce qui terraſſe votre eſprit. Toi, que je chante, Dieu des Dieux! anime une voix que je te conſacre; tranſporte-moi au ſein de la tempête. Que la vive lumiere, le

feu de tes éclairs me guident juſqu'à mon but... Mais tu viens ! déjà une clarté céleſte m'environne de toutes parts : c'eſt toi qui tonne par ma lyre.

Montez, ô hommes ! montez ſur ces hauteurs. Une lumiere divine eſt répandue dans les airs ; ici brille à nos yeux un rayon de cette glorieuſe félicité qui ſera pleinement manifeſtée au jour où nous ſortirons de nos tombeaux... Que vois-je ? les plaines de l'air ne ſont-elles donc plus qu'une vaſte mer ? L'armée de toutes les nuées réunies va-t-elle bouleverſer l'immenſe étendue des cieux ? Le ſoleil plongé dans ces profondes ténebres eſt-il éteint pour toujours ? Dans la ſombre magnificence de cet obſcur lointain, apperçevrai-je le créateur lui-meme, qui m'éblouit par la ſplendeur de ſa gloire ?

A peine a-t-il ſouflé dans ſa fureur, déjà s'embraſe la vapeur ſouffrée ; déjà ſe ſoulevent en tumulte, excités par d'orageux tourbillons, les feux, les airs & les eaux. La terre & la mer agitées jettent des cris de frayeur ; accablée & défaillante, l'armée entiere des hommes & des animaux tombe dans la pouſſiere. Oh ! qui pourrait ſubſiſter devant le feu de ſa colere ! Lui qui d'un ſigne commande à la foudre : elle vole, &

les monts se fondent aussi-tôt comme la cire.

O Dieu Fort ! toi, qui, enveloppé de flammes ardentes & d'une épaisse obscurité, fais rouler sur les nuages ton char entouré d'anges, toi dont le regard ébranle les cieux, dont le souffle désole l'univers. Ah ! si tu veux assaillir les mortels, si tu veux faire gronder l'orage sur nos têtes, & éprouver contre nous ta force terrible... Grand Dieu ! lève ta dextre vengeresse ; & déjà la race criminelle est retombée dans le néant.

Anéantissez-vous, divinités créées. Rougissez, dieux de la terre ! rougissez de votre pompe & de votre pouvoir : Et vous, qui vous riez de ce Dieu, tant qu'il demeure propice, moqueurs impies ! qu'un muet désespoir vous confonde. Loin de moi, Jupiter, Baal, idoles vaines & mortes, également incapables de protéger & nuire ! vous êtes toutes renversées par le tonnerre de Jéhovah ! Poussez des cris de joie : entonnez des chants à son honneur, abîmes profonds ! & vous, chœurs immortels de l'armée céleste ! Le maître du tonnerre est le seul Dieu.

O prince des orages ! roi des éclairs ! je vois briller ici tout l'éclat de ton infinie puissance. Chacune des plus petites parties de la nature en réfléchit vivement quel-

ques traits à nos yeux : mais le tonnerre, eſt le héraut qui atteſte aux ſiecles ta majeſté. A chaque éclat effrayant de tonnerre, les cieux s'entrerépondent ; leurs échos répétent ces paroles : *Où eſt, ô Seigneur ! un Dieu tel que toi ?*

Que le Juif menacé par le tonnerre de malédiction, ſoit tremblant au pied de Sina. Que le Payen, pénétré de terreur, s'anéantiſſe dans l'orage. Un Chrétien n'a rien à redouter. Le tonnerre n'épouvante que les ennemis de Dieu : ſes amis trouvent un azyle dans ſon ſein. Il me berce au milieu de la tempête. S'arme-t-il d'éclairs ? c'eſt pour la défenſe de ſes enfans. A l'inſtant où ſa main lance la foudre, il eſt leur pere.

Eh ! quand ils menaceraient nos jours, ces coups rapides qu'accompagne une luur mortelle, en ſeraient-ils moins magnifiques & moins grands ? Un dédommagement éternel nous eſt réſervé dans ces hauts cieux. Eſt-ce pendant l'orage que je dois commencer, achever mon voyage vers cette vie nouvelle ? J'adorerai mon Dieu au milieu des éclairs. Pourquoi pâlir ? N'eſt-ce pas par ces routes enflammées qu'Elie a pû échapper à la mort ?

Auſſi ſouvent que l'éclair ſillonne la nuë,

une extaſe délicieuſe tranſporte mon ame dans le paradis. Là, pénétré d'une ſainte joie, je découvre dans les airs une clarté brûlante d'un feu divin : cette ſource de feu étincelle. Auſſi-tôt une lumiere rapide ſe répand dans l'étenduë, & dans l'enfoncement, au deſſus de cette voute illuminée, laiſſe appercevoir celui dont le trône eſt en haut. Quelle n'eſt donc point la pompe éblouiſſante de ſa majeſté, dans ce ſéjour, où, environné d'une océan de lumiere, habite le prince de la félicité!

Je me preſſe d'entrer : les éclairs portent la lumiere de l'orient à l'occident. Je vois ce globe tomber en ruines ; je reconnais le ſon de la trompette des Anges. Mais qu'au milieu des foudres & des éclairs, l'univers retombe dans ſon premier néant! Je reſte debout dans la deſtruction univerſelle. C'eſt ici qu'après la ruine du dernier monde.... oui! c'eſt ici que je puis moi-même avec raviſſement contempler le pere de la gloire.

Ici donc, après m'avoir régénéré, ô majeſté toute-puiſſante de mon Dieu! daigne me guider juſqu'à cette lumiere de tes élûs, qui ſans ceſſe ſe raproche de la tienne ſans jamais y atteindre. Enflâme à chaque inſtant dans mon cœur le ſublime deſir de me voir digne d'être glorifié : fai-moi ſigne de m'éle-

ver à toi au travers des éclairs ; que déjà maintenant, comme au dernier jour, chaqu'éclat de tonnerre me réveille pour la vie éternelle.

Oh ! rien n'eſt plus grand que tes ouvrages ; ils ſont l'unique plaiſir de mon ame ravie. Hélas ! ce n'eſt que bien faiblement encore qu'elle peut adorer ici-bas ta force & ta bonté. Mais un jour, dans l'éternité, mes tons plus ſublimes pénétreront les nouveaux cieux. C'eſt-là qu'accompagné du troupeau de Sion, après les jours fâcheux de mon pélérinage, mon ardente reconnaiſſance fera retentir les plaines de l'immenſité d'un cantique d'actions de graces.

QUATRIEME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE,

ou

ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Conſtantinople. Le S. Thugut, internonce de la cour de Vienne, a déclaré que les circonſtances ne lui permettaient pas de faire ſon entrée publique dans cette capitale. La Porte lui a envoyé, comme à ſes prédéceſſeurs & ſur la réquiſition qu'il en a faite, une garde de 50 janniſſaires commandés par un aga.

On publie que les Ruſſes ſe ſont fortifiés dans quelques places au midi du Danube & que leurs troupes légeres font des incurſions dans la Bulgarie, juſques auprès

de Siliſtria, mais il parait que leurs principales vues ſe dirigent ſur la mer noire, & la Porte a ordonné qu'on y élevât pluſieurs forts le long des côtes. Précaution d'autant plus néceſſaire que les Ruſſes ont fait conſtruire nombre de bâtimens à Aſoph & dans d'autres ports ſur cette mer, & que le canal qui conduit de-là dans cette capitale, n'eſt rien moins qu'en état de défence. Pendant cet intervalle d'opérations militaires, la flotte Ruſſe dans l'Archipel, continue à occuper le port de Paros. D'un autre côté la Porte a nommé 80 Capighi-Bachis qui doivent ſe rendre à l'armée du grand Viſir, chacun avec une diviſion de 400 hommes, & on fait actuellement des levées très-conſidérables que l'on croit deſtinées contre Ali-Bey.

Le Cheik-Daher, ami de ce dernier, vient de mourir, ſon ſecond fils a le commandement de l'armée. Ali-Bey a rappellé de ſon exil Mahamed-Odabachi, il doit commander une armée deſtinée à achever la conquête de la Syrie. L'Emir Joſep, chef des Druſes, ſe préparait à reparer ſa derniere défaite. Ses troupes raſſemblées l'ont contraint de céder le commandement à l'Emir Manſour, ſon oncle, qui a conclu un traité de paix avec les divers chefs attachés au

arti

parti d'Aly-Bey dont le nombre des partisans augmente à proportion de ses succès.

On mande de Tunis que le Dey avait défendu l'exportation des bleds pour l'isle de Candie, où la disette continue à se faire sentir. Mais il l'a permis quelque tems après.

RUSSIE.

Petersbourg. L'on est actuellement sans inquiétude touchant la maladie contagieuse qui a entiérement cessé à Moscou & dans les environs. Le palais impérial de cette ancienne capitale a été entiérement réduit en cendres, avec les meubles qu'il contenait.

Le comte de Totleben a obtenu la permission de faire la prochaine campagne en Pologne, & ne retournera plus en Géorgie. Il parait que la cour a perdu de vue le projet d'y envoyer de nouveau des troupes pour appuyer les entrepriſes du prince Héraclius.

L'amiral Knowles & le major des gardes Kaskin ont ordre de se rendre à Asoph, pour visiter les fortifications de cette place. Ils iront d'abord à Jassy, afin de concerter leurs opérations avec le général Romanzow. Il s'agit d'une entreprise importante sur la mer noire, ce qui n'anonce pas le prochain retour de la paix.

SUEDE.

Stockholm. Les électeurs de chaque ordre choisis pour procéder à la nomination d'un chancelier de justice s'étant assemblés le 8. du mois dernier, tous les suffrages se réunirent en faveur de M. Sébaldt, conseiller de justice, bourguemaitre & orateur de l'ordre des bourgeois. Cette élection fut confirmée le 12 par les quatre ordres assemblés. Mais le nouveau chancelier a refusé absolument d'accepter cet emploi, l'un des plus éminent du royaume, & du nombre de ceux auxquels la noblesse prétendait avoir seule le droit d'aspirer. Depuis lors, ces mêmes électeurs s'étant assemblés pour vaquer à une nouvelle nomination, leur choix est tombé sur M. Lagman-Joachim Lillieſtrale, & a été aprouvé par la noblesse, de même que par tous les ordres inférieurs.

L'affaire importante de la capitulation royale a été de nouveau prise en objet dans plusieurs assemblées de l'ordre équestre, & après avoir arrêté que l'on remettrait sur le tapis la proposition, de quelle maniere & sous quelles conditions la noblesse pourrait se réunir aux trois ordres, par rapport à cette affaire, l'on convint de leur en proposer deux, lesquelles ont été acceptées par

ces derniers. Cependant le jour du couronnement n'a point encore été fixé. A la suite de cette acception, les orateurs de tous les ordres s'étant rendus à l'audience du roi, lui présenterent le projet de la capitulation, qu'elle déclara être prête à signer aussi-tôt qu'on l'aurait mise au net, & c'est ce qui a été exécuté de sa part le 4 mars.

Le clergé a délibéré sur l'abolition de plusieurs fêtes, persuadé qu'on a tort de faire consister la religion & les moyens de plaire à Dieu, en des établissemens qui menent à l'oisiveté, mere de tous les désordres.

Les états n'ont encore rien arrêté au sujet de la fixation des revenus annuels qu'il convient de donner aux princes Adolphe & Charles, freres du roi. Le comité secret a jugé que cette affaire ne devait être traitée qu'après qu'on aurait fait part à la diette du mauvais état des finances du royaume, & aviſé aux moyens de les rétablir.

Il paraît par la maniere dont les choſes ſe ſont paſſées dans la préſente diette, que le parti des *bonnets* a eu l'avantage ſur celui des *chapeaux*. Le premier peut être comparé au parti de l'oppoſition en Angleterre, & le ſecond à celui de la cour.

Un courrier extraordinaire a apporté la fâcheuſe nouvelle que la contagion s'était

manifeſtée dans la Carélie, & l'on prend toutes les précautions poſſibles pour qu'elle ne ſe communique pas en Finlande, province limitrophe de la premiere.

Il ſe trouve encore des idolâtres dans la Laponie Suédoiſe, & près du pôle arctique. Le roi & le gouvernement ont formé une ſociété de miſſionnaires eccléſiaſtiques & laics, deſtinés à inſtruire ces peuples des vérités du chriſtianiſme. Ils ont ordre de ne leur faire aucune violence, mais de les attirer à la foi en leur faiſant connaître les arts utiles. Ceux qui ſe refuſeront à l'inſtruction ſeront plaints, mais nullement vexés.

DANNEMARC.

Coppenhague. Le roi a rendu une ordonnance relative au nouveau conſeil d'état qui vient d'être établi. Elle contient pluſieurs articles dont le plus eſſentiel porte que toutes les réſolutions qui en émaneront, & toutes les expéditions ordonnées par ce conſeil, ſeront communiquées à S. M. & ſignées de ſa main.

On continue tous les jours les interrogatoires du comte de Struenſée. Le comte de Brandt, & enſuite le profeſſeur Bergier ont

ſubi les leurs auſſi. On rapporte à ce ſujet pluſieurs circonſtances qui n'étant fondées que ſur des conjectures, ne peuvent obtenir aucune créance pour le coup. On a trouvé, dit-on, dans le porte-feuille du premier miniſtre, des actions pour une ſomme trop conſidérable, pour qu'elle puiſſe être le fruit de ſes épargnes. Le docteur Munter, paſteur de l'égliſe allemande, a reçu ordre de ſe rendre réguliérement auprès de lui dans ſa priſon. Tout ce qu'on peut dire actuellement ſur ce qui le concerne, c'eſt que l'activité avec laquelle la commiſſion travaille à l'inſtruction de ce procès, donne lieu de penſer que le ſort du comte, de même que celui des autres priſonniers, ſera inceſſamment décidé.

La reine Caroline Mathilde continue ſon ſéjour dans le château de Cronenbourg, où elle eſt gardée par des officiers que l'on réleve tous les mois. Les perſonnes qui ſont à ſon ſervice vont être renvoyées & remplacées par d'autres. Le comte de Thott & quelques autres membres du tribunal ſuprême ont été à Cronenbourg remplir une commiſſion importante, & en ſont de retour. On attend ici le duc de Northumberland, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, chargé, à ce qu'on prétend, de s'inſ-

truire à fond des affaires actuelles, & d'examiner les opérations du tribunal qui s'en occupe. Les courtisans gardent un profond silence sur ce qui concerne cette princesse; & les prédicateurs ne la nomment plus dans les prieres publiques.

En conséquence d'ordres précis du roi, on travaille avec la plus grande activité à préparer des appartemens commodes dans le château d'Albourg. On a muré une partie des fenêtres, & mis des barreaux de fer à toutes les autres. La lettre écrite à S. M. par M. Suhm, conseiller de conférence, laquelle a été ensuite imprimée & publiée, a produit une grande sensation; cependant on est trop peu instruit des motifs de la révolution, pour adopter les idées de l'auteur.

POLOGNE.

Varsovie. La prise du château de Cracovie par les confédérés a causé ici la plus grande surprise. Cet événement a eu des suites que les circonstances rendent intéressantes. Le sieur Walewski, maréchal du palatinat de Cracovie, informé de la faiblesse de la garnison que commande le sieur de Choisy, rassembla divers corps de cavalerie, pour être en état de la soutenir, dans le

tems que le général Ruſſe Suwarow s'était rendu dans cette ville avec un corps de troupes, de même que le ſieur Branicki, à la tête de 1200 uhlans du roi. Il en eſt réſulté pluſieurs attaques & ſorties de la garniſon du château, à l'avantage des confédérés, qui ont trouvé le moyen de renforcer cette garniſon, & d'en faire ſortir la cavalerie qui lui était inutile & incommode. Le ſieur Galibert, à la tête de quelques compagnies de chaſſeurs, réuſſit à déloger les Ruſſes de la tête du pont où ils s'étaient fortifiés. La garniſon a de même détruit pluſieurs maiſons qu'ils occupaient ſur la hauteur où le château eſt ſitué. Le général Suwarow a fait donner conſécutivement deux aſſauts qui n'ont point réuſſi & doivent avoir coûté beaucoup de monde aux Ruſſes. Ceux-ci s'étaient fait précéder d'un grand nombre de payſans Polonais, chargés d'échelles qu'ils avaient ordre d'appliquer contre les murailles. Le ſieur de Choiſi, à l'aide d'une ſortie, trouva moyen de retirer 150 de ces malheureux, & de les faire entrer dans le château dont ils ont renforcé la garniſon. Les aſſiégés ſe deffendent avec la plus grande vigueur. Ils ſont abondamment pourvus de vivres & de munitions. Les Ruſſes attendent un renfort pour pouvoir agir avec plus

de ſuccès. Divers corps des confédérés voltigent autour de leur camp, & tâchent d'intercepter les convois. Le général de Totleben campe avec un corps de 10,000 hommes dans les environs de Varſovie. On attend un général étranger qui doit commander la fameuſe légion levée aux fraix du comte Potocki, pour le ſervice des confédérés. Le grand-viſir doit avoir écrit à ce dernier, pour l'aſſurer de la haute protection de la Porte.

Le roi a reçu un bref du pape, qui l'informe du rappel du nonce actuel du St. Siege auprès de cette cour, & de la nomination de ſon ſucceſſeur.

Quoique les bruits d'une paix prochaine entre les deux empires ſemblent s'accréditer, la Ruſſie augmente conſidérablement ſes forces, par la levée de pluſieurs régimens de troupes légeres que l'on préſume devoir agir contre les confédérés. Le corps de Ruſſes deſtiné à faire le ſiége de Czentochaw a été conduit devant Cracovie, & le colonel du Hamel qui commande dans ce poſte a profité de cette circonſtance pour y raſſembler une grande quantité de vivres dont la garniſon commençait à manquer.

Dantzig. Sur les répréſentations des ſénateurs de la Pruſſe Polonaiſe, S. M. Pruſ-

ſienne a ordonné au général Belling de n'exiger des habitans de cette province que ce qui lui ſera abſolument neceſſaire pour l'entretien de ſes troupes, & de faire retirer au plutôt les piquets de huſſards, placé aux environs de cette ville & qui interceptait les grains deſtinés pour ſa ſubſiſtance.

On mande de Lithuanie, que le nouveau corps de troupes Ruſſes compoſé de Calmoucs, de Boskites & autres peuples Aſiatiques voiſins de la Chine, avance vers la Pologne ſous la conduite du major Salomon. Ces peuples idolâtres, féroces & barbares, ne ſont employés par les Ruſſes qu'aux dernieres extrémités.

Il vient de paraitre un nouvel univerſal de la confédération générale, portant ordre de ſaiſir le dixieme homme dans tous les villages, & d'indiquer ſous ſerment le nombre des habitans dont ils ſont compoſés. Ces enlévemens ayant commencé à s'exécuter, les payſans prennent le parti de ſe retirer dans les forêts.

Les troupes Pruſſiennes ont eu affaire avec quelques détachements de confédérés, & les ont aiſément diſperſés.

ALLEMAGNE.

Hambourg. Les confédérés occupent un

grand terrein jusques à Frauſtadt. Les officiers français qui s'y trouvent enrollent & forment les recrues aux exercices militaires. Le maréchal Zaremba y tient ſon quartier général, leve des contributions & les fait paſſer à Tynieck, que les nouvelles fortifications rendent une place importante. On aſſure que le chevalier de Vioménil a le cammandement général des armées confédérées.

Berlin. On eſt occupé du projet d'établir une communication entre la Viſtule & l'Oder, au moyen de la petite riviere de Netze qui ſe jette dans la Wartha. Cet établiſſement, s'il a lieu, ſera fort avantageux pour les états de S. M. Pruſſienne & & enlevera à la ville de Dantzick une partie de ſon commerce.

Les familles françaiſes réfugiées ont demandé au roi la permiſſion de célébrer le 10. juin un jubilé, parce que c'eſt la centieme année revolue depuis qu'il leur fut permis de prêcher en français. Ce que S. M. a bien voulu leur accoder en les aſſurant de ſa conſtante protection. Les réfugiés feront fraper à ce ſujet des médailles dont l'inſcription ſera : *aſile donné à la foi par la charité.*

Ratisbonne, L'avis de l'empire concernant

l'exportation des bleds a été porté à la dictature publique. On s'occupait depuis long-tems de cette affaire que les circonſtances rendent eſſentielle ; mais l'intérêt de quelques princes qui profitent du commerce de cette denrée y mettait obſtacle. Cependant la diete penſe que le bien général de l'empire exige qu'on ne permette plus la ſortie des grains juſques à des tems plus heureux, & que de plus, on en favoriſe l'importation du dehors, en aboliſſant ou diminuant au moins les péages & autres droits qu'on exige lorſqu'ils paſſent d'un état à un autre. Ce décret de la diette a été ratifié par S. M. I. Le comte de Colloredo, évêque de Gurck, a été élu archevêque - prince de Salzbourg.

Les principaux motifs de l'écrit tendant à prouver qu'il eſt avantageux de démolir la forteresſe de Philisbourg, & duquel on a parlé, ſont fondés ſur la facilité avec laquelle on prend aujourd'hui les places fortes, & la crainte qu'une fois au pouvoir de l'ennemi, elles ne le mettent en état de lever des contributions, ſur l'union qui regne aujourd'hui entre l'Empire & la France, contre qui ſeule pourrait ſervir Philisbourg, enfin ſur les ſommes immenſes que coûteraient la réparation & l'entretien de ſes fortifications, & la difficulté de les lever dans un corps tel que l'Empire, &c.

Vienne. Le comte Oginski, grand référendaire de Lithuanie, envoyé extraordinaire du roi & de la république de Pologne en cette cour, eſt arrivé le 27 février, & a été admis à l'audience de LL. MM. R. & I.

ITALIE.

Rome. Le cardinal Marc-Antoine Colonna, vicaire général de S. S. a fait publier un édit par lequel il eſt enjoint à tous les archevêques, évêques & autres chefs des égliſes de la domination du S. Siege, de ſe conformer exactement aux décrets du concile de Trente & aux conſtitutions apoſtoliques, touchant la réſidence des évêques dans leurs dioceſes, ſous les peines & cenſures qui y ſont énoncées. Il eſt également enjoint à tous les clercs bénéficiers, tant ſéculiers que réguliers, même à ceux qui auraient obtenu des diſpenſes pour s'abſenter de leurs cures, canonicats ou autres bénéfices, d'y retourner dans 12 jours, pour dernier terme, par le chemin le plus court, & d'y fixer leur réſidence, ſous peine, outre les cenſures portées par leſdits décrets & conſtitutions, d'une amende de cent écus, même de priſon, ſuivant les circonſtances, & de privation de leurs bénéfices, pour ceux qui

laiſſeront écouler ſix mois ſans obéir à l'édit.

Modene. S. A. S. à l'imitation de pluſieurs états de l'Italie, vient de donner à ſes ſujets un nouveau code qui embraſſe la juſtice civile, criminelle & féodale, & qui remédie aux abus qui s'étaient introduits à ces divers égards. Ce code eſt l'ouvrage d'une commiſſion de juriſconſultes & de magiſtrats qui avaient été nommés pour y travailler.

Veniſe. Les dernieres nouvelles de la Chine portent que l'empereur de ce vaſte Etat, a permis aux miſſionnaires catholiques d'y prêcher publiquement les dogmes de leur religion, ce qu'ils ont fait avec un grand ſuccès dans la ville de Pekin. Il y avait eu précédemment une perſécution contre le chriſtianiſme, & tous ceux qui le prêchaient avaient été chaſſés de l'empire, à la réſerve de quelques jéſuites ſavans phyſiciens & mathématiciens que l'on conſervait pour cette raiſon-là, & qui étant les inſtituteurs de la famille impériale, ont vraiſemblablement procuré cette révolution favorable.

Genes. On apprend d'Eſpagne que l'empereur de Maroc a accordé au conſul du roi de Pruſſe, réſidant à Cadix, deux paſſeports pour deux vaiſſeaux marchands Pruſſiens, qui étaient dans le port de cette ville. Par ce moyen, ils pourront naviguer en

toute ſûreté, ſans craindre les corſaires ſoumis à la domination de cet empereur, qui paraît diſpoſé à conclure un traité de commerce avec ce monarque, dont les vues tendent à augmenter celui que ſes ſujets font ſur mer.

La Baſtie. L'agriculture & le commerce font dans cette isle des progrès qui ſeraient beaucoup plus conſidérables ſans la crainte des bandits & les excès auxquels ils s'abandonnent. L'un de leurs principaux chefs a été pris. Les Français ſe préparent à faire une nouvelle expédition contre eux, & ſe ſerviront, à ce qu'on prétend, d'un certain nombre de chiens dreſſés à l'effet de les aſſaillir dans les cavernes preſque inacceſſibles où ils ſe retirent.

L'évêque d'Aleria revenant de Corte, accompagné de quelques eccléſiaſtiques ou officiers, & eſcorté par 30 grenadiers, fut attaqué par une troupes de bandits cachés derriere des rochers, qui, après avoir tiré quelques coups de fuſil & bleſſé un grenadier, furent contraints de ſe retirer, ſans qu'on put les pourſuivre.

Naples. Le corps des gardes Suiſſes a eu l'honneur de faire ſes évolutions en préſence de S. M. Le major Dolt Fridolin de Tſchudy, fils aîné du feu lieutenant-général de ce nom,

commandait pour la premiere fois, & s'en acquitta avec tant de ſuccès, que dès le lendemain le roi lui conféra le grade de brigadier. S. M. témoigna auſſi beaucoup de ſatiſfaction à S. E. Don Louis de Tſchudy, colonel du régiment des gardes. Un ſecond fils du lieutenant-général a été fait colonel du régiment qui porte ſon nom.

FRANCE.

Verſailles. Monſeigneur le comte d'Artois a prêté ſerment entre les mains du roi le 28. du mois dernier pour la charge de colonel général des Suiſſes & Griſons. Le régiment des gardes Suiſſes compoſé de 4 bataillons s'aſſembla par ordre du roi ſur la place d'armes & forma un bataillon quarré. Dès que le régiment fut ſous les armes, le roi monta à cheval, & ſe rendit ſur cette place accompagné de Mgr. le Dauphin & de Mgr. le comte de Provence. Le bataillon quarré ſe referma dès que le roi y fut entré. Les capitaines firent un premier cercle autour de S. M. les lieutenans un ſecond, & les ſergens un troiſieme. Après que les tambours eurent battu le ban, le roi ordonna au régiment de reconnaître Mgr. le comte d'Artois pour colonel géné-

ral des Suiſſes & Griſons & de lui obéir en tout ce qui concerne le ſervice de S. M. Enſuite le roi ſe plaça vis-à-vis de la petite écurie, d'où S. M. vit défiler le régiment. Mgr. le comte d'Artois était à la tête & vint ſe placer auprès du roi lorſque la premiere ligne fut paſſée. Les officiers de la nation Suiſſe qui ſe trouverent ici ont aſſiſté à cette réception.

Paris. Le château trompette que les habitans de Bordeaux furent obligés de rétablir en 1653, & qui fut fortifié par M. de Vauban va être détruit. Il coutait inutilement une ſomme conſidérable en réparations. Son vaſte emplacement ſitué dans la partie la plus agréable de la ville, a été vendu à des négotians. On conſtruira deux fors au deſſus de Blaye pour défendre le paſſage de la riviere.

Le roi par ſes lettres patentes du 20. Janvier dernier, déclare que les citoyens, bourgeois & ſujets des louables cantons proteſtans de la Suiſſe & des villes de S. Gall, Mulhouſe & Bienne leurs alliées, ſeront exempts déſormais & à perpétuité dans les differentes provinces & dans tous les Etats de ſa domination, du droit d'aubaine & de celui de traite-foraine, pour les effets des ſucceſſions qui pourront leur écheoir

écheoir & appartenir, & lesd. louables Etats de leur côté, que les droits d'aubaine & de traite-foraine appellés en Suisse *Abzug*, ne pourront être exercés dans les pays de leur souveraineté pour le présent, ni pour l'avenir, contre les sujets de S. M. pour les mêmes objets; de sorte qu'il y aura une abolition entiere & réciproque des droits d'aubaine & de traite-foraine. En conséquence, les citoyens, bourgeois & sujets des louables cantons & villes alliées, ci-dessus spécifiés, soit qu'ils soient domiciliés en France, soit qu'ils n'y fassent qu'un séjour passager, auront dorénavant la faculté de disposer de leurs biens, meubles & immeubles, par testament, donnation, ou autrement, en faveur de qui bon leur semblera, & réciproquement, &c. On avait enregistré au mois de novembre dernier dans la grande chambre du parlement, des lettres patentes portant surséance à l'arrêt du parlement rendu le 26 février 1768, en ce qu'il fait défense à tous archevêques, evêques, officiaux ou autres, de recevoir, ni de mettre en exécution aucunes bulles, brefs & autres expéditions de la cour de Rome, sans avoir été présentés à la cour vus & visités, à peine de nullité desd. expéditions & de tout ce qui se ferait ensuivi; S. M. voulant qu'il en

fut uſé à cet égard, comme avant led. arrêt juſqu'à ce qu'elle eut fait connaitre ſes intentions. Mais les ambaſſadeurs d'Eſpagne, de Naples & de Parme, ayant eu connaiſſance de ces lettres patentes, en ont fait part à leurs cours qui leur ont donné ordre de faire au roi des repréſentations à ce ſujet, fondées ſur ce que led. arrêt du 26. fevrier 1768. avait été rendu de concert avec ces cours, qui ont ſuivi le même ſyſtême dans leurs Etats pour arrêter les entrepriſes de la cour de Rome. Cette affaire ayant été portée de nouveau au conſeil du roi, il en eſt émané de nouvelles lettres patentes qui laiſſent ſubſiſter l'arrêt en queſtion & ont été enrégiſtrées.

Le Sr. Maſſard artiſte célébre, vient de graver le portrait de S.M. Fréderic II. roi de Pruſſe électeur de Brandebourg &c. Ce portrait, d'un très petit format eſt vû des trois quarts & renfermé dans un médaillon. Il a été gravé avec beaucoup de ſoin & de délicateſſe. On lit au bas un éloge en vers, auquel le politique, le guerrier, & l'homme de lettres applaudiſſent également.

Modeſte ſur un trône, orné par la victoire,
Il ſut apprécier & mériter la gloire,
Héros dans les malheurs, prompt à les réparer,

De Mars & d'Apollon déployant le génie
Il vit l'Europe réunie
Pour le combattre & l'admirer.

Arras. Le magiſtrat de cette ville a publié une ordonnance portant que chacun ait à laiſſer les perſonnes mortes dans leurs lits, & à les tenir couvertes, excepté la tête qui doit être libre; faiſant défenſes aux menuiſiers & autres de renfermer les corps dans le cercueil, avant le terme au moins de 24. heures & de 48. pour ceux qui ſont morts ſubitement.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. Le bill concernant les mariages dans la famille royale, après avoir occupé les deux chambres du parlement pendant pluſieurs ſéances, & y avoir occaſionné les plus vifs débats, fut enfin adopté le 25 mars dans celle des communes, pour paſſer en loi avec quelques changemens. Le même jour, le lord North accompagné de 50 membres des communes, ſe rendit dans la chambre des pairs, lui remit le bill & demanda ſon concours; on en fit lecture & les changemens furent approuvés. Il porte en ſubſtance qu'il ſera défendu à tous les

princes & à toutes les princeſſes de la famille royale de ſe marier ſans le conſentement du roi, avant l'âge de 25 ans; qu'au deſſus de cet âge, ſi quelque prince ou princeſſe veut ſe marier, on donnera au conſeil privé le nom de la perſonne avec qui ils voudront s'allier, & ſi, dans l'eſpace d'un an, il n'y a pas d'oppoſition de la part des chambres, le mariage aura lieu, quand même le roi ne l'approuverait pas. Enfin que quiconque aura favoriſé un mariage ſecret dans la famille royale, ou le ſachant n'en aura pas donné avis, ſera puni comme coupable du crime de *præmunire*, ou de mépris de la ſuprématie du roi, &c. Le ſuccès de cette affaire annonce une ſupériorité décidée du parti de la cour ſur celui de l'oppoſition.

Un marchand arménien a fait remettre à la chambre des communes une requête portant plainte des vexations inouies qu'il a eſſuyés à Bengale de la part des officiers de la compagnie des Indes, ſans qu'il ait pu ſavoir de quel crime on l'accuſait. La chambre a paru y donner beaucoup d'attention; cette affaire doit conduire à l'examen de pluſieurs queſtions très-importantes ſur l'adminiſtration des colonies anglaiſes & ſur-tout de cette compagnie, contre laquelle on a publié divers écrits qui accu-

ſent ceux qu'elle prépoſe à ſes affaires dans les Indes, de la plus odieuſe tyrannie.

On ſe plaint depuis long-tems de la facilité avec laquelle le parlement accorde des bil pour fait de divorce, ſans formalité & ſans jugement préalable des cours de juſtice ordinaires. La chambre des communes s'occupe ſérieuſement de cet objet important. L'amiral Rodney, qui commande l'eſcadre Angloiſe à la Jamaïque, a donné avis à la cour que pluſieurs bâtimens de cette isle avaient été enlevés par deux vaiſſeaux Eſpagnols, près des côtes de l'isle de Cuba, ſous prétexte qu'ils y exercaient un commerce frauduleux.

Des lettres du nord de l'Irlande annoncent de nouveaux excès commis par les ſéditieux appellés *cœurs d'acier*. Ils ont attaqué un particulier chez lui & démoli ſa maiſon, après qu'il eut réuſſi à ſe ſauver, & maſſacré un eccleſiaſtique qui les exhortait à tenir une conduite plus conforme aux loix & à la religion. Leur nombre s'eſt augmenté juſques à plus de deux mille. Le vice-roi a fait d'abord marcher contre eux un détachement qu'ils ont battu, & a été obligé de faire avancer un nouveau corps de de troupes. Ce ſoulevement à été occaſionné par quelques poſſeſſeurs de terre, qui

après les avoir remis par parties à de petits fermiers, les ont réunies pour les donner à bail à un seul, ce qui a réduit ces derniers à la misere, & ils ont trouvé moyen de faire soulever la populace en leur faveur.

AVIS.

Le 120e. tirage de la lotterie *Electorale, Palatine*, s'est fait à Manheim le 2. avril 1772, en la maniere accoutumée. Les numéros extraits de la roue de fortune sont les numéros 10. 74. 87. 84. 73.

Le 121e. tirage de la même lotterie s'est fait aussi à Manheim le 23 avril 1772. Les numéros extraits de la roue de fortune sont les numeros 2. 45. 35. 28. 52.

TABLE.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suiſſe.

I. *Encyclopédie, ou Dictionnaire univerſel raiſonné des connaiſſances humaines. Tome X. Yverdon*, 1772. 3
II. *Journal d'un voyage de Conſtantinople en Pologne.* 18
III. *Les Pélopides, ou Atrée & Thieſte.* 23
IV. *Expoſition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques.* 35
V. *Oeuvres de M. Geſſner.* . . . 43
VI. *Traité, ſur l'exportation des grains.* 46
VII. *Invention utile.* . . . . *ibid*

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe

I. *Obſervations ſur la phyſique, &c.* . 48
II. *Eſſais hiſtoriques & critiques ſur les Juifs anciens & modernes.* . 58
III. *L'Indigent.* 59
IV. *Traité ſur les Negres.* . . . 62
V. *Eſſai d'une nomenclature allemande des eſpeces de Linné.* 67
VI. *Lettres de madame Gottsched.* . 69
VII. *La fille Grecque, tragédie.* . 73

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. *Mémoires de Sophie de Sternheim.* . 77

II. *Ode sur le tonnerre.* 89

V. PARTIE. *Annales politiques de l'Europe.*
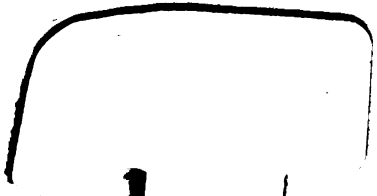
Turquie. 95
Ruſſie. 97
Suede. 98
Danemarck. 100
Pologne. 102
Allemagne. 105
Italie. 108
France. 111
Grande-Bretagne. 115
Avis. 118